


THE LIBRARY OF CONGRESS

OEUVRES

DE

St ALPHONSE DE LIGUORI.



LES GLOIRES DE MARIE.

II.

Miss Charlotte Chatard.
Premium for History.

LYON, IMPRIMERIE D'ANT. PERISSE,
IMPR. DE N. S. P. LE PAPE
et de S. É. Mgr le Cardinal-Archevêque.



ASCENSION
DE HEMELVAART VAN CHRISTUS.

LES

VERTUS DE MARIE,

OU L'ON TRAITE

DE SES PRINCIPALES FÊTES, DE SES DOULEURS
EN GÉNÉRAL,
ET EN PARTICULIER DE CHACUNE DE SES SEPT DOULEURS
ET DES PRATIQUES DE DÉVOTION
ÉTABLIES EN SON HONNEUR.

PAR S. ALPHONSE DE LIGUORI.

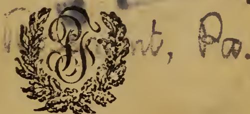
TRADUCTION NOUVELLE

CONFORME AU TEXTE ITALIEN,

et approuvée

Par Mgr de Quelen, Archevêque de Paris,

Le 3 Mai 1832.

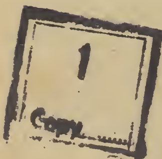


LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE PERISSE FRÈRES

LYON,
(ANCIENNE MAISON)
GRANDE RUE MERCIÈRE, 33,
en face de l'allée Marchande.

PARIS,
(NOUVELLE MAISON)
RUE DU PETIT-BOURBON, 18,
angle de la place St-Sulpice.

1847



LES GLOIRES
DE MARIE.



VERTUS DE MARIE,

OU L'ON TRAITE DE SES PRINCIPALES FÊTES, DE SES DOULEURS EN GÉNÉRAL, ET EN PARTICULIER DE CHACUNE DE SES SEPT DOULEURS, DE SES VERTUS, ET DES PRATIQUES DE DÉVOTION ÉTABLIES EN SON HONNEUR.

DISCOURS SUR LES PRINCIPALES FÊTES DE MARIE ET SUR SES DOULEURS.

DISCOURS I.

DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE MARIE.

Combien il convenait aux trois Personnes divines de préserver Marie du péché originel.

La ruine que le péché causa à Adam et à tout le genre humain fut immense, car, en perdant alors la grâce d'une manière si mal-

heureuse, il perdit en même temps tous les antres biens dont il avait été enrichi dans le principe, et il attira sur lui et sur tous ses descendans, avec la haine de Dieu, le comble de tous les maux. Cependant, Dieu voulut exempter de cette commune disgrâce la Vierge bénie qu'il avait destinée à être la mère du second Adam, Jésus-Christ, qui devait réparer le mal causé par le premier. Voyons combien il convenait à Dieu et aux trois personnes divines de l'en préserver, le Père la considérant comme sa Fille, le Fils comme sa Mère, le Saint-Esprit comme son Epouse.

Ier Point. En premier lieu, il convenait que le Père éternel exemptât Marie de la tache originelle, parce qu'elle était sa Fille et sa Fille aînée, comme elle le déclare elle-même dans un texte (1) qui a été appliqué à Marie par les interprètes sacrés, par les saints Pères et par l'Eglise même dans la fête de la Conception. En effet, qu'elle s'appelle Fille aînée parce qu'elle fut prédestinée en même temps que le Fils dans les divins décrets, avant toutes les créatures, suivant l'opinion des Sco-

(1) Ego ex ore Altissimi prodivi primogenita ante omnem creaturam (Eccli. 23).

tistes, ou bien qu'on la nomme Fille aînée de la grâce comme prédestinée pour être la Mère du Rédempteur après la prévision du péché, suivant l'opinion des Thomistes, tous s'accordent néanmoins à l'appeler Fille aînée de Dieu. Cela posé, il convenait bien que Marie n'eût jamais été l'esclave de Lucifer, mais eût toujours été en la seule possession de son Créateur; comme elle y fut réellement, ainsi qu'elle le déclare (1). C'est donc avec raison que Denys, archevêque d'Alexandrie, la nomme l'unique et seule Fille de la vie (2), à la différence des autres qui, naissant dans le péché, sont filles de la mort.

En outre, il convenait que le Père éternel la crâat en état de grâce, puisqu'il la destinait à être la réparatrice du genre humain frappé de perdition, et la médiatrice entre les hommes et Dieu, ainsi que l'appellent les saints Pères, et en particulier saint Jean Damascène, qui lui dit : O Vierge bénie! vous êtes née pour servir au salut de toute la terre (3).

(1) Dominus possedit me ab initio viarum suarum (Eccli. l. c.). — (2) Una et sola filia vitæ (S. Dion. Alex. Ep. contra Paul. Sam.). — (3) In vitam prodiisti, ut orbis universi administram te præberes (S. Joan. D. Or. 1. de Nat. V.).

C'est pourquoi, selon saint Bernard, Marie fut figurée par l'arche de Noé; car, de même qu'au moyen de l'arche, les hommes furent délivrés du déluge, de même au moyen de Marie ils sont sauvés du naufrage du péché, mais avec cette différence que l'arche ne sauva qu'un petit nombre de personnes, et que Marie est la délivrance de tout le genre humain (1). Aussi saint Athanase donne-t-il à Marie le nom de nouvelle Eve (2), la première ayant été une mère de mort, et la sainte Vierge une mère de vie. Saint Théophane, évêque de Nicée, exprime la même pensée (3). Saint Basile appelle Marie la Réconciliatrice des hommes avec Dieu (4), et saint Ephrem la Pacificatrice du monde (5).

Or il ne convient certainement pas que celui qui traite de la paix soit ennemi de l'offensé, et bien moins encore qu'il soit complice du crime. Saint Grégoire dit que, pour

(1) Sicut per illam omnes evaserunt diluvium, sic per istam peccati naufragium. Per illam paucorum facta est liberatio, per istam humani generis salvatio (S. Bern. S. de B. V.). — (2) Nova Eva, mater vitæ (S. Athan. Or. de S. Deip. — (3) Salve, quæ sustulisti tristitiam Evæ (S. Theoph. Nic.). — (4) Ave, Dei hominumque sequestra constituta (S. Basil.). — (5) Ave, totius orbis conciliatrix (S. Ephrem.).

apaiser le Juge, il ne faut pas lui députer un ennemi dont la vue, au lieu de l'adoucir, l'irriterait davantage. Marie devant donc être médiatrice de paix entre les hommes et Dieu, il était de toute convenance qu'elle ne s'offrît pas à lui pécheresse elle-même et son ennemie, mais en grâce avec lui et exempte de péché.

De plus, il convenait que Dieu la préservât de la faute originelle, puisqu'il la destinait à briser la tête du serpent infernal qui, en séduisant nos premiers parens, procura la mort à tous les hommes (1). Or, si Marie devait être la femme forte placée dans le monde pour vaincre Lucifer, il ne convenait pas assurément qu'elle fût d'abord vaincue par Lucifer et devînt son esclave : il est beaucoup plus conforme à la raison qu'elle fût exempte de toute tache et de tout assujettissement au démon. Cet esprit superbe, après avoir infecté de son venin toute l'espèce humaine, cherchait aussi à en infecter l'ame très-pure de la Vierge. Mais, louanges éternelles à la divine bonté qui la prévint de tant

(1) Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum et semen illius: ipsa conteret caput tuum (Gen. 3, 15).

de grâces que, demeurant exempte de toute tache de péché, elle put ainsi abattre et confondre l'orgueil du démon, comme le déclare saint Augustin ou l'autre commentateur de la Genèse (1). Saint Bonaventure le dit encore plus clairement (2).

Mais il convenait surtout au Père éternel d'exempter sa Fille du péché d'Adam, parce qu'il la destinait à être la Mère de son Fils unique (3). N'y eût-il eu aucun autre motif, il convenait du moins, pour l'honneur de son Fils qui était Dieu, que le Père la créât pure de toute tache. L'Angélique saint Thomas dit, que tout ce qui vient de Dieu doit être saint et exempt de souillure (4). David traçait le plan du temple de Jérusalem avec la magnificence qui convenait au Seigneur (5).

(1) Cùm peccati originalis caput sit diaboli, tale caput Maria contrivit, quia nulla peccati subjectio ingressum habuit in animam Virginis, et ideò ab omni maculâ immunis fuit (Cit. loc. Gen.). — (2) Congruum erat, ut B. Virgo Maria, per quam aufertur nobis opprobrium, vinceret diabolum, ut nec ei succumberet ad modicum (S. Bon. in 3, d. 3, a. 2, q. 2). — (3) Tu ante omnem creaturam in mente Dei præordinata fuisti, ut Deum ipsum hominem procreares (S. Bern. Sen. Serm. 15, c. 4). — (4) Sanctitas illis rebus attribuitur, quæ in Deum sunt ordinatæ (S. Thom. 2, p. q. 36, a. 1.). — (5) Neque enim homini præparatur habitatio, sed Deo (1 Par. 29, 1)

Or ne devons-nous pas croire à plus forte raison, que le souverain Créateur, destinant Marie à être la Mère de son propre Fils, a dû doter son ame des plus belles prérogatives, pour en faire une habitation digne d'un Dieu (1)? L'Église elle-même nous l'assure, en disant que Dieu prépara le corps et l'ame de la Vierge pour en faire sur la terre une demeure digne de son Fils (2)

On sait que le premier avantage pour les enfans est de naître de parens nobles (3). Aussi supporte-t-on plus aisément dans le monde la mortification d'être réputé pauvre ou ignorant, que celle d'être d'une basse extraction, le pauvre pouvant s'enrichir par son industrie, l'ignorant s'instruire par l'étude, mais l'homme d'une naissance vile ne pouvant qu'avec peine acquérir la noblesse, et demeurant exposé, alors même qu'il l'obtient, à s'entendre reprocher la bassesse

(1) Omnium artifex Deus, Filio suo dignum habitaculum fabricaturus, eam omnium gratificantium charismatum adornavit (S. Dion. C. l. 2, de Laud. V. a, 2). — (2) Omnipotens sempiterne Deus, qui gloriosæ Virginis et matris Mariæ corpus et animam, ut dignum Filii tui habitaculum effici mereretur, Spiritu sancto cooperante præparasti, etc. — (3) Gloria filiorum, patres eorum (Prov. 17, 6).

de son origine. Comment donc croire que Dieu, qui pouvait faire naître son Fils d'une Mère noble, en la préservant du péché, eût préféré le faire naître d'une Mère qui en était entachée; permettant ainsi que Lucifer pût lui reprocher l'opprobre d'être né d'une Mère qui était son esclave et l'ennemie de Dieu? Non, le Seigneur ne l'a point permis; il a, au contraire, pourvu à l'honneur de son Fils, en faisant que sa Mère fût toujours immaculée, afin d'être une Mère convenable à un tel Fils. C'est l'opinion formelle de l'Église grecque (1).

C'est un axiome commun parmi les théologiens, qu'il n'a jamais été accordé aucun don à aucune créature dont la bienheureuse Vierge n'ait été également enrichie. Saint Bernard (2) et saint Thomas de Villeneuve (3) le déclarent. Comme il est vrai qu'il y a une

(1) Providentiâ singulari perfecit ut sanctissima Virgo ab ipso vitæ suæ principio tam omninò existeret pura, quàm decebat illam quæ Christo digna mater existeret (In Menol. 25. Mart.). — (2) Quod vel paucis mortalium constat esse collatum, fas certè non est suspicari tantæ Virgini fuisse negatum (S. Bern. Ep. 174.). — (3) Nihil unquam alicui Sanctorum concessum est, quod à principio vitæ cumulatiùs non præfulgeat in Mariâ (S. Thom. Villanov. Serm. 2 de Ass.).

distance infinie entre la Mère et les serviteurs de Dieu, suivant la célèbre sentence de saint Jean Damascène (1), on doit nécessairement admettre avec saint Thomas, que Dieu a conféré des priviléges bien plus grands à la Mère qu'aux serviteurs (2). Cela posé, reprend saint Anselme, le grand défenseur de la Conception immaculée, a-t-il été impossible à la Sagesse divine de préparer à son Fils une demeure pure, en la préservant de toute tache de la condition humaine? Dieu a pu garantir les Anges du ciel de la chute de tant d'autres, et il n'aurait pu préserver la Mère de son Fils et la Reine des anges de la chute commune des hommes (3)! Dieu a pu, ajouterai-je, accorder à Eve la grâce de naître sans tache, et il n'aurait pu l'accorder à Marie!

Oh non, Dieu a pu le faire, et il l'a fait; parce qu'il convenait sous tous les rapports,

(1) Matris Dei et servorum Dei infinitum est discrimen (S. Joan. Dam). — (2) Majora in quovis genere privilegia gratiæ deferenda sunt Matri Dei, quàm servis (S. Thom. 3, p. q. 27, a. 2). — (3) Impotens-ne fuit sapientia Dei mundum habitaculum condere, remotâ omni labe conditionis humanæ? Angelos, aliis peccantibus, à peccato reservavit; et Matrem ab aliorum peccatis exortem servare non potuit? (S. Ans. Serm. de Concep.)

dit le même saint Anselme (1), que la Vierge, à qui Dieu avait résolu de donner son Fils unique, fût ornée d'une pureté telle que non-seulement elle surpassât celle de tous les hommes et de tous les anges ; mais qu'elle fût la plus grande qu'on pût imaginer après celle de Dieu. Saint Jean Damascène le dit encore plus clairement (2). Le Père éternel put donc dire à cette Fille chérie (3) : Ma Fille, vous êtes entre mes autres filles comme le lis entre les épines, puisqu'elles sont toutes souillées par le péché, au lieu que vous êtes toujours immaculée et toujours en grâce avec moi.

IIe Point. En second lieu, il convient au Fils de préserver Marie du péché, comme sa Mère. Les autres enfans n'ont pas la faculté de choisir leur mère à leur gré ; mais, si cette faculté était accordée à l'un d'eux, quel est celui qui, pouvant avoir pour mère une rei-

(4) Decens erat, ut eâ puritate, quâ major sub Deo nequit intelligi, Virgo illa niteret, cui Deus Pater unicum sibi Filium dare disponebat (S. Ans. *ibid.*). — (2) Cùm Virginis unà cum corpore animam conservasset, ut eam decebat, quæ Deum in sinu suo exceptura erat : Sanctus enim ipse cùm sit, in sanctis requiescit (S. Joan. D. l. 4. de Fid. ort. c. 15). — (3) Sicut lilium inter spinas, ità amica mea inter filias

ne, préférerait une esclave? une femme de haute naissance, en préférerait une de basse extraction? une amie de Dieu, en préférerait l'ennemie? Si donc le seul Fils de Dieu a pu choisir sa mère à son gré, il faut tenir pour certain qu'il l'a choisie telle qu'il convenait à un Dieu (1). Et comme il convenait à un Dieu très-pur d'avoir une Mère pure de tout péché, c'est ainsi qu'il la choisit, dit saint Bernardin de Sienne (2), appuyé sur saint Paul (3). Un savant auteur fait observer que, d'après saint Paul, il était convenable que notre Rédempteur fût séparé non-seulement du péché, mais encore des pécheurs, suivant l'explication de saint Thomas (4). Mais comment pourrait-on dire Jésus-Christ séparé des pécheurs, s'il avait eu une Mère pécheresse?

(1) Nascens de homine factor hominum talem sibi debuit eligere matrem, qualem se decere sciebat (S. Bern. Hom. 3, sup. Miss. est.). — (2) Tertio fuit sanctificatio maternalis, et hæc removet omnem culpam originalem. Hæc fuit in B. Virgine : sanè Deus talem tam nobilitate naturæ quàm perfectione gratiæ condidit Matrem, qualem eum decebat habere suam Matrem (S. Bern. Sen. t. 2, s. 51, c. 1). — (3) Talis enim decebat ut nobis esset pontifex sanctus, innocens, impollutus, segregatus à peccatoribus, etc. (Hebr. 7). — (4) Oportuit eum qui peccata

Saint Ambroise (1), faisant allusion à un texte de saint Paul (2), appelle la divine Mère un vase céleste, non que Marie n'ait pas été terrestre par nature, comme l'ont rêvé les hérétiques ; mais parce qu'elle était céleste par grâce, surpassant les anges du Ciel en pureté et en sainteté, comme il convenait au Roi de gloire qui devait habiter dans son sein, selon que saint Jean-Baptiste le révéla à sainte Brigitte (3), et que le Père éternel le dit à la même sainte (4). S'il lui déclara que Marie fut conçue sans péché, pour que son divin Fils en naquît aussi sans péché, ce n'est pas que Jésus-Christ eût été capable de contracter la faute, mais c'est afin qu'il n'eût pas l'opprobre de naître d'une Mère infectée du péché et esclave du démon.

Le Saint-Esprit dit que la gloire du fils est

venit tollere, esse segregatum à peccatoribus, quantùm ad culpam cui Adam subjacuit (S. Thom. 3, p. q. 4, a. 6).

(1) Non de terra, sed cœlo vas sibi hoc, per quod descenderet, Christus elegit, et sacravit templum pudoris (S. Ambr. de Inst. V. c. 5). — (2) Primus homo de terra terrenus, secundus homo de cœlo cœlestis (I. Cor. 15). — (3) Non decuit regem gloriæ jacere nisi in vase purissimo et electissimo; præ omnibus angelis et hominibus (Rev. 1, c. 17). — (4) Maria fuit vas mundum et non mundum : mundum, quia tota pulchra : sed non mundum, quia de peccatoribus nata est; licet sine peccato

l'honneur du père, et que son déshonneur en est l'opprobre (1). C'est pourquoi, dit saint Augustin, Jésus préserva le corps de Marie de la corruption après sa mort ; car c'eût été pour lui un déshonneur que de laisser assujettie à la corruption la chair virginale dont il s'était revêtu (2). Or, si c'eût été un opprobre pour Jésus-Christ de naître d'une Mère dont le corps eût été sujet à la corruption de la chair, n'en eût-ce pas été un bien plus grand de naître d'une Mère dont l'ame eût été infectée de la corruption du péché ? D'ailleurs, la chair de Jésus-Christ étant la même que celle de sa Mère, de telle sorte que la chair du Sauveur, même après sa résurrection, est restée la même qu'il l'avait prise dans le sein de sa Mère (3), si la bienheureuse

concepta, ut Filius meus de eâ sine peccato nasceretur (l. 5, c. 13).

(1) Gloria enim hominis est honor patris sui, et dedecus filii pater sine honore (Eccli. 3. 15). — (2) Putredo namque humanæ est opprobrium conditionis, à quo cùm Jesus sit alienus, natura Mariæ excipitur ; caro enim Jesu caro Mariæ est (S. Aug. Serm. de Ass. B. V.). — (3) Caro Christi caro est Mariæ ; et quamvis gloriâ resurrectionis fuerit glorificata, eadem tamen mansit quæ de Mariâ sumpta est (S. Aug. *ibid.*). Una est Mariæ et Christi caro ; atque adeo Filii gloriam cum Matre non tam communem judico, quàm eamdem (Arn. Carnot. de Laud. V.).

Vierge avait été conçue dans le péché, bien que son Fils n'en eût pas contracté la tache, cependant c'eût toujours été une tache pour lui de s'être uni une chair un moment souillée, vase de corruption et soumise à Lucifer.

Marie fut non-seulement la Mère, mais la digne Mère du Sauveur. C'est ainsi que l'appellent tous les Pères, saint Bernard(1), saint Thomas de Villeneuve (2), et l'Eglise elle-même reconnaît que Marie mérita d'être la Mère de Jésus-Christ (3); ce que l'Ange de l'Ecole explique, en disant que Marie ne put mériter l'incarnation du Verbe, mais qu'avec le secours de la grâce elle mérita un degré de perfection qui la rendît digne Mère d'un Dieu (4); c'est encore l'opinion de saint Pierre Damien (5).

Or, en admettant que Marie fut la digne Mère de Dieu, quelle excellence, dit saint

(1) Tu sola inventa es digna, ut in tuâ virginali aulâ Rex regum primam sibi mansionem eligeret (S. Bern. Depr. ad. Virg.). — (2) Antequàm conciperet, jam idonea erat, ut esset Mater Dei (S. Thom. Vill. Serm. 3, de N. V.). — (3) B. Virgo, cujus viscera meruerunt portare Christum Dominum (R. 1. Noct. 2, in Nat. M.). — (4) B. Virgo dicitur meruisse portare Dominum omnium, non quia meruit ipsum incarnari, sed quia meruit ex gratiâ sibi datâ illum puritatis et sanctitatis gradum ut congruè posset esse Mater Dei (S. Thom. 3, p. q. 2, a. 2. ad 3).— (5) Singularis ejus sanctitas ex gratiâ hoc promeruit

Thomas de Villeneuve, et quelle perfection ne dut-elle pas avoir (1) ! Le docteur angélique enseigne que, lorsque Dieu élève quelqu'un à une dignité, il le rend propre à la remplir ; d'où il conclut que Dieu, ayant choisi Marie pour sa Mère, l'a certainement rendue par sa grâce digne de le devenir (2). Le saint en déduit que la Vierge ne commit jamais aucun péché actuel, même véniel ; autrement, dit-il, elle n'eût pas été digne Mère de Jésus-Christ, puisque l'ignominie de la Mère eût été celle du Fils, qui aurait eu une pécheresse pour Mère. Or si Marie, en commettant un seul péché véniel qui ne prive pas l'ame de la grâce, n'eût pas été digne Mère de Dieu, combien ne l'eût-elle pas été moins avec la tache du péché originel, qui l'aurait rendue ennemie de Dieu et esclave du démon ! Aussi saint Augustin dit-il, qu'en par-

quòd susceptione Dei singulariter judicata est digna (S. Petr. D. Serm. 2, de Ass.).

(1) Quæ autem excellentia, quæ perfectio decuit eam, ut esset Mater Dei (S. Thom. Vill. Serm. 3, de Nat. V.)! — (2) Beata Virgo fuit electa divinitùs, ut esset Mater Dei, et ideo non est dubitandum, quin Deus per suam gratiam eam ad hoc idoneam reddiderit, juxta illud : Ecce concipies, etc. (Luc. 1) Non fuisset idonea Mater Dei, si peccasset aliquandò, quia ignominia matris ad filium redundasset (S. Thom. 3, p. q. 27, a. 4).

lant de Marie, il ne doit pas être question du péché, par respect pour le Seigneur qu'elle mérita d'avoir pour Fils, et qui la préserva de toute faute par sa grâce (1).

Il faut donc tenir pour certain que le Verbe incarné se choisit une Mère digne de lui, et dont il n'eût point à rougir, comme disent saint Pierre Damien (2) et saint Procle (3). Ce n'était pas un opprobre pour Jésus de s'entendre appeler avec mépris par les Juifs Fils de Marie, comme fils d'une pauvre femme (4), puisqu'il était venu sur la terre pour donner des exemples d'humilité et de patience. Au contraire, ç'aurait été certainement un opprobre, si les démons avaient pu dire de lui : N'est-il pas né d'une Mère pécheresse, et naguère notre esclave (5)? Il

(1) Exceptâ itaque S. Virgine Mariâ, de quâ propter honorem Domini nullam prorsùs, cùm de peccatis agitur, habere volo quæstionem. Undè enim scimus quòd ei plus gratiæ collatum fuerit ad vincendum ex omni parte peccatum, quæ concipere et parere meruit eum, quem constat nullum habuisse peccatum (S. Aug. de Nat. et Grat., t. c. 36). — (2) Christus talem Matrem sibi elegit, quam meruit habere, de quâ non erubesceret. — (3) Intra viscera quæ citra ullam sui dedecoris notam creaverat, habitavit (S. Procl. Or. de Nat. Dom.). — (4) Nonne Mater ejus dicitur Maria (Matth. 13, 55)? — (5) Nonne matre ejus extitit peccatrix?

eût été honteux pour Jésus-Christ de naître d'une femme dont le corps eût été difforme ou possédé du démon. Mais combien n'eût-il pas été plus honteux pour lui de naître d'une femme dont l'ame eût été naguère souillée et occupée par Lucifer !

Ah ! que ce Dieu, qui est la sagesse même a su préparer sur la terre une demeure digne de lui (1) ! Le Seigneur, dit David, sanctifia sa demeure dès le commencement pour la rendre digne de lui, car il ne convenait pas à un Dieu saint de choisir une habitation qui ne fût pas sainte (2). Et il proteste qu'il n'entrera jamais dans une ame de mauvaise volonté, et dans un corps soumis au péché (3). Comment pouvons-nous croire que le Fils de Dieu voulût habiter dans l'ame et dans le corps de Marie sans l'avoir auparavant sanctifiée et préservée de toute souillure de péché, puisqu'ainsi que l'enseigne saint Thomas, le Verbe éternel a habité non-seulement dans l'ame, mais dans le sein de Marie (4). L'E-

(1) Sapientia ædificavit sibi domum (Prov. 9. 11). Sanctificavit tabernaculum suum Altissimus... Adjuvabit eam Dominus manè diluculo (Ps. 45). — (2) Domum tuam decet sanctitudo (Ps. 92). — (3) In malevolam animam non intrabit sapientia, nec habitabit in corpore subdito peccati (Sap. 1). — (4) Dei Filius in ipsâ habitavit, non

glise dit : Seigneur, vous n'avez pas eu horreur d'habiter dans le sein d'une Vierge (1). En effet, Dieu aurait eu horreur de s'incarner dans le sein d'une Agnès, d'une Gertrude, d'une Thérèse ; parce que ces vierges, quoique saintes, furent entachées du péché originel ; mais il n'eut point horreur de se faire homme dans le sein de Marie, parce que cette Vierge privilégiée fut toujours pure de toute faute, et ne fut jamais possédée par le serpent ennemi. C'est l'idée de saint Augustin (2).

Qui a jamais ouï dire, demande saint Cyrille d'Alexandrie, qu'un architecte, construisant une maison pour son usage, ait permis à son principal ennemi de l'habiter le premier (3) ?

Le Seigneur qui nous a commandé d'honorer nos parens, reprend saint Méthode, n a pas voulu, en se faisant homme comme nous, enfreindre ce précepte, et il a en conséquence

solùm in animâ, sed etiam in utero (S. Thom. 3 p. q. 27, a. 4).

(1) Non horruisti Virginis uterum. — (2) Nullam digniorem domum sibi Filius Dei ædificavit, quàm Mariam, quæ nunquàm fuit ab hostibus capta, neque suis ornamentis spoliata (S. Aug.). — (3) Quis unquam audivit architectum, qui sibi domum ædificavit, ejus occupationem et possessionem primo suo inimico cessisse (S. Cyr. Al. in Conc. Eph. n. 6) ?

comblé sa Mère de grâces et d'honneurs (1). C'est pourquoi, ajoute saint Augustin, on doit croire que Jésus-Christ a préservé de la corruption le corps de Marie après sa mort, comme il a été dit plus haut; puisque, s'il ne l'avait fait, il n'aurait pas observé la loi (2). A plus forte raison, combien Jésus aurait-il peu pourvu à l'honneur de sa Mère, s'il ne l'avait préservée du péché d'Adam! Ne pécherait-il pas, dit le père Thomas d'Argentine, augustin, le fils qui, pouvant préserver sa mère du péché originel, manquerait à l'y soustraire? Or, ce qui serait un péché pour nous, ajoute cet auteur, serait assurément mal séant au Fils de Dieu, qui, pouvant rendre sa Mère immaculée, ne l'aurait pas fait. Oh, non! cela ne saurait être, dit Gerson (3).

En outre, on voit que le divin Fils vint au monde pour racheter Marie encore plus que

(1) Qui dixit: Honora patrem et matrem, ut decretum à se promulgatum servaret, omnem matri gratiam et honorem impendit (S. Method. Or. in Hyp.). — (2) Sicut honorem matris præcipit, ita inhonorationem damnat (S. Aug. Serm. de Ass. B. V.). — (3) Cùm tu summus princeps velis habere matrem, illi certè debebis honorem. Nunc autem appareret illam legem non bene adimpleri, si in abominationem peccati originalis permitteres illam quæ esse debet habitaculum totius puritatis (Gerson. Serm. de Conc. B. M.)

tout le reste des hommes (1). Et comme il y a deux manières de racheter, enseigne saint Augustin, l'une en relevant celui qui est tombé, l'autre en empêchant qu'on ne tombe, celle-ci est sans doute la plus noble (2); car on échappe de cette manière au mal ou à la tache que l'ame contracte par la chute. C'est de cette manière plus noble et plus convenable à la Mère d'un Dieu qu'on doit croire que Marie fut rachetée (3). A ce sujet, le cardinal Cusan dit avec élégance (4): Les autres ont eu un Rédempteur qui les a délivrés du péché déjà contracté; mais la sainte Vierge a eu dans son Fils un Rédempteur qui l'a délivrée de la chance de le contracter jamais.

En un mot, pour conclure sur ce point, on reconnaît l'arbre à ses fruits, dit Hugues de

(1) Christus plus pro redimendâ Virgine venit, quàm pro omni aliâ creaturâ (S. Bern. Sen.) — (2) Duplex est redimendi modus, unus redimendo lapsum, alter redimendo non lapsum ne cadat. Nobiliùs redimitur cui providetur ne cadat. quàm ut lapsus erigatur (S. Anton.). — (3) Credendum est enim, quod novo sanctificationis genere in ejus Conceptionis primordio Spiritus Sanctus eam à peccato originali (non quod infuit, sed quod infuisset) redemit, atque singulari gratiâ præservavit (S. Bonav Serm. de Ass. Frassen, scot. Acad. t. 8, a. 3, sect. 3, q. 1, § 5.). — (4) Alii liberatorem, Virgo sancta Præliberatorem habuit (Card. Cusan.).

Saint-Victor : Si l'Agneau a toujours été sans tache, la Mère doit aussi avoir été toujours immaculée (1). Aussi ce docteur salue-t-il Marie, en disant : O digne Mère d'un digne Fils, voulant indiquer qu'il n'y avait que Marie qui fût la digne Mère d'un tel Fils, et qu'il n'y avait que Jésus qui fût digne Fils d'une telle Mère. Allaitez donc, dirons-nous avec saint Ildefonse, allaitez votre Créateur, ô Marie ; allaitez celui qui vous a créée, et qui vous a créée si pure et si parfaite, que vous avez mérité qu'il prît en vous l'existence humaine (2).

III.e Point. — S'il convint au Père de préserver Marie du péché comme sa Fille, et au Fils de l'en préserver comme sa Mère, il convint également au Saint-Esprit de l'en préserver comme son Épouse. Marie, dit saint Augustin, est la seule qui mérita d'être appelée Mère et Épouse de Dieu (3). En effet,

(1) Talis agnus, qualis mater agni; quoniam omnis arbor ex fructu suo cognoscitur... O digna digni, formosa pulchri, excelsa Altissimi, mater Dei (Hug. de S. V. Serm. de Ass.). — (2) Lacta, ô Maria, Creatorem tuum, lacta eum qui te fecit, et qui talem fecit te ut ipse fieret ex te (S. Ildeph. Serm. de N. V.). — (3) Hæc est quæ sola meruit Mater et Sponsa vocari (S. Aug. Serm. de Ass.).

affirme saint Anselme, le Saint-Esprit descendit corporellement dans Marie, et l'enrichissant de grâces par dessus toutes les créatures, il se reposa en elle, et fit son Épouse Reine du Ciel et de la terre (1). Il descendit corporellement dans Marie, quant à l'effet, puisqu'il vint former de son corps immaculé le corps immaculé de Jésus-Christ, comme l'archange l'avait prédit (2). C'est pourquoi, fait observer saint Thomas, Marie est appelée temple du Seigneur, demeure du Saint-Esprit, par l'opération duquel elle fut faite Mère du Verbe incarné (3).

Or, si un excellent peintre devait épouser une femme belle ou difforme, selon qu'il la peindrait lui-même, ne s'empresserait-il pas de la peindre aussi belle qu'il lui serait possible ? Comment donc prétendre que le Saint-Esprit en a agi autrement avec Marie ; et que, pouvant rendre son Epouse aussi belle qu'il lui convenait, il a manqué de le faire ? Non,

(1) Ipse Spiritus Dei, ipse amor Patris et Filii corporaliter venit in eam, singularique gratiâ præ omnibus in ipsâ requievit, et reginam cœli et terræ fecit sponsam suam (S. Anselm. de Exc. V. c. 4). — (2) Spiritus sanctus superveniet in te (Luc.). — (3) Undè dicitur Templum Domini, Sacrarium Spiritûs sancti, quia concepit ex Spiritu sancto (S. Thom. Opusc. 8).

elle elle lui convenait, telle il l'a faite, comme le Seigneur l'attesta lui-même en célébrant les louanges de Marie (1). Et ses paroles, disent saint Ildefonse et saint Thomas, s'entendent proprement de la sainte Vierge, suivant le commentaire de Corneille de la Pierre sur ce texte; saint Bernardin de Sienne (t. 2, S. 52) et saint Laurent Justinien (S. de N. V.) assurent qu'elles s'entendent directement de l'immaculée Conception de Marie : c'est encore le sentiment de l'abbé de Celles (2).

C'est aussi ec que l'Esprit saint signifia, en appelant son Epouse jardin fermé et fontaine scellée (3). Marie, dit saint Jérôme, fut ce jardin fermé, cette fontaine scellée, puisque les démons n'entrèrent jamais en elle pour la souiller, qu'elle en fut toujours garantie, demeurant sainte d'ame et de corps (4). Saint

(1) Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te (Cant. 4, 7). — (2) Tota pulchra es, Virgo gloriosissima, non in parte, sed in toto; et macula peccati sive mortalis, sive venialis, sive originalis, non est in te (Idiot. In contemp. B. V. c. 3). — (3) Hortus conclusus, soror mea sponsa, hortus conclusus, fons signatus (Cant. 4, 12). — (4) Hæc est hortus conclusus, fons signatus, ad quam nulli potuerunt doli irrumpere, nec prævalere fraus inimici; sed permansit sancta mente et corpore (Ep. 10 ad Eus. de Ass.)

Bernard (1) s'est exprimé comme saint Jérôme.

Nous savons que le divin Époux aima Marie plus que tous les saints et les anges réunis, comme l'affirment le Père Suarez, saint Laurent Justinien et d'autres; il l'aima dès le commencement, et l'éleva en sainteté pardessus tous les hommes, déclare David (2) dans des textes qui signifient que Marie fut sainte dès le moment de sa conception. C'est ce que signifient encore d'autres paroles du Saint-Esprit (3). Si Marie a surpassé toutes les créatures en richesses de grâce, elle a donc eu aussi la justice originelle que possédèrent Adam et les anges. Toutes les ames justes sont filles de la grâce divine; mais parmi elles Marie fut la colombe sans fiel de péché, la parfaite sans tache d'origine, l'unique conçue dans la grâce (4).

(1) Hortus conclusus tu es, quem ad deflorandum manus peccatorum numquàm introivit (loc. cit. cant. 4). — (2) Fundamenta ejus in montibus sanctis; diligit Dominus portas Sion super omnia tabernacula Jacob... Homo natus est in eâ, et ipse fundavit eam Altissimus (Ps. 86). — (3) Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas (Prov. 31). — (4) Adolescentularum non est numerus, una est columba mea, perfecta mea (*l'hébreu dit:* Integra, immaculata mea) una est matri suæ (Cant. 7).

Aussi l'ange, avant même qu'elle fût Mère de Dieu, la trouva-t-il déjà pleine de grâce, et la salua en ces termes : *Ave gratiâ plena,* paroles à l'occasion desquelles on a écrit que la grâce est donnée en partie aux autres saints, mais qu'elle a été donnée toute entière à la Vierge (1) De telle sorte, dit saint Thomas, que la grâce sanctifia, non-seulement l'ame, mais la chair de Marie, pour que la Vierge pût ensuite en revêtir le Verbe éternel (2). Or, tout cela conduit à reconnaître que Marie fut, dès sa conception, enrichie et remplie de la grâce divine par l'Esprit saint (3). Saint Pierre Damien dit que le divin Epoux ravit la Vierge (4), pour exprimer la vitesse avec laquelle il prévint Lucifer, pour en faire son Epouse et empêcher le démon de la posséder.

(1) Benè gratiâ plena dicitur, quia cæteris per partes præstatur, Mariæ verò simul se tota infundit plenitudo gratiæ (Sophron. Serm. de Ass. V.). — (2) Anima B. Virginis ita fuit plena, quòd ex eâ refundit gratiam in carnem, ut de ipsa conciperet Deum (S. Thom. opusc. 8). — (3) Ab exordio suæ conceptionis aspersione Spiritûs sancti totâ Deitatis gratiâ est superfusa (Petr. Cell. lib. de pan., c. 10). — (4) A Deo electam et præelectam totam eam rapturus erat sibi Spiritus Sanctus (S. Petr. Dam. Serm. de Ann.).

Je veux enfin conclure ce discours, dans lequel je me suis étendu plus que dans les autres, par la raison que notre Congrégation a pour principale protectrice la sainte Vierge Marie, précisément sous le titre de l'Immaculée Conception ; je veux, dis-je, conclure en indiquant brièvement quels sont les motifs qui m'ont convaincu, et qui devraient, suivant moi, convaincre chacun d'une opinion aussi pieuse et aussi honorable pour la divine Mère, savoir qu'elle a été exempte du péché originel.

Il y a beaucoup de docteurs (1) qui soutiennent que Marie a été exempte de contracter même la dette du péché. Opinion bien probable ; car, s'il est vrai que dans la volonté d'Adam comme chef du genre humain furent renfermées les volontés de tous les hommes, ainsi que le soutiennent avec probabilité Gonet (2), Habert (3) et autres, appuyés sur un texte de saint Paul (4), si cela est probable,

(1) Card. Galatin. De Arca. l. 7. c. 18. — Card. Cusan. lib. 8. ex. 8.— Du Pont. l. 2. Cant. ex 10. — Salazar. De Virg. conc. c. 7. § 7. — Catharin. de pecc. orig. c. ult. — Novarin. Umbr. Virg. c. 10. exc. 28. — Viva. p. 8. d. 1, q. 2. a. 3. — De Lugo. — Egid. Richel. et alii. — (2) Man. t. 3, t. 5, c. 6. — (3) T. 3, de pecc. c. 7. — (4) Omnes in Adam peccaverunt (Rom. 5).

il l'est aussi que Marie n'a point contracté la dette du péché, puisque, Dieu l'ayant singulièrement distinguée en grâce du commun des hommes, on doit croire pieusement que dans la volonté d'Adam il n'a point renfermé celle de Marie.

Cette opinion est seulement probable, et j'y adhère, comme plus glorieuse pour ma Maîtresse bien-aimée. Mais je tiens pour certaine l'opinion que Marie n'a point contracté le péché d'Adam ; comme la tiennent pour certaine, et même pour approchant de la foi (suivant leur expression), le cardinal Everard (1), Duval (2), Renaud (3), Lossada (4), Viva (5), et une foule d'autres. Je laisse de côté les révélations qui confirment cette opinion, spécialement celles faites à sainte Brigitte, approuvées par le cardinal Turrecremata et par quatre Souverains Pontifes, comme on le voit au livre VI, chap. 49 et 55 de ses révélations. Mais je ne saurais passer sous silence les passages des saints Pères sur ce point, afin d'établir combien ils ont été uni-

(1) In Ex. theol. — (2) 1, 2, qu. 2, de pecc. — (3) Pict. Lugd. n. 29. — (4) Disc. th. Imm. Conc. — (5) Qu. Prod.

formes pour reconnaître un tel privilége à la divine Mère (1).

(1) Saint Ambroise dit : Suscipe me non ex Sara, sed ex Mariâ, ut incorrupta sit Virgo, sed Virgo per gratiam ab omni integra labe peccati (Serm. 22, in ps. 118). — Origène : Nec serpentis venenosis afflatibus infecta est (hom. 1). — Saint Ephrem : Immaculata et ab omni peccati labe alienissima (t. 5, or ad Dei Gen.) —Saint Augustin, sur les paroles de l'Ange : *Ave gratiâ plena*. dit : Quibus ostendit ex integro (remarquez *ex integro*) iram primæ sententiæ exclusam, et plenam benedictionis gratiam restitutam (Serm. 11 in N. D.).—Saint Jérôme : Nubes illa non fuit in tenebris, semper in luce (in Ps. 77). — Saint Cyprien : Nec sustinebat justitia, ut illud vas electionis communibus taxaretur injuriis, quoniam plurimùm à cæteris distans, natura communicabat, non culpa (lib. de carn. Ch. op. de Nat.). — Saint Amphiloque : Qui antiquam Virginem sine probro condidit, ipse et secundam sine notâ et crimine fabricatus est (tr. de Deip). — Sophronius : Virginem ideò dici immaculatam, quia in nullo corrupta est (in ep. ap. 6, syn. t 3, p. 307). — Saint Ildephonse : Constat eam ab originali peccato fuisse immunem (cont. disp. de Virg. Mar.). — Saint Jean Damascène : Ad hunc paradisum serpens aditum non habuit (or. 2, de N. M.). — Saint Pierre Damien ; Caro Virginis ex Adam sumpta maculas Adam non admisit (Serm. de Ass. V.). — Saint Bruno : Hæc est incorrupta terrâ illa, cui benedixit Dominus ; ab omni propterea peccati contagione libera (in Ps. 101). — Saint Bonaventure ; Domina nostra fuit plena gratiâ præveniente in suâ sanctificatione, gratiâ scilicet præservativâ contra fœditatem originalis culpæ (Serm. 2, de Ass.) — Saint Bernardin de Sienne : Non enim credendum est, quòd ipse Filius Dei voluerit nasci ex Virgine, et sumere ejus carnem, quæ

Enfin, deux motifs nous garantissent la vérité de cette opinion. Le premier est le consentement universel des fidèles sur ce point. Le P. Gilles de la Présentation (1), atteste que ce sentiment est partagé par tous les Ordres religieux ; et, dans l'Ordre même de saint Dominique, dit un auteur moderne, bien que 92 écrivains soutiennent l'avis contraire, 136 professent le nôtre. Mais ce qui doit surtout nous persuader que notre pieuse opinion est conforme au commun consentement des catholiques, c'est un passage de la célèbre bulle du pape Alexandre VII, *Sollicitudo Omnium Ecclesiarum*, publiée en 1661 (2). Cette opinion est professée par les académies de la Sorbonne, d'Alcala, de Salamanque, de Coïmbre, de Cologne, de Mayence, de Naples et plusieurs autres, où l'aspirant au doctorat

esset maculata aliquo originali peccato (t. 3, Serm. 49). — Saint Laurent Justinien: Ab ipsâ conceptione fuit in benedictionibus præventa (Serm. de Ann.). — L'abbé de Celles sur ces paroles : *invenisti gratiam*, dit : Gratiam singularem, ô dulcissima Virgo, invenisti, quia fuerunt in te ab originali labe præservatio, etc. (cap. 6). — Beaucoup d'autres docteurs tiennent le même langage.

(1) De Præs. V. q. 6, a. 4. — (2) Aucta rursùs et propagata fuit pietas hæc et cultus erga Deiparam... ita ut accedentibus academiis ad hanc sententiam jam ferè omnes catholici eam complectantur.

est obligé, pour l'obtenir, de jurer qu'il prendra la défense de l'immaculée Conception. L'argument tiré du commun consentement des fidèles est employé par le savant P. Pétau (1). Le très-docte évêque Jules Torné (2) en est si touché à son tour, qu'il demande : le commun consentement des fidèles nous assurant de la sanctification de Marie dans le sein de sa mère, et de son Assomption au Ciel en ame et en corps, pourquoi ne nous assurerait-il pas également de la Conception Immaculée ?

L'autre motif, plus fort que le premier, qui nous fait croire que la Vierge fut exempte de la tache originelle, c'est l'établissement de la fête de l'Immaculée Conception par l'Eglise universelle. D'un côté, je vois que l'Eglise célèbre le premier instant où l'ame de Marie fut créée et unie à son corps, comme le déclare Alexandre VII dans la bulle indiquée ci-dessus, où il est dit que l'Eglise rend à la Conception de Marie le même culte que la pieuse opinion qui veut qu'elle ait été conçue sans la faute originelle. D'un autre

(1) T. 5, p. 2, l. 14, c. 2, n. 10. — (2) In adn. ad. Æst. l. 2. d. 3, § 2.

côté, je sais que l'Eglise ne peut célébrer une fête pour ce qui n'est pas saint, suivant la décision de saint Léon pape (1), de saint Eusèbe (2) et de tous les théologiens avec saint Augustin (3), saint Bernard (4) et saint Thomas qui, pour prouver que Marie fut sanctifiée avant de naître, part de ce point que l'Eglise célèbre sa fête de la Nativité (5). Or, s'il est vrai, comme le dit le docteur angélique, que Marie fut sanctifiée dans le sein de sa mère, puisque l'Eglise célèbre sa Nativité, pourquoi ne pas admettre qu'elle fut préservée du péché originel dès le premier instant de sa conception, puisque l'Eglise en célèbre la fête dans ce sens? En preuve de ce grand privilége de Marie, s'offrent les grâces innombrables et prodigieuses que le Seigneur se plaît chaque jour à accorder, dans le royaume de Naples, par le moyen des images de l'Immaculée Conception. Je pourrais en citer une foule, constatée par les Pères de notre Congré-

(1) Epist. Decret. 4, c. 2. — (2) In Sede Apostolica, extra maculam semper est catholica servata religio (Decr. 24, q. 1. c. In Sede). — (3) S. 95, et 113. — (4) Ep. ad Can. Lugd. — (5) Ecclesia celebrat nativitatem B. V. Non autem celebratur festum in Ecclesiâ nisi pro aliquo Sancto, Ergo B. V. fuit in utero sanctificata (S. Thom. 3, ; q. 27. a. 2).

gation; mais je me borne à en indiquer deux qui sont vraiment admirables.

EXEMPLE.

Dans une des maisons tenues par notre Congrégation au royaume de Naples, une femme vint dire à l'un de nos Pères que son mari ne s'était pas confessé depuis longues années, et qu'elle ne savait plus par quel moyen l'y engager, parce que dès qu'elle lui parlait de confession elle en était maltraitée. Le Père lui répondit de lui donner une image de l'Immaculée Conception. Vers le soir, la femme pria de nouveau son mari de se confesser, et comme il ne voulait rien entendre sur ce point, suivant son habitude, elle lui donna l'image. A peine l'eut-il reçue : Eh bien, dit-il, quand voulez-vous que je me confesse, me voilà prêt. La femme se mit à pleurer de joie, en voyant ce changement si subit. Le lendemain matin, son mari se rendit réellement à notre église. Le Père lui demanda depuis quel temps il ne s'était pas confessé. Depuis vingt-huit ans, répliqua-t-il. Comment, reprit le Père, vous êtes-vous résolu à venir ce matin? Mon Père, répondit-il, je m'obstinais toujours, quand ma femme me

donna hier soir une image de l'Immaculée Conception, et aussitôt mon cœur changea au point que cette nuit chaque moment me semblait des siècles, en attendant le jour pour me rendre près de vous. En effet, il se confessa avec beaucoup de componction, changea de vie, et continua long-temps à se confesser au même Père.

Dans un autre lieu du diocèse de Salerne, pendant que nous y donnions la mission, un homme nourrissait une inimitié capitale contre un autre qui l'avait offensé. Un de nos Pères l'engageant à pardonner, en reçut cette réponse : Mon Père, m' vez-vous jamais vu à vos prédications ? Non, c'est à cause de cela que je n'y vais pas : je vois bien que je suis damné, mais n'importe, je veux me venger. Le Père insista beaucoup pour le convertir; mais, voyant qu'il perdait ses paroles : Prenez, lui dit-il, cette image de l'Immaculée Conception. L'homme lui répondit d'abord : A quoi sert cette image ? cependant l'ayant prise, comme s'il n'avait jamais refusé de pardonner, il dit au missionnaire : Mon Père, ne faut-il que pardonner ? je suis prêt à le faire. On assigna le lendemain matin à cet effet. Mais, le lendemain venu, il avait en-

core changé et n'en voulait plus rien faire. Le Père lui offrit une autre image ; il la refusa, mais à force d'instances il la reçut. O miracle ! la seconde image ne fut pas plus tôt acceptée, qu'il s'écria : Allons, dépêchons-nous, où est mon ennemi ? Il lui pardonna aussitôt, puis il se confessa.

PRIÈRE.

Ah ! mon immaculée maîtresse, je me réjouis avec vous de vous voir enrichie d'une si grande pureté. Je remercie, et je me propose de remercier toujours notre commun Créateur de vous avoir préservée de toute tache de péché, comme j'en ai la conviction ; et pour défendre le grand, le singulier privilége de votre immaculée Conception, je suis prêt et je m'engage à donner au besoin ma vie. Je voudrais que tout le monde vous appréciât et vous reconnût pour cette belle *Aurore*, toujours ornée de la divine lumière ; pour cette *arche* choisie de salut, délivrée du commun naufrage du péché ; pour cette *colombe parfaite* et *immaculée*, suivant les expressions de votre divin époux ; pour ce *jardin fermé*, qui fut les délices de Dieu ; pour cette *fontaine scellée*, où le démon ne pénétra jamais pour la troubler ; pour ce *lis*, enfin, éclatant de blancheur, qui, vous élevant parmi les épines des enfans d'Adam, lesquels naissent tous souillés de péchés et ennemis de Dieu, êtes née pure, sans tache, et aimée de votre Créateur.

Permettez-moi de vous louer encore comme Dieu lui-

même vous a louée (1). O très-pure colombe! toute blanche, toujours amie de Dieu (2). Ah! très-douce, très-aimable, immaculée Marie, vous qui êtes si belle aux yeux de votre Seigneur, ne dédaignez pas de fixer vos regards miséricordieux sur les plaies qui souillent mon ame. Regardez-moi, prenez pitié de moi, guérissez-moi. Aimant des cœurs, attirez à vous mon cœur misérable, vous qui, dès le premier moment de votre vie, avez paru belle et pure devant Dieu; ayez compassion de moi, qui non-seulement suis né dans le péché, mais qui ai, depuis mon baptême, souillé mon ame de nouvelles fautes. Ce Dieu, qui vous a choisie pour sa Fille, pour sa Mère, pour son Epouse; qui vous a en conséquence préservée de toute tache et préférée dans son amour à toutes les créatures, quelle grâce pourrait-il vous refuser? Vierge immaculée, sauvez-moi, vous dirai-je avec saint Philippe de Néri. Faites que je me souvienne toujours de vous, et vous, ne m'oubliez pas. Il me semble que dix siècles me séparent de l'heureux moment où j'irai contempler votre beauté en Paradis, pour vous louer et vous aimer davantage, ma Mère, ma Reine, ma bien-aimée, très-belle, très-douce, très-pure et immaculée Marie! *Amen.*

(1) Tota pulchra es, et macula non est in te.—(2) O quàm pulchra es, amica mea, quàm pulchra es!

DISCOURS II.

DE LA NAISSANCE DE MARIE.

Marie naquit sainte, et grande sainte; en effet, la grâce dont Dieu l'enrichit dès le commencement, et la fidélité avec laquelle Marie y correspondit aussitôt furent très-grandes.

Les hommes ont coutume de célébrer par des fêtes et des marques d'allégresse la naissance de leurs enfans, tandis qu'ils devraient plutôt la déplorer avec deuil et avec larmes, en songeant que ces enfans naissent non-seulement privés de mérite et de raison, mais infectés du péché et fils de colère, condamnés en conséquence à toutes les misères et à la mort. Il est juste, au contraire, de célébrer par des fêtes et des louanges universelles la naissance de Marie, car, si elle vint au monde enfant, elle y vint du moins grande en mérites et en vertus. Marie naquit sainte, et grande sainte. Mais pour comprendre avec quel degré de sainteté elle naquit, il faut con-

sidérer d'abord combien fut grande la première grâce dont le Seigneur enrichit Marie, et ensuite combien fut grande la fidélité avec laquelle Marie correspondit aussitôt à Dieu.

I. Point. Si nous traitons le premier point, il est certain que Marie fut l'ame la plus belle que Dieu ait jamais créée ; aussi, après l'incarnation du Verbe, est-ce l'œuvre la plus grande et la plus digne de lui, que le Tout-Puissant ait faite en ce monde (1). La grâce divine ne descendit donc pas goutte à goutte en Marie comme dans les autres saints, mais ainsi que la pluie sur une toison (2). L'ame de Marie fut comme une toison qui reçut heureusement toute la rosée de la grâce, sans en perdre une seule goutte (3). Elle déclare elle-même dans l'Ecclésiastique (4), suivant l'explication de saint Bonaventure (5) : Je possède pleinement ce que les autres saints ne possèdent qu'en partie. Et saint Vincent Ferrier,

(1) Opus quod solus Deus supergreditur (Petr. Dam.). — (2) Sicut pluvia in vellus (David, Ps. 71, 6). — (3) Virgo sancta totam sibi hauserat Spiritûs sancti gratiam (S. Basil in Cant. D. Th. in I. Luc.). — (4) In plenitudine sanctorum detentio mea (c. 24, 16). — (5) Totum teneo in plenitudine quod alii sancti tenent in parte (Serm. 3, de B. V.).

parlant spécialement de la sainteté de Marie avant sa naissance, dit qu'elle surpassa celle de tous les saints et de tous les anges (1).

La grâce qu'eut la B. Vierge surpassa la grâce, non-seulement de chaque saint en particulier, mais de tous les saints et de tous les anges réunis, comme le prouve le savant Père François Pepe, de la compagnie de Jésus, dans son bel ouvrage des *Grandeurs de Jésus et de Marie* (tom. 3, liv. 136). Il affirme que cette opinion, si honorable pour notre Reine, est aujourd'hui commune et certaine chez les théologiens modernes, tels que Cartagena, Suarez, Spinelli, Recupito, Guerra, et autres, qui l'ont examinée *ex professo*, ce que les anciens docteurs n'avaient pas fait. Il ajoute que la divine Mère envoya le Père Martin Guttiérez remercier de sa part le P. Suarez, d'avoir si habilement défendu cette opinion très-probable, qui, comme le P. Segnery l'atteste dans son Opuscule sur Marie, fut ensuite unanimement embrassée dans l'école de Salamanque.

Or, si cette opinion est commune et certaine, il est beaucoup plus probable encore que

(1) Virgo sanctificata fuit in utero super omnes sanctos et angelos (S. Vinc. Ferr.).

Marie, dès le premier moment de son Immaculée Conception, reçut cette grâce supérieure à la grâce de tous les saints et de tous les anges réunis. C'est ce que soutient fortement le P. Suarez, et après lui le P. Spinelli, le P. Recupito, et le P. de la Colombière. Mais, indépendamment de l'autorité des théologiens, deux grandes et victorieuses raisons l'établissent surabondamment. La première, c'est que Marie fut choisie de Dieu pour être la Mère du Verbe divin. Le B. Denys-le-Chartreux en déduit qu'ayant été élevée à un ordre supérieur à toutes les créatures, puisque la dignité de Mère de Dieu, suivant le P. Suarez, appartient en quelque sorte à l'ordre de l'union hypostatique, elle dut posséder, en conséquence, dès le principe de sa vie, des dons d'un ordre tellement supérieur qu'ils surpassent incomparablement ceux accordés à toutes les autres créatures. En effet, on ne saurait douter qu'en même temps que la personne du Verbe éternel fut prédestinée dans les divins décrets à se faire homme, la Mère dont il devait recevoir l'être humain, n'ait été désignée, et cette Mère était Marie. Or saint Thomas enseigne que le Seigneur donne à chacun une grâce propor-

tionnée à la dignité à laquelle il le destine (1) Et saint Paul l'avait dit avant lui (2), en faisant entendre que les Apôtres reçurent de Dieu des dons proportionnés à l'importance du ministère auquel ils furent appelés. Saint Bernardin de Sienne ajoute que celui qui est élu de Dieu pour un état, reçoit non-seulement les dispositions nécessaires, mais aussi les dons dont il a besoin, pour l'exercer dignement (3). Or, puisque Marie était choisie pour être Mère de Dieu, il convenait bien que Dieu l'ornât, dès le premier instant, d'une grâce immense et d'un ordre supérieur à la grâce du reste des hommes et des anges, la grâce devant correspondre en elle à la dignité immense et éminente à laquelle Dieu l'élevait, comme tous les théologiens le concluent avec saint Thomas (4). De telle sorte que Marie, avant d'être Mère de Dieu, fut

(1) Unicuique datur gratia, secundùm id ad quod eligitur (3, p. q. 27, a. 5, ad. 1). — (2) Qui et idoneos nos fecit ministros novi testamenti (I. Cor. 36). — (3) Regula firma est in sacrâ theologiâ quòd quandòcumque Deus aliquem eligit ad aliquem statum, omnia bona illi dispensat, quæ illi statui necessaria sunt, et illud copiosè decorant (S. Bern. Sen. Serm. 10, a. 2, c. 1). — (4) Virgo fuit electa, ut esset Mater Dei, et ideò non est dubitandum quin Deus per suam gratiam eam ad hoc idoneam reddiderit (S. Thom. 3, p. q. 27, a. 4).

ornée d'une sainteté si parfaite qu'elle la rendit propre à cette haute dignité (1).

Saint Thomas avait dit d'abord (2) que Marie est appelée pleine de grâce par ce motif, et non point eu égard à la grâce elle-même, dont Marie ne fut pas douée au souverain degré d'excellence dont la grâce est susceptible; de même que, quant à la grâce habituelle de Jésus-Christ, bien que la vertu divine pût produire quelque chose de plus grand et de meilleur en soi, cette grâce suffisait néanmoins et correspondait à la fin que la divine sagesse s'était proposée, c'est-à-dire à l'union de l'être humain avec la personne du Verbe (3). Le même docteur angélique enseigne que la puissance divine est si grande que, quoi qu'elle donne, il lui reste toujours de quoi donner; et, bien que la faculté naturelle de la créa-

(1) In B. Virgine fuit perfectio quasi dispositiva, per quam reddebatur idonea ad hoc quod esset Mater Christi; et hoc fuit perfectio sanctificationis (*Idem.* a. 5, ad 2). — (2) 3, p. q. 7, a. 10 ad 1. — (3) Virtus divina, licet possit facere aliquid majus et melius quàm sit habitualis gratia Christi, non tamen posset facere quod ordinaretur ad aliquid majus, quàm sit unio personalis ad Filium unigenitum à Patre; cui unioni sufficienter correspondet talis mensura gratiæ, secundùm definitionem divinæ sapientiæ (d. q. 7. a. 12, ad 2).

ture pour recevoir soit limitée par elle-même, en sorte qu'elle puisse être entièrement épuisée, néanmoins sa faculté d'obéissance à la volonté divine est illimitée, et Dieu peut toujours de plus en plus la combler de dons, en la rendant de plus en plus capable de les recevoir (1). C'est pourquoi, pour en revenir à notre sujet, dit saint Thomas, quoique la B. Vierge ne fût pas pleine de grâce, eu égard à la grâce en soi, néanmoins on la dit pleine de grâce par rapport à elle-même, puisqu'elle reçut une grâce immense, suffisante et correspondant à son éminente dignité ; en sorte que cette grâce la rendit propre à être la Mère d'un Dieu (2). Benoît Fernandez ajoute, en conséquence, que cette dignité de Mère de Dieu est la mesure de la grâce qui a été communiquée à Marie (3).

(1) Potentiam naturalem ad recipiendum posse totam impleri, non autem potentiam obedientiæ (S. Th. q. 29. de verit. a. 3, ad 3). — (2) Beata Virgo est plena gratiâ, non ex parte ipsius gratiæ, quia non habuit gratiam in summâ excellentiâ quæ potest haberi, nec ad omnes affectus gratiæ : sed dicitur fuisse plena gratiæ per comparationem ad ipsam, quia scilicet habebat gratiam sufficientem ad statum illum ad quem erat à Deo electa, ut esset mater unigeniti ejus (d. q. 7. a. 10. ad 1). — (3) Est igitur dignitas Matris Dei regula, per quam metiendum quicquid Virgini ab eo collatum credimus.

C'est donc avec raison que David dit que les fondemens de cette cité de Dieu, de Marie, devaient être posés sur les montagnes (1), c'est-à-dire que le commencement de sa vie devait être plus riche en grâce que les dernières années des saints (2). David en donne pour motif que Dieu devait se faire homme dans son sein virginal (3). Et il fut convenable, par conséquent, que Dieu donnât à cette vierge, dès le premier instant qu'il la créa, une grâce correspondante à la dignité de Mère de Dieu.

Isaïe avait la même pensée lorsqu'il disait que, dans les temps futurs, la montagne de la maison du Seigneur (c'est-à-dire la B. Vierge) s'éleverait sur le sommet de toutes les autres montagnes, et que toutes les nations y accourraient en foule (4). Saint Grégoire applique ce passage à Marie (5), et saint Jean Damascène dit qu'elle est la montagne que Dieu a voulu choisir pour sa demeure (6). C'est pour

(1) Fundamenta ejus in montibus sanctis (Ps 28). — (2) Diligit Dominus portas Sion super omnia tabernacula Jacob. — (3) Homo natus est in eâ. — (4) Et erit in novissimis diebus præparatus mons domûs Domini in vertice montium, et elevabitur super colles, et fluent ad eum omnes gentes (Isa. 2, 2). — (5) Mons quippè in vertice montium, quia altitudo Mariæ supra omnes sanctos refulsit (S. Greg. l. 1, in Reg. c. 1). — (6) Mons in quo benè placitum est Deo habitare in eo.

cela qu'elle fut appelée Cyprès de la montagne de Sion ; cèdre, mais cèdre du Liban ; olive, mais olive spécieuse ; élue, mais élue comme le soleil ; car, dit saint Pierre Damien, de même que le soleil par son éclat éclipse tellement la splendeur des étoiles, qu'elles disparaissent, de même la sainte Vierge Mère de Dieu surpasse toute la cour céleste (1). Et Marie, ajoute élégamment saint Bernard, fut si élevée en sainteté qu'il ne convenait point à Dieu d'avoir une autre Mère que Marie, et à Marie d'avoir un autre Fils que Dieu (2).

La seconde raison, qui prouve que, dès le premier instant de sa vie, Marie fut plus sainte que tous les saints réunis, se fonde sur le grand office de Médiatrice des hommes qu'elle eut dès le commencement ; il a demandé que dès le commencement aussi elle possédât plus de grâces que n'en ont tous les hommes ensemble. Remarquez que les théologiens et les saints Pères attribuent communément à Marie ce titre de Médiatrice, parce

(1) Siderum rapit positionem, ut sint quasi non sint, sic Virgo merita singulorum et omnium antecedit (S. Petr. Dam. Serm. de Ass.). — (2) Neque enim decebat Deum alia mater quàm Virgo, neque Virginem alius filius quàm Deus (S. Bern.).

qu'elle a, par sa puissante intercession et son mérite de congruité, obtenu notre salut à tous, en procurant au monde perdu le bienfait de la rédemption. Nous disons mérite de congruité, car Jésus-Christ seul est notre Médiateur par voie de justice et par le mérite *de condigno*, comme parle l'Ecole, ayant offert ses mérites au Père éternel, qui les a acceptés pour notre salut. Au contraire, Marie est médiatrice de grâce par voie de simple intercession, et du mérite *de congruo*, ayant, comme disent les théologiens avec saint Bonaventure, offert à Dieu ses mérites pour le salut de tous les hommes, et Dieu les ayant par grâce acceptés avec ceux de Jésus-Christ (1). De sorte que chaque bien, chaque don de vie éternelle que chacun des saints a reçu de Dieu, lui a été dispensé par le moyen de Marie.

C'est ce que l'Eglise nous donne à entendre, en appliquant à Marie les paroles de l'Ecclésiastique (2). Par elle les grâces sont dé-

(1) Ipsa in nostrâ salute communem cum Christo effectum obtinuit (Arn. Carnot.). Omnium salutem desideràvit, quæsivit, obtinuit; imò omnium salus per ipsam effecta (Ric. de S. V. c. 26, in Cant.). — (2) In me gratia omnis viæ et veritatis. In me omnis spes vitæ et virtu-

parties aux voyageurs de ce monde; par elle se donne la lumière de la vérité; par elle nous espérons obtenir la vie de la grâce sur la terre et de la gloire dans le Ciel; par elle on acquiert les vertus, spécialement les vertus théologales, qui sont les vertus principales des saints. Par son intercession, Marie obtient à ses serviteurs les dons du divin amour, de la crainte de Dieu, de la lumière céleste et de la sainte confiance. D'où saint Bernard déduit que l'Eglise enseigne que Marie est la Médiatrice universelle de notre salut (1).

C'est pour cela que saint Sophrone, patriarche de Jérusalem, assure que l'archange Gabriel appela Marie pleine de grâce (2), la grâce ayant été donnée avec limites aux autres saints, mais toute entière à Marie (3), afin, suivant saint Basile, qu'elle pût servir ainsi de digne Médiatrice entre Dieu et les

tis. Ego mater pulchræ dilectionis, timoris, agnitionis, et sanctæ spei (Eccl. 24, 25).

(1) Magnifica gratiæ inventricem, mediatricem saluta, restauratricem seculorum. Hæc mihi de illà cantat Ecclesia, et me eadem docuit decantare (S. Bern. Ep. 174). — (2) Ave, gratià plena. — (3) Bene plena, quia cæteris sanctis datur gratia per partes; Mariæ verò tota se infundit plenitudo gratiæ (S. Sophron. Serm. de Ass.). —

hommes (1). En effet, reprend saint Laurent Justinien, si la sainte Vierge n'avait pas été remplie de la grâce divine, comment aurait-elle pu être l'échelle du Paradis, l'Avocate du monde, et la véritable Médiatrice entre les hommes et Dieu (2) ?

Voilà donc éclaircie la seconde raison que nous avons proposée. Puisque Marie, dès le principe et comme Mère destinée au commun Rédempteur, reçut l'office de Médiatrice de tous les hommes, et par conséquent de tous les saints; il fallut bien que dès le principe, elle eût une grâce plus grande que tous les saints pour lesquels elle devait intercéder. Je m'explique plus clairement : puisque, par le moyen de Marie, tous les hommes devaient être rendus agréables à Dieu, il fallut bien qu'elle fût plus sainte et plus chère à Dieu que tous les hommes ensemble. Autrement, comment aurait-elle pu s'employer en leur faveur ? Pour qu'un intercesseur obtienne du prince grâce pour tous les

(1) Ave, gratiâ plena, propterea Deum inter et homines Mediatrix intercedens (S. Basil.). — (2) Quomodò non est Maria plena gratiâ quæ effecta est paradisi scala, interventrix mundi, Dei atque hominum verissima mediatrix (S. Laur. Just. Serm. de Ann.) ?

vassaux, il est absolument nécessaire qu'il soit plus cher au monarque que tous ses autres sujets. Marie, conclut saint Anselme, mérita donc de devenir la digne Réparatrice du monde perdu, parce qu'elle fut la plus sainte et la plus pure de toutes les créatures (1).

Marie a été la Médiatrice des hommes, dira-t-on ; mais comment peut-on l'appeler encore la Médiatrice des anges ? Plusieurs théologiens soutiennent que Jésus-Christ a mérité aussi aux anges la grâce de la persévérance ; en sorte que, comme Jésus-Christ fut leur Médiateur *de condigno*, ainsi Marie peut être appelée la Médiatrice des anges *de congruo*, puisqu'elle accéléra par ses prières la venue du Rédempteur. Du moins, en méritant *de congruo* de devenir la Mère du Messie, elle mérita aux anges la réparation des places perdues par les démons. Elle leur mérita donc au moins cette gloire accidentelle, suivant Richard de Saint-Victor et saint Anselme (2).

Ainsi cette Vierge céleste, soit comme Mé-

(1) Pura sanctitas pectoris ejus, omnis creaturæ puritatem, sanctitatemque transcendens, promeruit ut reparatrix perditi orbis dignissima fieret (S. Ans. de Exc. V. c. 9). — (2) Utraque creatura per hanc reparationem

diatrice du monde, soit comme destinée à être la Mère du Rédempteur, reçut dès le premier instant de sa vie une grâce plus grande que tous les saints réunis. Quel admirable spectacle pour le Ciel et la terre que la belle âme de cette heureuse enfant, dans le sein même de sa Mère! Comblée déjà de grâce et de mérites, elle était la créature la plus aimable aux yeux de Dieu (1), et de toutes les créatures qui eussent jamais existé jusqu'alors, elle était celle qui l'aimait le plus, de façon que, si elle fût née immédiatement après son immaculée conception, elle fût venue au monde plus riche de mérites et plus sainte que tous les saints réunis. Or, combien n'est-elle pas née plus sainte encore, en ne voyant le jour qu'après avoir acquis de nouveaux mérites pendant les neuf mois qu'elle passa dans le sein de sa Mère! Apprécions maintenant le second point, savoir : combien fut grande la fidélité avec laquelle Marie correspondit à la grâce divine.

et angelorum ruina per hanc restaurata est, et natura humana reconciliata (Ricc. de S. V. in cant. 4). Cuncta per hanc Virginem in statum pristinum revocata sunt et restaurata (S. Ans. de Exc. Virg. c. 11).

(1) Cùm essem parvula, placui Altissimo.

II.e Point. Ce n'est pas une simple opinion, dit un savant auteur (2), c'est l'opinion de tout le monde, que Marie, en recevant dans le sein de sainte Anne la grâce sanctifiante, reçut en même temps le parfait usage de la raison, avec une grande lumière divine correspondant à la grâce dont elle fut enrichie. En sorte qu'on peut croire que, dès le premier instant où sa belle ame fut unie à son corps très-pur, elle fut éclairée de toutes les lumières de la divine sagesse, pour bien connaître la vérité éternelle, la beauté de la vertu, surtout l'infinie bonté de son Dieu, et ses titres à l'amour du genre humain et au sien en particulier, à raison de ce qu'il l'avait ornée de priviléges singuliers et distinguée du reste des créatures, en la préservant de la tache du péché originel, en la favorisant d'une grâce immense, en la destinant à être la Mère du Verbe et la Reine de l'univers.

Aussi, dès ce premier moment, Marie, reconnaissante envers Dieu, commença à travailler, en faisant valoir fidèlement le grand capital de grâces qui lui était donné ; s'appliquant à aimer la divine bonté et à lui plaire, elle l'aima dès lors de toutes ses forces et con-

(2) Le P. de la Colombière. S. 31.

tinua ainsi à l'aimer pendant les neuf mois qui précédèrent sa naissance, et pendant lesquels elle ne cessa pas un seul instant de s'unir à Dieu par de fervens actes d'amour. Exempte du péché originel, elle l'était aussi de toute attache terrestre, de tout mouvement déréglé, de toute distraction, de toute rébellion des sens, qui eussent pu l'empêcher d'avancer toujours de plus en plus dans l'amour de Dieu; tous ses sens étaient d'accord avec son esprit pour se porter vers le Seigneur; sa belle ame, dégagée de toute entrave, volait incessamment vers Dieu, l'aimait toujours, et croissait continuellement dans cet amour. C'est pourquoi Marie est comparée au platane planté le long des eaux (1); plante du Seigneur, elle crut toujours au courant des grâces divines. Elle est également comparée à la vigne (2), non-seulement à cause de son humilité aux yeux du monde, mais parce que, comme la vigne, elle s'accrut toujours, suivant ce que dit l'adage (3). Les autres arbrisseaux, l'oranger, le mûrier, atteignent une hauteur déterminée, mais la

(1) Quasi platanus exaltata sum juxta aquam (Eccl. 29, 19). — (2) Ego quasi vitis fructificavi suavitatem odoris (Eccl. 24, 23). — (3) Vitis nullo fine crescit.

vigne monte toujours, jusqu'à ce qu'elle atteigne celle de l'arbre auquel elle est attachée ; de même, la sainte Vierge s'éleva continuellement de perfection en perfection (1), et fut toujours unie à son Dieu, qui était son unique soutien. C'est d'elle que parle l'Esprit saint (2), dont saint Ambroise commente ainsi les paroles : Quelle est celle qui, unie au Verbe de Dieu, s'élève comme un plant de vigne appuyé contre un grand arbre (3)?

De graves théologiens disent que l'ame qui possède une habitude de vertus, pourvu qu'elle corresponde fidèlement aux grâces actuelles qu'elle reçoit de Dieu, produit toujours un acte égal en intensité à l'habitude qu'elle possède, tellement qu'elle acquiert chaque fois un nouveau et double mérite, égal à la somme de tous les mérites acquis jusqu'alors. Cette augmentation, disent-ils, fut accordée aux anges, lorsqu'ils étaient dans la voie ; si elle fut accordée aux anges, niera-t-on qu'elle l'ait été à la divine Mère, pendant sa vie ter-

(1) Ave, vitis semper vigens. — (2) Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens, innixa super dilectum suum (Cant. 5)? — (3) Hæc est quæ ascendit ità ut adhæreat Dei verbo sicut vitis propago (S. Ambr. Ap. seq. pred. 40. Ann.)?

restre, et spécialement dans le temps dont nous parlons, où elle reposait dans le sein de sa mère, et durant lequel elle fut certainement plus fidèle que les anges à correspondre à la grâce ? Ainsi, à chaque moment de cet intervalle, Marie doubla la grâce sublime qu'elle avait reçue en premier, parce qu'en y correspondant parfaitement et de toutes ses forces, à chaque acte qu'elle faisait, elle doublait par conséquent ses mérites à chaque instant. Considérez quels trésors de grâces, de mérites et de sainteté Marie apporta au monde, lorsqu'elle naquit.

Réjouissons-nous donc avec Marie de ce qu'elle naquit si sainte, si chère à Dieu, et si pleine de grâce. Et Réjouissons-nous, non-seulement pour elle, mais encore pour nous, puisqu'elle vint au monde, non-seulement pour sa gloire, mais pour notre bien. Saint Thomas considère, dans son Opuscule 4, que la sainte Vierge fut pleine de grâces en trois manières. D'abord, elle fut pleine de grâces dans l'ame, car dès le principe sa belle ame fut toute à Dieu. Ensuite elle fut pleine de grâces en son corps, au point qu'elle mérita de revêtir le Verbe éternel de sa chair très-pure. En troisième lieu, elle fut pleine de grâ-

ces dans l'intérêt commun, afin que tous les hommes pussent y participer (1). Quelques saints, ajoute le docteur angélique, possèdent tant de grâce, qu'elle suffit et pour eux, et pour sauver aussi plusieurs autres, mais non pas tous les hommes; ce n'est qu'à Jésus-Christ et à Marie qu'a été donnée une grâce qui suffit au salut commun (2)! car ce que saint Jean dit de Jésus (3), les saints le disent de Marie, par exemple saint Thomas de Villeneuve (4), et saint Anselme (5), suivant lesquels il n'est personne qui ne participe à la grâce de Marie. Quel fut jamais l'homme à qui Marie ne s'est pas montrée bonne, et n'ait pas dispensé quelque miséricorde (6)? Seulement, il faut remarquer que de Jésus nous recevons la grâce comme de l'auteur de la grâce, et de Marie comme moyen; de Jésus comme Sauveur, et de Ma-

(1) Fuit etiam gratiâ plena, quantùm ad refusionem ad omnes homines. — (2) Sed quandò quis haberet tantùm quod sufficeret ad salutem omnium, hoc esset maximum; et hoc fuit in Christo et beatâ Virgine (S. Thom. Op. 8). — (3) Et de plenitudine ejus accepimus omnes. — (4) Gratiâ plena, de cujus plenitudine accipiunt universi. — (5) Ità ut nullus sit, qui de plenitudine gratiæ Virginis non sit particeps. — (6) Quis unquam reperitur, cui Virgo propitia non sit? quis ad quem ejus misericordia non se extendat?

rie, comme Avocate; de Jésus comme source, et de Marie comme canal.

Cela fait dire à saint Bernard que Dieu établit Marie comme l'aqueduc des miséricordes qu'il voulait départir aux hommes, et qu il la remplit de grâces pour que de sa plénitude elle communiquât à chacun sa part (1). En conséquence, le saint nous exhorte à considérer avec quel amour Dieu veut que nous honorions cette sublime Vierge, en qui il a placé le trésor de tous ses biens, afin que tout ce que nous avons d'espérance, de grâce et de salut, nous reconnaissions le tenir de notre Reine bien-aimée, puisque tout nous vient de ses mains et par son intercession. Malheur à l'ame qui se ferme ce canal de grâce, en négligeant de se recommander à Marie ! Quand Holopherne voulut s'emparer de Béthulie, il en fit rompre les aqueducs (2). Ainsi agit le démon quand il veut s'emparer d'une ame; il lui fait abandonner la dévotion envers la

(1) Plenus aquæductus, ut accipiant cæteri de ejus plenitudine, non autem plenitudinem ipsam... Intuemini quanto devotionis affectu à nobis eam voluit honorari, qui totius boni plenitudinem posuit in Mariâ; ut proindè, si quid spei nobis est, si quid salutis, ab eâ noverimus redundare (S. Bern. Serm. de Aquæd.). — (2) Incidi præcepit aquæductus illorum (Jud. 7, 6).

très-sainte Marie ; ce canal une fois fermé, elle perd bientôt la lumière, la crainte de Dieu, et enfin le salut éternel. Il ne manque pas d'exemples pour prouver combien est grande la compassion du cœur de Marie, et quelle ruine se prépare celui qui se ferme ce canal, en abandonnant la dévotion envers la Reine du Ciel.

PRIÈRE.

O sainte et céleste enfant ! vous qui êtes la Mère destinée à mon Rédempteur, et la grande médiatrice des misérables pécheurs, ayez pitié de moi. Voici encore à vos pieds un ingrat, qui recourt à vous et implore votre compassion. Il est vrai que mes ingratitudes envers Dieu et envers vous mériteraient que je fusse abandonné et de Dieu et de vous ; mais j'entends dire et je crois (sachant combien votre miséricorde est grande) que vous ne refusez pas de secourir celui qui se recommande à vous avec confiance. Ainsi, ô créature la plus sublime de l'univers, puisqu'il n'y a que Dieu au-dessus de vous, et que les plus grands du Ciel vous sont bien inférieurs, ô Sainte des saints ! ô Marie, abîme de grâce et pleine de grâce ! secourez un malheureux qui l'a perdue par sa faute. Je sais que vous êtes si chère à Dieu, qu'il ne vous refuse rien. Je sais aussi que c'est une jouissance pour vous que d'employer votre grandeur à soulager les misérables pécheurs. Ah ! faites voir combien est grand le crédit que vous possédez auprès de Dieu, en m'obtenant une lumière et une flamme si efficaces que de pécheur elles me chan-

gent en saint, et que, me détachant de toute affection terrestre, elles m'embrasent du divin amour. Faites-le, ma Souveraine, car vous pouvez le faire. Faites-le pour l'amour de ce Dieu qui vous a faite si grande, si puissante et si miséricordieuse. Je l'espère. *Amen.*

DISCOURS III.

DE LA PRÉSENTATION DE MARIE.

L'offrande que Marie fit d'elle-même à Dieu fut prompte sans retard, entière sans réserve.

Il n'y a jamais eu, et il n'y aura jamais d'offrande de pure créature, plus grande et plus parfaite que celle que Marie fit à Dieu à l'âge de trois ans, lorsqu'elle se présenta au temple pour offrir, non des aromates, des animaux, des talens d'or, mais toute sa personne en parfait holocauste, se consacrant comme une victime perpétuelle en son honneur. Elle entendit la voix de Dieu qui dès lors l'invitait à se dévouer toute à son amour (1); elle vola donc vers son Seigneur, oubliant sa patrie, ses parens, tout en un mot, pour ne s'attacher qu'à l'aimer et à lui complaire (2). Sur-le-champ, elle obéit à la voix divine. Con-

(1) Surge, propera, amica mea, et veni (Cant. 2). — (2) Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere populum tuum, et domum patris tui (Ps. 4).

sidérons donc combien fut agréable à Dieu cette offrande que Marie lui fit d'elle-même, puisqu'elle s'offrit à lui promptement et entièrement : promptement sans retard, entièrement sans réserve, sujets de deux points distincts.

Ier Point. Entrons en matière. Marie s'offrit promptement à Dieu. Dès le premier moment où cette céleste enfant fut sanctifiée dans le sein de sa mère, et ce fut le premier de son immaculée conception, elle reçut le parfait usage de la raison, pour pouvoir commencer dès lors à mériter, suivant l'opinion commune des docteurs, d'accord avec le P. Suarez : ce Père dit que la manière la plus parfaite dont Dieu se sert pour sanctifier une ame, étant de la sanctifier par son propre mérite, suivant ce qu'enseigne saint Thomas (3 p. q. 19, a 3), on doit croire que la bienheureuse Vierge a été sanctifiée de cette manière (1). Si ce privilége a été accordé aux anges et à Adam, comme dit le docteur angélique (1 p., q. 63, a. 5; et q. 95, a. 2), il faut admettre à bien plus forte raison qu'il a été accordé à la

(1) Sanctificari per proprium actum est perfectior modus. Ergo credendum est hoc modo fuisse sanctificatam Virginem (Suarez, t. 2 in 3, p. d. 4, s. 8).

divine Mère ; car, Dieu ayant daigné la choisir pour la Mère, on doit supposer certainement qu'il lui a conféré de plus grands dons qu'à toutes les autres créatures (1). En sa qualité de Mère, dit Suarez, elle a en quelque sorte un droit particulier à tous les dons de son Fils (2). Comme, à raison de l'union hypostatique, Jésus dut avoir la plénitude de toutes les grâces, il convint aussi, à raison de la divine maternité de Marie, que Jésus, en retour de l'obligation naturelle qu'il lui avait, lui conférât des grâces plus grandes que celles qui étaient accordées à tous les anges et aux autres saints.

C'est pourquoi, dès le premier instant de sa vie, Marie connut Dieu, et le connut si bien, qu'*aucune langue,* dit l'ange à sainte Brigitte, *ne saurait expliquer combien l'intelligence de la sainte Vierge réussit à pénétrer Dieu dès le premier moment qu'elle le connut.* Et dès lors aussi, éclairée des premiers rayons de la divine lumière, elle s'of-

(1) Ex eâ accepit humanam naturam, et ideò præ cæteris majorem debuit à Christo gratiæ plenitudinem obtinere (S. Thom. 3, p. q. 27, a. 5). — (2) Undè fit ut singulare jus habeat ad dona Filii sui (Suarez, t. 2, in 3 p. q. 1, s. 2).

frit toute entière au Seigneur, se dévouant sans réserve à son amour et à sa gloire, comme l'ange continua à le dire à sainte Brigitte : *Aussitôt notre Reine se détermina à sacrifier à Dieu sa volonté avec tout son amour pour tout le temps de sa vie. Et nul ne peut comprendre combien sa volonté se soumit alors à embrasser toutes les choses qui plairaient au Seigneur.*

Mais cette enfant immaculée, apprenant ensuite que ses parens, saint Joachim et sainte Anne, avaient promis à Dieu, même avec vœu, que, s'il leur accordait un rejeton, ils le consacreraient à son service dans le temple, et les Juifs ayant l'antique coutume de placer leurs filles dans des cellules, autour de cet édifice, pour y être élevées, comme le rapportent Baronius, Nicéphore, Cedranus et Suarez, d'après l'historien Josèphe et le témoignage de saint Jean Damascène, de saint Grégoire de Nicomédie, de saint Anselme (1), de saint Ambroise (2); et comme cela est d'ailleurs établi clairement par un passage du livre 2e des Machabées (3, 20), relatif à Héliodore, qui voulut pénétrer dans

(1) De Form. et Mor. B. M. — (2) De Virg., l. 1.

le temple pour s'emparer du trésor (1) ; Marie apprenant cela, di ons-nous, lorsqu'elle avait à peine trois ans, ainsi que l'attestent saint Germain et saint Epiphane (2), c'est-à-dire à l'âge où les jeunes filles ont un plus grand désir et un plus grand besoin de l'assistance de leurs parens, voulut être solennellement offerte et consacrée à Dieu, en se présentant dans le temple ; aussi fut-elle la première à prier ses parens avec instance de l'y conduire pour accomplir leur vœu. Et sa sainte Mère, dit saint Grégoire de Nysse, s'empressa de le faire (3). Saint Joachim et sainte Anne, sacrifiant généreusement à Dieu ce que eur cœur chérissait le plus sur la terre, parent de Nazareth, portant tour-à-tour dans leurs bras leur fille bien-aimée, car elle n'aurait pu franchir à pied la longue distance de 80 milles qui sépare Nazareth de Jérusalem. Ils voyageaient accompagnés d'un petit nombre de parens ; mais des légions d'anges, dit saint Grégoire de Nicomédie (4), formaient

(1) Pro eo quod in contemptum locus esset venturus.... Virgines, quæ conclusæ erant, procurrebant ad Oniam. — (2) Tertio anno oblata est in templo (Serm. de laud. V.). — (3) Anna haud cunctata est eam ad templum adducere, ac Deo offerre (Or. de Nat. Chri.).— (4) De oblat. Deip.

leur cortége, et servaient durant ce voyage la Vierge immaculée qui allait se consacrer à la majesté divine. Oh! qu'ils sont beaux, devaient alors chanter les anges, qu'ils sont agréables à Dieu, les pas que vous faites pour aller vous offrir à lui, ô Fille bien-aimée de notre commun Seigneur (1)! Dieu, dit saint Bernardin, fit en ce jour une grande fête avec toute la cour céleste, en voyant conduire son Épouse au temple, car il ne vit jamais de créature plus sainte et plus aimable s'offrir à lui (2). Allez donc, s'écrie saint Germain, archevêque de Constantinople, allez, ô Reine du monde, ô Mère de Dieu, allez avec joie à la maison du Seigneur, attendre la venue du divin Esprit qui vous rendra Mère du Verbe éternel (3).

Lorsque cette sainte société arriva au temple, l'aimable enfant se tourna vers ses parens, s'agenouilla en baisant leurs mains, et

(1) Quàm pulchri sunt gressus tui, Filia principis (Cant. 7, 1)! — (2) Magnam quoque festivitatem fecit Deus cum angelis in deductione suæ sponsæ ad templum; quia nullus unquam Deo gratior usque ad illud tempus ascendit (S. Bern. de B. Maria. p. 4, Serm. 1). — (3) Abi ergò, ô Domina Mater Dei, in atria Domini, exultans et exspectans Sancti Spiritûs adventum, et unigeniti Filii conceptionem (S. Germ. Const. de Oblat. Virg.).

leur demanda leur bénédiction; puis, sans jeter aucun regard en arrière, elle franchit les quinze marches du temple (comme le rapporte Arias Montanus d'après Josèphe), et se présenta au prêtre saint Zacharie, dit saint Germain. Renonçant alors au monde, renonçant à tous les biens qu'il promet à ses serviteurs, elle s'offrit et se consacra à son Créateur.

Au temps du déluge, le corbeau, envoyé par Noé hors de l'arche, s'y arrêta pour se repaître de cadavres; mais la colombe, sans même poser le pied, retourna aussitôt à l'arche (1). Bien des hommes envoyés par Dieu en ce monde s'y arrêtent aussi malheureusement à se nourrir des biens terrestres. Il n'en fut pas de même de Marie, notre céleste colombe; elle connut que Dieu doit être notre unique bien, notre unique espérance, notre unique amour; elle connut que le monde est plein de périls, et que plus tôt on le quitte, plus tôt on est délivré de ses piéges; aussi voulut-elle le fuir dès sa plus tendre enfance, et alla-t-elle s'enfermer dans la sainte retraite du temple, pour y mieux entendre la voix du

(1) Reversa est ad eum in arcam (Gen. 8, 9).

Seigneur, pour l'honorer et l'aimer davantage. Ainsi la sainte Vierge, dès ses premières actions, se rendit chère et agréable à son Dieu, comme l'Eglise le lui fait dire (1). C'est pourquoi on la compare à la lune; car, de même que la lune achève son cours plus vîte que les autres planètes, de même Marie atteignit la perfection plus vite que tous les saints, en se donnant à Dieu promptement, sans délai, et entièrement sans réserve. Passons à ce second point, qui prête à de longs développemens.

IIe. Point. Éclairée d'en haut, cette enfant savait bien que Dieu n'accepte pas un cœur divisé, mais qu'il veut qu'on le consacre tout entier à son amour, suivant le précepte qu'il en a donné (2). Aussi, dès le premier instant de sa vie, commença-t-elle à aimer Dieu de toutes ses forces, et se donna-t-elle à lui toute entière. Mais son ame très-sainte soupirait avec ardeur après le moment de se consacrer tout-à-fait à lui en effet, et d'une manière publique et solennelle. Considérons donc avec

(1) Congratulamini mihi omnes qui diligitis Dominum, quia cùm essem parvula, placui Altissimo (In 2. Resp... 1. Noct. Fest. S. M. ad nives.). — (2) Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo.

quelle ferveur cette Vierge aimante, se voyant enfermée dans le saint lieu, se prosterna pour en baiser le parvis, comme celui de la maison du Seigneur ; puis elle adora son infinie majesté, et le remercia d'avoir daigné l'admettre à habiter pendant quelque temps sa maison ; ensuite elle s'offrit toute entière à son Dieu, sans réserve d'aucune chose, lui offrant toutes ses facultés et tous ses sens, tout son esprit et tout son cœur, toute son ame et tout son corps ; car ce fut alors, comme on le croit, que pour plaire à Dieu elle fit vœu de virginité, vœu que Marie forma la première, suivant l'abbé Rupert (1). Et elle s'offrit, sans limitation de temps, comme l'affirme Bernardin de Busto (2). Car elle avait alors l'intention de se dévouer à servir la divine majesté dans le temple, durant toute sa vie, si Dieu l'avait ainsi voulu, et sans jamais sortir du lieu saint. Oh ! avec quel amour dut-elle s'écrier alors (3) : Mon Seigneur et mon Dieu, je ne suis venue que pour

(1) Votum virginitatis prima emisit (l. 1. de Inst. Virg.). — (2) Maria seipsam perpetuis Dei obsequiis obtulit et dedicavit (Mar. p. 4, S. 1). — (3) Dilectus meus mihi, et ego illi (Cant. 2, 16). Ego illi tota vivam, et tota moriar (Card. Hug.).

vous plaire et pour vous rendre tout l'honneur que je puis ; je ne veux vivre et mourir que pour vous, si vous l'agréez ; acceptez le sacrifice que vous fait votre pauvre servante, et aidez-moi à vous être fidèle.

Considérons combien fut sainte la vie de Marie dans le temple ; en l'y voyant croître en perfection, comme l'aurore en lumière (1), qui pourrait expliquer comment resplendissaient en elle, et plus belles de jour en jour, toutes les vertus, la charité, la modestie, l'humilité, le silence, la mortification, la mansuétude ? Planté dans la maison de Dieu, ce bel olivier, dit saint Jean Damascène (2), arrosé par l'Esprit saint, devint le séjour de toutes les vertus. Le même saint dit ailleurs : Le visage de la Vierge était modeste, son esprit humble, et ses paroles, expression d'une ame recueillie, étaient douces et pleines de charmes (3) ; il ajoute autre part : La Vierge éloignait la pensée de toutes les choses terrestres, pour embrasser toutes les vertus ; s'oc-

(1) Quasi aurora consurgens. — (2) Ad templum adducitur, ac deinde in domo Dei plantata, atque per Spiritum saginata, instar olivæ frugiferæ virtutum omnium domicilium efficitur (S. Joan. Dam. l. 4, de Fid. c. 15). — (3) Or, 1, Nat. Virg.

cupant ainsi de la perfection, elle y fit en peu de temps de si grands progrès qu'elle mérita de devenir le temple de Dieu (1).

Saint Anselme, traitant de la vie de la sainte Vierge dans le temple, dit que Marie était docile, parlait peu, demeurait recueillie, sans rire ni se troubler jamais. Elle persévérait dans l'oraison, dans la lecture des Livres saints, dans le jeûne et dans toutes les pratiques de vertu (2). Saint Jérôme entre dans de plus grands détails : Marie réglait ainsi sa journée : depuis le matin jusqu'à Tierce, elle restait en oraison ; de Tierce jusqu'à None, elle s'occupait de quelque travail ; à None elle reprenait l'oraison jusqu'à ce que l'ange lui apportât sa nourriture comme de coutume. Elle était la première dans les veilles, la plus exacte à accomplir la loi divine, la plus profonde en humilité, la plus parfaite dans chaque vertu. On ne la vit jamais en colère : toutes ses paroles respiraient tant de douceur qu'on reconnaissait l'Esprit de Dieu à son langage (3).

La divine Mère révéla elle-même à sainte

(1) De Fid. Ort. l. 4, c. 15. — (2) S. Ansel. de for. et mor. B. M. — (3) S. Jérôme, cité dans l'Hist. de la Vie de Marie, du P. G de Jésus et Marie, etc.

Elisabeth vierge, de l'ordre de saint Benoît (1), que, lorsque ses parens l'eurent laissée dans le temple, elle résolut de n'avoir que Dieu pour père, et elle songeait à ce qu'elle pouvait faire pour lui être agréable (2). Elle se détermina à lui consacrer sa virginité, et à ne posséder quoi que ce fût au monde, soumettant toute sa volonté au Seigneur (3). Entre tous les préceptes, elle se proposait surtout d'observer celui de l'amour de Dieu (4); elle allait, au milieu de la nuit, prier le Seigneur, à l'autel du temple, de lui accorder la grâce de pratiquer ses commandemens, et de lui faire voir en ce monde la Mère du Rédempteur, le suppliant de lui conserver les yeux pour la contempler, la langue pour la louer, les mains et les pieds pour la servir, et les genoux pour adorer dans son sein son divin Fils. Sainte Elisabeth, à ces mots de Marie, lui dit : Mais, ô ma souveraine, n'étiez-vous pas pleine de grâce et de vertu ? Et Marie répon-

(1) Apud S. Bonav. de Vitâ Christi, c. 3. — (2) Cùm pater meus et mater mea dimiserunt me in templo, statui in corde meo habere Deum in patrem, et sæpè cogitabam quid possem facere illi gratum. — (3) Statui servare virginitatem, nihil unquàm possidere in mundo, et omnem voluntatem meam Deo commisi. — (4) Diliges Dominum Deum tuum.

dit : Sachez que je me regardais comme la plus vile des créatures, et comme indigne de la grâce de Dieu; c'est pourquoi je demandais ainsi la grâce et la vertu. Enfin, pour nous convaincre de la nécessité absolue où nous sommes tous de demander à Dieu les grâces dont nous avons besoin, Marie ajouta : Pensez-vous que j'aie obtenu la grâce et la vertu sans peine? Sachez que je n'ai reçu de Dieu aucune grâce sans une grande peine, sans de continuelles oraisons, des désirs ardens, et beaucoup de larmes et de pénitences.

Mais on doit s'attacher surtout aux révélations faites à sainte Brigitte, touchant les vertus et les exercices pratiqués par la sainte Vierge dans son enfance. Dès son bas âge, y est-il dit, Marie fut remplie de l'Esprit saint, et à mesure qu'elle croissait en années, elle croissait aussi en grâce. Dès lors, elle résolut d'aimer Dieu de tout son cœur, de manière à ne l'offenser ni par ses paroles, ni par ses actions; aussi méprisait-elle tous les biens de la terre. Elle donnait aux pauvres tout ce qu'elle pouvait. Elle était si sobre qu'elle ne prenait que la nourriture absolument nécessaire pour soutenir son corps Ayant appris, dans l'Ecri-

ture-Sainte, que Dieu devait naître d'une vierge afin de racheter le monde, elle s'enflamma tellement du divin amour, qu'elle ne désirait que Dieu et ne pensait qu'à lui; ne se plaisant que dans le Seigneur, elle fuyait la conversation même de ses parens, pour n'être point détournée du souvenir de Dieu. Enfin, elle souhaitait de se trouver au temps de la venue du Messie, afin d'être la servante de l'heureuse Vierge qui aurait mérité de devenir sa Mère. Voilà ce que contiennent les révélations faites à sainte Brigitte (1).

Ah! c'est pour l'amour de cette sublime enfant que le Rédempteur hâta sa venue au monde; tandis que, dans son humilité, elle ne se croyait pas digne d'être la servante de la divine Mère, elle fut choisie pour la devenir elle-même; par l'odeur de ses vertus, par la puissance de ses prières, elle attira dans son sein virginal le Fils de Dieu. Voilà pourquoi Marie a reçu du divin Époux le nom de tourterelle (2), non-seulement parce qu'à l'exemple de la tourterelle elle aimait la solitude, vivant en ce monde comme dans un désert, mais parce que, comme la tourterelle fait re-

(1) L. 1 et l. 3, c. 8. — (2) Vox turturis audita est in terrâ nostrâ (Cant. 2, 12).

tentir les campagnes de ses gémissemens, ainsi Marie gémissait dans le temple, en compatissant aux misères du monde perdu et en demandant à Dieu notre commune Rédemption. Oh! avec quel amour, avec quelle ferveur, elle répétait à Dieu dans le temple les supplications et les soupirs des prophètes, pour qu'il envoyât le Rédempteur (1).

Enfin Dieu se plaisait à voir cette Vierge s'élever de plus en plus vers le sommet de la perfection, semblable à une colonne de parfums, qui exhalait les odeurs de toutes les vertus, comme l'Esprit saint le dit dans les cantiques (2). En vérité, déclare saint Sophrone, cette enfant était le jardin de délices du Seigneur, parce qu'il y trouvait toutes les sortes de fleurs, et toutes les odeurs des vertus (3). Aussi saint Jean Chrysostôme affirme-t-il (4) que Dieu choisit Marie pour sa Mère sur la terre, parce qu'il n'y trouva point

(1) Emitte agnum, Domine, dominatorem terræ (Isa. 16, 1). Rorate cœli desuper, et nubes pluant Justum (Id. 45, 8). Utinam dirumperes cœlos, et descenderes (Id. 64, 1). — (2) Quæ est ista quæ ascendit per desertum, sicut virgula fumi, ex aromatibus myrrhæ et thuris, et omnis pulveris pigmentarii (Cant. 3, 6)? — (3) Verè Virgo erat hortus deliciarum, in quo consita sunt universa florum genera et odoramenta virtutum (Sophron. Serm. de Ass.) — (4) Ap. Canis. l. 1, de B. V. c. 13.

de Vierge plus sainte et plus parfaite, ni de lieu plus digne de sa demeure, que son sein très-sacré, parole confirmée par saint Bernard (1); et saint Antonin assure que la B. Vierge, pour être élue et destinée à la dignité de Mère de Dieu, dut posséder une perfection si grande et si consommée, qu'elle surpassât en perfection toutes les autres créatures (2).

Comme cette sainte enfant se présenta et s'offrit à Dieu dans le temple promptement et sans réserve, ainsi présentons-nous en ce jour à Marie entièrement et sans délai, et prions-la de nous offrir à Dieu, qui ne nous repoussera pas, en nous voyant présentés par la main de celle qui fut le temple vivant du Saint-Esprit, les délices du Seigneur, et la Mère destinée au Verbe éternel. Mettons tout notre espoir en cette sublime et excellente souveraine, qui récompense avec tant d'amour les honneurs que lui rendent ses serviteurs.

(1) Nec in terris locus dignior utero virginali (S. Bern.). — (2) Ultima gratia perfectionis est præparatio ad Filium Dei concipiendum (Ant. P. 4, tit. 15, c. 6).

EXEMPLE.

On lit dans la Vie de sœur Dominique du Paradis, écrite par le P. Ignace del Niente, dominicain, que cette religieuse naquit de pauvres parens dans un village nommé Paradis, aux environs de Florence. Dès son enfance, elle se mit à servir la Mère de Dieu. Elle jeûnait en son honneur tous les jours de la semaine; le samedi, elle distribuait aux pauvres la nourriture dont elle se privait, et allait dans le jardin de sa famille ou dans les champs voisins, cueillir des fleurs qu'elle présentait ensuite devant une image de la sainte Vierge, qui tenait l'enfant Jésus, et qui était placée dans la maison. Voyons maintenant par quelles faveurs cette bonne Reine reconnut les pratiques de dévotion de sa servante. Dominique, alors âgée de dix ans, étant un jour à la fenêtre, aperçut dans la rue une belle femme, avec un petit enfant, qui tous deux tendaient la main comme pour demander l'aumône. Elle va chercher du pain, et tout-à-coup, sans avoir ouvert la porte, elle les voit auprès d'elle, et remarque que l'enfant a les mains, les pieds et la poitrine percés. Qui l'a

blessé ? demande-t-elle à la mère ; celle-ci répond que c'est l'amour. Dominique, charmée de la beauté et de la modestie de l'enfant, lui demande s'il souffre de ses blessures. Il ne réplique que par un sourire. Comme ils étaient près des images de Jésus et de Marie, la femme dit à Dominique : Dites-moi, ma fille, ce qui vous porte à couronner ces images de fleurs ? C'est, répondit-elle, l'amour que j'éprouve pour Jésus et Marie. Les aimez-vous bien ? Autant que je puis. Et combien le pouvez-vous ? Autant qu'ils m'aident de la grâce. Continuez, reprit la femme, continuez à les aimer ; ils vous le rendront bien en paradis.

La jeune fille, sentant qu'une odeur céleste s'exhalait des plaies, demanda à la mère, avec quel onguent elle les pansait, et si l'on pouvait en acheter de semblable. La femme répondit : On l'achète avec la foi et les bonnes œuvres. Dominique offrit alors son morceau de pain. La mère lui dit : Mon fils ne se nourrit que d'amour, dites-lui que vous aimez Jésus, et il sera content. A ce nom d'amour, l'enfant tressaillit de joie, et se tournant vers la jeune fille, il lui demanda combien elle aimait Jésus. Et celle-ci de répondre qu'elle

l'aimait au point de ne penser qu'à lui jour et nuit, et de ne chercher qu'à lui plaire. Eh bien, reprit-il, aimez-le, et l'amour vous enseignera ce qu'il faut faire pour le contenter. L'odeur qui s'exhalait des plaies augmentant toujours, Dominique s'écria : Oh Dieu, cette odeur me fait mourir d'amour ! Si l'odeur d'un enfant est si suave, que sera celle du paradis ? Mais tout-à-coup la scène change : la Mère lui apparaît vêtue en Reine et environnée de lumière, et l'enfant, resplendissant comme un soleil de beauté, prend les fleurs pour les répandre sur la tête de Dominique, qui, en reconnaissant dans ces saints personnages Jésus et Marie, s'était prosternée et adorait Dieu. Ainsi finit la vision. Dominique prit dans la suite l'habit de Dominicaine, et mourut en odeur de sainteté l'an 1535.

PRIÈRE.

Enfant chérie de Dieu, très-aimable Marie, vous qui vous présentâtes dans le temple, qui vous consacrâtes promptement et sans délai à la gloire et à l'amour de votre Dieu, que ne puis-je à mon tour vous offrir les premières années de ma vie, et me dévouer tout entier au service d'une Maîtresse si sainte et si douce ! Hélas ! je ne suis plus à temps, puisque j'ai eu le malheur de perdre tant d'années à suivre le monde et mes caprices, sans m'oc-

cuper de vous ni de Dieu (1). Mais il vaut mieux commencer tard que jamais. Aussi, ô Marie! je me présente maintenant à vous, et je m'offre tout à votre service pour le temps qui me reste à vivre, comme vous je renonce à toutes les créatures, et je me dévoue uniquement à l'amour de mon Créateur. Je vous consacre donc, ô ma Reine! mon esprit pour que je m'occupe toujours de l'amour que vous méritez, ma langue pour vous louer mon cœur pour vous aimer. Agréez, ô Vierge sainte! l'offrande que vous présente un misérable pécheur; agréez-la, je vous en supplie par la joie qu'éprouva votre cœur, lorsque vous vous donnâtes à Dieu dans le temple. Puisque je commence tard à vous servir, il est juste que je compense le temps perdu en redoublant de services et d'amour. Soutenez ma faiblesse de votre puissante intercession, ô Mère de miséricorde! en m'obtenant de votre Fils la persévérance et la force d'être fidèle jusqu'à la mort, afin qu'après vous avoir servie fidèlement en cette vie, je puisse vous louer éternellement dans le paradis. Amen.

(1) Væ tempori illi, in quo non amavi te.

DISCOURS IV.

DE L'ANNONCIATION DE MARIE.

Marie, lors de l'incarnation du Verbe, ne put s'humilier plus qu'elle ne s'humilia. De son côté, Dieu ne put l'élever plus qu'elle ne l'éleva.

Celui qui s'élève sera humilié, et celui qui s'humilie sera élevé. Cette parole du Seigneur ne saurait faillir (1). Dieu, ayant résolu de se faire homme pour racheter l'homme déchu, et de manifester ainsi au monde son infinie bonté, et voulant choisir sa Mère sur la terre, chercha parmi les femmes et la plus sainte et la plus humble. Parmi toutes les femmes il n'en vit qu'une, ce fut la vierge Marie, car plus elle était parfaite en vertu, plus cette colombe était simple et humble à ses propres yeux (2). Celle-là, dit le Seigneur, est la mè-

(1) Qui autem se exaltat humiliabitur, et qui se humiliaverit, exaltabitur (Matth. 23, 12). — (2) Adolescentularum non est numerus : una est columba mea, perfecta mea (Cant. 6, 8).

re que je me choisis. Voyons donc combien Marie fut humble, ce qui fit que Dieu l'éleva. Marie, lors de l'incarnation du Verbe, ne put s'humilier plus qu'elle ne s'humilia ; c'est notre premier point. Dieu ne put élever Marie plus qu'il ne l'éleva : ce sera le second.

I.er Point. Saint Antonin, commentant le texte des Cantiques où le Seigneur parle de 'humilité de cette très-humble Vierge (1), dit que le nard, plante très-petite et très-basse, figure l'humilité de Marie, dont l'odeur monta au Ciel, et du sein du Père éternel attira le Verbe divin dans son sein virginal (2). En sorte que le Seigneur, attiré par l'odeur de cette humble Vierge, la choisit pour sa Mère lorsqu'il voulut se faire homme afin de racheter le monde. Mais, pour ajouter à la gloire et au mérite de sa Mère, il ne voulut pas en devenir le Fils, sans avoir d'abord obtenu son consentement, dit l'abbé Guillaume (3). Aussi, pendant que l'humble

(1) Dùm esset Rex in accubitu suo, nardus mea dedit odorem suum (Cant. 1, 11). — (2) Nardus est herba parva, et significat beatam Virginem quæ dedit humilitatis odorem : qui odor usque ad cœlum ascendit, et in cœlum accumbentem fecit quasi evigilare, et in utero suo quiescere (p. 4, tit. 15, c. 21, § 2). — (3) Noluit carnem sumere ex ipsâ, non dante ipsâ (in Cant. 3).

Vierge, retirée dans sa pauvre cellule, soupirait avec ardeur et suppliait Dieu d'envoyer le Messie, comme sainte Elisabeth, de l'ordre de saint Benoît, l'apprit par révélation, voilà que l'archange Gabriel, lui apportant la grande nouvelle, entre et la salue en ces mots (1) : Je vous salue, ô Vierge, pleine de grâce, parce que vous avez toujours été plus riche en grâce que tous les autres saints. Le Seigneur est avec vous, parce que vous êtes humble. Vous êtes bénie entre les femmes, parce que toutes les autres ont encouru la malédiction du péché originel, au lieu que vous, Mère du béni de tous les siècles, vous êtes et vous serez toujours bénie et exempte de tache.

A ce salut, accompagné de tant d'éloges, que répondit l'humble Marie ? Rien ; elle ne répondit pas, mais pensant à ce salut elle se troubla (2). Et pourquoi se troubla-t-elle ? serait-ce dans la crainte que ce ne fût une illusion, ou par modestie en voyant un homme, comme le prétendent ceux qui croient

(1) Ave, gratiâ plena, Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus (Luc. 1). — (2) Quæ cùm audisset, turbata est in sermone ejus, et cogitabat qualis esset ista salutatio.

que l'ange lui apparut sous une forme humaine ? Non, le texte est clair, fait remarquer Eusèbe d'Emèse (1). Ce trouble ne fut donc causé que par son humilité, en entendant des louanges si contraires à l'opinion défavorable qu'elle avait d'elle-même. Aussi, plus elle entendait l'ange l'exalter, plus elle s'abaissait et se concentrait dans l'idée de son propre néant. Dans ses réflexions sur ce sujet, saint Bernardin dit que, si l'ange lui eût déclaré qu'elle était la plus grande pécheresse du monde, Marie n'eût point éprouvé la même surprise, mais qu'à ces louanges sublimes elle se troubla tout-à-fait (2). Elle se troubla, parce qu'étant pleine d'humilité elle abhorrait toute louange personnelle, et désirait que son Créateur et bienfaiteur fût seul loué et béni, comme elle le déclara à sainte Brigitte, en parlant de l'époque où elle devint la Mère de Dieu (3).

Mais du moins, ajouterai-je, la B. Vierge connaissait déjà, par les saintes Ecritures,

(1) Turbata est in sermone ejus : non in vultu, sed in sermone ejus. — (2) Si dixisset : ô Maria, tu es major ribalda quæ est in mundo, non ità admirata fuisset : undè turbata fuit de laudibus (Serm. 35, de Am. In p. 3). — (3) Nolui laudem meam, sed solius datoris et creatoris (Revel. l. 1, c 23).

que le temps prédit par les prophètes, touchant la venue du Messie, était arrivé ; déjà les semaines de Daniel étaient accomplies; déjà, suivant la prophétie de Jacob, le sceptre de Juda était passé dans les mains d'Hérode, roi étranger; déjà elle savait qu'une Vierge serait la Mère du Messie. Elle s'entendait adresser par l'ange des louanges qui auraient paru à tout autre ne convenir qu'à la Mère de Dieu; lui vint-il alors la pensée que peut-être elle était cette Mère choisie du Seigneur ? Non, sa profonde humilité ne lui permit pas une telle pensée. Ces louanges eurent seulement pour effet de lui causer une si grande crainte que, suivant la réflexion de saint Pierre Chrysologue (1), comme le Sauveur voulut être fortifié par un ange, ainsi il fut nécessaire que saint Gabriel, voyant Marie consternée à ce salut, la ranimât en disant (2) : Ne craignez point, ô Marie, ne vous étonnez pas des titres sublimes que je vous donne, car, si vous êtes si petite et si basse à vos propres yeux, Dieu qui exalte les humbles, vous a rendue digne de trouver la

(1) Sicut Christus per angelum voluit confortari, ita per angelum debuit Virgo animari (S. Petr. Chrys.). — (2) Ne timeas, Maria, invenisti gratiam apud Deum.

grâce perdue par le genre humain, et en conséquence il vous a préservée de la tache commune à tous les fils d'Adam, il vous a honorée dès le moment de votre conception d'une grâce plus grande que celle de tous les saints, enfin il vous élève maintenant jusqu'à vous choisir pour sa Mère (1).

A présent, pourquoi différer ? ma souveraine, l'ange attend votre réponse, nous l'attendons tous, nous qui sommes déjà condamnés à la mort. Voilà, ô notre Mère, que le prix de notre salut s offre à vous, ce sera le Verbe divin fait homme dans votre sein; si vous l'acceptez pour Fils, nous serons aussitôt délivrés de la mort. Plus votre Seigneur s'est épris de votre beauté, plus il désire votre consentement, d'après lequel il a résolu de sauver le monde (2). Hâtez-vous, ma souveraine, répondez, ne retardez plus le salut

(1) Ecce concipies, et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum. — (2) Exspectat angelus responsum, exspectamus et nos, ô Domina, verbum miserationis, quos miserabiliter premit sententia damnationis. Ecce offertur tibi pretium salutis nostræ; statim liberabimur si consentis. Ipse quoque Dominus, quantùm concupivit decorem tuum tantùm desiderat et responsionis assensum, in quo nimirùm proposuit salvare mundum (S. Bern. Hom. sup. Miss est).

du monde, qui dépend maintenant de votre consentement (1).

Mais voilà que Marie répond ; elle dit à l'ange : Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole (2). Réponse telle que la sagesse des hommes et des anges réunis n'aurait pu en trouver une plus belle, plus humble et plus prudente, quand même ils y auraient pensé un million d'années ! Réponse qui eut la vertu de réjouir le Ciel, et de faire descendre sur la terre une mer immense de grâces et de biens ! Réponse qui, à peine sortie de l'humble cœur de Marie, attira du sein du Père éternel dans son sein très-pur le Fils unique de Dieu qui s'y revêtit de l'humanité. En effet, dès qu'elle eut prononcé ces mots : Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole, le Verbe se fit chair, et le Fils de Dieu devint aussi le Fils de Marie (3). Saint Thomas de Villeneuve, insistant sur le *fiat* prononcé par la sainte Vierge (4), dit que par les autres *fiat* Dieu créa la lumière, le ciel et la terre, mais que par ce

(1) Responde jam, Virgo sacra; vitam quid tardas mundo (S. Aug. Serm. 21, de Temp.)? — (2) Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundùm verbum tuum. — (3) Et Verbum caro factum est. — (4) O fiat potens! O fiat efficax!

fiat de Marie un Dieu devint homme comme nous.

Mais ne nous éloignons pas de notre sujet, considérons la grande humilité de la Vierge dans cette réponse. Elle avait certes toutes les lumières nécessaires pour apprécier combien était sublime la dignité de Mère de Dieu. Elle venait de recevoir de l'ange la nouvelle qu'elle était cette heureuse Mère choisie du Seigneur. Mais elle ne s'estime pas davantage pour cela, elle ne s'arrête point à se complaire dans son élévation; voyant d'une part son propre néant, et de l'autre l'infinie majesté de son Dieu, qui la choisit pour sa Mère; elle se reconnaît indigne d'un tel honneur, mais elle ne veut point s'opposer à sa volonté. Sollicitée de donner son consentement, que fait-elle et que dit-elle? Complètement anéantie en elle-même, d'un autre côté tout enflammée du désir de s'unir de plus en plus à son Dieu, et s'abandonnant entièrement à la volonté divine : Voici, répond-elle, la servante du Seigneur, obligée de faire ce que le Seigneur lui commande. Comme si elle eût dit : Si le Seigneur me choisit pour sa Mère,

O fiat super omni fiat venerandum (S. Thom. Vill. Conc. 1, de Ann.)!

moi qui n'ai rien par moi-même, qui tiens tout de sa bonté, qui pourrait croire qu'il m'a choisie pour mon propre mérite ? Quel mérite peut avoir une esclave pour être faite la mère de son maître ? On louera seulement la bonté du Seigneur, sans louer la servante ; car il faut toute sa bonté pour tourner ses regards vers une créature aussi vile que moi, et pour l'exalter à ce point.

O grande humilité de Marie, qui la rend petite d'après son propre jugement, mais grande devant Dieu ! indigne à ses yeux, mais digne aux yeux de ce Seigneur immense que le monde ne saurait contenir (1). Cette exclamation est moins belle encore que celle de saint Bernard, lorsque admirant l'humilité de Marie, il s'écrie : Souveraine, comment avez-vous pu unir dans votre cœur une idée aussi humble de vous-même avec tant de pureté, avec tant d'innocence, avec une telle plénitude de grâces ? Comment, ô Vierge bienheureuse, a pu s'enraciner si bien en vous cette humilité, et une si grande humilité, alors que vous vous voyiez honorée et exaltée à ce point par le Seigneur (2)?

(1) O humilitas angusta sibi, ampla Divinitati! insufficiens sibi, sufficiens ei quem non capit orbis ! (S. Guerr b.). — (2) Quanta humilitatis virtus cum tantâ purita

Lucifer, fier d'être doué d'une grande beauté, aspira à élever son trône au-dessus des étoiles, et à se rendre semblable à Dieu (1). Or, quels auraient été le langage et les prétentions de cet esprit superbe, s'il s'était vu orné des prérogatives de Marie? L'humble Marie n'agit point de la sorte : plus elle se vit exaltée, plus elle s'humilia. Ah! ma Souveraine, conclut saint Bernard (2), cette belle vertu vous a rendue digne d'être regardée par le Seigneur avec une tendresse singulière, digne d'enflammer d'amour votre roi par votre beauté, digne de tirer par l'odeur suave de votre humilité le Fils de Dieu de son repos, et de le faire descendre du sein de son Père dans votre sein très-pur. Aussi, dit saint Bernardin de Buste, Marie eut-elle plus de mérite par cette seule réponse : Voici la servante du Seigneur, que n'en pourraient acquérir

te, cum innocentiâ tantâ, imò cum tantâ gratiæ plenitudine! Undè tibi humilitas, et tanta humilitas, ô Beata (S. Bern. Serm. 4, Ass.)?

(1) Super astra Dei exaltabo solium meum, et similis ero Altissimo (Is. 14, 13). — (2) Digna planè quam respiceret Dominus, cujus decorem concupisceret Rex, cujus odore suavissimo ab æterno illo paterni sinûs attraheretur accubitu (S. Bern. 4. Serm. de Ass.).

toutes les créatures par toutes leurs bonnes œuvres (1).

C'est pourquoi, suivant saint Bernard, si cette innocente Vierge se rendit chère à Dieu par sa virginité et son humilité, elle se rendit digne, autant qu'une créature pouvait le mériter, de devenir la Mère de son Créateur (2). C'est ce que confirme saint Jérôme, en disant que Dieu la choisit pour Mère en considération de son humilité, plutôt que de toutes ses autres sublimes vertus (3). Marie elle-même le révéla à sainte Brigitte par ces paroles : Comment ai-je mérité la grâce d'être faite la Mère de mon Seigneur, si ce n'est parce que j'ai connu mon néant et que je me suis humiliée(4) ? Elle l'avait déclaré auparavant dans son Cantique si empreint d'humilité (5), suivant la remarque de saint Lau-

(1) B. Virgo plus meruit, dicendo humiliter : Ecce ancilla Domini, quàm simul mereri possent omnes puræ creaturæ (S. Bern. de Bust. Mar. 12, p. 5, p. 2). — (2) Etsi placuit ex virginitate, tamen ex humilitate concipit (S. Bern. Hom. 1, sup. Miss. est). — (3) Maluit Deus de Virgine incarnari propter humilitatem, quàm propter aliam quamcumque virtutem (S. Hieron.). — (4) Unde promerui tantam gratiam, nisi quia cogitavi et scivi nihil me esse vel habere (l. 2, Rev. c. 35) ? —(5) Quia respexit humilitatem ancillæ suæ... fecit mihi magna qui potens est (Luc. 1)

rent Justinien (1). En employant le mot humilité, fait observer saint François de Sales, Marie n'entendait pas louer en elle une vertu ; elle voulait déclarer que Dieu avait regardé son néant (2), et que par pure bonté il l'avait comblée d'honneurs.

Saint Augustin compare l'humilité de Marie à une échelle par laquelle le Seigneur daigna descendre sur la terre pour s'incarner dans son sein (3). Paroles confirmées par saint Antonin, lorsqu'il dit que l'humilité de la Vierge fut la disposition la plus parfaite et la plus prochaine qu'elle apporta à être la Mère de Dieu (4). Cela résulte de la prédiction d'Isaïe (5), sur laquelle le bienheureux Albert fait cette réflexion, que la fleur divine, c'est-à-dire le Fils unique de Dieu, suivant Isaïe, devait éclore, non point au sommet ou sur le tronc de la plante de Jessé,

(1) Non ait : Respexit virginitatem, innocentiam, sed humilitatem tantùm. — (2) Humilitatem, id est nihilitatem. — (3) Facta est Mariæ humilitas scala cœlestis, per quam Deus descendit ad terras (S. Aug. sup. Magnif). — (4) Ultima gratia perfectionis est præparatio ad Filium Dei concipiendum, quæ præparatio fuit per profundam humilitatem (S. Anton. p. 5, t. 15, c. 6, 8). — (5) Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet (Is. 11, 1).

mais à la racine, pour indiquer précisément l'humilité de sa Mère (1); l'abbé de Celles l'explique d'une façon encore plus claire (2). Cela nous donne, suivant saint Augustin, la clef des paroles du Seigneur dans les Cantiques (3); et à ce sujet le docte interprète Fernandez dit que les yeux si humbles de Marie, avec lesquels elle contempla sans cesse la divine grandeur, sans jamais perdre de vue son propre néant, firent une telle violence à Dieu, qu'ils l'attirèrent dans son sein (4). Par là, ajoute l'abbé Francon, on s'explique pourquoi l'Esprit saint loua tant la beauté de son Epouse, en disant qu'elle avait des yeux de colombe (5). C'est que Marie, regardant Dieu avec les yeux d'une simple et humble colombe, l'enflamma tant par sa beauté, qu'elle l'enchaîna avec des liens d'amour dans

(1) De radice ejus humilitas cordis intelligitur. — (2) Nota quòd non ex summitate, sed de radice ascendet flos. — (3) Averte oculos tuos, quia ipsi me avolare fecerunt (Cant. 5). — Undè avolare nisi à sinum Patris in uterum matris? — (4) Ita illius oculi humillimi Deum tenuerunt, ut suavissimâ quâdam violentiâ ipsum et Dei patris Verbum in uterum suum Virgo attraxerit (Fernandez, in c. 14, Gen. s. 1). — (5) Quàm pulchra es, amica mea! quàm pulchra es! Oculi tui columbarum (Cant. 4, 1).

son sein virginal (1). Ainsi Marie, dans l'incarnation du Verbe, dirons-nous pour conclure ce point, ne put s'humilier plus qu elle ne s'humilia. Voyons maintenant comment Dieu, en la choisissant pour sa Mère, ne put l'élever plus qu'il ne le fit.

IIe Point. Pour comprendre à quel point Marie fut exaltée, il faudrait comprendre la sublimité et la grandeur de Dieu. Il suffit donc de dire que Dieu fit de la Vierge, sa Mère, pour établir que Dieu ne put l'élever plus qu'il ne l'éleva. Saint Arnaud affirme avec raison que Dieu, en devenant Fils de la Vierge, l'a élevée à une hauteur d'où elle domine tous les saints et les anges (2). En sorte, qu'excepté Dieu, elle surpasse sans comparaison tous les esprits célestes, ajoute saint Ephrem (3). A l'exception de Dieu, dit à son tour saint André de Crète, elle est supérieure à tous (4). Et de même saint Anselme : Ma Souveraine,

(1) Ubinam terrarum tam speciosa Virgo inveniri posset, quæ regem cœlorum oculis caperet, et vinculis charitatis piâ violentiâ captivum traheret (Francon., abb. De grat. N. T. tr. 6)? — (2) Maria constituta est super omnem creaturam (S. Arn. Carn. tr. de L. V.). — (3) Nullâ comparatione cæteris superis est gloriosior (S. Ephrem. Or. de laud. Deip.). — (4) Excepto Deo, omnibus altior (S. Andr. Cret. Or. de Laud. Deip.).

s'écrie-t-il, il n'est rien qui vous égale, car tout ce qui existe est au-dessus ou au-dessous de vous, Dieu seul vous est supérieur, et toutes les créatures vous sont inférieures (1). Enfin, répond saint Bernardin, la grandeur de cette Vierge est telle qu'il n'y a que Dieu qui puisse ou sache la comprendre (2).

Qu'on ne s'étonne donc pas, fait remarquer saint Thomas de Villeneuve, de ce que les évangélistes, si minutieux à enregistrer les louanges d'un Jean-Baptiste, d'une Magdeleine, sont si brefs en décrivant les prérogatives de Marie. A quoi bon les détails de ses grandeurs ? Il suffit que les évangélistes attestent qu'elle est la Mère de Dieu. Comme ils avaient décrit par ce seul mot le plus grand et même l'ensemble de ses attributs, il était inutile qu'ils les fissent ressortir ensuite l'un après l'autre (3). Dire seulement de Marie

(1) Nihil tibi, Domina, est æquale; omne enim quod est, aut supra te est, aut infra : quod supra, solus Deus; quod infra, est omne quod Deus non est (S. Ans. ap. Pelb. Stell. 2, p. 3. a. 2). — (2) Tanta est perfectio Virginis, ut soli Deo cognoscenda reservetur (S. Bernardin. t. 2, s. 51, a. 3, c. 2). — (3) Satis fuit de eâ dicere : De quâ natus est Jesus. Quid ultra requiris ? Sufficit tibi quòd mater Dei est. Ubi ergò totum erat, pars scribenda non fuit (S. Thom. Vill. Conc. 2, de Nat. V.).

qu'elle est la Mère de Dieu, reprend saint Anselme, n'est-ce pas la placer au plus haut degré d'élévation qu'on puisse concevoir et indiquer après Dieu (1) ? Donnez-lui le nom que vous voudrez, Reine du Ciel, Maîtresse des anges, ou tout autre titre, vous ne l'honorerez jamais autant qu'en l'appelant simplement Mère de Dieu (2).

La raison en est évidente ; car, ainsi que le docteur angélique l'enseigne, plus une chose est près de son principe, plus elle en reçoit de la perfection ; et Marie étant la créature qui approche le plus de Dieu, participe plus que toutes les autres à ses grâces, à sa perfection, à sa grandeur (3). Le P. Suarez déduit que la dignité de Mère de Dieu est d'un ordre supérieur à toute autre dignité créée, de ce qu'elle appartient en quelque sorte à l'ordre

(1) Hoc solùm de sanctâ Virgine prædicari, quòd Dei Mater sit, excedit omnem altitudinem, quæ post Deum dici vel cogitari potest (S. Ans. de Exc. Virg. c. 4). — (2) Si cœli Reginam, si angelorum Dominam, vel quodlibet aliud protuleris, non assurges ad hunc honorem, quod prædicatur Dei genitrix (Petr. Cell. lib. de Pan. c. 31). — (3) Quantò aliquid magis participat illius effectum, etc. Beata autem Virgo Maria propinquissima Christo fuit, quia ex eâ accepit humanam naturam; et ideò præ cæteris majorem debuit à Christo gratiæ plenitudinem obtinere (S. Thom. 3, p. q. 27, a. 5).

de l'union avec une personne divine, à laquelle elle est nécessairement unie (1). Aussi Denys-le-Chartreux assure-t-il qu'après l'union hypostatique, il n'y a en pas de plus proche que celle de Mère de Dieu (2). C'est, enseigne saint Thomas, la plus grande union qu'une pure créature puisse avoir avec Dieu (3) Et le B. Albert-le-Grand déclare que la dignité de Mère de Dieu est immédiatement après celle de Dieu; il ajoute, en conséquence, que Marie ne put être plus unie à Dieu qu'elle ne le fut, à moins de devenir Dieu elle-même (4).

Saint Bernardin affirme que la sainte Vierge, pour être Mère de Dieu, dut être élevée à une certaine égalité avec les personnes divines par une grâce presqu'infinie (5). Et

(1) Dignitas Matris est altioris ordinis; pertinet enim quodammodo ad ordinem unionis hypostaticæ; illum enim intrinsecè respicit, et cum illâ necessariam conjunctionem habet (t. 2, in 3, p. D. s. 2). — (2) Post hypostaticam conjunctionem non est alia tam vicina, ut unio Matris Dei cum Filio tuo (l. 2. de laud. V.). — (3) Est suprema quædam conjunctio cum personâ infinitâ (S. Thom. 1, p. q. 25, a. 6). — (4) Immediatè post esse Deum, est esse matrem Dei. Magis Deo conjungi, nisi fieret Deus, non potuit (B. Alb.). — (5) Quòd femina conciperet et pareret Deum, oportuit eam elevari ad quamdam æqualitatem divinam, per quamdam infinitatem gratiarum (S. Bernardin. t. 1, s. 61, c. 16).

puisque les enfans sont, moralement parlant, réputés une seule et même chose avec leurs parens, en sorte que les biens et les honneurs sont communs entre eux, saint Pierre Damien en infère que Dieu, qui habite en diverses manières dans les créatures, habita en Marie d'une façon toute spéciale, en ne faisant qu'une même chose avec elle, et à cette pensée il s'écrie d'admiration (1) : Que toute créature se taise et tremble, qu'elle ose à peine mesurer l'immensité d'une dignité si élevée; Dieu habite dans le sein de la Vierge.

C'est pourquoi saint Thomas pense que Marie, en devenant Mère de Dieu, et à raison de cette union étroite avec un bien infini, reçut une certaine dignité infinie, que le P. Suarez appelle infinie dans son genre (2), puisque la dignité de Mère de Dieu est la plus grande qui puisse être conférée à une pure créature. En effet, le docteur angélique enseigne que, comme l'humanité de Jésus-Christ,

(1) Quantomodo inest Deus creaturæ, scilicet Mariæ Virgini, per identitatem, quia idem est quàm illa. Hìc taceat et contremiscat omnis creatura, et vix audeat aspicere tantæ dignitatis immensitatem. Habitat Deus in Virgine, cum quâ unius naturæ habet identitatem (Petr. Dam. S. 1, de Nat. V.). — (2) Dignitas matris Dei suo genere est infinita (Suarez, t. 2, in 3, p. D. 18, s. 4).

bien qu'elle eût pu recevoir de Dieu une plus grande grâce habituelle (1), ne put cependant être ordonnée pour quelque chose de plus sublime que l'union avec une personne divine (2); ainsi la B. Vierge ne put être élevée à une dignité plus haute que celle de Mère de Dieu (3). Saint Thomas de Villeneuve a écrit la même chose (4), et saint Bernardin déclare que l'état auquel Marie fut élevée en tant que Mère du Verbe, est tel qu'elle ne saurait être exaltée davantage (5). Proposition confirmée par le B. Albert-le-Grand (6).

(1) Cùm enim gratia habitualis sit donum creatum, confiteri oportet quòd habeat essentiam finitam. Est cujuslibet creaturæ determinata capacitatis mensura, quæ tamen divinæ potestati non præjudicat, quin possit aliam creaturam majoris capacitatis facere (Opusc. 2. comp. Th. c. 215). — (2) Virtus divina, licet possit facere aliquid majus et melius quàm sit habitualis gratia Christi, non tamen posset facere quòd ordinaretur ad aliquid majus, quàm sit unio personalis ad Filium unigenitum à Patre (3 p. q. 7, a. 12, ad 2). — (3) B. Virgo, ex hoc quòd est Mater Dei, habet quamdam dignitatem infinitam, ex bono infinito quod est Deus; et hâc parte non potest fieri melius (1, p. q. 25, a. 6, ad 4). — (4) Utique habet quamdam infinitatem esse Matrem infiniti (Conc. 3, de Nat. Mar.). — (5) Status maternitatis Dei erat summus status, qui puræ creaturæ dari posset (t. 3, S. 6. a. 3, c. 1). — (6) Dominus B. Virgini summum donavit, cujus capax fuit pura creatura, scilicet Dei maternitatem (L. 1, de Laud. Virg. c. 178).

Saint Bonaventure a dit ce mot célèbre, que Dieu peut faire un monde plus vaste, un ciel plus grand, mais qu'il ne peut élever une créature plus haut qu'en la faisant Mère (1). La Vierge exprima elle-même, bien mieux que tous ces auteurs, à quel degré Dieu l'a exaltée (2); seulement pourquoi n'expliqua-t-elle pas avec détail quels étaient les grands dons que le Seigneur lui avait accordés? saint Thomas de Villeneuve répond que Marie ne le fit point, parce qu'ils étaient si grands qu'ils ne pouvaient être expliqués (3).

Saint Bernard a donc eu raison de dire que Dieu créa le monde pour cette Vierge qui devait être sa Mère (4), et saint Bonaventure, que la conservation du monde doit être attribuée à l'intercession de Marie (5), s'appuyant sur un texte de Proverbes que l'Eglise

(1) Esse mater Dei est gratia maxima puræ creaturæ conferibilis. Ipsa est quam majorem facere non potest Deus. Majorem mundum facere potest Deus, majus cœlum, majorem quàm matrem Dei facere non potest (S. Bonav. Spec. B. V. l. 10). — (2) Fecit mihi magna qui potens est (Luc. 1). — (3) Non explicat quænam hæc magna fuerint, quia inexplicabilia (S. Thom. Vill. Conc. 5, de Nat. V.) — (4) Propter hanc totus mundus factus est (S. Bern. S. 7, in Salv. Reg.).— (5) Dispositione tuâ, Virgo sanctissima, perseverat mundus, quem et tu cum Deo ab initio fundasti (S. Bon. ap. Pepe 1. 371).

applique à la Vierge (1). Saint Bernardin ajoute que ce fut pour l'amour de Marie que Dieu ne détruisit pas l'homme après le péché d'Adam (2). Aussi l'Eglise est-elle autorisée à chanter que Marie a choisi la meilleure part (3), puisque cette divine Mère choisit non-seulement les meilleures choses, mais les plus excellentes d'entre les meilleures. Dieu l'ayant dotée au souverain degré, comme l'atteste le B. Albert-le-Grand, de toutes les grâces et de tous les dons généraux et particuliers conférés à toutes les créatures, et cela en conséquence de la dignité de Mère de Dieu (4). Ainsi Marie fut enfant, mais elle n'eut de cet âge que l'innocence et non le défaut de capacité, car elle jouit dès le premier instant de sa vie du parfait usage de la raison. Elle fut Vierge, mais sans l'affront de la stérilité. Elle fut Mère, mais sans perdre le privilége de la virginité. Elle fut belle, et belle par excellence, disent Richard de saint Victor, saint

(1) Cum eo eram, cuncta componens (Prov. 8, 30). — (2) Propter singularissimam dilectionem ad hanc Virginem præservavit (S. Bernardin. t. 1, s. 61. c. 8.). — (3) Optimam partem elegit (In Off. Ass. B. M.). — (4) Beatissima Virgo gratiâ fuit plena, quia omnes gratias generales et speciales omnium creaturarum summo habuit (S. Alb. m. in Bibl. Mar.).

Grégoire de Nicomédie, et saint Denys l'Aréopagite, à qui plusieurs attribuent le bonheur d'avoir contemplé une fois la beauté de Marie, et qui dit que, si la foi ne l'avait instruit qu'elle était une créature, il l'aurait adorée comme la divinité; et le Seigneur révéla à sainte Brigitte que la beauté de sa Mère surpassa celle de tous les hommes et des anges (1). Elle fut belle, dis-je, mais sans dommage pour ceux qui jouirent de sa vue, puisque sa beauté dissipait les sentimens impurs et inspirait des pensées de pureté, comme l'attestent saint Ambroise et saint Thomas (2). C'est pourquoi on la compare à la myrrhe, qui empêche la corruption, dans des paroles que l'Eglise emprunte à l'Ecclésiastique (3). Dans sa vie active, elle agissait, mais sans que son travail la détournât de l'union avec Dieu.

(1) Omnes angelos, et omnia quæ creata sunt, excessit pulchritudo tua (Revel. l. 1. c. 51). — (2) Tanta erat ejus gratia, ut non solùm in se virginitatem servaret, sed etiam, si quos inviseret, integritatis donum insigne conferret (S. Ambr. de Inst. Virg. c. 7). Gratia sanctificationis non solùm repressit in Virgine motus illicitos, sed etiam in aliis efficaciam habuit; ita ut quamvis esset pulchra corpore, à nullo concupisceretur (S. Thom. in 3. Dist. de 2, q. 2. a. 2). — (3) Quasi myrrha electa dedit mihi suavitatem odoris (Eccli. 24, 20).

Dans sa vie contemplative, elle était recueillie en Dieu, mais sans négliger les soins temporels et la charité due au prochain. La mort l'atteignit, mais sans les angoisses qui la précèdent d'ordinaire et sans la corruption du corps.

Concluons donc. Cette divine Mère est infiniment inférieure à Dieu, mais elle est immensément supérieure à toutes les créatures. Et s'il est impossible de trouver un fils plus noble que Jésus, il est impossible aussi de trouver une mère plus noble que Marie Cela autorise les serviteurs de cette Reine, non-seulement à se réjouir de ses grandeurs, mais à augmenter leur confiance en son puissant patronage; car en qualité de Mère de Dieu, dit le P. Suarez, elle a un certain droit sur ses dons, qui fait qu'elle les procure à ceux pour qui elle intercède (1). Saint Germain déclare d'ailleurs que Dieu ne saurait ne pas exaucer les prières de Marie, puisqu'il ne peut ne point la reconnaître pour sa Mère véritable et immaculée (2). Il ne vous manque

(1) Undè fit ut singulare jus habeat ad dona Filii sui (Suarez, t. 2, in 3, p. D. 1. s. 2). — (2) Tu autem quæ maternâ in Deum auctoritate polles, etiam iis qui enormiter peccant eximiam reconciliationis gratiam concilias

donc, ô Mère de Dieu et la nôtre, ni le pouvoir ni la volonté de nous secourir (1). Vous savez, vous dirai-je avec l'abbé de Celles, que Dieu ne vous a pas créée que pour lui, mais qu'il vous a appelée à rétablir les anges, à réparer les maux du genre humain, à combattre les démons, puisque par votre entremise nous recouvrons la divine grâce, et que par vous notre ennemi est vaincu et terrassé (2).

Si nous désirons plaire à la Mère de Dieu, saluons-la souvent par l'*Ave Maria*. Marie, apparaissant un jour à sainte Mechtilde, lui dit qu'on ne pouvait l'honorer mieux qu'en récitant cette Salutation Angélique. Par là nous obtiendrons des grâces singulières de cette Mère de miséricorde.

Non enim potes non exaudiri, cùm Deus tibi ut veræ ac intemeratæ Matri suæ in omnibus morem gerat (S. Germ. de Zona Virg.).

(1) Nec facultas, nec voluntas illi deesse potest (S. Bern. S. de Ass.). — (2) Non tantùm sibi te fecit, sed te angelis dedit in instaurationem, hominibus in reparationem, dæmonibus in hostem : nam per te Deus homini pacificatur, diabolus vincitur et conteritur (Abb. Cell. V. in Prol. Cont. Virg.).

PRIÈRE.

O Vierge immaculée et sainte! ô créature la plus humble et la plus sublime devant Dieu! vous fûtes si petite à vos propres yeux, mais si grande à ceux de Notre-Seigneur, qu'il vous exalta jusqu'à vous choisir pour sa Mère et à vous établir en conséquence Reine du Ciel et de la terre. Je rends grâces à ce Dieu qui vous a tant exaltée, et je me réjouis avec vous de vous voir unie tellement à lui qu'une pure créature ne saurait l'être davantage. J'ai honte de me présenter à vous qui êtes si humble avec tant de qualités, misérable et orgueilleux que je suis avec tant de péchés. Malgré mes misères, je veux pourtant vous saluer: *Ave, plena gratiâ;* vous êtes pleine de grâces, obtenez-m'en une partie. *Dominus tecum;* le Seigneur a toujours été avec vous depuis le premier instant de votre création, et il y est maintenant d'une manière plus étroite, puisqu'il est devenu votre Fils. *Benedicta tu in mulieribus:* ô Femme bénie entre toutes les femmes! obtenez-nous aussi la céleste bénédiction. *Et benedictus fructus ventris tui:* ô Plante bénie, qui avez donné au monde un fruit si noble et si saint! *Sancta Maria, Mater Dei:* ô Marie! je confesse que vous êtes la véritable Mère de Dieu, et je suis prêt à donner mille fois ma vie pour la défense de cette vérité. *Ora pro nobis peccatoribus;* mais si vous êtes la Mère de Dieu, soyez encore la Mère de notre salut et de nous autres, pauvres pécheurs, puisque c'est pour sauver les pécheurs que Dieu s'est fait homme, et il vous a choisie pour sa Mère afin que vos prières eussent la vertu de sauver tout pécheur quel qu'il fût. De grâce, ô Marie! priez donc pour nous.

Nunc et in horâ mortis nostræ: priez toujours, priez maintenant que nous sommes entourés de tentations et de dangers de perdre Dieu ; priez surtout à l'heure de notre mort, lor que nous serons sur le point de sortir de ce monde et d'être présentés au divin tribunal, afin que, sauvés par les mérites de Jésus-Christ et par votre intercession, nous puissions venir un jour, sans courir le risque de vous perdre encore, vous saluer et vous louer avec votre Fils, dans le Ciel, pendant toute l'éternité. Ainsi soit il.

DISCOURS V.

DE LA VISITATION DE MARIE.

Marie est la trésorière de toutes les grâces divines. Celui qui désire des grâces doit donc recourir à Marie, et celui qui l'invoque doit être certain d'obtenir les grâces qu'il désire.

Une famille s'estime heureuse lorsqu'elle est visitée par un prince, à cause de l'honneur qu'elle en reçoit et des avantages qu'elle en espère. On doit appeler bien plus heureuse l'ame qui visite la Reine de l'univers, la très-sainte Marie, qui ne saurait manquer de combler de biens et de grâces les ames fortunées qu'elle daigne visiter au moyen de ses faveurs. La maison d'Obédédom fut bénie, lorsqu'elle fut visitée par l'arche du Seigneur (1). Mais ne sont-elles pas enrichies de bien plus grandes bénédictions, les personnes qui reçoivent l'amoureuse visite de l'arche

(1) Benedixit Dominus domui ejus (I, Par. 13).

vivante de Dieu, de la divine Mère (1)? La maison de Jean-Baptiste en fit l'expérience, et à peine Marie y eut-elle pénétré, qu'elle combla toute la famille de grâces et de bénédictions célestes; aussi la fête actuelle de la Visitation est-elle appelée communément la fête de Notre-Dame des Grâces. Examinons donc dans le présent discours comment Marie est la trésorière de toutes les grâces, et divisons-le en deux points. Dans le premier, nous verrons que celui qui désire des grâces doit recourir à Marie; dans le second, que celui qui invoque Marie, doit être certain d'obtenir celles qu'il désire.

Ier Point. La sainte Vierge, ayant appris de l'archange saint Gabriel que sa cousine Élisabeth était enceinte de six mois, intérieurement éclairée du Saint-Esprit, elle connut que le Verbe incarné et devenu son Fils voulait commencer à manifester au monde les richesses de sa miséricorde, en accordant ses premières grâces à toute cette famille. Aussitôt (2), sortant du repos de la contemplation à laquelle elle était continuellement ap-

(1) Felix illa domus, quam mater Dei visitat (Engelrave). — (2) Exurgens, Maria abiit in montana cum festinatione (Luc. 1, 35).

pliquée, et abandonnant sa chère solitude, elle partit pour se rendre à la maison d'Elisabeth. Comme la charité supporte tout et qu'elle ne souffre aucun retard, dit saint Ambroise sur cet Évangile (1), sans s'inquiéter des fatigues du voyage, la faible et délicate Vierge se mit promptement en route. Arrivée à la maison, elle salua sa cousine (2), et suivant la réflexion de saint Ambroise, la salua la première. La visite de la B. Vierge ne fut pas comme celles des mondains, qui se réduisent d'ordinaire à des cérémonies et à de fausses démonstrations : la visite de Marie apporta dans cette maison un trésor de grâces. En effet, à son entrée et à son premier salut, Elisabeth fut remplie de l'Esprit saint, et saint Jean-Baptiste lavé de la tache originelle, et sanctifié ; c'est pourquoi il donna un signe de joie, en tressaillant dans le sein de sa mère, voulant par là révéler la grâce qu'il avait reçue au moyen de la B. Vierge, comme le déclara Élisabeth (3). En sorte, dit saint Bernardin de Buste, qu'en vertu du salut de Ma-

(1) Charitas omnia suffert. Nescit tarda molimina Spiritûs sancti gratia. — (2) Et intravit in domum Zachariæ, et salutavit Elisabeth. Prior salutavit. — (3) Ut facta est vox salutationis tuæ in auribus meis, exultavit in gaudio infans in utero meo.

rie, Jean reçut la grâce du Saint-Esprit qui le sanctifia (1)

Or, si ces premiers fruits de la Rédemption passèrent tous par Marie, véritable canal par lequel étaient communiqués la grâce à Jean-Baptiste, l'Esprit saint à Elisabeth, le don de prophétie à Zacharie, et tant d'autres bénédictions à cette famille, qui furent les premières grâces que nous sachions avoir été faites sur la terre par le Verbe depuis son incarnation ; il est très-raisonnable de croire que Dieu avait dès lors établi Marie cet aqueduc universel, suivant l'expression de saint Bernard, par lequel devaient ensuite découler vers nous les autres grâces que le Seigneur voudrait nous dispenser, comme nous l'avons dit au chap. V de la 1.re partie.

C'est donc avec raison que la divine Mère est nommée le trésor, la trésorière et la dispensatrice des grâces célestes (2).

(1) Cùm B. Virgo salutavit Elisabeth, vox salutationis per aures ejus ingrediens ad puerum descendit, virtute cujus salutationis puer Spiritum sanctum accepit (Bern. de B., p. 7, s. 4). — (2) Thesaurus Domini et thesauraria gratiarum (Abba. Cell.) Thesaurus divinarum gratiarum (S. Petr. Dam.). Thesauraria Jesu Christi. (B. Alb. Magn.). Dispensatrix gratiarum. S. Bernardin. Promptuarium omnium bonorum. (Apud Petav. de Trin.). Maria sic gratiâ plena dicitur, quòd in illâ gratiæ thesaurus recon-

Saint Bonaventure, parlant du champ dont l'Évangile dit qu'un trésor y est caché et qu'on doit l'acheter à tout prix (1), déclare que ce champ n'est autre que Marie notre Reine, en qui est Jésus-Christ, le trésor de Dieu, et avec Jésus-Christ le principe et la source de toutes les grâces (2). Saint Bernard affirme que le Seigneur a placé entre les mains de Marie toutes les grâces qu'il veut nous dispenser, afin que nous comprenions que tous les biens qui nous arrivent, nous arrivent par son intercession (3). Marie nous en donne elle-même l'assurance par ces mots (4) : En moi sont toutes les grâces des vrais biens que vous pouvez désirer dans votre vie. Oui, notre Mère et notre espérance, nous savons,

deretur. (S. Greg. Thaumat.). Maria est thesaurus, quia in eâ ut in gazophylacio, reposuit Dominus omnia dona gratiarum; et de hoc thesauro largitur ipse larga stipendia suis militibus et operariis (Ricc. de S. L. de Laud. Virg. l. 4).

(1) Simile est regnum cœlorum thesauro abscondito in agro, quem qui invenit homo, vadit et vendit universa quæ habet, et emit agrum illum (Matth. 13, 44.). — (2) Ager iste est Maria, in quâ thesaurus Dei Patris absconditus est (S. Bonav. Spec. c. 7). — (3) Totius boni plenitudinem posuit in Mariâ, ut proinde si quid spei in nobis est, si quid gratiæ, si quid salutis, ab eâ noverimus redundare (S. Bern. de Aquæd). — (4) In me gratia omnis vitæ et veritatis (Eccl. 24).

lui disait saint Pierre Damien, que tous les trésors des divines miséricordes sont dans vos mains (1). Avant lui, saint Ildephonse l'affirmait avec une plus grande force d'expressions, lorsque, s'adressant à la Vierge, il s'écriait : Ma Souveraine, toutes les grâces que Dieu a résolu de faire accorder aux hommes, il a résolu de les accorder toutes par votre entremise; c'est pourquoi il vous a confié tous les trésors des grâces (2). De telle sorte, ô Marie, conclut saint Germain, qu'il n'y a point de grâce dispensée à l'homme, sinon par vos mains (3). Sur les paroles par lesquelles l'ange rassurait la sainte Vierge (4), le P. Albert-le-Grand fait cette belle réflexion (5) : O Marie, vous n'avez pas ravi la grâce, comme Lucifer voulait la ravir; vous ne l'avez

(1) In manibus tuis omnes thesauri miserationum Dei (S. Petr. Dam.). — (2) Omnia bona quæ illis summa majestas decrevit facere, tuis manibus decrevit commendare; commissi quippè tibi sunt thesauri et ornamenta gratiarum (S. Ildeph. in cor. Virg., c. 15). — (3) Nemo qui salvus fiet nisi per te; nemo donum Dei suscipit, nisi per te (S. Germ. Serm. de Zon. V.). — (4) Ne timeas, Maria, invenisti enim gratiam apud Deum (Luc. 1). — (5) Ne timeas quia invenisti. Non rapuisti ut primus angelus, non perdidisti, ut primus parens; non emisti, ut Simon magus; sed invenisti, quia quæsivisti. Invenisti gratiam increatam, et in illâ omnem creaturam (B. Alb. m. in Marial. c. 237).

point perdue, comme Adam ; vous ne l'avez point achetée, comme voulait l'acheter Simon le magicien ; mais vous l'avez trouvée, parce que vous l'avez désirée et cherchée. Vous avez trouvé la grâce increée, qui est Dieu lui-même, devenu votre Fils, et avec elle vous avez trouvé et obtenu tous les biens créés. Cette pensée est confirmée par saint Pierre Chrysologue, lorsqu'il déclare que la Mère de Dieu a trouvé cette grâce pour procurer ensuite le salut à tous les hommes (1). Il dit ailleurs que Marie a trouvé une grâce telle qu'elle suffit pour sauver chacun de nous (2). De telle façon, fait observer Richard de Saint-Laurent, que comme Dieu a créé le soleil pour éclairer la terre de ses rayons : ainsi il a créé Marie pour dispenser au monde par son moyen toutes les miséricordes divines (3). Et saint Bernardin ajoute que la sainte Vierge, du moment qu'elle devint la Mère du Rédemp-

(1) Hanc gratiam accepit Virgo, salutem sæculis redditura (S. Petr. Chrys. S. 3, de Ann.). — (2) Invenisti gratiam quantam ? quantam superiùs dixerat, plenam et verè plenam, quæ largo imbre totam infunderet creaturam (S. Petr. Chrys. S. 142). — (3) Sicut sol factus est, ut illuminet totum mundum, sic Maria facta est, ut misericordiam impetret toti mundo (Ricc. de S. L. de Laud. V. l. 7).

teur, acquit une sorte de juridiction sur toutes les grâces (1).

Concluons ce point avec les paroles de Richard de saint Laurent : si nous voulons obtenir quelque grâce, recourons à Marie, qui ne peut manquer d'obtenir pour ses serviteurs tout ce qu'elle demande, puisqu'elle a trouvé la grâce divine et qu'elle la trouve toujours (2). Saint Bernard en dit autant (3). Si donc nous désirons des grâces, il faut nous adresser à la trésorière et à la dispensatrice des grâces, puisque la volonté suprême de l'auteur de tout bien, nous assure le même saint Bernard, est que toutes grâces soient dispensées par les mains de Marie (4). Qui dit toutes, n'en excepte aucune. Mais, comme pour obtenir les grâces il faut avoir la con-

(1) A tempore quo Virgo mater concepit in utero Verbum Dei, quamdam, ut sic dicam, jurisdictionem obtinuit in omni Spiritûs sancti processione temporali : ità ut nulla creatura aliquam à Deo obtinuerit gratiam nisi secundùm ipsius piæ Matris dispensationem (S. Bernardin. s. 61, tr. 1, a. 8). — (2) Cupientes invenire gratiam, quæramus inventricem gratiæ, quæ, quia semper invenit, frustrari non potest (Ricc. de S. L. V. l. 2, p. 5). — (3) Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus; quia quod quærit invenit, et frustrari non potest (S. Bern. S. de Aquæd.). — (4) Quia sic est voluntas ejus qui totum nos habere voluit per Mariam (*Ibid.*).

fiance, voyons maintenant combien nous devons être assurés de les recevoir en recourant à Marie.

II.e Point. Pourquoi Jésus-Christ a-t-il placé dans les mains de sa Mère tous les trésors des miséricordes qu'il veut accorder, si ce n'est pour qu'elle enrichisse tous ses serviteurs qui l'aiment, qui l'honorent, et qui recourent à elle avec confiance (1)? La sainte Vierge nous l'assure dans un texte que l'Eglise lui applique. C'est uniquement dans la vue de nous secourir, dit l'abbé Adam, que ces richesses de vie éternelle sont conservées par Marie, dans le sein de laquelle le Sauveur a placé le trésor des malheureux, afin que les pauvres s'enrichissent en puisant à ce trésor (2). Saint Bernard ajoute que, dans cette intention, Marie a été donnée au monde comme un canal de miséricordes, pour que les grâces descendissent continuellement par son intermédiaire du Ciel vers les hommes (3).

Le même Père a cherché pourquoi saint

(1) Mecum sunt divitiæ... ut ditem diligentes me (Prov. 8, 21). — (2) Divitiæ salutis penes Virginem nostris usibus reservantur. Christus in Virginis utero pauperum gazophylacium collocavit: indè pauperes locupletati sunt (Abb. Adam in Alleg. utr. Test. c. 24. Eccli.). — (3) Ad hoc enim data est ipsa mundo quasi aquæductus, ut per

Gabriel, qui avait trouvé Marie pleine de grâce (comme l'annonce son salut : *Ave gratiâ plena*), ajouta que le Saint-Esprit allait descendre en elle pour la remplir encore plus des grâces, et il s'est demandé ce que pouvait opérer encore la venue du Saint-Esprit, puisqu'elle en était déjà pleine (1) ? Marie, dit-il, était déjà remplie de grâces, il est vrai, mais le Saint-Esprit l'en combla surabondamment, afin que cette surabondance pourvût à tous nos besoins, misérables que nous sommes. C'est pourquoi Marie est comparée à la lune (2).

Heureux qui me trouve, en recourant à moi, dit notre Mère (3). Il trouvera la vie, et la trouvera facilement ; car, de même qu'il est aisé de trouver et de puiser autant d'eau qu'on en désire à une grande fontaine, de même il est facile de trouver les grâces et le salut éternel en recourant à Marie. Une ame pieuse disait qu'il suffit de demander les grâ-

ipsam à Deo ad homines dona cœlestia jugiter descenderent (S. Bern. Serm. 2, de Ass.).

(1) Ad quid, nisi ut, adveniente jam Spiritu plena sibi, eodem superveniente nobis superplena et superfluens fiat (S. Bern. Serm. 2, de Ass.) ? — (2) Luna plena sibi et aliis. — (3) Qui me invenerit, inveniet vitam, et hauriet salutem à Domino (Prov. 8, 35).

ces à Marie pour les avoir, et saint Bernard déclare qu'avant la naissance de la Vierge, le monde n'avait pas cette abondance de grâces qu'on voit aujourd'hui inonder la terre, parce qu'il n'en possédait pas encore l'admirable canal, c'est-à-dire Marie (1). Mais, maintenant que nous avons cette Mère de miséricorde, quelles grâces pourrions-nous craindre de ne point obtenir en nous prosternant à ses pieds ? Je suis la ville de refuge, lui fait dire saint Jean Damascène, pour tous ceux qui recourent à moi. Venez donc, mes enfans, et je vous accorderai des grâces en plus grande abondance que vous ne pensez (2).

Il arrive à bien des ames ce que la V. sœur Marie Villani aperçut dans une vision céleste : cette servante de Dieu vit un jour la Mère de Dieu sous l'emblème d'une fontaine, où l'on accourait en foule pour y puiser l'eau de la grâce ; mais qu'arrivait-il ? Ceux qui portaient des vases intacts conservaient en entier les grâces reçues ; mais ceux qui portaient

(1) Ideò tanto tempore defuerunt omnibus fluenta gratiarum, quia nondùm intercesserat hic Aquæductus (S. Bern. S. de Ass.). — (2) Ego civitas refugii iis qui ad me confugiunt ; accedite et gratiarum dona affluentissimè haurite (S. Joan. Dam. S. 2. de Dorm. B. V.).

des vases fêlés, c'est-à-dire, les ames chargées de péchés, ne recevaient les grâces que pour les perdre aussitôt. Au reste, il est certain que des grâces innombrables sont accordées chaque jour aux hommes, même ingrats, pécheurs, et des plus misérables. Saint Augustin l'indique dans un beau passage (1).

Ranimons donc toujours de plus en plus notre confiance, serviteurs de Marie, en recourant à elle pour lui demander des grâces. Et, afin de ranimer notre confiance, souvenons-nous toujours des deux grands attributs de cette bonne Mère, savoir, le désir qu'elle a de nous faire du bien, et le pouvoir qu'elle tient de son Fils d'obtenir tout ce qu'elle demande. Pour apprécier le désir qu'a Marie de nous secourir tous, il suffit de considérer le mystère de la fête qui nous occupe, c'est-à-dire sa visite à sainte Elisabeth. La distance de Nazareth à la cité d'Hébron, ou de Judée, comme dit saint Luc, était d'environ trente-trois lieues; la longueur du chemin, les fatigues du voyage n'empêchèrent pas la

(1) Per te hæreditamus misericordiam miseri, ingrati gratiam, veniam peccatores, sublimia infirmi, cœlestia terreni, mortales vitam, et patriam peregrini (S. Aug. Serm. de Ass.)

sainte Vierge, faible et délicate qu'elle était, de se mettre aussitôt en route, décidée par quel motif? Par le vif sentiment de charité, qui remplit toujours son tendre cœur, et qui la porte à aller commencer dès lors son grand office de dispensatrice des grâces. Marie, dit saint Ambroise (1), n'allait point vérifier si Élisabeth était enceinte, comme l'ange le lui avait annoncé; mais, transportée du désir d'être utile à cette famille, ravie de joie de pouvoir faire du bien à son prochain, toute entière à cet emploi de charité, elle partit en diligence (2). Notez que l'Évangéliste, parlant du voyage de Marie à la maison d'Elisabeth, dit qu'elle se hâta; mais que, parlant de son retour chez elle, il ne fait plus mention de son empressement (3). Dans quel but, demande saint Bonaventure, la Mère de Dieu aurait-elle mis tant d'empressement à visiter la maison de Jean-Baptiste, si elle n'avait eu le désir d'être utile à cette famille (4)?

(1) Non abiit quasi incredula de oraculo, sed quasi læta pro voto, festina præ gaudio, religiosa pro officio (S. Ambr. in c. 1, Luc.). — (2) Exurgens abiit cum festinatione. — (3) Mansit autem Maria cum illâ quasi mensibus tribus, et reversa est in domum suam (Luc. 1, 56). — (4) Quid eam ad officium charitatis festinare cogebat, nisi charitas quæ in corde fovebat (S. Bonav. Spec. c. 54)?

Cet esprit de charité envers les hommes, au lieu de s'éteindre dans Marie lorsqu'elle monta au Ciel, y a plutôt augmenté, parce qu'elle y connaît mieux nos besoins et com patit davantage à nos misères. Saint Bernardin de Buste a écrit que Marie a plus de désir de nous faire du bien, que nous n'en avon d'en recevoir d'elle (1). C'est au point, dit saint Bonaventure, qu'elle se tient offensée par ceux qui ne lui demandent point de grâces (2). En effet, son inclination est d'en enrichir tout le monde, non moins que d'en combler surabondamment ses serviteurs (3).

Ainsi trouver Marie, c'est trouver toute espèce de biens. Chacun peut la trouver, fût-il le plus grand pécheur du monde, puisqu'elle est trop bonne pour repousser aucun de ceux qui l'invoquent (4). J'invite tout le monde à

(1) Plus vult illa bonum tibi facere et largiri gratiam, quàm tu accipere concupiscas (S. Bern. de Bust. Mar. p. 1, s. 5). — (2) In te, Domina, peccant, non solùm qui tibi injuriam irrogant, sed etiam qui te non rogant (S. Bonav. Spec. V.). — (3) Maria thesaurus Dei est, et thesauraria gratiarum ipsius. Donis specialibus ditat copiosissimè servientes sibi (Idiota, in prol. cont. B. V. c. 1). — (4) Inventâ Mariâ, invenitur omne bonum. Tanta est ejus benignitas, quòd nulli formidandum est ad eam accedere; tantaque misericordia, quòd ab eâ nemo repellitur (*Idem*).

recourir à moi (lui fait dire Thomas à Kempis), j'attends; je désire tout le monde; je ne méprise aucun pécheur, quelque indigne qu'il soit, s'il implore mon secours (1). Quiconque lui demande des grâces, dit Richard, la trouve prête, toujours disposée à le secourir et à lui obtenir les grâces du salut éternel par sa puissante intercession (2).

J'ai ajouté : par sa puissante intercession, car le second motif qui doit accroître notre confiance, c'est que Marie obtient de Dieu tout ce qu'elle demande en faveur de ses serviteurs. Observez, fait remarquer saint Bonaventure au sujet de la visite de Marie à sainte Elisabeth, quelle grande vertu ont les paroles de Marie, puisqu'à sa voix la grâce du Saint-Esprit fut conférée à Elisabeth et à Jean son fils, comme le rapporte l'Evangéliste (3). Théophile d'Alexandrie dit que Jésus aime que Marie le prie pour nous, parce qu'alors toutes les grâces qu'il accorde par son interces-

(1) Omnes invito, omnes expecto, omnes desidero nullum peccatorem despicio. — (2) Inveniet semper paratam auxiliari. — (3) Et factum est, ut audivit salutationem Mariæ Elisabeth, exultavit infans in utero ejus, et repleta est Spiritu sancto (Luc. 1.). Vide quanta virtus sit verbis Dominæ, quia ad eorum pronuntiationem confertur Spiritus sanctus (Tract. de vit. Christi).

sion, il les accorde moins à nous qu'à sa Mère (1). Remarquez ces mots *par son intercession*, car, suivant saint Germain, Jésus ne saurait refuser rien de ce que Marie lui demande, voulant en cela lui obéir comme à sa véritable Mère; d'où le saint conclut que les prières de cette Mère ont une certaine autorité sur Jésus-Christ, en sorte qu'elle obtient le pardon des plus grands pécheurs qui se recommandent à elle (2). Conséquence bien justifiée par ce qui arriva aux noces de Cana, où Marie demandant à son Fils de suppléer au vin qui manquait, le Sauveur, quoique le temps destiné aux miracles ne fût pas encore venu, fit cependant, pour obéir à sa Mère, celui qu'elle demandait, en changeant l'eau en vin (3).

Si nous voulons des grâces, allons au trône

(1) Gaudet Filius, orante Matre, quia omnia quæ nobis precibus suæ genitricis evictus donat, ipsi Matri se donasse putat (Theop. Alex.). — (2) Tu autem maternâ in Deum auctoritate pollens etiam iis, qui enormiter peccant, eximiam remissionis gratiam concilias. Non enim potes non exaudiri, cùm Deus tibi ut veræ et intemeratæ Matri in omnibus morem gerat (S. Germ. de Dorm. V.). — (3) Vinum non habent. — Quid mihi et tibi, mulier? Nondùm venit hora mea (Jo. 2, 4). Et licet ità respondit, maternis tamen precibus obtemperavit (S. J. Chrys. ap. Corn. a. Lap. in Joan. c. 2, v. 5).

de la grâce, qui est Marie, allons-y avec l'espérance d'être certainement exaucés, moyennant l'intercession de Marie, qui obtient tout ce qu'elle demande de son Fils (1). La Vierge, Mère de Dieu, a déclaré à sainte Mechtilde que le Saint-Esprit, en la remplissant de toute sa douceur, l'avait rendue si chère à Dieu, que quiconque sollicitait des grâces par son entremise les obtenait (2).

Suivant une pensée célèbre de saint Anselme (3), quelquefois on obtient plus promptement les grâces en recourant à Marie, qu'en s'adressant à notre Sauveur Jésus lui-même : ce n'est pas qu'il ne soit la source et le maître de toutes les grâces, mais c'est qu'en recourant à sa Mère, et celle-ci s'intéressant pour nous, ses prières, étant celles d'une mère, ont plus de force que les nôtres. Ne quittons donc pas les pieds de cette trésorière

(1) Adeamus ergo cum fiduciâ ad thronum gratiæ, ut misericordiam consequamur et gratiam inveniamus in auxilio opportuno (Heb. 4, 16). Thronum gratiæ est B. Virgo Maria (Alb. serm. de Ded. Eccl.). Quæramus gratiam et per Mariam quæramus (1 Bern.). — (2) Spiritus sanctus totâ suâ dulcedine me penetrando, tam gratiosam effecit, ut omnis qui per me gratiam quærit ipsam inveniet (Apud. Canis. l. 1, c. 13). — (3) Velocior est nonnunquam salus nostra, invocato nomine Mariæ, quàm invocato nomine Jesu (S. Ans. de Exc. V. c. 6).

des grâces, et répétons-lui avec saint Jean Damascène (1) : O Mère de Dieu, ouvrez-nous la porte de votre miséricorde en priant toujours pour nous, car vos prières sont le salut de tous les hommes. En recourant à Marie, il vaut mieux la prier de demander pour nous et de nous obtenir les grâces qu'elle sait être plus convenables à notre salut, comme le fit le dominicain Regnault, ainsi que le rapportent les chroniques de l'ordre (L. 1, p. 1. c. 5). Ce serviteur de Marie, se trouvant malade, sollicitait la grâce de sa guérison ; la Reine du Ciel lui apparut accompagnée de sainte Cécile et sainte Catherine, et lui dit avec une grande douceur : Mon fils, que désirez-vous que je fasse en votre faveur? Le religieux, confus à cette offre gracieuse de Marie, ne savait que répondre. Alors, une des deux saintes lui donna ce conseil : Regnault, savez-vous ce que vous devez faire? Ne demandez rien, et remettez-vous entièrement entre ses mains, parce que Marie saura vous obtenir une grâce plus avantageuse que celle que vous demanderiez. Le malade ayant sui-

(1) Misericordiæ januam aperi nobis, benedicta Deipara; tu enim es salus generis humani (S. Joan. Dam.).

vi ce conseil, la divine Mère lui obtint la grâce de guérir.

Mais, si nous souhaitons d'être visités par cette Reine du Ciel, il faut que nous la visitions souvent nous-mêmes, en allant prier devant quelqu'une de ses images ou dans quelque église qui lui soit dédiée. Les pieuses visites de ses serviteurs leur méritent des faveurs toutes spéciales.

PRIÈRE.

Vierge immaculée et bénie, puisque vous êtes la dispensatrice universelle de toutes les grâces divines, vous êtes donc l'espérance de tous et la mienne. Je remercie toujours le Seigneur qui m'a fait vous connaître et connaître ainsi le moyen que je dois prendre pour obtenir les grâces et pour me sauver. Ce moyen c'est vous, ô puissante Mère de Dieu ! car je sais que c'est d'abord par les mérites de Jésus-Christ et ensuite par votre intercession que je dois me sauver. Ah ! ma Reine, qui avez mis tant de diligence à visiter et à sanctifier par votre présence la maison d'Elisabeth, daignez visiter, mais visiter promptement, ma pauvre ame. Faites diligence; vous savez mieux que moi combien elle est indigente, affligée de plusieurs maux, d'affections déréglées, d'habitudes pernicieuses, de péchés commis : maux contagieux qui la conduiraient à la mort éternelle. Vous pouvez l'enrichir ô trésorière de Dieu ! et vous pouvez la guérir de toutes ses infirmités. Visitez-moi donc pendant ma vie; visitez-

moi surtout à l'heure de la mort, parce qu'alors votre assistance me sera plus nécessaire. Je ne prétends pas et je ne suis pas digne que vous me visitiez sur la terre par votre présence visible, comme vous avez visité tant de vos serviteurs, mais qui n'étaient pas indignes ni ingrats comme moi; je borne mon désir à vous voir un jour face à face régner dans le Ciel, pour vous aimer davantage et vous remercier de tout le bien que vous m'avez fait. A présent, je ne vous demande que de me visiter par votre miséricorde, il me suffit que vous priiez pour moi.

Priez donc, ô Marie! et recommandez-moi à votre Fils. Vous connaissez mieux que moi mes misères et mes besoins. Que vous dirai-je de plus? Ayez pitié de moi. Je suis tellement misérable et ignorant, que je ne saurais connaître ni demander les grâces qui me sont le plus nécessaires. Ma Reine et ma douce Mère, demandez-les pour moi, et obtenez de votre Fils les grâces que vous savez être plus utiles, plus nécessaires à mon ame. Je m'abandonne tout entier dans vos mains, je prie seulement la divine majesté de m'accorder, par les mérites de mon Sauveur Jésus, les grâces que vous solliciterez pour moi. Demandez, demandez donc, ô Vierge très-sainte! ce que vous croirez le plus utile. Vos prières ne courent pas la chance d'un refus; ce sont celles d'une Mère à un Fils, qui vous aime tant et qui se plaît à faire ce que vous lui demandez, afin de vous honorer davantage par là, et de vous prouver en même temps le grand amour qu'il vous porte. Ma Souveraine, faisons ce pacte ensemble: je mets en vous ma confiance; de votre côte, veillez à mon salut. Ainsi soit-il.

DISCOURS VI.

DE LA PURIFICATION DE MARIE.

Le grand sacrifice que Marie fit en ce jour à Dieu en lui offrant la vie de son Fils.

A la naissance des fils aînés, il y avait deux préceptes à observer dans la loi ancienne : le premier, que la mère demeurât, comme immonde, retirée dans sa maison pendant quarante jours, après lesquels elle allât se purifier dans le temple ; le second, que les parens du fils aîné le portassent au temple, et l'y offrissent à Dieu. C'est à chacun de ces préceptes que la sainte Vierge voulut obéir en ce jour. Bien que Marie ne fût pas astreinte à la loi de la purification, puisqu'elle fut toujours vierge et toujours pure ; néanmoins, par esprit d'humilité et d'obéissance, elle voulut aller se purifier comme les autres mères Elle obéit aussi au second prétexte, de présenter et d'offrir son Fils au Père éternel (1) Mais

(1) Et postquàm impleti sunt dies purgationis ejus,

la Vierge l'offrit d'une toute autre manière que les autres mères. En offrant leurs fils, celles-ci savaient que c'était là une simple cérémonie de la loi, de sorte qu'en les rachetant elles se les appropriaient, sans craindre de devoir jamais les offrir à la mort. Au lieu que Marie offrit son Fils à la mort réellement, et avec la certitude que le sacrifice de la vie de Jésus-Christ, qu'elle faisait alors, devait un jour s'effectuer sur l'autel de la croix : de sorte qu'en offrant la vie de son Fils, Marie venait, par l'amour qu'elle portait à ce Fils, se sacrifier elle-même toute entière à Dieu. Laissons donc de côté toutes les autres considérations que nous pourrions présenter sur plusieurs mystères de cette fête, bornons-nous à considérer combien fut grand le sacrifice que Marie fit d'elle-même à Dieu, en lui offrant la vie de son Fils. Ce sera l'unique sujet de ce discours.

Le Père éternel avait résolu de sauver l'homme perdu par le péché, et de le délivrer de la mort; mais il exigeait en même temps que sa divine justice ne fût point frustrée de la satisfaction légitime qui lui était due; en con-

secundùm legem Moysis, tulerunt illum in Jerusalem, ut sterent eum Domino (Luc. 2, 22).

séquence, n'épargnant pas la vie de son propre Fils, qui s'était fait chair pour racheter les hommes, il voulut qu'il subît en toute rigueur la peine que les hommes avaient méritée (1). Il l'envoya dans ce but sur la terre, lui destina une mère, et voulut que cette Mère fût Marie. Mais, de même qu'il voulut que son Verbe divin ne devînt le Fils de la Vierge que sur son exprès consentement, de même il ne voulut pas que Jésus immolât sa vie pour le salut des hommes sans que Marie y consentît encore, afin que le cœur de la Mère fût sacrifié avec la vie du Fils. Saint Thomas enseigne que la qualité de Mère donne un droit spécial sur la vie des enfans; Jésus étant donc innocent par lui-même, et n'ayant mérité aucun supplice par sa propre faute, il convenait qu'il ne fût pas destiné à la croix, comme victime des péchés du monde, sans le consentement de sa Mère, qui l'offrit spontanément à la mort.

Mais bien que Marie, du moment qu'elle devint Mère de Jésus, eût consenti à sa mort, le Seigneur voulut cependant qu'elle fît en ce jour un solennel sacrifice d'elle-même dans

(1) Qui proprio Filio suo non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum (Rom. 8, 32).

le temple, en offrant solennellement son Fils, et sacrifiant sa vie précieuse à la divine justice. C'est pourquoi saint Epiphane lui donne le nom de prêtre (1). Or, voyons combien ce sacrifice lui causa de douleur, et quelle héroïque vertu elle dut exercer, en souscrivant elle-même la sentence de mort de son cher Jésus. Marie s'achemine vers Jérusalem pour offrir son Fils ; elle hâte le pas vers le lieu du sacrifice, et elle porte elle-même la victime dans ses bras. Elle entre dans le temple, s'approche de l'autel, et là, pleine de modestie, d'humilité et de dévotion, elle présente son Fils au Très-Haut. En ce moment, saint Siméon, à qui Dieu avait promis qu'il ne mourrait point sans avoir contemplé le Messie désiré, prend le divin Enfant des mains de la Vierge, et éclairé du Saint-Esprit, il annonce combien lui coûtera le sacrifice qu'elle fait alors de la vie de son Fils, avec lequel son ame bénie sera aussi sacrifiée. Saint Thomas de Villeneuve se figure le saint vieillard, qui, au moment d'annoncer cette funeste nouvelle à la pauvre Mère, se trouble et se tait. Puis il se représente Marie qui lui demande :

(1) Virginem appello velut sacerdotem (S. Epiph. Or. de Laud. V.).

Pourquoi vous troubler, ô Siméon, tandis que vous êtes comblé de consolation ? Noble et sainte vierge, répond le vieillard, je voudrais ne pas être le prophète d'événemens si terribles, mais, puisque le Seigneur le veut pour augmenter votre mérite, écoutez mes paroles. Cet enfant qui vous cause tant de joie, et avec raison, ah ! mon Dieu, doit un jour vous causer la douleur la plus amère que jamais créature ait éprouvée dans le monde ; ce sera, quand vous le verrez persécuté, accablé de moqueries et de mépris, et supplicié sous vos yeux. Sachez qu'après ce sacrifice, il y aura beaucoup de martyrs qui, pour l'amour de votre Fils, souffriront les tourmens et la mort; mais, si le martyre atteint leurs corps, le vôtre, ô Mère de Dieu, se trouvera dans votre cœur (1).

Oui, dans le cœur, car sa compassion pour les peines de ce Fils chéri devait être un glaive de douleur qui percerait le cœur de la Mè

(1) Undè tanta turbatio? O Virgo regia, nollem tibi talia nuntiare, sed audi. Nimium nunc pro isto infante lætaris, sed ecce iste positus in signum cui contradicetur. O quot millia hominum pro isto puero laniabuntur et jugulabuntur ! et si omnes patientur in corpore, tu Virgo in corde patieris (Serm. de Purif. Virg.).

re, comme le lui prédit saint Siméon (1). Déjà la sainte Vierge, dit saint Jérôme, connaissait par les divines Ecritures ce que le Rédempteur devait souffrir pendant sa vie et au moment de sa mort. Les prophètes lui avaient appris qu'il serait trahi par un de ses commensaux (2), abandonné de ses disciples (3). Elle savait les mépris, les crachats, les soufflets, les dérisions qu'il devait supporter (4). Elle savait qu'il deviendrait l'opprobre des hommes et le jouet de la plus vile populace, au point d'être rassasié d'injures et d'avanies (5). Elle savait qu'à la fin de sa vie, sa chair sacrée serait lacérée et mise en lambeaux par les flagellations (6), que son corps en serait défiguré, couvert de plaies comme celui d'un lépreux, et que ses os mêmes en seraient découverts (7). Elle savait qu'il serait percé de

(1) Et tuam ipsius animam doloris gladius pertransibit (Luc. 2). — (2) Qui edebat panes meos, magnificabit super me supplantationem (David. Ps. 48). — (3) Percute pastores, et dispergentur oves (Zac. 13). — (4) Corpus meum dedi percutientibus, et genas meas vellentibus, faciem meam non averti ab increpantibus, et conspuentibus in me (Is. 50, 6). — (5) Ego autem sum vermis et non homo, opprobrium hominum, et abjectio plebis (Ps. 21). Saturabitur opprobriis (Thren. 3). — (6) Ipse autem vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra (Is. 35). — (7) Non est species

clous (1), placé entre des malfaiteurs (2), et qu'enfin attaché à la croix, il mourrait pour le salut des hommes (3).

Marie connaissait, dis-je, toutes les peines que devait souffrir son Fils; mais, comme le Seigneur le révéla à sainte Thérèse, à ces paroles de saint Siméon (4), toutes les circonstances des douleurs extérieures et intérieures de la Passion lui furent dévoilées en détail. Elle consentit à tout, et avec une fermeté qui étonna les anges, elle prononça la sentence qui condamnait son Fils, et qui le condamnait à cette mort si ignominieuse et si cruelle, en disant : Père éternel, puisque vous le voulez (5), j'unis ma volonté à votre sainte volonté, et je vous sacrifie mon Fils : je suis contente qu'il perde la vie pour votre gloire et le salut du monde. Avec lui, je vous sacrifie aussi mon cœur; percez-le de douleur, comme il vous plaira; il me suffit; ô mon Dieu, que vous soyez glorifié et satisfait. O

ei, neque decor... Et nos putavimus eum quasi leprosum (Is. 16). Dinumeraverunt ossa mea (Ps. 21).

(1) Foderunt manus meas et pedes meos (Ib.).—(2) Et cum sceleratis reputatus est (Is. 53). — (3) Et aspicient ad me, quem confixerunt (Zacc. 12). — (4) Et tuam ipsius animam doloris gladius pertransibit. — (5) Non mea voluntas, sed tua fiat!

charité sans mesure ! ô fermeté sans exemple ! ô victoire qui commande l'éternelle admiration du ciel et de la terre !

En conséquence, lors de la Passion de Jésus-Christ, Marie se tut tandis qu'on l'accusait injustement ; elle ne dit rien à Pilate, qui, certain de son innocence, cherchait à le délivrer ; elle ne parut en public que pour assister au grand sacrifice qui allait se réaliser sur le Calvaire ; elle accompagna Jésus au lieu du supplice ; elle l'assista depuis l'instant où son Fils fut placé sur la croix (1), jusqu'à ce qu'elle le vit expirer et que le sacrifice fut consommé. Le tout, afin d'accomplir l'offrande qu'elle avait faite à Dieu dans le temple.

Pour comprendre la violence que Marie dut se faire à elle-même dans ce sacrifice, il faudrait comprendre l'amour qu'elle portait à Jésus. En général, l'amour des mères pour leurs enfans est si tendre que, lorsque ceux-ci sont sur le point de mourir et que les mères craignent de les perdre, elles ne ne se souviennent plus de leurs défauts, de leur laideur, ni même des injures qu'elles en ont reçues, et elles éprouvent une douleur inexprimable. Pourtant l'amour de ces mères est

(1) Stabat juxta crucem Jesu Mater ejus.

un amour divisé entre d'autres enfans ou d'autres créatures. Marie, au contraire, n'a qu'un Fils, et ce Fils est le plus beau de tous les enfans d'Adam; le plus aimable, parce qu'il a toutes les qualités qui commandent l'amour : il est obéissant, vertueux, innocent, saint; en un mot, il est Dieu. L'amour de cette Mère n'est point divisé entre d'autres objets; elle a placé toute sa tendresse dans ce seul Fils, elle ne craint pas de l'aimer trop, puisque ce Fils est Dieu et qu'il mérite un amour infini. Ce Fils est la victime qu'elle doit sacrifier volontairement à la mort.

On voit donc combien il en dut coûter à Marie, et quelle force d'ame elle dut avoir pour immoler sur la croix la vie d'un Fils si aimable. Si donc elle est la Mère la plus fortunée, en tant que Mère d'un Dieu, elle est aussi la Mère la plus digne de compassion, parce qu'elle est la plus abreuvée d'affliction, en tant que Mère d'un Fils qu'elle sait être destiné au supplice depuis le jour qu'il lui a été donné pour Fils. Quelle mère accepterait la fécondité avec la certitude que son enfant périrait misérablement d'une mort infâme, et qu'elle assisterait à sa mort? Marie accepta volontiers son Fils à cette condi-

tion si dure ; et non-seulement elle l'accepta, mais elle-même en ce jour l'offrit de ses propres mains à la mort, le sacrifiant à la divine justice. Saint Bonaventure dit que la B. Vierge, si elle l'avait pu, eût accepté pour elle-même les tourmens et la mort de son Fils ; mais que, pour obéir à Dieu, elle fit la grande offrande de la vie céleste de son bien-aimé Jésus, dominant, mais avec une souveraine douleur, toute la tendresse de l'amour qu'elle lui portait (1). Aussi, dans cette offrande, Marie eut-elle plus de violence à se faire, et se montra-t-elle plus généreuse que si elle se fût offerte elle-même à tout ce que son Fils devait souffrir. Elle surpassa alors en générosité tous les martyrs, parce que les martyrs offrent leur vie, au lieu que la Vierge offrit celle de son Fils, qu'elle aimait et appréciait infiniment plus que la sienne propre.

La peine de Marie ne fit que commencer, au lieu de finir, avec cette douloureuse offrande; car elle eut, dès lors et pendant toute la vie de son Fils, devant les yeux la mort et

(1) Si fieri potuisset, omnia tormenta quæ Filius pertulit, sustinuisset : et nihilominùs placuit ei, quòd Unigenitus ejus pro salute generis humani offerretur (S. Bonav. in p. 1 dist. 48, q. 2).

toutes les douleurs qui devaient l'accabler. Ainsi, plus son Fils devenait beau, gracieux, aimable, plus les angoisses de son cœur maternel allaient s'augmentant. Ah! Mère affligée, si vous eussiez moins aimé votre Fils, ou s'il eût été moins aimable ou moins attaché à sa Mère, votre peine eût été bien moindre en l'offrant à la mort. Mais il n'y eut et il n'y aura jamais de Mère plus attachée que vous à son Fils, parce qu'il n'y eut et qu'il n'y aura jamais de fils plus aimable et plus attaché à sa mère que votre Jésus. Oh Dieu! si nous avions vu la beauté, la majesté de ce divin enfant, eussions-nous eu le courage de sacrifier sa vie pour notre salut? Et vous, ô Marie, qui êtes sa Mère, qui l'aimez tant, vous ne craignez pas d'offrir, pour le salut des hommes, votre Fils innocent à la mort la plus douloureuse et la plus cruelle qu'un coupable puisse souffrir sur la terre!

Hélas! à dater de ce jour, quel funeste tableau l'amour mit continuellement sous les yeux de Marie, en lui représentant tous les tourmens et les mépris réservés à son pauvre Fils! L'amour le lui montra agonisant de tristesse dans le jardin des Olives, déchiré de coups de fouet et couronné d'épines dans le

Prétoire, attaché enfin à un bois d'ignominie sur le Calvaire. Voilà, ô Mère de Dieu, disait l'amour, ce Fils aimable et innocent que vous offrez à tant de souffrances, à une mort si terrible ! A quoi bon le soustraire aux mains d'Hérode pour le réserver à une fin si digne de compassion !

Ainsi Marie offrit son Fils à la mort, non-seulement dans le temple, mais à chaque moment de sa vie, puisqu'elle révéla à sainte Brigitte que la douleur que lui annonça saint Siméon, ne quitta son cœur qu'après qu'elle eut été enlevée au Ciel (1). Ma souveraine, dit saint Anselme à ce sujet, je ne saurais croire que vous ayez pu vivre un seul instant avec une telle douleur, si le Dieu qui donne la vie ne vous avait fortifiée par sa vertu divine (2). Saint Bernard, parlant de la grande tristesse que Marie éprouva en ce jour, dit que depuis lors (3) elle mourait à chaque instant de sa vie, parce qu'à chaque instant elle était assaillie par la douleur de la mort prochaine

(1) Dolor iste, usquedùm assumpta fui corpore et animâ in cœlum, nunquàm defecit à corde meo. — (2) Pia Domina, non crediderim te ullo puncto potuisse stimulos tanti cruciatûs, quin vitam emitteres, sustinere, nisi ipse Spiritus vitæ te confortasset. — (3) Moriebatur vivens, dolorem ferens morte crudeliorem (S. Bern.).

de son Jésus bien-aimé, douleur plus cruelle que la mort.

A raison du grand mérite que la divine Mère acquit dans le sacrifice qu'elle offrit à Dieu pour le salut du monde, on l'a nommée la Réparatrice du genre humain, la Rédemptrice des esclaves, la Réparatrice du monde perdu, le Remède à nos misères, la Mère de tous les fidèles, la Mère des vivans, la Mère de la vie (1). A la mort de Jésus, Marie unit tellement sa volonté à celle de son Fils, que toutes deux n'offrirent qu'un seul et même sacrifice, et ainsi, ajoute l'abbé Arnaud, le Fils et la Mère opérèrent la rédemption des hommes, et leur obtinrent le salut, Jésus, en satisfaisant pour nos péchés, Marie, en obtenant que cette satisfaction nous fût appliquée (2). Le B. Denys-le-Chartreux assure pareillement que la divine Mère peut être ap-

(1) Reparatrix generis humani (S. Aug. de fide). Redemptrix captivorum (S. Epiphan. de Laud. Virg.). Reparatrix perditi orbis (S. Ildeph. S. 1, de Ass.) Restauratrix calamitatum nostrarum (S. Germ. de exc. Virg.) Mater omnium credentium (S. Ambr.). Mater viventium (S. Aug. S. 2, de Ass.). Mater vitæ. (S. Andr. Cret. hom. 2, de Ass.) — (2) Omninò tunc erat una Christi et Mariæ voluntas, unumque holocaustum ambo pariter offerebant; unde communem in mundi salute cum illo effectum ostendit (S. Arn. Carn. de Laud. Virg.).

pelée le salut du monde, car, par la peine qu'elle éprouva des souffrances de son Fils, volontairement sacrifié par Marie à la justice divine, elle mérita que les mérites de la rédemption fussent communiqués aux hommes (1).

Marie étant devenue, par le mérite de ses douleurs et de l'offrande de son Fils, la Mère de tous les rachetés, il est juste de croire que c'est par ses mains que leur arrive le lait des grâces divines, qui sont les fruits des mérites de Jésus-Christ, et le moyen de gagner la vie éternelle. C'est à quoi fait allusion ce mot de saint Bernard, que Dieu a placé dans les mains de Marie tout le prix de notre Rédemption (2). Le saint veut dire que c'est par le moyen de l'intercession de la B. Vierge, que les mérites du Rédempteur s'appliquent aux ames, puisque c'est par ses mains que se dispensent les grâces, qui sont le prix des mérites de Jésus-Christ.

Si Dieu agréa le sacrifice qu'Abraham vou-

(1) Dici potest Virgo mundi salvatrix propter meritum suæ compassionis, quæ patienti Filio acerbissimè condolendo, excellenter promeruit, ut per preces ejus meritum passionis Christi hominibus communicetur (S. Dionys. Cart. l. 2, de Laud. Virg. a. 23). — (2) Redempturus humanum genus, universum pretium contulit in Mariâ (S. Bern. S. de Aquæd.).

vut lui faire de son Fils Isaac, au point de lui promettre en récompense qu'il multiplierait ses enfans comme les étoiles du Ciel (1), nous devons croire certainement que le Seigneur agréa infiniment plus le sacrifice, tout autrement précieux, que Marie lui fit de Jésus, et il lui a accordé, en conséquence, que par ses prières se multipliât le nombre des élus, c'est-à-dire, l'heureuse lignée de ses fils, Marie regardant et protégeant comme tels tous ses serviteurs.

Saint Siméon reçut de Dieu la promesse qu'il ne mourrait point sans avoir vu naître le Messie (2). Mais cette grâce ne lui fut ensuite accordée que par l'entremise de Marie, puisqu'il ne trouva le Sauveur que dans ses bras. Quiconque veut trouver Jésus, ne le trouvera donc que par le moyen de Marie. Allons vers cette divine Mère, si nous voulons voir son Fils, et allons-y avec confiance. Marie déclara à sa servante Prudentienne Zagnoni (3), qu'il serait fait chaque année, le jour

(1) Quia fecisti rem hanc, et non pepercisti filio tuo unigenito propter me, benedicam tibi, et multiplicabo semen tuum sicut stellas cœli (Gen. 22.). — (2) Responsum acceperat à Spiritu sancto non visurum se mortem, nisi priùs videret Christum Domini (Luc. 2, 26). — (3) Ap. Marc.

de la Purification, une grande miséricorde à un pécheur. Qui sait si l'un de nous n'est pas ce pécheur fortuné? Si nos péchés sont grands, la puissance de Marie est encore plus grande. Le Fils ne saurait rien refuser à sa Mère (1). Si Jésus est indigné contre nous, Marie l'apaise aussitôt. Plutarque rapporte qu'Antipater ayant écrit à Alexandre-le-Grand une longue lettre d'accusation contre sa mère Olympias, celui-ci, après l'avoir lue, lui répondit (2) : Antipater ignore-t-il qu'une seule larme de ma mère suffit pour effacer toutes les lettres qui l'accusent? Imaginons-nous aussi que, quand Marie intercède en notre faveur, Jésus répond aux griefs que le démon élève contre nous : Lucifer ignore-t-il qu'une prière de ma Mère en faveur d'un pécheur, suffit pour faire oublier toutes les offenses dont on l'accuse? Voici un exemple à l'appui.

EXEMPLE.

Cet exemple ne se trouve rapporté dans aucun livre; il m'a été raconté par un prêtre,

(1) Exaudiet utique Matrem Filius (S. Bern. de Aquæductu). — (2) Ignorare Antipatrum sexcentas epistolas unâ deleri matris lacrymâ (Plut. in Alex.)?

compagnon de mes travaux, et à qui le fait est arrivé. Ce prêtre étant occupé à confesser dans une église (on n'indique pas la contrée, par des motifs de convenance, bien qu'on ait la permission de publier le fait), aperçut un jeune homme debout, qui paraissait incertain s'il se confesserait ou non. Le Père l'ayant regardé plusieurs fois, lui demanda enfin s'il voulait se confesser? il répondit qu'oui, mais que, l'aveu de ses fautes devant être long, il priait le prêtre de l'entendre à l'écart. Là, le jeune homme débuta par dire qu'il était étranger et gentilhomme, mais qu'il ne savait comment Dieu pourrait le pardonner, après les crimes dont il s'était souillé. Outre d'innombrables péchés contre la chasteté, des homicides, etc., il déclara que, désespérant de son salut, il avait continué de mal vivre, moins pour se satisfaire, que par mépris pour Dieu, et par la haine qu'il lui portait. Il ajouta entr'autres qu'il avait sur lui un crucifix, et qu'il l'avait rejeté par mépris. Il dit que, quelques heures auparavant, ce matin même, il s'était présenté pour communier d'une manière sacrilége, et dans quel but? Pour fouler ensuite à ses pieds l'hostie consacrée En effet, il l'avait conservée afin de réaliser

son horrible dessein, dont il n'avait ajourné l'exécution que par crainte des personnes qui l'entouraient. En disant cela, il remit au confesseur l'hostie enveloppée dans un papier Il raconta ensuite que, passant devant cette église, il s'était senti pressé d'un grand désir d'y entrer, auquel il n'avait pu résister ; qu'aussitôt, il avait éprouvé de vifs remords de conscience, avec la volonté, mais confuse et irrésolue, de se confesser ; qu'il s'était donc placé devant le confessional, mais que telles étaient sa confusion et sa défiance, qu'il s'en serait allé s'il ne s'était senti comme retenu par force, jusqu'à ce que, ajouta-t-il, vous m'ayez appelé, mon Père ; et voilà maintenant que je me confesse, sans savoir comment j'y suis amené. Le Père lui demanda alors s'il n'aurait pas pratiqué quelque dévotion, surtout envers Marie, de pareilles conversions ne pouvant venir que de la puissante main de cette Vierge. Aucune, mon Père; quelle dévotion aurais-je pratiquée, répliqua le jeune homme ? je me croyais damné. Interrogez mieux vos souvenirs, reprit le Père. Aucune, je le répète, si ce n'est celle-ci. Portant alors la main à sa poitrine, il découvrit un scapulaire qui représentait la Mère de

douleur. Ah ! mon fils, dit aussitôt le confesseur, ne voyez-vous pas que cette grâce vous vient de la Vierge ? Sachez, ajouta-t-il, que cette église lui est consacrée. A ces mots, le jeune homme s'attendrit, et touché de repentir, versa des larmes ; continuant l'aveu de ses péchés, sa componction s'accrut à un tel point qu'il tomba évanoui de douleur aux pieds du Père ; celui-ci l'ayant fait revenir, il acheva sa confession, reçut l'absolution avec une consolation ineffable, puis, contrit et résolu à changer de vie, il retourna dans son pays, laissant à son confesseur la permission de raconter et de publier la grande miséricorde dont Marie avait usé à son égard.

PRIÈRE.

O sainte Mère de Dieu ! et la mienne ; ô Marie ! vous vous êtes donc intéressée à mon salut jusqu'à livrer à la mort l'objet le plus cher à votre cœur, votre bien-aimé Jésus ! Puisque vous avez tant désiré mon salut, il est juste qu'après Dieu je mette en vous toutes mes espérances. O Vierge bénie ! c'est en vous que je me confie par le mérite du grand sacrifice que vous faites à Dieu en ce jour de la vie de votre Fils ; priez-le d'avoir pitié de mon ame, pour laquelle déjà cet agneau sans tache n'a pas refusé de mourir sur la croix.

Je voudrais encore en ce jour, ô ma Reine ! offrir mon

pauvre cœur à Dieu, à votre imitation : mais je crains qu'il ne le rejète, en le voyant si souillé et si corrompu. Mais, si vous le lui offrez, il ne le refusera point. Tout ce que lui présentent vos mains très-pures, il l'agrée et le reçoit. C'est donc à vous, ô Marie ! que je m'adresse aujourd'hui dans ma misère; je me donne à vous tout entier. Offrez-moi, comme vous appartenant, et avec Jésus, au Père éternel, et priez-le, par les mérites de son Fils et les vôtres, de m'accepter et de me recevoir. Ah ! ma très-douce Mère! pour l'amour de ce Fils sacrifié, secourez-moi toujours et ne m'abandonnez pas; ne permettez pas que je perde un jour par mes péchés cet aimable Rédempteur que vous avez en ce jour offert avec tant de douleur au supplice de la croix. Dites-lui que je suis votre serviteur; dites-lui que j'ai mis en vous toute mon espérance ; dites-lui, en un mot, que vous voulez mon salut, et certainement il vous exaucera. Ainsi soit-il.

DISCOURS VII.

DE L'ASSOMPTION DE MARIE.

En ces jours, l'Église se propose de célébrer deux solennités en l'honneur de Marie : l'une qui a pour objet son heureux départ de cette terre, et l'autre, sa glorieuse assomption au Ciel. Le présent discours traitera de sa mort; le suivant, de son Assomption.

Combien fut précieuse la mort de Marie, 1°. par les avantages qui l'accompagnèrent, 2°. par la manière dont elle arriva.

La mort etant la peine du péché, il semble que la divine Mère, toute sainte et pure de toute faute comme elle l'était, ne devait pas être assujettie à la mort, et subir le sort des enfans d'Adam, infectés du venin du péché. Mais, soit que Dieu voulût que Marie ressemblât à Jésus, et que, le Fils étant mort, il convînt que la Mère mourût à son tour; soit que Dieu voulût donner aux justes un exemple de la mort précieuse qu'il leur préparait, il voulut aussi que la Vierge mourût, mais d'une mort tout-à-fait douce et heureuse. Examinons, en conséquence, combien fut précieuse la mort de Marie, 1.° par les

avantages qui l'accompagnèrent, 2.° par la manière dont elle arriva.

Ier Point. Trois choses rendent ordinairement la mort amère, l'attachement à la terre, le remords des péchés, et l'incertitude du salut. Mais la mort de Marie fut tout-à-fait exempte de ces trois causes d'amertume, et accompagnée au contraire de trois admirables avantages qui la rendirent très-précieuse et très-douce. Elle mourut, comme elle avait vécu, tout-à-fait détachée des biens du monde, elle mourut avec une paix parfaite de conscience; elle mourut avec la certitude de la gloire éternelle.

Et d'abord, nul doute que l'attachement aux biens de la terre ne rende amère et misérable la mort des mondains, comme le Saint-Esprit le déclare (1). Mais, les saints mourant détachés des choses de ce monde, leur mort, loin d'être amère, est douce, aimable et précieuse; c'est-à-dire, suivant saint Bernard, qu'elle mérite d'être achetée à tout prix. Qui sont ceux qui meurent étant déjà morts (2)? Ce sont les ames fortunées qui passent à l'éternité, étant déjà étrangères, et comme mortes à toute attache aux choses terrestres; ayant trouvé en Dieu seul tout leur bien, comme l'avait trouvé saint François d'Assise, à qui Dieu tenait lieu de tout (3). Or, quelle ame fut jamais plus détachée des choses du monde et plus unie à Dieu que la belle ame de Marie? Ne fut-elle pas détachée de sa famille, puisque, dès l'âge de trois ans, où les enfans sont le plus attachés à leurs parens et ont le plus besoin de leurs secours, Marie les quitta avec tant de courage, et alla s'enfermer dans le temple, pour ne

(1) O mors, quàm amara est memoria tua homini pacem habenti in substantiis suis (Eccli. 41; 1)! — (2) Beati mortui, qui in Domino moriuntur (Apoc, 14, 23). — (3) Deus meus et omnia.

plus s'occuper que de Dieu ? Elle fut détachée de la fortune, se contentant de vivre toujours pauvre et s'entretenant du travail de ses mains ; détachée des distinctions, aimant la vie humble et retirée, bien qu'elle eût l'honneur d'être reine, puisqu'elle descendait des rois d'Israël. La sainte Vierge révéla à sainte Elisabeth, de l'ordre de saint Benoît, que lorsque ses parens la laissèrent dans le temple, elle résolut dans son cœur de ne plus avoir d'autre père et de n'aimer d'autre bien que Dieu.

Saint Jean vit Marie figurée par cette femme revêtue du soleil, et qui tenait la lune sous ses pieds (1). Par la lune, les interprètes entendent les biens de la terre, qui sont caducs et changeans comme la lune. Tous ces biens, Marie, au lieu de les avoir dans le cœur, les méprisa toujours et les foula aux pieds, vivant en ce monde comme la solitaire tourterelle dans son désert, sans s'attacher à aucune chose (2). Marie ayant donc toujours vécu entièrement détachée des choses de la terre, et seulement unie à Dieu, la mort ne lui fut point amère, mais douce et agréable, parce qu'elle l'unissait plus étroitement au Seigneur par un lien éternel en Paradis.

En second lieu, ce qui rend la mort des justes précieuse, c'est la paix de la conscience. Les péchés commis dans la vie sont comme des vers qui affligent et rongent en foule le cœur des pauvres pécheurs moribonds, lesquels, sur le point de paraître au divin tribunal, se voient entourés dans ce moment de leurs péchés qui les épouvan

(1) Signum magnum apparuit in cœlo : mulier amicta sole, et luna sub pedibus ejus. — (2) Vox turturis audita est in terrâ nostrâ (Cant. 2, 12). Quæ est ista quæ ascendit per desertum, etc. (Cant. 3, 6). Talis ascendisti per desertum, id est animam habens solitariam (Rupert.).

tent et les menacent (1). Marie ne put certainement être affligée à sa mort d'aucun remords de conscience, puisqu'elle fut toujours sainte, toujours pure, toujours exempte de l'ombre même du péché actuel ou originel (2). Dès qu'elle eut l'usage de la raison, c'est-à-dire, dès le premier instant de son immaculée conception dans le sein de sainte Anne, elle commença à aimer son Dieu de toutes ses forces, et continua de le faire, avançant toujours dans la perfection et dans l'amour, pendant toute sa vie. Toutes ses pensées, ses désirs, ses affections ne furent que pour Dieu : elle ne dit pas une parole, ne fit pas un mouvement ; il ne lui échappa ni un regard ni un soupir, qui ne fût pour Dieu et pour sa gloire, ne s'écartant et ne perdant jamais le souvenir de l'amour divin. Oui, à l'heureux instant de sa mort, son lit fut entouré des belles vertus qu'elle avait pratiquées durant sa vie ; là, sa foi constante ; ici, son amoureuse confiance en Dieu ; à côté, sa patience si forte au milieu de tant de peines ! plus loin, son humilité au milieu de tant de priviléges ; puis sa modestie, sa mansuétude, sa charité envers les ames, son zèle infatigable pour la gloire divine ; par-dessus tout, son parfait amour de Dieu, et la complète soumission à sa volonté : toutes ces vertus l'entourèrent et la consolèrent, en lui disant : Notre Souveraine et notre Mère, nous sommes les filles de votre cœur admirable, et au moment où vous quittez cette misérable vie, nous ne vous abandonnerons pas, mais nous vous formerons un éternel cortége d'honneur dans le Paradis, où nous vous ferons dominer en Reine sur tous les hommes et tous les anges.

(1) Opera tua sumus, non te deseremus (S. Bern.). — (2) Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te (Cant. 4).

En troisième lieu, la mort devient douce par la certitude du salut éternel. La mort est appelée un passage, parce que par la mort on passe d'une vie courte à une vie sans fin. Or, si rien ne surpasse la frayeur de ceux qui meurent dans l'incertitude de leur salut, et qui touchent au moment suprême, avec la juste crainte d'une mort éternelle ; rien, au contraire, ne surpasse l'allégresse des saints qui achèvent leur vie avec l'espoir presque assuré d'aller posséder Dieu dans le Ciel. Une religieuse carmélite, à qui le médecin annonçait l'approche de la mort, s'étonna de ce qu'il lui donnait une si heureuse nouvelle sans lui en demander la récompense. Saint Laurent Justinien, sur le point de mourir, dit à ses amis qui l'entouraient en pleurant (1) : Allez pleurer ailleurs, ou si vous voulez rester près de moi, réjouissons-nous ensemble, en voyant la porte du Paradis s'ouvrir pour me réunir à mon Dieu. De même, un saint Pierre d'Alcantara, un saint Louis de Gonzague, et tant d'autres saints, donnèrent, en recevant la nouvelle de la mort, des marques de joie et d'allégresse. Et cependant ils n'avaient point la certitude d'être en état de grâce ; ils n'étaient pas, comme Marie, sûrs de leur propre sainteté. Quelle joie donc dut éprouver la Mère de Dieu, à l'approche de la mort, elle qui avait la certitude de jouir de la divine grâce, surtout depuis que l'Archange Gabriel l'avait assurée qu'elle en était remplie, et qu'elle possédait Dieu (2) ! Elle savait que son cœur brûlait continuellement de l'amour divin, en sorte que, suivant saint Bernardin de Buste, Marie, par un privilége singulier et qui n'a été accordé à aucun autre saint, aimait toujours

(1) Abite, abite cum lacrymis vestris : non est tempus lacrymarum (S. Laur. Just.). — (2) Ave, gratiâ plena, Dominus tecum. Invenisti gratiam (Luc. 1).

actuellement Dieu à chaque instant de sa vie, et avec tant d'ardeur, que saint Bernard dit qu'il fallut un miracle continuel pour qu'elle pût vivre au milieu de tant de flammes.

Sa mortification, figurée par la myrrhe, ses ferventes oraisons, par l'encens, et toutes ses saintes vertus unies à son parfait amour de Dieu, allumèrent en elle un tel incendie, que sa belle ame, sacrifiée et consumée par l'amour divin, s'élevait perpétuellement vers Dieu comme une colonne de parfums qui exhalait de toute part la plus agréable odeur (1). Cette vierge aimante mourut comme elle avait vécu. L'amour divin, qui lui avait donné la vie, lui procura la mort, Marie n'étant morte d'aucune infirmité, mais par l'effet du pur amour, suivant l'opinion commune des docteurs et des saints Pères. Saint Ildephonse déclare que Marie, ou bien ne devait pas mourir, ou ne devait mourir que d'amour.

IIe Point. Voyons maintenant comment sa bienheureuse mort arriva. Après l'ascension de Jésus-Christ, Marie resta sur la terre pour veiller à la propagation de la foi. C'est à elle que recouraient les disciples de Jésus-Christ, et elle résolvait leurs doutes, les fortifiait dans les persécutions, les animait à travailler pour l'amour de Dieu et le salut des ames qu'il avait rachetées. Marie consentait volontiers à demeurer sur la terre, sachant que c'était la volonté de Dieu, pour le bien de l'Eglise, cepen-

(1) Quæ est ista quæ ascendit per desertum, sicut virgula fumi, ex aromatibus myrrhæ et thuris, et universi pulveris pigmentarii (Cant. 3, 6)? Talis fumi virgula, beata Maria, suavem odorem spirasti Altissima (Rupert.). Virgula fumi, quia concremata intùs in holocaustum incendio divini amoris ex ea flagrabat suavissimus odor (Eustath.).

dant elle ne pouvait se soustraire à la douleur de se voir privée de la présence et de la vue de son Fils bien-aimé, qui était monté au Ciel. Où nous savons qu'est notre trésor et notre contentement, là se portent toujours nos désirs et notre amour (1). Marie n'ayant donc d'autre bien que Jésus, qui se trouvait au Ciel, c'est au Ciel que tendaient tous ses désirs. Taulère a écrit de Marie qu'elle faisait du Ciel sa continuelle demeure, qu'elle était toujours détachée des biens temporels, qu'elle agissait toujours selon la lumière divine, ne regardant que Dieu, afin de se conformer à sa volonté, et toujours prête à faire ce qu'il lui plairait; que sa consolation était de s'unir à lui tout entière, qu'en un mot son cœur et son trésor étaient en Dieu (2). La sainte Vierge cherchait à se consoler de ce dur éloignement en visitant les saints lieux de la Palestine, où son Fils avait été pendant sa vie; elle visitait souvent, et l'étable de Bethléem, où il était né, et l'atelier de Nazareth, où il avait vécu tant d'années dans la pauvreté et le mépris, et le jardin de Gethsémani, où on avait commencé sa Passion, et le prétoire de Pilate, où on l'avait flagellé, et le lieu où on l'avait couronné d'épines; elle visitait plus souvent encore le Calvaire, où il avait expiré, et le saint sépulcre, où l'on avait enfin déposé son corps. C'est ainsi que cette tendre Mère cherchait à alléger la peine de son dur exil. Mais cela ne suffisait point pour contenter son cœur, qui ne pouvait trouver un parfait repos sur cette terre; elle soupirait donc

(1) Ubi thesaurus vester est, ibi et cor vestrum (Luc. 12, 34). — (2) Mariæ cella fuit cœlum; schola, æternitas; pædagogus, divina veritas; speculum, divinitas; ornatus ejus, devotio; quies, unitas cum Deo; cordis illius locus et thesaurus solus Deus erat (Serm. de Nat. V. M.).

incessamment vers le Seigneur, s'ecriant comme David dans l'ardeur de son amour : « Qui me donnera les ailes de la colombe pour voler vers mon Dieu et y trouver mon repos? Comme le cerf blessé désire une source où il puisse étancher sa soif, ainsi mon ame atteinte de votre amour, ô mon Dieu, vous désire et soupire après vous (1). » Ah! les soupirs de cette sainte tourterelle ne pouvaient manquer de pénétrer le cœur de son Dieu qui l'aimait tant (2). Ne voulant plus différer la consolation à sa bien-aimée, il exauça son désir, et l'appela dans son royaume.

On rapporte (3) que le Seigneur, quelques jours avant sa mort, lui envoya l'ange saint Gabriel, le même qui lui avait annoncé autrefois qu'elle était bénie entre les femmes et choisie pour être la mère de Dieu.

La fin de la vie de Marie étant venue, on entendit dans la chambre où elle reposait, une grande symphonie, raconte saint Jérôme. En outre, suivant ce qui fut révélé à sainte Brigitte, on y vit une grande splendeur. Aussitôt la mort vint, non point vêtue de deuil et de tristesse, comme elle vient aux autres hommes, mais ornée de lumières et d'allégresse. Quelle mort! Quelle mort! Mieux vaut dire que l'amour divin trancha le fil de cette noble vie. Comme une lampe, près de finir, au milieu de ses dernières lueurs, jette une flamme plus grande, et s'éteint aussitôt; ainsi Marie, quand son Fils l'invite à le suivre, inondée des flammes de l'amour, et au milieu de ses tendres soupirs, en exhale un si vif qu'elle expire et meurt; par

(1) Quis dabit mihi pennas sicut columbæ? volabo et requiescam (Ps 57, 7) Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum ita desiderat anima mea ad te, Deus (Ps. 41, 2). — (2) Vox turturis audita est in terrâ nostrâ (Cant. 2, 12). — (3) Cedr. comp. hist. Niceph. l. 2, c. 21. Metaphrast. Or. de Dor. V.

là, cette ame sublime, cette belle colombe du Seigneur se dégage des liens de cette vie, et s'élève à la gloire bienheureuse, où elle règne et régnera comme Reine du paradis dans l'éternité.

Marie a donc quitté la terre; elle est au Ciel. De là cette bonne Mère nous regarde, exilés que nous sommes dans cette vallée de larmes, elle compatit à notre malheur, et nous promet son secours, si nous le voulons. Prions-la toujours par les mérites de sa mort bienheureuse, de nous obtenir une bonne mort; et, s'il plaît à Dieu, la grâce de mourir un samedi, ou l'un des jours d'une de ses neuvaines ou de l'octave d'une de ses fêtes, comme elle l'a obtenu à un si grand nombre de ses serviteurs, notamment à saint Stanislas Kostka, à qui elle obtint de mourir le jour de sa glorieuse assomption, ainsi que Bartole le raconte dans sa vie (1).

EXEMPLE

Ce saint jeune homme, tout dévoué à l'amour de Marie, entendit le premier jour du mois d'août un sermon du P. Pierre Canisius, où celui-ci, prêchant aux novices de la Compagnie, leur donnait à tous le grand conseil de vivre chaque jour comme si c'était le dernier de leur vie, et comme s'ils devaient paraître le soir au divin tribunal. Le sermon terminé, Stanislas dit à ses compagnons que ce conseil était pour lui en particulier la voix

(1) l. 2, 1, 1., c.

de Dieu, sa mort devant arriver dans le courant du mois. Il parlait ainsi, soit que Dieu le lui eût expressément révélé, soit qu'il lui eût donné du moins quelque pressentiment secret de ce qui lui arriverait. Quatre jours après, le bienheureux jeune homme accompagnant le P. Emmanuel à Sainte-Marie-Majeure, et s'entretenant avec lui de la fête de l'Assomption qui était proche: Mon Père, dit-il, je crois qu'en ce jour, il y a comme un nouveau paradis dans le paradis, parce qu'on y voit la gloire de la Mère de Dieu couronnée reine du Ciel, et placée près du Seigneur, au-dessus des chœurs des anges. Et s'il est vrai que chaque année, comme j'en ai la certitude, on renouvelle cette fête dans le Ciel, j'espère que je verrai la prochaine. Le sort ayant, suivant l'usage de la Compagnie, assigné à saint Stanislas le glorieux martyr saint Laurent pour son protecteur de ce mois, on dit qu'il écrivit à Marie sa mère une lettre où il la priait de lui obtenir de se trouver en paradis pour voir cette fête. Le jour de saint Laurent il communia, et supplia ensuite le saint de présenter sa lettre à la divine Mère, en interposant auprès d'elle son intercession, afin que Marie l'exaucât. La fièvre le prit à la fin du jour, et bien

qu'elle fût très-légère, il n'en tint pas moins pour certaine la grâce qu'il avait demandée d'une mort prochaine. En effet, en se mettant au lit tout transporté de joie, il dit en souriant : Je ne me leverai plus de ce lit. Il ajouta, en s'adressant au P. Claude Aquaviva : Mon Père, je crois que saint Laurent m'a obtenu de Marie la grâce de me trouver au Ciel pour la fête de son Assomption. Mais le Père ne tint pas compte de ces paroles. La veille de la fête, le mal continuait à sembler léger, mais le saint dit à un Frère qu'il mourrait la nuit suivante ; à quoi celui-ci répliqua : O mon Frère, ce serait un plus grand miracle de mourir d'un mal si léger que d'en guérir. Cependant, l'après-midi il tomba dans une défaillance mortelle, fut saisi d'une sueur froide, et perdit toutes ses forces. Le supérieur accourut, et Stanislas le pria de le faire poser sur la terre nue, afin de mourir en pénitent, ce qu'on lui accorda pour le satisfaire, et on l'y déposa sur une couverture. Il se confessa ensuite, reçut le saint viatique, non sans arracher des larmes aux assistans, qui, à l'entrée du Saint Sacrement dans sa cellule, virent une céleste allégresse briller dans ses yeux, et son visage si enflammé de l'amour

divin qu'il ressemblait à un séraphin. Il reçut aussi l'extrême-onction, et, pendant la cérémonie il ne faisait que lever les yeux au Ciel, ou regarder, baiser et presser contre son cœur une image de Marie. Un Père lui ayant demandé : A quoi vous sert le chapelet que vous tenez à la main, puisque vous ne pouvez le réciter ? Il sert à me consoler, répondit-il, puisqu'il me rappelle ma Mère. Com bien, reprit le Père, ne serez-vous pas plus doucement consolé, en la voyant bientôt et lui baisant la main dans le Ciel ! Alors le saint, le visage tout enflammé, étendit ses bras, exprimant par là le désir qu'il avait d'être bientôt en sa présence. Sa Mère chérie lui apparut en ce moment, comme il l'indiqua à ceux qui l'assistaient ; peu après, et le quinze août à l'aube du jour, il expira avec l'air d'un prédestiné, les yeux fixés au ciel, sans faire aucun mouvement, et ce n'est qu'en lui présentant une image de la sainte Vierge, et en s'apercevant qu'il ne formait plus d'acte d'amour à sa vue, qu'on remarqua qu'il était déjà allé dans le Paradis baiser les pieds de sa Reine bien-aimée.

PRIÈRE.

O notre douce Maîtresse et notre Mère, vous avez quitté la terre, vous êtes entrée dans votre royaume, où vous dominez en Reine sur tous les chœurs des anges, comme le chante l'Eglise (1). Nous savons que nous ne sommes pas dignes, malheureux pécheurs, de vous avoir avec nous, dans cette vallée de ténèbres. Nous savons aussi que, dans votre grandeur, vous ne nous oubliez pas, malheureux que nous sommes, et qu'élevée à un tel degré de gloire, votre compassion, au lieu de diminuer, s'est accrue pour les pauvres enfans d'Adam. Du trône sublime où vous régnez, ô Marie, tournez vers nous vos yeux miséricordieux, et ayez pitié de nous. Rappelez-vous qu'en quittant cette terre, vous avez promis de vous souvenir de nous. Regardez-nous, venez à notre secours. Voyez à quelles tempêtes et à quels périls nous sommes chaque jour exposés, jusqu'à ce que nous arrivions à la fin de notre vie. Par les mérites de votre bienheureuse mort, obtenez-nous la sainte persévérance dans l'amitié de Dieu, afin que nous sortions enfin de cette vie avec sa grâce et que nous venions un jour baiser aussi vos pieds en paradis, y unissant nos voix à celles des esprits bienheureux pour y louer et célébrer vos gloires, comme vous le méritez. Ainsi soit-il.

(1) Exaltata est super choros angelorum ad cœlestia regna.

DISCOURS VIII.

AUTRE DISCOURS SUR L'ASSOMPTION DE MARIE.

1.° Combien fut glorieux le triomphe de Marie, lorsqu'elle monta au Ciel. 2.° Combien est élevé le trône où elle fut placée.

Il semblerait juste qu'en ce jour de l'Assomption de Marie au Ciel, l'Eglise nous invitât à pleurer plutôt qu'à nous réjouir, puisque notre douce Mère quitte la terre et nous laisse privés de sa chère présence, comme dit saint Bernard (1). Mais non, l'Eglise nous invite à nous réjouir (2), et avec raison : si nous aimons notre Mère, nous devons être plus jaloux de sa gloire que de notre propre consolation. Quel fils ne se réjouirait pas, bien qu'il se séparât de sa mère, si elle allait p endre possession d'un royaume ? Marie va être aujourd'hui couronnée reine du Ciel, et nous ne serions point transportés d'allégresse, si nous l'aimons véritablement (3) ! Pour mieux nous consoler de son élévation, considérons, 1.° combien fut glorieux le triomphe de Marie, lorsqu'elle monta au Ciel ; 2.° combien est élevé le trône où elle fut placée.

(1) Plangendum nobis, quàm plaudendum magis esse videtur (S Bern. de Ass.). — (2) Gaudeamus omnes in Domino diem festum celebrantes sub honore B. Mariæ Virginis. — (3) Gaudeamus omnes gaudeamus.

Ier Point. Après que Jésus-Christ notre Sauveur eut accompli l'œuvre de la rédemption par sa mort, les anges soupiraient après son retour dans leur céleste patrie, et, dans leurs prières ils lui répétaient incessamment ces paroles de David (1): Levez-vous, Seigneur, maintenant que vous avez racheté les hommes, venez dans votre royaume avec nous, et conduisez-y l'arche vivante de votre sanctification, c'est-à-dire, votre Mère, qui est cette arche que vous avez sanctifiée en habitant dans son sein... C'est le langage que saint Bernardin prête aux anges (2). Le Seigneur daigna enfin condescendre au désir de la cour céleste, en appelant Marie au paradis. Mais, s'il voulut que l'arche de l'Ancien Testament fût introduite avec grande pompe dans la cité de David (3), il régla que sa Mère entrerait au Ciel avec une pompe bien plus noble et plus glorieuse. Le prophète Elie fut transporté au Ciel dans un char de feu, qui, suivant les interprètes, ne fut autre chose qu'un groupe d'anges qui l'enlevèrent de terre. Mais, pour vous conduire au Ciel, ô Mère de Dieu, dit l'abbé Rupert, un seul groupe d'anges ne suffisait pas, et il fallait que le Roi même des Cieux vous accompagnât avec toute sa cour (4)

Saint Bernardin de Sienne partage aussi l'opinion, que Jésus-Christ, honorant par là le triomphe de Marie, vint lui-même du paradis à sa rencontre pour l'accompagner (5).

(1) Surge, Domine, in requiem tuam, tu es arca sanctificationis tuæ (Ps. 131, 8). — (2) Ascendat etiam Maria, tua sanctissima Mater, tuì conceptione sanctificata (Serm. de Ass.). — (3) Et David, et omnis domus Israel, ducebat arcam testamenti Domini in jubilo et clangore buccinæ (4 Reg. 6). — (4) Ad transferendum te in cœlum, non unus tantùm currus igneus, sed totus cum Rege suo Filio tuo venit atque occurrit exercitus angelorum (Rupp. abb.). — (5) Sur-

Dans la même vue, saint Anselme déclare que le Rédempteur voulut monter au Ciel, avant que sa mère y parvînt, non-seulement pour y préparer son trône, mais pour ajouter à l'éclat de son entrée, en l'accompagnant lui-même, réuni à tous les esprits bienheureux (1). Saint Pierre-Damien, méditant sur la splendeur de l'assomption de Marie, dit qu'il la trouve plus glorieuse que l'ascension de Jésus-Christ, parce qu'il n'y eut que les anges qui vinrent au-devant du rédempteur, au lieu que la bienheureuse Vierge monta à la gloire, dans la compagnie du Seigneur même de la gloire qui l'était venu chercher, et dans celle des saints et des anges (2). L'abbé Guerric fait ainsi parler le Verbe divin : Pour glorifier mon Père, je suis descendu du Ciel sur la terre; mais, pour honorer ma mère, je suis remonté au Ciel, afin de pouvoir venir à sa rencontre et l'accompagner en paradis (3).

Considérons donc comment le Sauveur vint du Ciel à la rencontre de sa mère, et lui dit pour la consoler (4) : Levez-vous, mère chérie, belle et pure colombe, quittez cette vallée de larmes où vous avez tant souffert pour

rexit gloriosus Jesus in occursum suæ dulcissimæ Mariæ (S. Bern. Sen.).

(1) Prudentiori consilio illam præcedere volebas quatenus in regno tuo ei locum præparares, et sic comitatus totâ curiâ tuâ festivus ei occurrens sublimius, sicut dolebat, tuam Matrem ad te exaltares (S. Anselm. de Exc. V. c. 8). — (2) Invenies occursum hujus pompæ digniorem, quàm in Christi ascensione : soli quippe angeli Redemptori occurrere potuerunt, Matri verò Filius ipse cum totâ curiâ tam angelorum quàm sanctorum occurrens, duxit ad beatæ consistorium sessionis (Serm. de Ass.). — (3) Ego ut Patrem honorarem ad terram descendi ; ut Matrem honorarem, ad cœlum reascendi (Guerric. abb.). — (4) Surge, propera, amica mea, columba mea, formosa mea, et veni. Jam hyems transiit... et recessit (Cant. 2, 10). Veni de Libano, sponsa mea, veni de Libano, veni coronaberis (Cant. 4, 8)

l'amour de moi. Venez, en corps et en ame, jouir de la récompense de votre sainte vie. Si vous avez beaucoup souffert sur la terre, la gloire que je vous ai préparée dans le Ciel n'en est que plus grande. Venez vous y asseoir à mes côtés, venez y recevoir la couronne que je vous destine comme Reine de l'univers. Marie quitte aussitôt la terre, et se rappelant tant de grâces qu'elle y a reçues de son Seigneur, elle la regarde avec des yeux d'affection et de compassion à la fois, puisqu'elle y laisse tant de pauvres enfans exposés à tant de misères et de périls. Jésus lui tend la main, et la bienheureuse Mère s'élève dans les airs, fend les nues, dépasse notre sphère ; la voilà aux portes du Ciel. Lorsque les monarques font leur entrée pour prendre possession du royaume, ils ne passent point par les portes de la cité, mais, ou l'on ôte tout-à-fait ces portes, ou ils passent par-dessus. C'est pourquoi les anges du cortége, s'adressant aux anges restés au dedans, s'écrièrent, à l'entrée de Jésus-Christ dans le paradis (1), et répétèrent à l'arrivée de Marie, qui allait prendre possession du Ciel : Hâtez-vous, ô princes du Ciel, d'élever, d'ôter les portes, parce que la Reine de gloire doit entrer.

Marie entre dans la bienheureuse patrie. A son entrée, en la voyant si belle, si éclatante de gloire, les esprits célestes, dit Origène, se demandent qui vient ainsi du dehors (2) : Quelle est cette créature qui vient du désert de la terre, lieu plein d'épines et de ronces ? Elle est si pure, si riche en vertus, elle s'appuie sur son Seigneur bien-

(1) Attollite portas, principes, vestras, et elevamini portæ æternales, et introibit Rex, *Regina* gloriæ (Ps. 23). — (2) Una omnium in cœlo erat lætantium (*vox*) : Quæ est ista quæ ascendit de deserto, deliciis affluens, innixa super dilectum suum (Cant. 8, 5) ?

aimé, qui daigne l'accompagner lui-même avec tant d'honneur ! qui est-elle? Les anges du cortége répondent: C'est la mère de notre Roi, c'est notre Reine, la bénie entre les femmes, la pleine de grâces, la sainte des saints, la bien-aimée de Dieu, l'immaculée, la colombe, la plus belle de toutes les créatures. Alors tous les esprits célestes se mettent à la bénir et à la louer, en lui chantant avec plus de fondement que les Hébreux ne chantèrent à Judith (1): Ah! notre maîtresse et notre reine, vous êtes la gloire du paradis, la joie de notre patrie, l'honneur de nous tous; soyez toujours la bien venue, soyez toujours bénie, voici votre royaume, nous sommes tous vos vassaux, prêts à vous obéir.

Elle fut ensuite saluée par tous les saints, qui se trouvaient alors en paradis, et qui la félicitèrent de son arrivée. Les vierges (2) lui dirent: Nous sommes, ô bienheureuse Vierge, les reines de ce royaume, mais vous êtes notre Reine, parce que vous êtes la première qui nous ayez donné l'exemple de consacrer notre virginité à Dieu: nous vous bénissons toutes, nous vous rendons grâces. Les confesseurs s'approchèrent ensuite pour saluer comme leur maîtresse, celle qui leur avait enseigné tant de belles vertus dans sa vie. Puis les martyrs la saluèrent comme leur reine, parce que, par sa grande constance au milieu des douleurs de la Passion de son Fils, elle leur avait appris, et qu'elle leur avait même obtenu par ses mérites, la force de donner leur vie pour la foi. Puis vinrent les prophètes, qui s'écrièrent: C'est vous, ô Marie, que dépeignaient nos prophéties. Et à leur tour les patriarches:

(1) Tu gloria Jerusalem, tu lætitia Israel, tu honorificentia populi nostri (Jud. 15, 20). — (2) Viderunt eam filiæ, et beatissimam prædicaverunt... et laudaverunt eam (Cant 6, 8).

Marie, vous étiez notre espérance, et c'est après vous que nous avons si long-temps soupiré. Ceux, cependant, qui lui rendirent grâces avec le plus d'effusion, furent nos premiers parens, Adam et Eve: Fille chérie, lui dirent-ils, vous avez réparé le mal que nous avions causé au genre humain; vous avez obtenu au monde la bénédiction perdue par notre faute, c'est par vous que nous sommes sauvés soyez éternellement bénie.

Ensuite, saint Siméon lui rappela avec joie le jour où il avait reçu de ses mains Jésus enfant. Saint Zacharie et sainte Elisabeth la remercièrent de nouveau de l'amoureuse visite qu'elle leur avait faite, avec tant d'humilité et de charité, dans leur maison, et au moyen de laquelle ils avaient reçu tant de trésors de grâces. Saint Jean-Baptiste la remercia à son tour, avec transport, de l'avoir sanctifié par ses paroles. Mais que lui dirent, en venant la saluer, saint Joachim et sainte Anne, ses parens? O Dieu, avec quelle tendresse ils durent la bénir! Fille bien-aimée, dirent-ils, quel bonheur est le nôtre, de vous avoir donné le jour! Vous êtes maintenant notre Reine, en qualité de mère de notre Dieu: comme telle, nous vous saluons, nous vous honorons. Qui comprendra surtout l'empressement de saint Joseph, son cher époux? Qui peindra l'allégresse de ce saint patriarche, en voyant son épouse arriver au Ciel avec un tel triomphe et devenir la reine du paradis? Avec quelle affection il se sera écrié: Ah! ma souveraine et mon épouse, comment rendrai-je à Dieu de convenables actions de grâces, pour m'avoir fait époux de sa véritable mère? Par vous, j'ai mérité sur la terre d'assister l'enfance du Verbe incarné, de le porter tant de fois dans mes bras, et d'en recevoir tant de grâces spéciales. Bénis soient les momens que j'ai passés dans ma vie à ser

vir Jésus et vous, ma sainte épouse. Voici notre Jésus, consolons-nous, maintenant qu'il n'est plus couché dans une étable sur le foin, comme nous le vîmes naître à Bethléem ; il ne vit plus pauvre et méprisé dans une boutique, comme à Nazareth ; il n'est plus attaché à un infâme gibet comme à Jérusalem, où il mourut pour le salut du monde ; mais il est assis à la droite de son Père, comme roi et maître du Ciel et de la terre. Maintenant, ô ma reine, nous ne quitterons plus ses genoux, nous le bénirons et l'aimerons dans l'éternité.

Enfin tous les anges la saluèrent, et cette grande Reine les remercia tous de l'assistance qu'ils lui avaient donnée sur la terre, l'archange saint Gabriel en particulier, qui fut l'heureux ambassadeur par qui elle apprit son bonheur, en recevant de lui la nouvelle qu'elle deviendrait mère de Dieu. Fléchissant le genou, l'humble et sainte Vierge adora la majesté divine, et tout abîmée dans la connaissance de son propre néant, elle la remercia de toutes les grâces qu'elle lui avait accordées par pure bonté, et spécialement de l'avoir rendue mère du Verbe éternel. Qu'on se figure, si l'on peut, avec quel amour la sainte Trinité la bénit. Qu'on se figure, si l'on peut, quel accueil firent le Père éternel à sa Fille, le Fils à sa Mère, le Saint-Esprit à son Epouse. Le Père la couronne, en lui faisant part de sa puissance, le Fils de sa sagesse, le Saint-Esprit de son amour. Et les trois personnes divines, plaçant son trône à la droite de Jésus, la déclarent Reine universelle du Ciel et de la terre ; elles commandent aux anges et à toutes les créatures de la reconnaître pour leur Reine, et en cette qualité de la servir et de lui obéir. Considérons à présent combien est élevé le trône où Marie fut placée dans le Ciel.

IIe Point. Puisque l'esprit humain, dit saint Bernard, ne saurait concevoir la gloire immense que Dieu a préparée dans le Ciel à ceux qui l'ont aimé sur la terre, comme l'Apôtre l'a déclaré, qui pourra comprendre (1) quelle gloire il a préparée à sa Mère chérie qui l'a aimé plus que tous les hommes sur la terre, et qui même, dès le premier moment où elle fut créée, l'a aimé plus que tous les hommes et les anges réunis? Marie ayant aimé Dieu plus que tous les anges, l'Eglise a donc raison de chanter qu'elle a été élevée au-dessus de tous les chœurs des esprits célestes (2). Oui, dit l'abbé Guillaume, elle fut élevée au-dessus des anges, en sorte qu'elle ne voit au-dessus d'elle que son fils, qui est le Fils unique de Dieu (3).

Gerson affirme qu'indépendamment des trois hiérarchies dans lesquelles sont distribués tous les ordres d'anges et de saints, comme l'enseignent saint Thomas (q. 108.) et saint Denis, Marie forme dans le Ciel une hiérarchie à part, la plus sublime de toutes, et la seconde après Dieu (4). Et, comme, ajoute saint Antonin, la maîtresse diffère sans comparaison des serviteurs, ainsi la gloire de Marie est incomparablement plus grande que celle des anges (5). Pour le bien comprendre, il suffit de savoir, d'après David, que cette reine fut placée à la droite de son fils, c'est-à-dire, de Dieu, dit saint Athanase (6).

(1) Quid præparavit gignenti se? (S. Bern.). — (2) Exaltata est sancta Dei genitrix super choros angelorum ad cœlestia regna (In fest. Assumpt.). — (3) Matrem dico exaltatam super choros angelorum, ut nihil contempletur super se Mater nisi Filium suum (Serm. 4, de Ass.). — (4) Virgo sola constituit hierarchiam secundam sub Deo hierarchâ primo (Gerson. Sup. Magn. tr. 4). — (5) Virgo est Domina angelorum, ergò et improportionabiliter est supra omnem hierarchiam angelorum exaltata (S. Ant. 4. p. t. 15, c. 20). — (6) Astitit Regina à dextris tuis. Ps. 44. Collocatur Maria à dexteris

Il est certain, fait observer saint Ildephonse (1) que les œuvres de Marie surpassent incomparablement en mérite celles de tous les saints, et l'on ne peut se figurer en conséquence la récompense et la gloire de Marie. S'il est vrai que Dieu récompense selon le mérite, comme le déclare l'Apôtre (2), il est vrai aussi, dit saint Thomas, que Marie, qui surpassa en mérite tous les hommes et les anges, dut être exaltée au-dessus de tous les ordres célestes (3). En un mot, ajoute saint Bernard, mesurez la grâce singulière qu'elle reçut sur la terre, et vous aurez la mesure de la gloire singulière qu'elle obtint dans le Ciel (4).

La gloire de Marie, dit un docte auteur (le P. de la Colombière, serm. 28), fut une gloire pleine, une gloire complète, à la différence de celle dont les autres saints jouissent dans le Ciel. Il est vrai que tous les bienheureux y goûtent une paix parfaite, un plein contentement, et il est vrai néanmoins qu'aucun d'eux n'y jouit de la gloire qu'il aurait pu mériter, s'il avait servi et aimé plus fidèlement. Donc, quoique les saints dans le Ciel ne désirent rien de plus que ce qu'ils ont, cependant ils auraient dans le fait de quoi désirer encore. Il est vrai aussi qu'on n'y éprouve aucune peine pour les péchés commis et le temps perdu; mais on ne saurait nier qu'on goûte d'autant plus de contentement qu'on a plus pratiqué le bien, conservé son innocence, utilement employé son temps.

Dei (De Ass. B. V.). — (1) Sicut et incomparabile quod gessit, ita est incomprehensibile præmium, et gloria inter omnes sanctos, quam meruit (S. Ildeph. S. 2, de Ass.). — (2) Reddet unicuique secundùm opera ejus (Rom. 2, 6). — (3) Sicut habuit meritum omnium et amplius, ita congruum fuit, ut super omnes ponatur ordines cœlestes (S. Thom., l. de fel. Sanct.). — (4) Quantum enim gratiæ in terris adepta est, tantum et in cœlis obtinet gloriæ singularis (S. Bern.).

Marie ne désire rien dans le Ciel, et n'a rien à désirer. A l'exception de Marie, quel est le saint dans le Paradis, demande saint Augustin (1), qui puisse répondre qu'il n'a commis aucun péché? Il est certain, comme l'a défini le saint concile de Trente (Sess. 6. c. 23), que non-seulement Marie ne commit aucun péché, ou faute même la plus légère, non - seulement elle ne perdit ou ne ternit jamais la divine grâce, mais elle ne la tint jamais oisive; elle ne fit aucune action qui ne fût méritoire, ne dit aucune parole, n'eut aucune pensée, et ne respira même pas, sans avoir pour objet la plus grande gloire de Dieu; en un mot, elle ne se refroidit jamais, n'arrêta pas un seul instant sa course vers Dieu, ne perdit rien par sa négligence; en sorte qu'elle correspondit toujours à la grâce de toutes ses forces, et aima Dieu autant qu'elle put l'aimer. Seigneur, lui dit-elle maintenant dans le Ciel, si je ne vous ai pas aimé autant que vous méritez de l'être, je vous ai du moins aimé autant que je l'ai pu.

Les grâces ont été diverses dans les saints, comme dit saint Paul (2). Chacun d'eux, en correspondant à la grâce reçue, a excellé dans quelque vertu, l'un à sauver les ames, l'autre à vivre en pénitent, celui-ci à supporter les tourmens, celui-là dans la vie contemplative, ce qui justifie les paroles employées par l'Eglise lorsqu'elle célèbre leur fête (3). Leur gloire dans le Ciel diffère selon leurs mérites (4). Les apôtres sont distingués des martyrs, les confesseurs des vierges, les innocens des pénitens. La sainte Vierge, ayant été remplie de toutes les grâces, excella plus que chacun des saints dans toutes les sortes de

(1) S. Aug. de Nat. et Grat., l. 7, c. 36). — (2) Divisiones gratiarum sunt (1 Cor. 12, 14). — (3) Non est inventus similis illi. — (4) Stella enim à stellâ differt (1 Cor. 15, 41).

vertus; elle fut l'apôtre des apôtres, la reine des martyrs, puisqu'elle souffrit plus qu'eux tous, la première des vierges, l'exemple des époux; elle unit une parfaite innocence à une parfaite mortification; elle possédait, en un mot, toutes les vertus les plus héroïques qu'aucun saint eût jamais pratiquées. De là, les paroles de David (1), toutes les grâces, les priviléges et les mérites des autres saints se trouvant réunis en Marie, comme le déclare l'abbé de Celles (2).

De même que la splendeur du soleil efface celle de toutes les étoiles, de même, dit saint Basile, la gloire de la divine Mère surpasse celle de tous les bienheureux (3). Saint Pierre Damien ajoute que, comme la lumière des étoiles et de la lune disparaît, comme si elles n'existaient plus, à l'arrivée du soleil, ainsi Marie obscurcit tellement par sa gloire la splendeur des anges et des hommes, qu'ils ne paraissent presque plus dans le Ciel (4). Aussi saint Bernardin de Sienne assure-t-il avec saint Bernard, que les bienheureux participent en partie à la gloire de Dieu, mais que la Vierge en est tellement enrichie, qu'il semble en quelque sorte qu'une créature ne saurait être unie à Dieu plus que ne l'est Marie (5). A son tour, le bienheureux Albert-le-Grand affirme que notre Reine contemple

(1) Astitit regina à dextris tuis in vestitu deaurato, circumdata varietate (Ps. 44). — (2) Sanctorum omnium privilegia, ô Virgo, omnia habens in te congesta. — (3) Maria universos tantùm excedit, quantùm sol reliqua astra (S. Basil. Or. de Ann.). — (4) Sol ita sibi siderum et lunæ rapit positionem, ut sint quasi non sint. Similiter et virga Jesse utrorumque spirituum habebat dignitatem, ut in comparatione Virginis nec possint apparere (S. Petr. Dam. Serm. de Ass.). — (5) Divinæ gloriæ participatio cæteris quodammodo per partes datur, sed B. Virgo Maria penetravit abyssum, ut, quantùm creaturæ conditio patitur, illi luci inaccessibili videatur immersa. (S. Bern. Sen. t. 1, s. 61, a. 2, c. 20).

Dieu de bien près, et incomparablement plus que tous les autres esprits célestes (1). Saint Bernardin déclare en outre que, comme les autres planètes sont éclairées par le soleil, ainsi tous les bienheureux reçoivent de la vue de Marie un accroissement d'éclat et de joie (2). Il assure également ailleurs que la Mère de Dieu, en montant au Ciel, a ajouté à l'allégresse de ses habitans (3). En conséquence, saint Pierre-Damien et saint Bonaventure sont d'avis que les bienheureux n'ont pas de plus grande gloire au Ciel, après celle qu'ils reçoivent de Dieu, que de jouir de la vue de cette Reine admirable (4).

Réjouissons-nous donc avec Marie de la sublimité du trône où Dieu l'a élevée dans le Ciel. Réjouissons-nous en, parce que si notre Mère nous a privés de sa présence par sa glorieuse assomption, elle ne nous a pas privés de son amour. Au Ciel, elle est plus proche de Dieu, elle connaît mieux nos misères, y compatit davantage, est mieux à même de les secourir. Se pourrait-il, demande saint Pierre-Damien, qu'en vous élevant au Ciel vous nous eussiez oubliés malheureux que nous sommes (5)? Non, Dieu nous garde de le penser; un cœur aussi miséricordieux ne refuse pas de compatir à des misères aussi gran-

(1) Visio Virginis matris super omnes creaturas incomparabiliter contemplatur majestatem Dei (B. Alb. mag. de Laud. Virg. c. 69). (2) Quodammodo sicut cætera luminaria illuminantur à sole, sic tota cœlestis curia à gloriosa Virgine lætificatur (S. Bern Sen. loc. cit. a. 3, c. 3). — (3) Gloriosa Virgo cùm Cœlos ascendit, supernorum gaudia civium cumulavit (S Bern. Serm. de Ass.). — (4) Summa gloria est post Deum te videre (S. Petr. Dam. S. 1, de Nat). Post Deum major nostra gloria, et majus nostrum gaudium ex Mariâ est (S. Bonav.) — (5) Numquid, ô beata Virgo, quia ita glorificata es, ideò nostræ humilitatis oblita es? Absit; non convenit tantæ misericordiæ, tantæ miseriæ oblivisci (S. Petr. Dam. S. 1, de Nat. V.).

des. Marie éprouva pour nous une vive pitié, quand elle était sur la terre, dit saint Bonaventure, mais elle en éprouve une plus tendre encore dans le Ciel où elle règne ( ).

Devouons-nous donc à servir cette Reine, à l'honorer et à l'aimer de tout notre pouvoir; elle ne ressemble pas aux autres souverains qui imposent à leurs sujets des charges et des tributs; elle enrichit au contraire ses serviteurs de grâces, de mérites et de récompenses (2). Implorons-la avec l'abbé Guerric : O Mère de miséricordes, qui êtes auprès de Dieu, Reine de l'univers élevée sur un trône sublime, rassasiez-vous de la gloire de votre Jésus, faites-nous seulement participer à la surabondance de ces délices. Vous êtes assise à la table du Seigneur; placés sur la terre, comme sous cette table divine, nous invoquons votre pitié (3).

PRIÈRE.

O grande, sublime et glorieuse Souveraine, prosternés au pied de votre trône, nous vous révérons dans cette vallée de larmes. Nous nous réjouissons de la gloire immense dont le Seigneur vous a enrichie. O vous, Reine du Ciel et de la terre, ne nous oubliez pas, nous vos pauvres serviteurs. Ne dédaignez pas, du haut du trône sublime où vous régnez, de tourner vos yeux miséricordieux vers des

(1) Magna fuit erga miseros misericordia Mariæ exulantis in mundo, sed multò major est regnantis in cœlo (S. Bonav. Spec. c. 8). — (2) Regina Maria non gravat tributis, sed largitur servis suis divitias, dona gratiarum, thesauros meritorum, et magnitudinem præmiorum (Ricc. de S. L. de Laud. Virg. l. 6). — (3) O Mater misericordiæ, saturare gloriâ Filii tui; et dimitte reliquias parvulis tuis. Tu ad mensam Domini, nos sub mensâ catelli (Guerr. abb. S 4, in Ass. Virg.).

misérables. Plus vous êtes proche de la source des grâces, plus il vous est facile de nous secourir. Au Ciel vous apercevez mieux nos misères ; il faut donc que vous y compatissiez et que vous nous prêtiez secours. Faites que nous persévérions à vous servir fidèlement sur la terre, afin de pouvoir vous bénir en paradis. En ce jour où vous êtes proclamée Reine de l'univers, nous nous consacrons à votre service. Faites-nous partager votre allégresse, en nous acceptant pour vos serviteurs. Vous êtes notre Mère. Ah! Mère très-douce, Mère très-aimable, vos autels sont environnés de solliciteurs qui vous demandent, l'un d'être guéri de quelque mal, l'autre d'être assisté dans ses besoins, celui-ci une bonne récolte, celui-là le gain d'un procès. Nous vous demandons des grâces plus agréables à votre cœur: obtenez-nous d'être humbles, détachés de la terre, résignés à la volonté divine ; obtenez-nous la sainte crainte de Dieu, une bonne mort, le paradis. Ma souveraine, de pécheurs que nous sommes, changez-nous en saints ; faites ce miracle qui vous honorera plus que si vous rendiez la vie à mille aveugles et que si vous ressuscitiez mille morts ; vous êtes si puissante auprès de Dieu, en un mot, vous êtes sa Mère, sa bien-aimée, celle qu'il a remplie de sa grâce ; que peut-il vous refuser ? Reine admirable, nous ne prétendons pas vous voir sur la terre, mais nous voulons aller vous contempler en paradis; c'est à vous de nous en obtenir l'entrée. Nous l'espérons avec confiance. Amen. Ainsi soit-il.

DISCOURS IX.

DES DOULEURS DE MARIE.

Marie fut la Reine des martyrs, parce que son martyre fut plus long et plus douloureux que celui de tous les martyrs.

Quel est le cœur assez dur pour ne pas s'attendrir au récit d'une catastrophe trop déplorable, qui naguère arriva dans le monde ? Une Mère noble et sainte ne possédait qu'un fils ; mais ce fils était le plus aimable qu'on pût imaginer, innocent, vertueux, beau, tendrement attaché à sa mère, au point de ne lui avoir jamais donné le moindre déplaisir, et de s'être toujours montré pour elle plein de respect, d'obéissance et d'affection ; aussi cette mère avait-elle placé en ce monde tout son amour dans son fils. Or, qu'arriva-t-il ? Il arriva que ce fils fut faussement accusé par l'envie de ses ennemis, et que, pour ne pas leur déplaire, son juge, bien qu'il connût et confessât son innocence, le condamna à une mort infâme, telle qu'ils l'avaient de-

mandée. Cette pauvre mère eut à supporter la douleur de se voir arracher injustement son fils, à la fleur de son âge, par un supplice barbare, puisqu'ils le firent mourir devant ses yeux et en public, épuisé de tourmens, sur un infâme gibet. Ames pieuses, que dites-vous? Cet événement et cette mère infortunée sont-ils dignes de compassion? Vous comprenez de qui je parle. Ce fils si cruellement mis à mort fut notre aimable Sauveur Jésus, et cette mère fut la B. V. Marie, qui pour l'amour de nous consentit à le voir immoler à la divine justice par la barbarie des hommes. Les tourmens affreux que souffrit Marie, tourmens qui lui coûtèrent plus que mille morts, méritent notre compassion et notre reconnaissance. Si nous ne pouvons autrement répondre à tant d'amour, considérons du moins pendant quelques momens l'amertume de cette peine, qui fit de la divine Mère la Reine des martyrs, puisque son martyre surpasse celui de tous les martyrs; en effet, 1.° il dura plus long-temps, 2.° il fut plus douloureux.

Ier Point. De même que Jésus s'appelle le Roi des douleurs et des martyrs, parce qu'il souffrit dans sa vie plus que tous les autres

martyrs ; de même Marie est appelée avec raison la Reine des martyrs, titre qu'elle mérita en souffrant le plus douloureux martyre qu'on pût endurer après celui de son Fils. C'est la pensée de Richard de saint Laurent (1) et d'Isaïe (2). On ne saurait douter que Marie ne soit vraiment martyre, comme l'ont établi Denys-le-Chartreux, Pelbart, Catarino, etc., car il est incontestable que, pour le devenir, il suffit d'endurer une douleur capable de causer la mort, sans que la mort s'ensuive réellement. Saint Jean l'évangéliste est révéré comme martyr, bien qu'il ne soit pas mort dans la chaudière d'huile bouillante (3). Pour avoir la gloire du martyre, dit saint Thomas, il suffit qu'on obéisse jusqu'à s'offrir à la mort (4). Marie fut martyre, dit saint Bernard (5). Si son corps ne fut point frappé par la main du bourreau, son cœur sacré n'en fut pas moins percé de douleur à la Passion de son Fils, douleur qui suffisait pour causer, non pas une,

(1) Martyr martyrum. — (2) Corona coronabit te desolatione (Is. c. 22). — (3) Vegetior exivit, quàm intravit (Brev. Rom. 6 maii). — (4) Martyrium amplectitur id quod in obedientiâ summum esse potest, ut scilicet aliquis sit obediens usque ad mortem (2, 2, q. 124. a 3, ad 3). — (5) Non ferro carnificis, sed acerbo dolore cordis (S. Bern. ap. Baldi. t. 1, p. 456).

mais mille morts. On voit par là que non-seulement Marie fut vraiment martyre, mais que son martyre surpassa tous les autres, parce qu'il dura plus long-temps, et que toute la vie de la Vierge fut, pour ainsi dire, une longue agonie.

Comme la Passion de Jésus commença à sa naissance (1), ainsi Marie, en tout semblable à son Fils, souffrit son martyre durant toute sa vie. Entr'autres significations, dit le B. Albert-le-Grand, le nom de Marie signifie *mer amère*, ce qui s'accorde avec un passage de Jérémie (2). Et en effet, comme la mer est toute amère et salée, ainsi la vie de Marie fut toujours remplie d'amertume, par la pensée de la Passion du Rédempteur, qui ne cessa de lui être présente. Il est indubitable qu'éclairée du Saint-Esprit plus que tous les prophètes, elle comprit aussi, mieux qu'eux tous, les prédictions du Messie, contenues dans les Livres sacrés. L'ange le déclara formellement à sainte Brigitte (3). Ainsi, com-

(1) A nativitatis exordio passio crucis simul exorta (S. Bern. S. 2, de Pass.). — (2) Mare amarum. Magna est enim velut mare contritio tua (Thr. 2, 1). — (3) Procul dubio est credendum, quòd ipsa ex inspiratione Spiritûs sancti perfectiùs intellexit quicquid prophetarum eloquia figurabant (Serm. Ang. c. 7).

me le même ange l'ajouta, la Vierge, comprenant combien le Verbe incarné devait souffrir pour le salut des hommes, compatit dès lors, et avant de devenir sa Mère, aux souffrances de ce Sauveur innocent, qui devait expier par une mort si atroce des péchés qu'il n'aurait point commis, et par là commença son douloureux martyre (1).

Sa douleur s'accrut sans mesure quand elle devint Mère du Sauveur, en sorte qu'à la triste pensée des peines que son Fils devait subir, elle endurait un martyre cruel et qui continua pendant toute sa vie (2). C'est ce que signifie la vision que sainte Brigitte eut à Rome dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, où la B. Vierge lui apparut avec saint Siméon, et un ange qui portait un glaive long et taché de sang, emblème de la longue et cruelle douleur qui déchira le sein de Marie durant sa vie (Rev. l. 7. c. 2). Ames rachetées, mes filles bien-aimées, fait dire Rupert à Marie, il ne suffit pas de compatir à ce que je souffris en voyant mourir mon cher Jésus, car le

(1) Ex scripturis Deum incarnari intelligens, et quòd tam diversis pœnis deberet cruciari, tribulationem non modicam sustinuit (Serm c. 16). — (2) Tu longum, præscia futuræ passionis Filii tui, pertulisti martyriu
abb. in Cant. c. 4).

glaive de douleur que saint Siméon m'avait prédit, me perça le cœur toute ma vie : lorsque j'allaitais mon Fils, que je le réchauffais dans mes bras, et que j'envisageais la mort amère qui l'attendait, songez combien était vive et continuelle la douleur dont j'étais déchirée (1).

Marie put donc bien dire, par la bouche de David (2) : J'ai passé ma vie dans la douleur et les larmes, puisque ma douleur, c'est-à-dire ma compassion pour mon divin Fils, ne quittait pas mes yeux, qui envisageaient sans cesse toutes les peines et la mort qu'il devait souffrir un jour. La divine Mère révéla à sainte Brigitte, qu'après la mort et l'ascension de Jésus-Christ, la mémoire de sa Passion lui était toujours nouvelle (3). Et Taulère a écrit que Marie passa sa vie dans une

(1) Nolite solùm attendere horam illam, quâ dilectum meum vidi mori; nàm Simeonis gladius, antequàm pertransiret, longum per me transitum fecit. Cùm igitur eum lactarem, foverem, prospicerem ejus mortem, quàm prolixam me putatis pertulisse passionem (Loc. cit.). — (2) Defecit in dolore vita mea, et anni mei in gemitibus. (Ps. 30, 11). Et dolor meus in conspectu meo semper. (Ps. 37, 18). — (3) Tempore quo post ascensionem filii mei vixi, passio sua in corde meo fixa erat, et sive comedebam, sive laborabam, quasi recens erat in memoriâ meâ (Rev., l. 6, c. 65).

continuelle douleur, son cœur n'étant rempli que de tristesse et de peine (1).

Le temps, qui d'ordinaire adoucit le chagrin des affligés, n'était donc pas un soulagement pour Marie; ses soucis, au contraire, augmentaient avec le temps, car, à mesure que Jésus croissait, d'une part il devenait plus beau et plus aimable, et de l'autre, le temps de sa mort s'approchant de plus en plus, la douleur de le perdre sur cette terre augmentait dans le cœur de Marie. Comme la rose croît entre les épines, dit l'ange à sainte Brigitte, ainsi la Mère de Dieu croissait en années au milieu des peines; et comme, à mesure que la rose croît, les épines croissent avec elle, ainsi, plus Marie, rose choisie du Seigneur, avançait en âge, plus les épines de ses douleurs se développaient pour la tourmenter (2). Après avoir considéré la durée de son martyre, voyons combien il fut cruel.

IIe Point. Ah! non-seulement Marie est la Reine des martyrs, parce que son martyre

(1) Beatissima Virgo pro totâ vitâ fecit professionem doloris (Vit. Chr. c. 18). — (2) Sicut rosa crescere solet inter spinas, ità B. Virgo in hoc mundo crevit inter tribulationes; et sicut, crescente rosâ, crescunt spinæ, sic hæc electissima rosa Maria, quanto crescebat ætate, tanto tribulationum spinis pungebatur (Ser. Aug. c. 16).

fut plus long que tous les autres, mais aussi parce que de tous il fut le plus douloureux. Qui pourrait en apprécier la grandeur ? Jérémie ne sait à qui comparer cette Mère de douleur, lorsqu'il considère le tourment qu'elle éprouve de la mort de son Fils (1). Le cardinal Hugues, commentant ces paroles, s'écrie : ô Vierge bénie, comme l'amertume de la mer surpasse toute autre amertume, ainsi votre douleur surpasse toutes les autres douleurs (2). Aussi saint Anselme assure-t-il que si Dieu n'avait pas conservé la vie de Marie par un miracle singulier, sa douleur aurait suffi pour lui causer la mort à chaque moment (3). Et saint Bernardin de Sienne prétend que cette douleur de Marie fut si grande, que, divisée entre tous les hommes, elle eût suffi pour les faire mourir tous sur le champ (4).

(1) Cui comparabo te? vel cui assimilabo te, filia Jerusalem? Magna est enim velut mare contritio tua. Quis medebitur tuî (Thren. 2, 1)? — (2) Quemadmodùm mare est in amaritudine excellens, ita tuæ contritioni nulla calamitas æquari potest. — (3) Utique, domina, non crediderim te potuisse stimulos tanti cruciatûs, quin vitam amitteres, sustinere, nisi ipse spiritus tui Filii te confortaret (S. Ans. de exc. Virg. c. 3). — (4) Tantus fuit dolor Virginis, quòd si inter omnes creaturas, quæ dolo-

Mais examinons pourquoi le martyre de Marie fut plus douloureux que celui de tous les martyrs. D'abord, réfléchissez que ceux-ci ont souffert dans leurs corps par le feu ou le fer, au lieu que Marie souffrit dans son ame, suivant la prédiction de saint Siméon (1). Comme si ce saint vieillard lui eût dit : O Vierge sacrée, les autres martyrs auront leurs corps déchirés par le fer, mais vous aurez l'ame percée et martyrisée par la Passion de votre propre Fils. Or, autant l'ame est plus noble que le corps, autant la douleur de Marie surpassa celle de tous les martyrs, ainsi que Jésus-Christ le déclara à sainte Catherine de Sienne (2). Cela fait dire au saint abbé Arnaud, que celui qui se serait trouvé sur le Calvaire pour assister au grand sacrifice de l'agneau immaculé, lorsqu'il mourut sur la croix, y aurait vu deux grands autels, l'un dans le corps de Jésus, l'autre dans le cœur de Marie, où, en même temps que son Fils immolait sa chair par la mort, Marie immola son ame par la compassion (3).

rem pati possunt, divideretur, omnes subitò interirent (S. Bern. Sen. t. 1, s. 61).

(1) Et tuam ipsius animam doloris gladius pertransibit (Luc. 2). — (2) Inter dolorem animæ et corpora nulla est comparatio. — (3) Nimirum in tabernaculo illo duo vide-

En outre, saint Antonin dit que les autres martyrs souffrirent en sacrifiant leur propre vie, au lieu que la sainte Vierge souffrit en sacrifiant celle de son Fils, qu'elle aimait encore plus que la sienne propre. Non-seulement elle souffrit en esprit tout ce que son Fils endura dans tout son corps, mais son cœur fut affligé à la vue des tourmens de Jésus-Christ, d'une douleur plus vive que si elle les avait soufferts elle-même. On ne saurait douter que Marie n'ait enduré dans son cœur toutes les peines dont elle vit accabler son fils bien-aimé. Personne n'ignore que les peines du fils deviennent personnelles à la mère, qui les lui voit souffrir. Saint Augustin le dit de la mère des Machabées, présente au supplice de ses enfans (1). Il en fut de même de Marie, tous les tourmens, les coups de fouet, les épines, les clous, la croix, qui affligèrent les chairs innocentes de Jésus, entrèrent en même temps dans le corps de Marie pour y compléter son martyre (2). De sor-

res altaria, aliud in pectore Matris, aliud in corpore Christi. Christus carnem, Maria immolabat animam (Arn. Carnot. de 7, verb.).

(1) Illa videndo in omnibus passa est; quia amabat omnes, ferebat in oculis quod in carne omnes (Serm. 109. de Divers. c. 6). — (2) Ille carne, illa corde passus

te, dit saint Laurent Justinien, que le cœur de Marie devint comme le miroir des douleurs de son Fils, où se réfléchirent les crachats, les coups, les plaies, et tout ce que souffrit Jésus (1). Saint Bonaventure fait cette réflexion, que les plaies répandues sur tout le corps de Jésus furent toutes réunies dans le seul cœur de Marie (2).

Par sa compassion, la sainte Vierge fut donc, dans son tendre cœur, flagellée, couronnée d'épines, accablée de mépris, clouée à la croix. Le même saint, contemplant Marie sur le Calvaire, pendant qu'elle assistait son Fils expirant, lui demande : O Marie, où étiez-vous alors ? Vous teniez-vous seulement auprès de la croix ? Non, je dirai plutôt que vous étiez sur la croix, crucifiée en même temps que votre Fils (3). Richard de Saint-Laurent, commentant les paroles que le Sauveur prononça par la bouche d'Isaïe (4), s'é-

est (S. Amed. hom. 5). — (1) Passionis Christi speculum effectum erat cor Virginis; in illo agnoscebantur sputa, convicia, verbera, vulnera (de agon. Chr. c. 11). — (2) Singula vulnera per ejus corpus dispersa, in uno corde sunt unita (S. Bonav. de planctu Virg. in Stim. am.). — (3) O Domina mea, ubi stabas? Numquid tantùm juxta crucem? Imò in cruce cum Filio crucifixo eras (*Ibid.*) — (4) Torcular calcavi solus, et de gentibus non est vir mecum (Is. 36, 3).

crie (1) : Seigneur, vous aviez raison de dire que, dans l'œuvre de la Rédemption, vous étiez seul à souffrir, et qu'il n'y avait pas un homme qui du moins prît part à vos tourmens; mais il y avait une femme, c'était votre Mère, qui, pendant que vous souffriez dans votre corps, souffrait dans son cœur.

Mais c'est dire trop peu des douleurs de Marie, puisqu'en voyant souffrir son Jésus bien-aimé, elle souffrit plus que si elle avait subi elle-même tous les tourmens et la mort réservés à son Fils. Erasme a dit des parens en général, qu'ils ressentent les peines de leurs enfans plus vivement que les leurs propres (2); ce qui n'est pas toujours vrai, mais ce qui l'est certainement de Marie; car elle aimait infiniment plus Jésus et sa vie, qu'elle ne s'aimait elle-même et qu'elle n'eût aimé mille vies à sa disposition. C'est pourquoi saint Amédée atteste que cette mère affligée souffrit beaucoup plus à la triste vue des peines de son aimable Jésus, que si elle eût enduré toute sa Passion (3). La raison en est claire,

(1) Verum est, Domine, quòd non est vir tecum; sed mulier una est tecum quæ omnia vulnera quæ tu suscepisti in corpore, suscepit in corde (Ricc. de S. Laur.). — (2) Parentes atrociùs torquentur in liberis, quàm in seipsis (Libell. de Machab.). — (3) Maria torquebatur ma-

suivant saint Bernard (1); et notre Sauveur avait dit, avant lui, que là où est le trésor, là aussi est le cœur (2). Puisque Marie aimait plus son Fils qu'elle ne s'aimait elle-même, elle dut ressentir à la mort de ce Fils une douleur bien plus grande que si on lui avait fait subir à elle-même la mort la plus cruelle du monde.

Une autre réflexion fera voir que le martyre de Marie fut incomparablement plus douloureux que le supplice de tous les martyrs : dans la Passion de Jésus, elle souffrit beaucoup, et souffrit sans soulagement. Les martyrs souffraient dans les tourmens que les tyrans leur infligeaient; mais leur amour pour Jésus leur rendait ces douleurs douces et aimables. Un saint Vincent, dans son martyre, était tourmenté sur le chevalet, déchiré par les ongles de fer, brûlé par des lames de feu; et cependant il parlait avec tant de fermeté au tyran, qu'il semblait qu'il y eût un Vincent qui souffrît et un autre Vincent qui parlât, tant le Seigneur le fortifiait par la dou-

gis, quàm si torqueretur in se : quia super se incomparabiliter diligebat id unde dolebat (S. Amed. l. cit. Hom. 5).

(1) Anima magis est ubi amat, quàm ubi animat. — (2) Ubi thesaurus vester est, ibi et cor vestrum erit (Luc.).

ceur de son amour au milieu de ses peines (1). Un saint Boniface avait le corps lacéré par le fer, des coins aigus pénétraient sous ses ongles, du plomb liquéfié était versé dans sa bouche, et il ne se lassait pas de remercier Dieu au même moment (2). Un saint Marc et un saint Marcellin, attachés à un poteau, les pieds percés de clous, répondaient à cette exhortation du tyran : Malheureux, rétractez-vous, et vous serez délivrés des tourmens : De quelles peines nous parle-t-on, de quelles peines ? Jamais nous n'avons goûté de plaisir plus délicieux qu'aujourd'hui que nous souffrons pour l'amour de Jésus-Christ (3). Pendant qu'un saint Laurent brûlait étendu sur le gril ; le feu intérieur de l'amour divin, dit saint Léon, était plus puissant pour consoler son ame, que le feu extérieur pour tourmenter son corps (4). Telle était la force que lui imprimait cet amour, qu'il bravait le courroux du tyran (5) : Si tu veux manger de ma

(1) Alius videbatur pati, alius loqui (S. Aug.). — (2) Gratias tibi ago, Domine Jesu Christe. — (3) Nunquam tam jucundè epulati sumus, quàm cùm hæc libenter Jesu Christi amore perferimus. — (4) Segnior fuit ignis qui foris ussit, quàm qui intus accendit (In Nativ. S. Laur.). — (5) Assatum est jam, versa et manduca (*Ibid.*).

chair, s'écriait-il, la voilà rôtie ; prends-la et mange. Comment, dans des tourmens pareils et durant cette longue mort, le saint pouvait-il conserver de la joie? Ah! répond saint Augustin, c'est qu'enivré du vin de l'amour de Dieu, il ne sentait ni les tourmens ni la mort (1).

Ainsi, plus les saints martyrs aimaient Jé sus, moins ils sentaient les tourmens et la mort ; la seule pensée des peines d'un Dieu crucifié suffisait pour les consoler. Mais notre Mère de douleur trouvait-elle aussi de la consolation dans son amour pour son Fils et dans la vue de ses souffrances? Non, car ce même Fils, accablé de tourmens, était précisément le sujet de sa douleur, et son amour pour lui était son unique et impitoyable bourreau. Tout le martyre de Marie consistait à voir son Fils innocent et très-aimé souffrir si cruellement, et à compatir à ses peines. Aussi, plus elle l'aimait, plus sa douleur était acerbe et moins elle comportait de soulagement (2). Ah! Reine du Ciel, chez les autres martyrs, l'amour allégeait les peines, gué-

(1) In illâ longâ morte, in illis tormentis illo calice ebrius tormenta non sentit (S. Aug. tr. 27). — (2) Magna est velut mare contritio tua; quis medebitur tuî?

rissait les blessures; mais qui a pu adoucir votre extrême affliction et guérir les blessures si profondes de votre cœur, puisque ce même Fils, qui pouvait vous soulager, était par ses souffrances l'unique sujet de vos peines, et que votre amour pour lui faisait tout votre martyre? C'est pourquoi, comme les autres martyrs sont représentés chacun avec l'instrument de son supplice, saint Paul avec l'épée, saint André avec la croix, saint Laurent avec le gril, Marie est représentée avec son Fils mort dans ses bras; car Jésus fut le seul instrument de son martyre, à raison de l'amour qu'elle lui portait. C'est ce que confirment les paroles de saint Bernard (1).

Il est certain que plus on aime une chose, plus on éprouve de peine en la perdant. On s'afflige plus de la mort d'un frère que de celle d'un animal, de la mort d'un fils que de celle d'un ami. Or, remarque Corneille de la Pierre, pour comprendre quelle fut la douleur de Marie à la mort de son Fils, il faudrait comprendre quel était son amour pour lui (2).

(1) In aliis martyribus magnitudo amoris dolorem lenivit passionis; sed beata Virgo quantò plus amavit tantò plus doluit, tantòque ipsius martyrium gravius fuit (S. Bernard.). — (2) Ut scias quantus fuerit dolor B. Virginis, cogita quantus fuerit amor.

Mais, comment mesurer cet amour ? Le B. Amédée dit que deux amours étaient réunis dans le cœur de Marie, l'amour surnaturel pour l'aimer comme son Dieu, et l'amour naturel pour l'aimer comme son Fils (1). Ces deux amours n'en formèrent qu'un seul, mais immense, en sorte que Guillaume de Paris prétend que la bienheureuse Vierge aima Jésus à un tel point qu'une pure créature n'était pas capable de l'aimer davantage (2). Mais, puisque l'amour de Marie pour son Fils fut immense, elle dut éprouver aussi une douleur immense en le perdant (3).

Figurons-nous que la divine Mère, en présence de son Fils expirant sur la croix, s'adresse à nous, en nous appliquant les paroles de Jérémie (4) : O vous qui vivez sur cette terre, sans compatir à ma douleur, arrêtez-vous un moment à me contempler, tandis

(1) Duæ dilectiones in unum connexæ erant, et ex duobus amoribus factus est amor unus, cùm Virgo Filio divinitatis amorem impenderet, et in Deo amorem nato exhiberet (Hom. 5 de Laud. V.). — (2) Quantùm capere potuit puri hominis modus. — (3) Unde sicut non fuit amor sicut amor ejus, ita non fuit dolor sicut dolor ejus (Ricc. de S. Laur.). Ubi summus amor, ibi summus dolor (B. Albert. m.). — (4) O vos omnes qui transitis per viam, attendite et videte si est dolor sicut dolor meus (Jer. I. 11)

que je vois expirer sous mes yeux ce Fils bien-aimé; puis voyez si, parmi tous ceux qui sont affligés et tourmentés, il est une douleur semblable à ma douleur. On ne trouvera point, ô Mère de douleurs, d'affliction plus amère que la vôtre, répond saint Bonaventure (1). Ah ! reprend saint Laurent Justinien, on ne vit jamais de Fils plus aimable que Jésus, ni de Mère plus attachée à son fils que Marie. Si donc il n'y eut jamais d'amour semblable à celui de Marie, comment y aurait-il une douleur pareille à la sienne (2)?

Saint Ildephonse affirme sans hésiter que c'est peu de dire que les douleurs de la Vierge surpassèrent tous les tourmens des martyrs, même réunis (3). Et saint Anselme ajoute que les traitemens les plus cruels exercés envers les martyrs furent légers, ou ne furent rien, en comparaison du martyre de Marie (4).

(1) Nullus dolor amarior, quia nulla proles carior (de compas. Virg. c. 2). — (2) Non fuit talis filius, non fuit talis mater. Non fuit tanta charitas, non fuit dolor tantus. Ideo quantò dilexit teneriùs, tantò vulnerata est profundiùs (S. Laur. Just. l. 3 de Laud. Virg.). — (3) Parum est Mariam in passione Filii tam acerbos pertulisse dolores, ut omnium martyrum collectivè tormenta superaret (S. Ildeph. Ap. Sinisc. Mart. di Mar. Cons. 36). — (4) Quidquid crudelitatis inflictum est corporibus mar-

Saint Basile dit pareillement que, comme le soleil surpasse en splendeur toutes les autres planètes, ainsi les souffrances de Marie effacent celles de tous les autres martyrs (1). Un docte auteur (2) conclut par cette belle pensée : telle fut la douleur que cette tendre Mère endura dans la Passion de Jésus, qu'elle seule put dignement compatir à la mort d'un Dieu fait homme.

S'adressant à cette Vierge bénie, saint Bonaventure lui demande : Pourquoi, ma souveraine, avez-vous aussi voulu vous immoler sur le Calvaire ? Ne suffisait-il pas, pour notre rédemption, qu'un Dieu fût crucifié, sans que sa Mère fût encore crucifiée avec lui (3) ? Certes, la mort de Jésus suffisait pour sauver le monde, et même une infinité de mondes; mais cette bonne Mère, pleine d'amour pour nous, voulut, par le mérite de ses douleurs qu'elle offrit pour nous sur le Calvaire, concourir à l'œuvre de notre salut. Le B. Al-

tyrum, leve fuit, aut potiùs nihil comparatione tuæ passionis (S. Anselm. de exc. Virg. c. 5).

(1) Virgo universos martyres tantùm excedit, quantùm sol ad reliqua astra (S. Basil.). — (2) P. Pinam. — (3) O Domina, cur ivisti immolari pro nobis ? Non sufficiebat Filii passio, nisi crucifigeretur et mater ? (S. Bonav. Ap. Pac. Exc. 10, in sal ang.).

bert-le-Grand dit, en conséquence, que, comme nous sommes obligés envers Jésus-Christ à raison de sa passion soufferte pour l'amour de nous, ainsi nous sommes tous obligés envers Marie, à raison du martyre qu'elle voulut spontanément endurer pour notre salut à la mort de son Fils (1). J'ajoute spontanément, parce qu'ainsi que l'ange le révéla à sainte Brigitte, cette bonne et tendre Mère aima mieux souffrir toute espèce de tourmens, que de voir les ames sans rédemption et plongées dans leur antique perdition (2). On peut dire que l'unique consolation de Marie au milieu de la grande douleur que lui causait la Passion de son Fils, était de voir le monde perdu racheté par sa mort, et les hommes ennemis d Dieu réconciliés avec lui (3)

Un tel amour de Marie mérite notre gratitude, et cette gratitude consiste du moins à penser et à compatir à ses douleurs. Cepen-

(1) Sicut totus mundus obligatur Deo propter passionem, sic obligatur Dominæ propter compassionem (B. Alb. m. sup. Miss. c. 20). — (2) Sic pia et misericors est, et fuit, quòd maluit omnes tribulationes sufferre, quàm quòd animæ non redimerentur (Rev. l. 3, c. 30).— (3) Lætabatur dolens, quòd offerebatur sacrificium in redemptionem omnium, quo placabatur iratus Deus (Simon de C. gest. D l. 2. c. 27.)

dant, elle se plaignit à sainte Brigitte de ce que bien peu de chrétiens y prenaient part ; et de ce que la majeure partie les oubliait tout-à-fait, et elle recommanda à la sainte d'en conserver fidèlement la mémoire (1). Pour comprendre combien la Vierge aime qu'on se rappelle ses douleurs, il suffit de savoir qu'elle apparut en 1239 à sept de ses serviteurs (qui fondèrent en conséquence l'ordre des servites ou des serviteurs de Marie) ; leur présentant un habit noir, elle leur ordonna de méditer souvent ses douleurs, s'ils voulaient lui plaire, et d'adopter ce lugubre vêtement, afin de s'en rappeler le souvenir (2). Jésus-Christ lui-même révéla à la B. Véronique de Binasco qu'il lui est plus agréable qu on médite sur la compassion de sa Mère que sur sa propre Passion : Ma fille, dit-il, les larmes qu'on répand sur ma Passion me sont chères ; mais, comme j'aime ma Mère Marie d'un amour immense, je préfère qu'on mé-

(1) Respicio ad omnes qui in mundo sunt, si fortè sint aliqui qui compatiantur mihi, et recogitent dolorem meum, et valdè paucos invenio. Ideo, filia mea, licet à multis oblita sim, tu tamen non obliviscaris meî ; vide dolorem meum, et imitare quantùm potes, et dole (Rev. l. 2, c. 24). — (2) Gien. Caut. serv. l. 1, c. 14.

dite sur les douleurs qu'elle souffrit en me voyant mourir.

Aussi Jésus promet-il de grandes grâces à ceux qui sont dévots aux douleurs de Marie. Pelbart rapporte (1) qu'il fut révélé à sainte Elisabeth que saint Jean l'Évangéliste, après l'assomption de la Vierge, désira la revoir; cette grâce lui étant accordée, sa Mère chérie lui apparut avec Jésus-Christ; et il entendit Marie demander à son Fils quelques grâces spéciales pour les dévots à ses douleurs, puis Jésus en promettre à cet effet quatre principales. 1.° Celui qui implore la divine Mère par ses douleurs, méritera de faire avant sa mort une vraie pénitence de ses péchés. 2.° Jésus l'assistera dans ses tribulations, et surtout à l'article de la mort. 3.° Il lui imprimera la mémoire de sa Passion, pour l'en récompenser ensuite dans le Ciel. 4.° Il le remettra entre les mains de Marie, pour qu'elle en dispose à son gré, et lui obtienne toutes les grâces qu'elle voudra (2). Prouvons par l'exemple suivant combien la dévotion aux douleurs de Marie est utile au salut.

(1) Ap. Bolland. 13 Janv. — (2) Stellar. l. 3, p. 3. a. 3

EXEMPLE.

On lit dans les révélations de sainte Brigitte (l. 6. c. 97), qu'un seigneur avait contracté des habitudes aussi viles et aussi coupables que sa naissance était illustre; il s'était placé par un pacte formel sous l'esclavage du démon, et l'avait servi durant soixante années de suite, se livrant à tous les désordres imaginables, et toujours éloigné des sacremens. Or, ce seigneur approchant de sa fin, Jésus-Christ, qui voulait user de miséricorde à son égard, commanda à sainte Brigitte de dire à son confesseur de l'aller visiter et de l'exhorter à se confesser. Celui-ci y alla, mais pour essuyer un refus. Il y retourna, et le malheureux esclave de l'enfer s'obstina dans son endurcissement. Jésus dit à la sainte, que le confesseur devait revenir à la charge. Il y alla donc une troisième fois, et déclara au malade que la révélation faite à sainte Brigitte était le motif de ses instances, Dieu lui imposant ces démarches parce qu'il voulait user de miséricorde. A ces mots, le malade s'attendrit, versa des larmes; mais, comment, s'écria-t-il, puis-je être pardonné, après

avoir pendant soixante ans servi le démon, été son esclave, et chargé mon ame de péchés sans nombre? Mon fils, répondit le père pour l'encourager, n'ayez aucun doute, si vous vous repentez, je vous promets le pardon de la part de Dieu. Commençant alors à prendre confiance, il dit au confesseur : Mon père, je me croyais damné et désespérais de mon salut; mais j'éprouve maintenant une douleur de mes péchés qui me permet l'espoir : et puisque Dieu ne m'a pas encore abandonné, je veux me confesser. En effet, ce jour-là même il se confessa quatre fois avec une vive contrition, communia le lendemain, et mourut six jours après contrit et résigné. Après sa mort, Jésus-Christ parla de nouveau à sainte Brigitte, et lui annonça que ce pécheur était sauvé, qu'il se trouvait dans le purgatoire, et qu'il devait son salut à l'intercession de la Vierge Mère de Dieu, parce que, malgré la perversité de sa conduite, il avait cependant conservé une telle dévotion à ses douleurs, qu'il ne se les rappelait jamais sans y compatir

PRIÈRE.

O Mère de souffrances, Reine des martyrs et des douleurs, vous avez tant pleuré votre Fils mort pour mon salut; mais à quoi me serviront vos larmes, si je suis damné? Par les mérites de vos douleurs, obtenez-moi une véritable contrition de mes péchés et un vrai changement de vie, avec une tendre et continuelle compassion des douleurs de Jésus et des vôtres. Puisque Jésus et vous, bien qu'innocens, avez tant souffert pour moi, obtenez, à moi qui ai mérité l'enfer, la grâce de souffrir aussi quelque chose pour l'amour de vous (1). Enfin, ô ma Mère, par l'affliction que vous ressentîtes en voyant votre Fils sous vos yeux incliner sa tête accablée de tant de peines et expirer sur la croix, je vous supplie de m'obtenir une bonne mort. Ah! ne manquez pas, Avocate des pécheurs, d'assister mon ame affligée et combattue dans ce grand passage de la vie à l'éternité! Et comme la parole et la voix me manqueront peut-être alors pour invoquer votre nom et celui de Jésus, qui font toute mon espérance, je vous invoque dès à présent, votre Fils et vous, et vous conjure de me secourir à cette dernière heure, en vous répétant: Jésus et Marie, je vous recommande mon ame. Ainsi soit-il.

(1) O Domina, si te offendi, pro justitiâ cor meum vulnera; si tibi servivi, nunc pro mercede, peto vulnera. Opprobriosum est videre Dominum meum Jesum vulneratum te convulneratam, et me illæsum (S. Bonav.).

RÉFLEXIONS

SUR CHACUNE DES SEPT DOULEURS DE MARIE EN PARTICULIER.

DOULEUR I. — *De la prophétie de S. Siméon.*

Dans cette vallée de larmes, l'homme naît pour pleurer, et chacun doit souffrir les maux qui lui arrivent journellement. Mais combien la vie serait-elle plus malheureuse, si chacun connaissait aussi les maux qui l'affligeront dans l'avenir ! Infortuné, dit Sénèque, celui auquel un pareil sort serait réservé (1) ! Le Seigneur a la bonté de nous cacher les croix qui nous attendent, afin, puisque nous pouvons les porter, que nous ne les portions du moins qu'une fois. Mais il n'eut point cette compassion pour Marie, qui, étant destinée à être la Reine de douleurs et toute semblable à son Fils, eut continuellement devant les yeux et souffrit sans cesse toutes les peines qui l'attendaient, c'est-à-dire, celles de la Passion et de la mort de son cher Jésus. Dans le temple, saint Siméon, après avoir reçu le divin enfant dans ses bras, lui prédit que son Fils serait l'objet des contradictions et des persécutions des hommes, et qu'un glaive de douleur percerait son cœur maternel (2).

(1) Calamitosus esset animus futuri præscius, et ante miserias miser (Ep. 98). — (2) Positus est hic in signum cui contradicetur. Et tuam ipsius animam doloris gladius pertransibit (Luc. 1).

La Vierge dit à sainte Mechtilde qu'à cette prophétie de saint Siméon, toute sa joie se changea en tristesse (1). En effet, il fut révélé à sainte Thérèse que cette sainte Mère, bien qu'elle connût auparavant le sacrifice que son Fils devait faire de sa vie pour le salut du monde, connut alors, en particulier et d'une façon plus distincte, les peines et la mort cruelle réservées à Jésus. Elle connut qu'il devait être contredit, et contredit en tout. Contredit dans sa doctrine, puisqu'au lieu d'être cru, il devait être regardé comme un blasphémateur pour s'être déclaré Fils de Dieu, comme l'impie Caïphe le lui dit (2). Contredit en fait d'estime, puisque, noble d'origine et de race royale, on le méprisa comme s'il eût été de vile extraction (3); il était la sagesse même, et on le traita d'ignorant (4), de faux prophète (5), d'insensé (6), de buveur, de gourmand, d'ami de gens de mauvaise vie (7), de magicien (8), d'hérétique et de démoniaque (9). En un mot, Jésus fut regardé comme un scélérat si notoire qu'il n'y avait pas besoin de procès pour le condamner, comme les Juifs le dirent à Pilate (10). Contredit dans l'ame, puisque son Père même, pour satisfaire à la divine justice, le contredit en ne l'exauçant point, quand il le pria (11), et le livra à la

(1) Omnis lætitia mea ad illa verba in mœrorem conversa est. — (2) Blasphemavit, reus est mortis (Joan. 9, 22). — (3) Nonne hic fabri filius (Matth. 13, 45)? Nonne hic est faber, filius Mariæ (Marc. 6, 3)? — (4) Quomodò hic litteras scit, cùm non didicerit (Joan. 7. 15)? — (5) Et velaverunt eum, et percutiebant faciem ejus, dicentes : prophetiza, quis est qui te percussit (Luc. 22, 64)? — (6) Insanit, quid eum auditis (Joan. 10, 20)? — (7) Ecce homo devorator, et bibens vinum, amicus publicanorum, et peccatorum (Luc. 7, 34). — (8) In principe dæmoniorum ejicit dæmonia (Matth. 9, 34). — (9) Nonne benedicimus nos, quia samaritanus es tu, et dæmonem habes (Joan. 8, 48)? —(10) Si non esset hic malefactor, non tibi tradidissemus eum (Joan. 18, 30). — (11) Pater mi, si possibile est

crainte, à l'ennui, à la tristesse, au point que le Sauveur affligé le déclara (1), et que ses peines intérieures lui excitèrent une sueur de sang. Contredit enfin et persécuté dans son corps et dans sa vie, puisqu'il suffit de dire qu'il fut meurtri dans tous ses membres, les mains, les pieds, le visage, la tête, et tout le corps, jusqu'à mourir de douleur, et honteusement attaché à un infâme gibet.

David, au milieu de toutes ses délices et de ses grandeurs royales, ne pouvait se consoler lorsque le prophète Nathan lui apprit la mort de son fils (2) ; il pleurait, jeûnait, couchait sur la terre. Marie reçut avec paix la prophétie du supplice de Jésus, et elle continua de souffrir avec paix ; cependant, quelle douleur ne devait-elle pas éprouver continuellement, en voyant toujours sous ses yeux cet aimable Fils, en lui entendant prononcer les paroles de vie éternelle, en admirant sa conduite si sainte ? Abraham fut violemment tourmenté durant les trois jours qu'il eut à passer avec son bien-aimé Isaac, sachant qu'il devait le perdre. Mon Dieu, ce n'est pas pendant trois jours, mais pendant trente-trois ans, que Marie fut en proie à un tourment semblable. Que dis-je semblable? Il était d'autant plus vif, que le Fils de Marie était plus aimable que celui d'Abraham. La B. Vierge révéla à sainte Brigitte (Rével. l. 6. c. 9) que, tant qu'elle vécut sur la terre, il n'y eut pas un instant où cette douleur ne lui perçât l'ame (3).

transeat à me calix iste (Matth. 26, 39). — (1) Tristis est anima mea usque ad mortem (Matth. 26, 38). — (2) Filius qui natus est tibi morte morietur (2, Reg 12).— (3) Quoties aspiciebam filium meum, quoties involvebam eum pannis, quoties videbam ejus manus et pedes, toties animus meus quasi novo dolore absorptus est; quia cogitabam quomodò crucifigeretur (l. 6, c. 57).

L'abbé Rupert contemple Marie qui, en allaitant son Fils, lui disait (1) : Ah! mon Fils, je vous presse dans mes bras, parce que vous m'êtes cher; mais, plus vous m'êtes cher, plus vous devenez pour moi un bouquet de myrrhe et de douleurs, quand je songe à toutes vos peines. Marie considérait, dit saint Bernardin (2), que la Force des saints serait réduite à l'agonie; la Beauté du paradis défigurée; le Maître du monde, garrotté comme un criminel; le Créateur de toutes choses, meurtri de coups : la Gloire des cieux méprisée; le Roi des rois, couronné d'épines et traité en roi de théâtre.

Le P. Engelgrave dit qu'il fut révélé à sainte Brigitte que cette Mère affligée, sachant ce que son Fils devait souffrir, ne le revêtait jamais de sa tunique, sans songer qu'il serait un jour lié sur la croix; et lorsqu'elle regardait ses mains et ses pieds sacrés, elle pensait aux clous qui les perceraient alors (3).

On lit dans l'Evangile qu'à mesure que Jésus croissait en âge, il croissait aussi en grâce auprès de Dieu et des hommes (4). Par où il faut entendre qu'il croissait en sagesse et en grâce auprès des hommes, quant à leur opinion, et auprès de Dieu, en ce sens que ses actions auraient pu servir à augmenter toujours plus son mérite, si la plénitude consommée de la grâce ne lui avait été conférée dès le principe, à raison de l'union hypostatique.

(1) Paniculus myrrhæ dilectus meus mihi ; inter ubera mea commorabitur (Cant. 1, 12). — (2) Tom. 3. Serm. 2, a. 3, c. 1. — (3) Eum lactans cogitabat de felle et aceto, quandò fasciis involvebat, funes cogitabat quibus ligandus erat : quandò stabat, cogitabat in crucem confixum : quandò dormiebat, cogitabat mortuum. — Oculi mei replebantur lacrymis, et cor meum torquebatur dolore (lib. 6, c. 57 et l. 7. c. 7). — (4) Et Jesus proficiebat sapientiâ, et ætate, et gratiâ, apud Deum et homines (Luc. 2, 53).

Or, si Jésus croissait en estime et en amour auprès des autres, à plus forte raison auprès de Marie. Mais, hélas ! plus elle aimait Jésus, plus elle ressentait de douleur, en songeant qu'elle devait le perdre par une mort si cruelle : et plus s'approchait le temps de la Passion de son Fils, plus le glaive de douleur prédit par saint Siméon déchirait vivement le cœur de cette Mère comme l'ange le révéla à sainte Brigitte (1).

Puisque Jésus notre Roi et sa très-sainte Mère ne refusèrent point, pour l'amour de nous, de souffrir pendant toute leur vie une peine aussi cruelle, il n'est pas juste que nous nous plaignions quand nous souffrons quelque chose. Jésus crucifié apparut un jour à la sœur Madelaine Orsini, dominicaine, éprouvée depuis long-temps par la tribulation, et l'anima à rester en croix avec lui, en endurant la peine qui l'affligeait. Magdelaine lui répondit, en gémissant: Seigneur, vous n'êtes resté sur la croix que pendant trois heures, mais voilà plusieurs années que je souffre. Imprudente, que dites-vous ? répliqua le Rédempteur. Dès le premier instant de ma conception, j'ai souffert dans mon cœur ce que j'ai ensuite éprouvé à ma mort sur la croix. Lors donc que nous souffrons aussi quelque peine, et que nous gémissons, figurons-nous que Jésus et Marie sa Mère nous tiennent le même langage.

EXEMPLE.

Le P. Roviglione de la compagnie de Jésus raconte (face di rose, p. 2.) qu'un jeune hom-

me avait la dévotion de visiter chaque jour une image de la Mère de douleur, percée de sept glaives. Une nuit, il eut le malheur de commettre un péché mortel; étant allé le lendemain matin visiter l'image, il aperçut huit glaives au lieu de sept dans le cœur de la bienheureuse Vierge; pendant qu'il considérait ce prodige, une voix lui suggéra que c'était son péché qui avait ajouté ce huitième glaive; attendri et repentant, il alla aussitôt se confesser, et recouvra la grâce divine par l'intercession de son avocate.

PRIÈRE.

Ah! ma sainte Mère, ce n'est pas un seul glaive, mais autant de glaives que de péchés commis que j'ai ajoutés à votre cœur. Ah! ma Reine, ce n'est pas sur vous, l'innocence même, mais sur moi, coupable de tant de crimes, que la peine doit retomber. Mais, puisque vous voulez tant souffrir pour moi, obtenez-moi par vos mérites une grande douleur de mes fautes, et la patience dans les maux de cette vie, qui seront toujours plus légers que mes démérites, puisque ceux-ci m'ont si souvent mérité l'enfer. Ainsi soit-il.

DOULEUR II. — *De la fuite de Jésus en Egypte.*

Comme le cerf, atteint d'une flèche, porte partout où il va la flèche qui l'a blessé ; ainsi la divine Mère, après la triste prophétie de saint Siméon, porta toujours avec elle son tourment, avec la pensée continuelle de la Passion de son Fils, ainsi que nous l'avons vu en considérant la première douleur. Un interprète a dit, sur un passage des cantiques (1), que les cheveux couleur de pourpre de Marie, dont il y est parlé, marquaient sa constante préoccupation des souffrances du Sauveur, qui lui faisait voir comme actuellement versé, le sang qui devait un jour jaillir de ses plaies (2). Jésus était donc le trait qui perçait le cœur de Marie, et plus il lui paraissait aimable, plus il lui causait de douleur, par la pensée qu'une mort si cruelle le lui ravirait un jour. Examinons maintenant le second glaive de douleur qui frappa Marie dans la fuite en Egypte, où la persécution d'Hérode la força de conduire l'Enfant Jésus.

Hérode ayant appris que le Messie attendu était né, eut la crainte qu'il ne lui enlevât le trône, crainte ridicule que saint Fulgence a flétrie éloquemment (3). L'impie espérait apprendre des saints Mages où le royal enfant était venu au monde, afin de lui ôter la vie ; mais, se

(1) Et comæ capitis tui sicut purpura regis vincta canalibus (cap. 7, v. 5). — (2) Mens tua, ô Maria, et cogitationes tuæ tinctæ in sanguine dominicæ passionis, sic affectæ semper fuere quasi recenter viderent sanguinem de vulneribus profluentem (In Cant. l. cit.). — (3) Quid est quòd sic turbaris, Herodes ? Rex iste qui natus est non venit reges pugnando superare, sed moriendo mirabiliter subjugare (Serm. 5, de Epiph.).

voyant trompé par les Mages, il ordonna la mort de tous les nouveaux-nés qui se trouvaient alors aux environs de Bethléem. L'ange apparut en songe à saint Joseph, et lui commanda de fuir en Egypte (1). Gerson prétend que cette nuit même saint Joseph avertit Marie, et que prenant l'Enfant Jésus ils se mirent en route, comme cela paraît clairement résulter de l'Evangile (2). O Dieu, dit alors Marie, selon le B. Albert-le-Grand, il faut donc qu'il fuie les hommes, celui qui est venu pour sauver les hommes (3)! Cette Mère affligée connut alors que la prophétie de saint Siméon sur le sort de son Fils commençait à se vérifier (4), en voyant qu'à peine né, il était poursuivi à mort. Quelle peine dut pénétrer le cœur de Marie, quand on lui intima ce dur exil, ainsi qu'à son Fils (5)?

On présume aisément tout ce que Marie souffrit dans ce voyage. La route était bien longue pour arriver en Egypte; les auteurs lui donnent ordinairement près de deux cents lieues, en sorte que le trajet dura au moins trente jours. Cette route, d'ailleurs, telle que la décrit saint Bonaventure, était rude, mal connue, coupée par des bois, et peu fréquentée (6). C'était l'hiver, et il leur fallut, battus par la neige, les pluies et les vents, se tirer d'un chemin rompu çà et là et fangeux. Marie avait alors quinze ans, elle était délicate, et n'avait pas l'habi-

(1) Surge, et accipe puerum, et matrem ejus, et fuge in Ægyptum (Matth. 2). — (2) Qui consurgens, accepit puerum et matrem ejus nocte, et secessit in Ægyptum (d. c. 2). — (3) Debet fugere qui Salvator est mundi! — (4) Positus est hic in signum cui contradicetur. — (5) Fuge à tuis ad extraneos, à templo ad dæmonum fana. Quæ major tribulatio, quàm quòd recens natus à collo matris pendens cum ipsâ matre pauperculâ fugere cogatur? — (6) Viam sylvestrem, obscuram, asperam, et inhabitatam.

tude de pareils voyages. Nul serviteur, enfin, pour les soulager (1). Quel touchant tableau, ô mon Dieu, que cette faible Vierge fuyant avec son enfant nouveau-né dans ses bras! Quelle pouvait être leur nourriture (2), sinon un morceau de pain dur apporté par saint Joseph, ou reçu en aumône? Quant à leur repos (surtout dans le désert, où ils ne rencontraient ni habitations, ni hôtelleries), ils le prenaient sur le sable, ou sous un arbre, exposés aux injures de l'air, aux attaques des voleurs ou des bêtes sauvages dont l'Egypte abonde. En rencontrant ces trois grands personnages, certes on les eût pris pour trois pauvres mendians ou vagabonds.

Ils habitèrent en Egypte un lieu nommé Maturée, suivant Brocard, bien que saint Anselme prétende qu'ils se fixèrent à Héliopolis, autrefois Memphis et aujourd'hui le Caire. Ils y furent condamnés à une pauvreté extrême pendant les sept années qu'ils y demeurèrent, comme l'assurent saint Antonin, saint Thomas, etc. Ils étaient étrangers, inconnus, sans revenus, sans argent, sans parens; à peine parvenaient-ils à se nourrir par leur travail (3). Les pauvres ne liront pas, sans y trouver un motif de consolation pour eux-mêmes, ce que Landolphe a écrit de Marie : tel était son dénûment, que souvent elle manquait d'un morceau de pain, que son Fils pressé par la faim venait lui demander (4).

Après la mort d'Hérode, rapporte saint Matthieu,

(1) Joseph et Maria non habent famulam, non ancillam; ipsi domini, et famuli (S. Pet. Chrys.). — (2) Quomodò faciebant de victu? ubi nocte quiescebant? Quomodò hospitabantur (De Vit. Chr.)? — (3) Cùm enim essent egeni, manifestum est quòd sudores frequentabant, necessaria vitæ inde sibi quærentes (S. Basil.). — (4) Aliquandò Filius famem patiens panem petiit, nec undè dare Mater habuit (In vitâ Christi, cap. 13).

l'ange apparut de nouveau en songe à saint Joseph, et lui enjoignit de retourner en Judée. Saint Bonaventure parlant de ce retour, médite sur la vive anxiété que causèrent à la bienheureuse Vierge les souffrances de Jésus, alors âgé de sept ans (1).

Le spectacle de Jésus et de Marie ainsi condamnés à la fuite dans le pélerinage de ce monde, nous enseigne à vivre aussi sur cette terre en pélerins, sans nous attacher aux biens que le monde nous présente, et qu'il faudra quitter bientôt pour passer à l'éternité (2). Il nous enseigne, en outre, à embrasser les croix, parce qu'on ne peut vivre en ce monde sans croix. La preuve en est que, la B. Véronique de Binasco, religieuse augustine, ayant accompagné en esprit Marie et l'Enfant Jésus dans sa fuite en Egypte, la divine Mère lui dit à la fin : Ma Fille, vous avez vu avec quelle peine nous avons atteint cette contrée; sachez qu'on ne reçoit pas de grâces qu'il n'en coûte des souffrances. Pour moins souffrir en cette vie, il faut prendre avec soi Jésus et Marie (3). Celui qui porte avec amour dans son cœur ce Fils et cette Mère, se rend toutes les peines légères, douces et agréables. Aimons-les donc, consolons Marie en accueillant dans nos cœurs son Fils qui est encore aujourd'hui persécuté des hommes par leurs péchés.

EXEMPLE.

Un jour Marie apparut à la bienheureuse Colette, de l'ordre de saint François, et lui

(1) Sic magnus est, ut portari non valeat; et sic parvus, quòd per se ire non potest. — (2) Non habemus hìc manentem civitatem, sed futuram inquirimus (Hebr. 13, 14). Hospes es, vides et transis (S. Aug.). — (3) Accipe puerum et matrem ejus.

montrant dans un berceau l'enfant Jésus mis en pièces, elle lui dit : C'est ainsi que les pécheurs traitent continuellement mon Fils, en renouvelant sa mort et mes douleurs ; ma fille, priez pour eux, afin qu'ils se convertissent (1).

PRIÈRE.

Hélas! ô Marie, votre Fils a été immolé par la main des hommes qui l'ont poursuivi jusqu'à la mort, et ces ingrats continuent à le persécuter par leurs péchés, et à vous affliger, Mère de douleurs! Moi-même, ô mon Dieu, ne suis-je pas un de ces ingrats? Ah! ma douce Mère, obtenez-moi des larmes pour pleurer tant d'ingratitude. Et, par les souffrances que vous éprouvâtes dans votre voyage en Egypte, assistez-moi de votre secours dans le voyage que je fais vers l'éternité, afin que je puisse aller, avec vous, aimer mon Sauveur persécuté dans la patrie des bienheureux. Ainsi soit-il.

DOULEUR III. — *Jésus perdu et retrouvé dans le temple.*

L'apôtre saint Jacques a écrit que notre perfection consiste dans la vertu de la patience (2). Le Seigneur nous ayant donné la vierge Marie pour modèle de perfection, il fallait qu'il l'accablât de peines, afin que nous pussions admirer en elle et imiter sa patience héroïque. L'une des

(1) Ap. P. Genov. serv. Dol. di Mar. — (2) Patientia autem opus perfectum habet, ut sitis perfecti et integri, in nullo deficientes (Jac. 1. 4).

plus grandes douleurs que la divine Mère ressentit dans sa vie, fut celle que nous considérons maintenant, et qu'elle éprouva en perdant Jésus dans le temple. L'aveugle-né regrette peu de ne pas voir la lumière du jour : mais celui qui l'a vue quelque temps, et qui en a joui, trouve bien dur d'en être privé par la cécité. De même, les ames malheureuses qui, aveuglées par la fange de cette terre, ont peu connu Dieu, ne regrettent guère de ne pas le trouver ; au contraire, celui qui, éclairé de la céleste lumière, a été digne par son amour de jouir de la présence du souverain bien, se désespère, ô mon Dieu, quand il s'en voit privé. Considérons donc combien Marie, qui avait joui continuellement de la si douce présence de son Jésus, dut être cruellement blessée par le troisième glaive qui la perça, lorsqu'ayant perdu son Fils à Jérusalem, elle s'en vit éloignée pendant trois jours.

Saint Luc rapporte, ch. 2, que la bienheureuse Vierge ayant coutume d'aller chaque année visiter le temple à la solennité de Pâque, avec Joseph son époux et l'enfant Jésus, s'y rendit de même lorsque son Fils eut atteint douze ans ; mais, Jésus étant resté à Jérusalem, elle ne s'en aperçut point, croyant qu'il s'en était retourné dans la compagnie des autres. Arrivée à Nazareth, elle demanda son Fils ; ne le trouvant pas, elle revint aussitôt à Jérusalem pour le chercher, et ne le rencontra qu'au bout de trois jours. Or, songeons à l'inquiétude qui tourmenta cette Mère affligée durant ces trois jours, où elle s'informait de son Fils (1), sans en recevoir de nouvelles. Epuisée de fatigue, et ne retrouvant point son bien-aimé, ne devait-elle pas répéter avec infiniment plus de ten-

(1) Nùm quem diligit anima mea, vidistis (Cant 3) ?

dresse, ce que Ruben disait de son frère Joseph (1): Mon Jésus ne paraît pas, je ne sais plus quoi faire pour le retrouver, mais où irai-je sans mon trésor? Elle pouvait dire de ses larmes versées jour et nuit, ce que David disait des siennes (2). Pelbart a fait judicieusement observer que cette Mère affligée ne goûta point de sommeil, pleurant et priant Dieu sans cesse de lui faire retrouver son Fils (3). Souvent, dit saint Bernard, elle adressa à ce Fils les paroles de l'épouse (4): Mon Fils, apprenez-moi où vous êtes, afin que je n'aille plus de tous côtés vous chercher en vain.

Non-seulement cette douleur fut l'une des plus vives que Marie éprouva dans sa vie, mais elle fut plus grande, plus amère que toutes les autres, et non sans motif. D'abord, Marie dans ses autres douleurs eut Jésus avec elle, elle souffrit lors de la prophétie qui lui fut faite par saint Siméon dans le temple; elle souffrit dans sa fuite en Egypte, mais toujours avec Jésus; dans cette douleur, au contraire, elle souffrit loin de Jésus, sans savoir où il était. Inondée de pleurs, elle s'écriait: Hélas! la lumière de mes yeux, mon cher Jésus, n'est plus avec moi (5); il est loin de moi, et je ne sais où il se trouve. Origène assure, qu'à raison de l'amour que cette sainte Mère portait à son Fils, elle souffrit plus en perdant ainsi Jésus, qu'aucun martyr n'a souffert à sa mort (6). Ah! que ces

(1) Puer non comparet, et ego quò ibo? — (2) Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte, dùm dicitur mihi quotidiè: ubi est Deus tuus (Ps. 41)? — (3) Illas noctes insomnes duxit in lacrymis, Deum deprecando, ut daret illi reperire filium. — (4) Indica mihi ubi cubes, ubi pascas in meridie? ne vagari incipiam (Cant. 1. 6)? — (5) Lumen oculorum meorum, et ipsum non est mecum (Ps. 37). — (6) Vehementer doluit, quia vehementer amabat. Plus doluit de ejus amissione, quàm aliquis martyr dolorem sentiat de animæ à corpore separatione (Hom. infr. Oct. Ep.).

trois jours furent longs pour Marie ! ils lui parurent trois siècles : jours d'amertume, jours sans consolation. Qui pourrait me consoler, disait-elle avec Jérémie, puisque celui qui le peut est loin de moi? Aussi mes yeux ne cessent-ils de verser des larmes (1).

En second lieu, dans les autres douleurs, Marie en comprenait la raison et la fin, qui étaient la rédemption du monde et la volonté de Dieu ; mais dans celle-ci elle ignorait pourquoi son Fils s'était éloigné ? Cette Mère de douleurs se désolait du départ de Jésus, parce que son humilité, dit Lansperge, lui faisait croire qu'elle était indigne de demeurer auprès de lui pour l'assister sur cette terre et avoir soin d'un si grand trésor (2). Qui sait, pensait-elle peut-être, si je l'ai servi comme je le devais ? si je n'ai pas commis quelque négligence qui aura motivé son départ ? C'est la pensée d'Origène (3). Et assurément il n'y a pas de plus grande peine pour une ame qui aime Dieu que la crainte de lui avoir déplu. C'est pourquoi Marie ne gémit dans aucune autre douleur comme dans celle-ci, où elle se plaignit amoureusement à l'enfant Jésus, après son retour (4). Elle n'entendait pas réprimander Jésus, comme les hérétiques l'ont prétendu avec blasphème, elle voulait seulement lui découvrir la douleur qu'elle avait ressentie loin de lui, par l'amour qu'elle lui portait (5). En un mot, le glaive de cette douleur déchira

(1) Idcircò ego plorans, et oculus meus deducens aquas, quia longè factus est à me consolator meus (Thren. 1, 16). Quale gaudium erit mihi, qui in tenebris sedeo, et lumen cœli non video (Tob. 6, 11)? — (2) Tristabatur ex humilitate, quia arbitrabatur se indignam cui tam pretiosus commissus esset thesaurus. —(3) Quærebant eum ne fortè reliquisset eos (Ap. Corn. à Lap. in Luc. 2). — (4) Fili, quid fecisti nobis sic? Pater tuus et ego dolentes quærebamus te. (Luc. 2). (5) Non erat increpatio, sed ab amore conquisitio.

si cruellement le cœur de la Vierge, que, la bienheureuse Benvenuta suppliant un jour ardemment la sainte Mère de la lui faire éprouver à son exemple, Marie lui apparut avec l'enfant Jésus dans les bras; mais, tandis que Benvenuta jouissait de la présence de ce bel Enfant, elle s'en vit tout-à-coup privée, et telle fut la peine qui affligea la bienheureuse, qu'elle recourut à Marie, la conjurant de ne la pas faire mourir de douleur. La sainte Vierge lui apparut de nouveau trois jours après, et lui dit: Sachez, ma fille, que votre douleur n'est qu'une bien faible image de celle que j'éprouvai, lorsque je perdis mon Fils (1).

Cette douleur de Marie doit servir surtout à rassurer les ames qui se désolent de ne plus jouir, comme elles en jouissaient autrefois, de la douce présence du Seigneur. Qu'elles pleurent, mais qu'elles pleurent en paix, comme Marie pleura l'absence de son Fils, et qu'elles ne craignent point pour cela d'avoir perdu la divine grâce, car Dieu lui-même a dit à sainte Thérèse: Nul ne se perd sans le savoir, et nul n'est trompé sans vouloir l'être. Le Seigneur, en s'éloignant des yeux d'une ame qui l'aime, ne s'éloigne pas pourtant de son cœur. Il ne se cache souvent que pour se faire chercher avec plus de désir et d'amour. Mais celui qui veut trouver Jésus doit le chercher, non parmi les délices et les plaisirs du monde, mais parmi les croix et les mortifications, à l'exemple de Marie (2).

En outre, nous ne devons chercher en ce monde d'autre bien que Jésus. Job ne fut pas malheureux, lorsqu'il perdit tout ce qu'il possédait sur la terre, biens, enfans, santé, honneur, jusqu'à descendre du trône sur un fu-

(1) March. Diar. 30 oct. — (2) Dolentes quærebamus te. Disce à Mariâ quærere Jesum (Orig.).

mier ; mais, parce qu'il avait Dieu avec lui, il était heureux (1). Il n'y a de véritablement malheureuses que les ames qui ont perdu Dieu. Si Marie se plaignit de l'absence de son Fils pendant trois jours, combien devraient se plaindre les ames qui ont perdu la grâce divine, et que Dieu repousse (2) ! Or, le péché a pour effet de séparer l'ame d'avec Dieu (3). Quand les pécheurs posséderaient tous les biens de la terre, du moment qu'ils ont perdu Dieu, chaque chose ici-bas se change pour eux en fumée et en peine, comme Salomon le confessa (4). Mais la plus grande disgrâce pour ces pauvres ames aveuglées, dit saint Augustin, c'est que, si elles perdent un bœuf, elles vont sans retard à sa recherche ; si elles perdent une brebis, elles mettent de l'empressement à la retrouver ; si elles perdent tout autre objet, elles n'ont plus aucun repos. Au lieu que, si le souverain bien, qui est Dieu, leur échappe, elles mangent, boivent et se reposent (5).

EXEMPLE.

On trouve dans les lettres de la Compagnie de Jésus, qu'un jeune Indien ayant voulu sortir de sa chambre pour commettre un péché, s'entendit adresser ces mots : Arrêtez, où allez-vous ? Il se retourna, et vit une sta-

(1) Perdiderat illa quæ dederat Deus, sed habebat ipsum Deum (S. Aug.). — (2) Vos non populus meus, et ego non ero vester (Os. 1, 9). — (3) Peccata vestra diviserunt inter vos et Deum vestrum (Is. 59, 2). — (4) Ecce universa vanitas, et afflictio spiritùs (Eccl. 1, 14). — (5) Perdit homo bovem, et post eum vadit : perdit ovem, et sollicitè eam quærit : perdit asinum, et non quiescit. Perdit homo Deum et comedit, et bibit et quiescit.

tue de la Mère de douleurs qui, retirant de son sein le glaive qui s'y trouvait enfoncé, le lui présenta en disant : Prenez ce glaive, et frappez-moi, plutôt que de blesser mon Fils par ce péché. A ces mots, le jeune homme se prosterna, et tout contrit et versant des larmes, il demanda à Dieu et à Marie le pardon de sa faute, et l'obtint.

PRIÈRE.

O Vierge bénie, pourquoi vous affliger en cherchant votre Fils? Est-ce parce que vous ignorez où il est? Mais ne voyez-vous pas qu'il est dans votre cœur? Ne savez-vous pas qu'il se plaît au milieu des lis? Vous l'avez dit vous-même (1). Vos pensées, vos affections, toutes humbles, toutes pures, toutes saintes, sont les lis qui invitent le divin Epoux à habiter en vous. Ah! Marie, vous soupirez après Jésus, vous qui n'aimez rien que Jésus! c'est à moi de soupirer, à moi et à tant de pécheurs qui ne l'aimons point, et qui l'avons perdu par nos offenses. Ma très-aimable Mère, si par ma faute votre Fils n'est pas encore revenu dans mon ame, faites, je vous en conjure, que je le trouve. Je sais bien qu'il se fait trouver par quiconque le cherche (2). Mais faites que je le cherche comme je le dois. Vous êtes la porte par laquelle on arrive à Jésus, c'est par vous que j'espère le trouver.

Ainsi soit-il.

(1) Dilectus meus mihi, et ego illi, qui pascitur inter lilia (Cant. 1, 16). — (2) Bonus est Dominus... animæ quærenti illum (Thren. 3, 25).

DOULEUR IV. — *Marie rencontre Jésus allant à la mort.*

Saint Bernardin dit que, pour concevoir la grande douleur de Marie, à qui la mort allait enlever Jésus, il faut considérer l'amour que cette Mère portait à son Fils. Toutes les mères ressentent les peines de leurs enfans comme les leurs propres : c'est pourquoi la Cananéenne, en priant le Sauveur de délivrer sa fille du démon qui la possédait, lui demanda d'avoir pitié d'elle, mère de cette fille, et non de sa fille même (1). Mais quelle mère aima jamais son fils, autant que Marie aima son cher Jésus ? Il était son Fils unique, élevé avec tant de peine ; Fils infiniment aimable et tendrement attaché à sa Mère ; son Fils, et tout à la fois son Dieu, venu sur la terre pour allumer dans tous les cœurs le feu sacré du divin amour, comme il le dit lui-même (2) ; de quelles flammes n'embrasa-t-il pas le cœur, pur et libre de toute affection mondaine, de sa sainte Mère ? En un mot, dit la bienheureuse Vierge à sainte Brigitte, l'amour avait réuni leurs cœurs (3). Ce mélange de servante et de Mère, de Fils et de Dieu, forma dans l'ame de Marie un incendie composé de mille incendies. Mais tout cet incendie d'amour se changea ensuite, au temps de la Passion, en une mer de douleur, suivant les paroles de saint Bernardin (4)

(1) Miserere meî, Domine, Fili David ; filia mea malè à dæmone vexatur (Matth. 15, 22). — (2) Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur (Luc. 11, 59) ? — (3) Unum erat cor meum, et cor Filii mei. — (4) Omnes dolores mundi, si essent simul conjuncti, non essent tanti quantus dolor gloriosæ Mariæ (tom. 3 5, 45).

et de saint Laurent Justinien (1). Plus la divine Mère avait de tendresse pour Jésus, plus elle eut de douleur à le voir souffrir, alors surtout qu'elle rencontra son Fils qui, déjà condamné à mort, se rendait avec sa croix au lieu du supplice. C'est là le quatrième glaive de douleur que nous considérerons aujourd'hui.

La B. Vierge révéla à sainte Brigitte qu'aux approches de la Passion du Seigneur, ses yeux étaient toujours remplis de larmes, en songeant au Fils bien-aimé qu'elle allait perdre sur cette terre; elle ajouta qu'une sueur froide inondait ses membres, par la crainte qu'elle ressentait de ce prochain spectacle de douleur (2). Enfin le jour marqué se leva; Jésus vint et prit, en pleurant, congé de sa Mère pour aller à la mort. Saint Bonaventure, méditant sur la nuit que passa la Vierge, dit qu'elle fut sans sommeil (3). Le matin, les disciples de Jésus-Christ se rendirent tour-à-tour auprès de cette Mère affligée, pour lui apporter des nouvelles, mais rien que des nouvelles alarmantes, vérifiant ainsi les paroles de Jérémie (4). L'un lui parlait des mauvais traitemens subis par son Fils dans la maison de Caïphe, l'autre des mépris qu'il avait essuyés chez Hérode. Enfin, car j'écarte tout le reste pour rentrer dans mon sujet, enfin parut saint Jean, qui annonça à Marie que l'inique Pilate avait condamné Jésus à mourir en croix (5). Ah! Mère de douleurs, dit saint Jean, déjà votre Fils est condamné à mort, déjà il est

(1) Quantò dilexit teneriùs, tantò est vulnerata profundiùs. — (2) Imminente passione filii mei, lacrymæ erant in oculis meis, et sudor in corpore præ timore (Rev. l. 1, c. 10). — (3) Sine somno duxisti, et, soporatis cæteris, vigil permansisti. — (4) Plorans, ploravit in nocte, et lacrymæ in maxillis ejus: non est qui consoletur eam ex omnibus charis ejus (Thren. 112). — (5) Iisdem labiis mittit ad mortem, quibus eum pronuntiaverat innocentem (S. Leon.).

sorti portant lui-même sa croix pour se rendre au Calvaire (circonstances que Jean rapporta ensuite dans son Evangile (1). Venez, si vous voulez le voir, et lui dire un dernier adieu sur le chemin où il doit passer.

Marie partit avec saint Jean, et le sang dont elle rencontra les traces lui apprit que son Fils était déjà passé, comme elle le révéla à sainte Brigitte (2). Saint Bonaventure dit que cette Mère affligée, prenant alors un détour qui abrégeait son chemin, se plaça dans un endroit de la voie douloureuse où Jésus allait venir (3). Arrivée là, combien Marie ne dut-elle pas entendre proférer, par les Juifs qui la connaissaient, d'injures contre son cher Fils, et peut-être aussi contre elle-même! Hélas! quel triste appareil pour ses yeux que les clous, les marteaux, les cordes, funestes instrumens de la mort de Jésus, qu'on porta devant elle! Quel glaive pour son cœur, que la voix du héraut publiant la sentence prononcée contre son bien-aimé! Mais, déjà sont passés et les instrumens du supplice, et le héraut, et les ministres de la justice, elle lève les yeux et aperçoit.... elle aperçoit, ô mon Dieu! un jeune homme tout couvert de sang et de plaies de la tête aux pieds, couronné d'un faisceau d'épines, une croix pesante sur ses épaules; elle regarde, et ne le reconnaît presque pas, comme Isaïe l'avait prédit (4), car les blessures, les meurtrissures, le sang figé sur ses traits le rendent si semblable à un lépreux (5), qu'on ne peut plus le

(1) Et bajulans sibi crucem exivit in eum qui dicitur Calvariæ locum (Joan. 19, 7). — (2) Ex vestigiis filii mei cognoscebam incessum ejus: quò enim procedebat, apparebat terra infusa sanguine (l. 4, c. 77). — (3) Mœstissima Mater mœstissimo Filio occurrit (S. Bonav.). — (4) Et vidimus eum, et non erat aspectus (cap. 53). — (5) Putavimus eum quasi leprosum (Ib.).

reconnaître (1). Cependant l'amour le révèle à Marie, et dès qu'elle l'eut reconnu, demande saint Pierre d'Alcantara dans ses méditations, quels furent l'amour et la crainte qui remplirent son cœur maternel ! D'un côté elle désirait le voir, et de l'autre elle n'osait fixer une figure si digne de compassion. Ils se regardent enfin ; le Fils, écartant de ses yeux un grumeau de sang qui les offusquait, regarde sa Mère, et la Mère regarde son Fils. Ah! regards douloureux, qui, comme autant de flèches, traversèrent alors ces deux belles ames si tendrement unies! Marguerite, fille de Thomas Morus, rencontrant son père que l'on conduisait à la mort, ne put que s'écrier : Mon père, mon père ! et tomba évanouie à ses pieds. Marie, à la vue de son Fils qui se rendait au Calvaire, ne s'évanouit point, parce qu'il n'était pas convenable que la Mère de Dieu perdît l'usage de sa raison, fait observer le P. Suarez ; elle ne mourut point, parce que Dieu la réservait pour une plus grande douleur ; mais, si elle ne mourut pas, elle ressentit du moins un tourment capable de lui donner mille morts.

La Mère voulut embrasser son Fils, dit saint Anselme, mais les bourreaux la repoussèrent avec injure, et poussèrent devant eux le Sauveur chargé de peines : Marie le suivit. Ah ! Vierge sainte, où allez-vous ? au Calvaire ? Aurez-vous la force de voir attaché à la croix celui qui est votre vie (2)? Non, ma Mère, demeurez (fait dire en ce moment à Jésus saint Laurent Justinien), où allez-vous ? où venez-vous ? Si vous m'accompagnez, vous serez tourmentée de mon supplice, et je serai tourmenté du

(1) Et quasi absconditus vultus ejus, et despectus ; undè nec reputavimus eum (Ib.).—(2) Et erit vita tua quasi pendens ante te (Deut. 28, 66).

vôtre ; mais quoique le spectacle de la mort de son Jésus doive lui causer une douleur amère, la tendre (1) Marie ne le veut point quitter ; le Fils marche devant, la Mère après, pour être crucifiée avec lui, dit Guillaume (2). En voyant une lionne suivre son lionceau conduit à la mort, une autre bête féroce en aurait pitié (3). Ne serons-nous point touchés de compassion, en voyant Marie suivre son Agneau sans tache qu'on va immoler ? Compatissons donc à ses douleurs, et tâchons d'accompagner le Fils et la Mère, en portant avec patience les croix que le Seigneur nous enverra. Saint Jean Chrysostôme demande pourquoi Jésus-Christ, qui voulut être seul dans ses autres peines, voulut au contraire être aidé par le Cyrénéen en portant sa croix ? et il répond (4) que la seule croix de Jésus ne suffit point pour nous sauver, si nous ne portons aussi la nôtre avec résignation jusqu'à la mort.

EXEMPLE.

Le Sauveur apparut un jour à la sœur Diomire, religieuse à Florence, et lui dit : Pensez à moi et aimez-moi, je penserai à vous et je vous aimerai. En même temps, il lui présenta un bouquet de fleurs avec une croix, pour marquer que les consolations des saints ici-bas doivent toujours être accompagnées

(1) Heu quò properas, quò venis Mater ? Cruciatu meo cruciaberis, et ego tuo. — (2) Tollebat et Mater crucem suam, et sequebatur eum, crucifigenda cum ipso (in Cant. 7). — (3) Ferarum etiam miseremur. — (4) Ut intelligas Christi crucem non sufficere sine tuâ (S. Joan. Chrys.).

de la croix. La croix unit les ames à Dieu. Le bienheureux Jérôme Miani, étant soldat, et plein de vices, fut enfermé par l'ennemi dans une tour. Là, instruit par le malheur, et inspiré de Dieu de changer de vie, il recourut à Marie, et avec le secours de cette divine Mère, il commença à s'occuper de son salut. Par là il mérita de voir un jour au Ciel la place que Dieu lui avait préparée Il devint fondateur des PP. Somasques, mourut en saint, et l'Eglise l'a récemment déclaré bienheureux.

PRIÈRE.

Mère de douleurs, par le mérite de la douleur que vous ressentîtes en voyant conduire à la mort votre Jésus bien-aimé, obtenez-moi la grâce de porter aussi avec patience les croix que Dieu me destine. Heureux, si je puis vous accompagner avec ma croix jusqu'à la mort! Vous et Jésus, tous deux innocens, avez porté une croix bien pesante, et moi pécheur, qui ai mérité l'enfer, je refuserais de porter la mienne! Ah! Vierge immaculée, j'espère que vous m'aiderez à souffrir les croix avec patience. Ainsi soit-il.

DOULEUR V. — *Mort de Jésus.*

Contemplons une nouvelle sorte de martyre, une Mère condamnée à voir mourir, sous ses yeux et au milieu d'a-

troces tourmens, un Fils innocent et qu'elle aime de toutes ses affections (1). Il n'est pas besoin, déclare saint Jean, de dire autre chose du martyre de Marie; contemplez-la près de la croix, en présence de son Fils mourant, et voyez s'il est une douleur semblable à sa douleur. Arrêtons-nous aujourd'hui sur le Calvaire à considérer ce cinquième glaive qui perça le cœur de Marie, à la mort de Jésus.

Dès que notre Rédempteur, épuisé de tortures, fut arrivé sur la colline, les bourreaux le dépouillèrent de ses vêtemens, traversèrent ses mains et ses pieds sacrés avec des clous (2), et le fixèrent à la croix. Après l'avoir crucifié, ils l'élevèrent, assujettirent l'instrument fatal, et l'y laissèrent mourir. Les bourreaux l'abandonnèrent, mais Marie ne le quitta point. Elle se rapprocha alors de la croix, afin d'assister à sa mort (3), comme elle le révéla à sainte Brigitte. Mais pourquoi, ô ma Reine, demande saint Bonaventure, aller sur le Calvaire? pour y voir mourir votre Fils (4)? La honte devait vous retenir, car son opprobre était le vôtre, puisque vous étiez sa Mère. Du moins, vous deviez être arrêtée par l'horreur d'un tel forfait, le spectacle d'un Dieu crucifié par ses propres créatures. Mais non, répond le même saint (5); ah! votre cœur ne s'occupait point alors de ses peines, mais des peines et de la mort de votre Fils chéri; aussi vouliez-vous y assister pour y compatir. Ah! Mère véritable, Mère pleine de tendresse, les terreurs mêmes de la mort

(1) Stabat autem juxta crucem mater ejus. — (2) Non acutis, sed obtusis (S. Bern. Serm. 2, de Pass.). — (3) Ego non separabar ab eo, et stabam vicinior cruci ejus (Rev. l. 1, c. 6). — (4) Cur ivisti, ô Domina, ad Calvariæ locum? Cur te non retinuit pudor, horror facinoris? — (5) Non considerabat cor tuum horrorem, sed dolorem.

ne purent vous séparer d'un Fils bien-aimé (1). Mais, ô mon Dieu, quel douloureux spectacle de voir ce Fils à l'agonie sur la croix, et, sous cette même croix, sa Mère agonisante qui souffrait toutes les peines qu'endurait son Fils. Voici en quels termes Marie dépeignait à sainte Brigitte l'état bien digne de compassion où elle vit ce Fils sur la croix : Mon cher Jésus était étendu, épuisé de tourmens et à l'agonie ; ses yeux, enfoncés dans sa tête, étaient à moitié fermés et éteints ; ses lèvres pendantes, sa bouche ouverte, ses joues décharnées et appliquées contre les dents, ses traits tirés, le nez amaigri, le visage triste ; sa tête retombait sur sa poitrine, ses cheveux étaient noirs de sang, son ventre rentré dans les reins, ses bras et ses jambes raides et glacés, tout le reste de son corps couvert de plaies (Rév. l. 1. c. 10. l. 4, c. 70.)

Toutes les peines de Jésus étaient autant de peines pour Marie (2). Celui qui se serait alors trouvé sur le Calvaire, dit saint Jean Chrysostôme, y aurait vu deux autels où se consommaient deux grands sacrifices : l'un dans le corps de Jésus, l'autre dans le cœur de Marie. Ou plutôt, déclare saint Bonaventure, il n'y avait qu'un autel, la croix du Fils, où la Mère était sacrifiée avec l'Agneau divin ; c'est pourquoi le saint lui demande : ô Marie, où êtes-vous ? près de la croix. Je dirai avec plus de raison que vous êtes sur la croix même, pour vous immoler en même temps que votre Fils, comme l'affirme saint Augustin. En effet, ajoute saint Bernard, ce que les clous opéraient dans le corps de Jésus, l'amour le causait dans le cœur de Marie. En telle sorte, suivant saint Bernardin, qu'en

(1) Planè Mater, quæ nec in terrore mortis filium deserebat (Serm. 4, de Ass.). — (2) Quot læsiones in corpore Christi, tot vulnera in corde matris (Ap. Baidi, t. 1, p. 4, 9).

même temps que le Fils sacrifiait son corps, la Mère sacrifiait son ame (1).

Les mères fuient la présence de leurs enfans à l'agonie; mais, lorsqu'une mère est contrainte d'assister à la mort de son fils, elle lui procure tous les soulagemens en son pouvoir; elle dispose son lit, pour qu'il s'y trouve plus commodément, elle lui présente un breuvage qui le rafraîchisse, et ainsi la pauvre mère allége sa douleur. Ah! Mère, la plus affligée de toutes les mères! ô Marie, il vous a été imposé d'assister à la mort de Jésus, sans pouvoir lui donner aucun soulagement. Marie entendit son Fils dire qu'il avait soif, et il ne lui fut point permis de présenter un peu d'eau à Jésus pour étancher cette soif brûlante (2). Voyant que, fixé par trois barres de fer sur un lit de douleur, il ne pouvait y trouver de repos, elle voulait l'embrasser pour le soulager, pour qu'il expirât au moins entre ses bras, et cela lui fut interdit (3). Elle voyait que ce pauvre Fils, plongé dans une mer de douleurs, cherchait quelqu'un qui le consolât, suivant la prédiction du prophète (4); mais quelle consolation pouvait-il attendre des hommes, puisqu'ils étaient tous ses ennemis? Jusque sur la croix, les uns le blasphémaient (5), les autres se moquaient de lui (6). La sainte Vierge déclara à

(1) O Domina, ubi stas? Numquid juxta crucem? imò in cruce cum Filio cruciaris (S. Joan. Christ.). Crux et clavi Filii fuerunt et Matris; Christo crucifixo crucifigebatur et Mater (S. Aug.). Quod in carne Christi agebant clavi, in Virginis mente affectus erga Filium (S. Bern.). Dum ille corpus, ista spiritum immolabat (S. Bernardin. t. 1, serm 31). — (2) Fili, non habeo nisi aquam lacrymarum (S. Vinc. Ferr. p. 456). — (3) Volebat eum amplecti, sed manus frustra protensæ in se complexæ redibant (S. Bern. ap. Bald. p. 463). — (4) Torcular calcavi solus... Circumspexi, et non est auxiliator: quæsivit et non fuit qui adjuvaret (Isai. 63). — (5) Prætereuntes autem blasphemabant eum moventes capita sua (Matth. 27). — (6) Si Fi

sainte Brigitte (1) : J'ai entendu dire de mon Fils par les uns qu'il était un voleur, par les autres un imposteur, par d'autres encore que nul n'avait autant que lui mérité la mort ; et toutes ces paroles étaient pour moi de nouveaux glaives de douleur.

Mais, ce qui accrut considérablement la douleur de Marie, dans sa compassion pour son Fils, ce fut de l'entendre se plaindre sur la croix de ce que le Père éternel l'avait abandonné (2). Plainte, dit la divine Mère à sainte Brigitte, qu'elle ne put jamais oublier de toute sa vie (Rév. l. cit.). Cette Mère affligée voyait son Jésus accablé de tous côtés ; elle voulait le soulager, sans le pouvoir. Ce qui lui causait le plus de peine, c'était de voir que par sa présence et sa douleur elle augmentait les tourmens de son Fils. La même souffrance, dit saint Bernard, qui remplissait le cœur de Marie, rejaillissait sur celui de Jésus pour le combler d'amertume (3). Aussi, ajoute-t-il, Jésus souffrit plus sur la croix de la compassion de sa Mère, que de toutes ses propres douleurs (4). Le même saint, parlant de la présence de Marie à la mort de son Fils, dit qu'elle vivait en mourant, sans pouvoir mourir (5). Jésus-Christ, s'adressant un jour à la B. Battiste Varane de Cemerino, dit qu'il était tellement

lius Dei es, descende de cruce. Alios salvos fecit, seipsum non potest salvum facere ; si rex Israel est, descendat nunc de cruce (Matth. ib.).

(1) Rev. vid. l. 4, c. 70. — (2) Deus, Deus meus, ut quid dereliquisti me (Matth. 27, 26) ? — (3) Repletâ matre, ad filium redundavit inundatio amaritudinis (Hom. in Ev. Stabat.). — (4) Stabam ego videns eum, ipse videns me, et plus dolebat de me quàm de se (Ap. Sinis. cons. 28). —(5) Juxta crucem stabat Mater, vox illi non erat, moriebatur vivens, vivebat moriens ; nec mori poterat, quia vivens mortua erat (De lament. Virg.).

affligé sur la croix de voir à ses pieds sa Mère ainsi pénétrée de douleur, que sa compassion pour elle le fit mourir sans consolation. Et la bienheureuse, ayant connu tout-à-coup surnaturellement cette affliction de Jésus-Christ, s'écria : Seigneur, ne me parlez pas davantage de ce que vous souffrîtes alors, car je n'en puis plus.

On s'étonnait, dit Simon de Cassia, de voir Marie garder le silence et ne pas se plaindre dans une si grande douleur (1). Mais, si sa bouche se taisait, son cœur parlait, car elle ne cessait d'offrir à la justice divine la vie de son Fils pour notre salut. Nous savons qu'elle concourut par les mérites de ses douleurs à nous faire naître à la vie de la grâce ; nous sommes donc les enfans de ses douleurs (2). Si, dans cette mer de tristesse, quelque soulagement entra au cœur de Marie, la seule chose qui put la consoler fut de savoir que ses douleurs nous ouvraient la porte du salut éternel, comme Jésus le révéla à sainte Brigitte (3). En effet, ce furent les dernières paroles avec lesquelles Jésus prit congé de sa Mère en mourant ; il nous déclara ses enfans dans la personne de Jean (4). Et dès lors Marie commença à remplir envers nous cet office de bonne Mère, puisque, comme l'atteste saint Pierre Damien, c'est par ses prières que se convertit et se sauva le bon larron (5), qui, au rapport de certains auteurs,

(1) Stupebant omnes qui noverant hujus hominis Matrem, quòd etiam in tantæ angustiæ pressurâ silentium servabat. — (2) Voluit eam Christus cooperatricem nostræ redemptionis adstare, quam nobis constituerat dare matrem ; debebat enim ipsa sub cruce nos parere filios (Lansperg. Hom. 44, de Pass. Dom.). — (3) Maria mater mea propter compassionem et charitatem facta est Mater omnium in cœlis et in terrâ (l. 1, c. 32). — (4) Mulier, ecce filius tuus (Joan. 19). — (5) Idcircò resipuit bonus latro, quia B. Virgo, inter cruces Filii et latronis posita, Filium pro latrone deprecabatur, hoc suo beneficio

avait rendu service à la sainte Famille à l'époque de la fuite en Egypte. Cet office, la B. Vierge a toujours continué et continuera à le remplir.

PRIÈRE.

O Mère la plus affligée de toutes les mères, votre Fils est mort, ce Fils si aimable et qui vous aimait tant ! Pleurez ; vous avez raison de pleurer. Qui pourra vous consoler ? Rien, sinon la pensée que par sa mort Jésus a vaincu l'enfer, ouvert aux hommes le paradis qui leur était fermé, et fait la conquête de tant d'ames. Du trône de la croix, il régnera sur tous ces cœurs qui, vaincus par l'amour, le serviront avec amour. Ne dédaignez point, ô ma Mère, de me laisser approcher de vous, pour pleurer avec vous, car j'ai plus de motifs que vous de pleurer, à cause de mes péchés. Ah ! Mère de miséricorde, par la mort de mon Rédempteur et par les mérites de vos douleurs, j'espère mon pardon et le salut éternel. Ainsi soit-il.

DOULEUR VI. — *Coup de lance donné à Jésus et sa descente de croix.*

Ames chrétiennes, écoutez ce que vous dit aujourd'hui la Mère de douleurs : Filles chéries, je ne veux pas que vous cherchiez à me consoler ; non, car mon cœur n'est plus capable de consolation sur cette terre, après la mort de mon Jésus bien-aimé. Si vous voulez me plaire, voici ce que je vous demande : tournez-vous vers moi, et voyez

antiquum latronis obsequium recompensans (Ap. Salm. t. 1, tract. 47).

s'il y eut jamais dans le monde une douleur semblable à la mienne, depuis que je me suis vu enlever avec tant de cruauté celui qui était tout mon amour (1). Mais, ma Souveraine, puisque vous ne voulez point être consolée, et que vous avez une si grande soif de peines, je vous dirai que la mort de votre Fils n'est pas le terme de vos douleurs. Vous serez frappée aujourd'hui d'un nouveau glaive, en voyant percer d'un coup de lance le côté de votre Fils déjà mort, et en le recevant dans vos bras à la descente de croix. Considérons la sixième douleur qui affligea cette pauvre Mère. Soyons attentifs et pleurons. Jusqu'ici les douleurs sont venues tourmenter Marie une à une, mais aujourd'hui elles viennent toutes ensemble l'assaillir.

Il suffit d'annoncer à une mère la mort de son fils pour rallumer tout son amour pour lui. Quelques mères qui ont perdu leurs enfans, allégent leur chagrin en se rappelant les torts qu'ils ont eus envers elles. Mais, si j'essayais, ô ma Reine, d'adoucir ainsi les regrets que vous cause la mort de Jésus, de quel tort pourrais-je réveiller le souvenir ? Oh non, toujours il vous aima : toujours il vous obéit, toujours il vous respecta. Maintenant vous l'avez perdu, qui dira votre douleur ? Dites-la, ô vous qui la ressentez. A la mort de notre Rédempteur, écrit un pieux auteur, la première pensée de cette sublime Mère, fut d'accompagner l'ame très-sainte de son Fils, pour la présenter au Père éternel : Je vous présente, ô mon Dieu, lui dit alors Marie, l'ame immaculée de mon Fils et du vôtre, qui vous a obéi jusqu'à la mort : recevez-la dans vos bras. Votre justice est satisfaite, votre volonté accomplie, le grand sacrifice à votre

(1) O vos omnes qui transitis per viam, attendite et videte, si est dolor sicut dolor meus (Thren. I, 12).

gloire éternelle est consommé. Puis, se tournant vers le corps inanimé de son Jésus : O plaies, dit-elle, plaies causées par l'amour, je vous adore, je me réjouis de ce que par vous le salut a été donné au monde. Vous resterez ouvertes sur le corps de mon Fils, pour être le refuge de ceux qui recourront à vous. O combien recevront par vous le pardon de leurs péchés, et s'enflammeront d'amour pour le souverain bien !

Pour ne pas troubler l'allégresse du lendemain, sabbat de la Pâque, les Juifs voulurent ôter immédiatement de la croix le corps de Jésus ; mais, les condamnés n'en pouvant être détachés avant que leur mort fût certaine, quelques-uns se présentèrent avec des barres de fer pour lui rompre les jambes, comme on l'avait déjà fait aux deux larrons crucifiés. Marie, qui pleurait la mort de son Fils, vit donc ces hommes menacer encore Jésus. A cette vue, elle frémit d'abord d'épouvante, puis s'écria : Hélas ! mon Fils est déjà mort, cessez de l'outrager davantage, et cessez de tourmenter encore sa pauvre Mère (1). Pendant qu'elle s'exprimait ainsi, elle vit un soldat lever sa lance avec impétuosité, et, grand Dieu ! en percer le côté de Jésus (2). A ce coup de lance, la croix fut ébranlée et le cœur de Jésus divisé en deux parts, comme sainte Brigitte le connut par révélation (3). Il en sortit du sang et de l'eau, car il ne restait plus que quelques gouttes de sang, et le Sauveur voulut encore le répandre, pour nous faire comprendre qu'il n'en avait plus à nous donner. L'injure de ce coup de lance s'adressa à Jésus, mais la douleur affligea Marie, dit

(1) Oravit eos ne frangerent crura (S. Bonav.). — (2) Unus militum lanceâ latus ejus aperuit et continuò exivit sanguis et aqua (Joan. 19). — (3) Ità ut ambæ partes essent divisæ (Rev. l. 2, c. 21).

le pieux Lansperge (1). Les saints Pères prétendent que ce fut là proprement le glaive prédit à la Vierge par saint Siméon ; glaive, non de fer, mais de douleur, qui perça son ame bénie dans le cœur de Jésus où elle ne cessait d'habiter (2). La sainte Vierge le révéla à sainte Brigitte (3). L'ange dit aussi à cette sainte que les douleurs de Marie furent telles qu'il fallut un miracle pour qu'elle n'en mourût point (4). Dans ses autres douleurs, elle avait du moins son Fils pour y compatir; maintenant qu'elle n'a plus de Fils, il ne lui reste pas même cette consolation.

Cependant la Mère de douleurs, craignant qu'on ne fît d'autres outrages à son Fils bien-aimé, pria Joseph d'Arimathie d'obtenir de Pilate le corps de son Jésus, pour le garder du moins après sa mort et le préserver des injures. Joseph alla trouver Pilate, lui exposa la douleur et le désir de cette Mère affligée, et saint Anselme prétend que c'est la compassion qui, en pénétrant Pilate, l'engagea à accorder le corps du Sauveur ; Jésus fut donc descendu de la croix. O Vierge sacrée, vous qui avez avec tant d'amour donné votre Fils au monde pour notre salut, voici que le monde vous le rend; mais, ô Dieu ! dans quel état ! disait alors Marie au monde. Mon Fils était blanc et vermeil, et vous me le rendez noir et livide, les plaies seules que vous lui avez faites ont terni la couleur qui animait son teint : il était beau, et le voilà difforme ; son aspect enflam-

(1) Divisit Christus cum Matre suâ hujus vulneris pœnam, ut ipse injuriam acciperet, Mater dolorem. — (2) Lancea quæ ipsius latus aperuit, animam Virginis pertransivit quæ indè nequibat avelli (S. Bern. de Lament. Virg.). — (3) Cùm retraheretur hasta, apparuit cuspis rubea sanguine. Tunc mihi videbatur quòd quasi cor meum perforaretur, cùm vidissem cor Filii mei charissimi perforatorum (Rev. c. 10). — (4) Non parvum miraculum à Deo factum est, quod B. Virgo tot doloribus sauciata, spiritum non exhalaverit.

mait d'amour, et il fait peine à regarder. O combien de glaives, dit saint Bonaventure, percèrent le cœur de la Mère quand on lui présenta son Fils descendu de la croix (1)! Quelle peine ne ressent pas une mère à la vue de son fils privé de la vie! Il fut révelé à sainte Brigitte qu'à la descente de croix, on appuya trois échelles contre l'instrument du supplice; d'abord les saints disciples détachèrent les mains, puis les pieds, et remirent les clous à Marie, comme Métaphraste le rapporte. Ensuite, l'un prenant le corps, et l'autre le soutenant en dessous, ils le descendirent de la croix. Bernardin de Bustis suit en esprit cette Mère affligée, qui s'élevant sur la pointe des pieds étend les bras à la rencontre de son cher Fils, l'embrasse et s'assied au pied de la croix. Elle regarde sa bouche ouverte, ses yeux obscurcis; elle visite ses chairs déchirées, ses os découverts; elle enlève la couronne, et considère les plaies faites par les épines à cette tête sacrée; elle examine les mains et les pieds traversés par les clous, et s'écrie: Ah! mon Fils, à quel état vous a réduit l'amour que vous avez eu pour les hommes! Quel mal leur aviez-vous fait, pour en être ainsi maltraité (2)? Mon Fils, voyez mon affliction, regardez-moi et consolez-moi; mais vous ne parlez plus maintenant que vous êtes mort. Epines cruelles, ajoute Marie, en s'adressant aux barbares instrumens du supplice, clous, lance impitoyable, comment avez-vous pu tourmenter ainsi votre Créateur? Mais, que dis-je des épines, des clous? Ah! pécheurs, s'écriait-elle, c'est vous qui avez maltraité mon Fils.

(1) O quot gladii animam Matris pertransierunt! — (2) Tu mihi pater eras, tu frater, sponsus, meæ deliciæ, mea gloria, tu mihi omnia eras.

Voilà ce que disait alors Marie, elle se plaignait de nous. Mais, si elle était maintenant susceptible de douleur, que dirait-elle? quelle peine n'éprouverait-elle pas en voyant que les hommes, après la mort de son Fils, continuent à le maltraiter et à le crucifier par leurs péchés? Ne tourmentons donc plus cette Mère de douleurs, et si par le passé nous l'avons affligée par nos fautes, faisons maintenant ce qu'elle nous dit (1) : Pécheurs, revenez au cœur blessé de mon Jésus ; repentez-vous, et il vous accueillera. La sainte Vierge révéla à sainte Brigitte; que son Fils étant descendu de la croix, elle lui ferma les yeux, mais qu'elle ne put plier ses bras (2), Jésus-Christ indiquant par là que ses bras restaient ouverts pour recevoir tous les pécheurs repentans qui se tourneraient vers lui. O monde, continua Marie, ô monde, maintenant que mon Fils est mort pour vous sauver, le temps de la crainte est passé, celui de l'amour commence; il est temps d'aimer celui qui, pour vous prouver son amour, a voulu tant souffrir (3). Si mon Fils, conclut Marie, a voulu que son côté fût ouvert pour vous donner son cœur (4), il est juste, ô homme, que vous lui donniez le vôtre. Et si vous voulez, ô fils de Marie, trouver place, sans crainte d'en être repoussés, dans le cœur de Jésus, allez-y avec Marie, elle vous obtiendra cette grâce (5). L'exemple suivant le prouvera.

(1) Redite, prævaricatores, ad cor (Is. 46, 8). Ab ipso fuge ad ipsum, à Judice ad Redemptorem, à tribunali ad crucem (Guerric.). — (2) Ejus brachia flectere non potuit. — (3) Propterea vulneratum est cor Christi, ut per vulnus visibile vulnus amoris invisibilis videatur (S. Bern. S. de Pass. D.). — (4) Præ nimio amore aperuit sibi latus, ut præberet cor suum (Idiot.). — (5) Fili hujus matris, ingredere cum ipsâ intrà penetralia cordis Jesu (Ubertin. de Casal.).

EXEMPLE.

Un malheureux pécheur, qui avait, entr'autres crimes, tué son père et son frère, et que ses forfaits condamnaient à la fuite, ayant assisté un jour de carême à un sermon sur la divine miséricorde, alla se confesser au prédicateur. Celui-ci, après le récit de ses excès, l'envoya à un autel de la Mère de douleurs, pour lui demander la contrition et le pardon de ses péchés. Le pécheur y alla, se mit à prier, et y expira de regret. Le lendemain, le prêtre recommandant au peuple de prier pour ce défunt, une blanche colombe parut dans l'église, et laissa tomber un billet aux pieds du prêtre. Il le prit, et y trouva écrites ces paroles : l'ame du défunt, à peine sortie de son corps, est allé en paradis. Et vous, continuez à prêcher l'infinie miséricorde de Dieu.

PRIÈRE.

O Vierge affligée, ame grande en vertus, et aussi grande en douleurs, car les unes et les autres naissent de ce grand incendie d'amour dont vous êtes embrasée pour Dieu, puisque votre cœur n'aime que Dieu ; ah ! ma Mère,

ayez pitié de moi qui, loin d'aimer Dieu, l'ai tant offensé. Vos douleurs m'animent à espérer mon pardon. Mais cela ne me suffit pas; je veux aimer le Seigneur; et qui peut m'obtenir cette grâce mieux que vous, qui êtes la Mère du pur amour? Ah! Marie, vous consolez tout le monde, consolez-moi aussi. Amen.

DOULEUR VII. — *Jésus mis dans le tombeau.*

Quand une mère est présente aux souffrances et à la mort de son fils, nul doute qu'elle n'en ressente et n'en souffre alors toutes les peines; mais lorsqu'après la mort de ce fils épuisé de tourmens, on va l'ensevelir, et que sa mère affligée prend congé de lui; la pensée qu'elle ne le reverra jamais plus, est une douleur qui surpasse toutes les autres douleurs. Tel est le dernier glaive que nous avons à considérer aujourd'hui, et qui perça Marie quand, après avoir assisté son fils sur la croix, après l'avoir embrassé lorsqu'on l'en descendit, il lui fallut enfin le laisser dans le sépulcre, pour ne plus jouir de son aimable présence.

Mais, afin de mieux considérer cette dernière douleur, remontons au Calvaire, regardons-y cette Mère affligée qui tient encore embrassé son Fils déjà mort. Mon Fils, lui dit-elle avec Job (1), toutes vos qualités, votre beauté, votre grâce, votre vertu, vos manières aimables, tous les signes d'amour spécial que vous m'avez donnés, les faveurs singulières que j'ai reçues, tout s'est changé en autant de traits de douleur, et plus j'étais enflammée d'a-

(1) Mutatus es mihi in crudelem (Job. c. 30. v. 21).

mour pour vous, plus j'éprouve cruellement la peine de vous avoir perdu. Ah ! mon Fils bien-aimé, en vous perdant j'ai tout perdu. C'est le langage que lui prête saint Bernard (1).

Ainsi Marie se consumait de douleur en embrassant son Fils ; mais les saints disciples, craignant que cette pauvre Mère n'expirât de chagrin, se hâtèrent de l'éloigner de son sein pour l'ensevelir. Faisant une respectueuse violence à Marie, ils l'enlevèrent de ses bras, puis l'embaumant avec des aromates, ils l'enveloppèrent dans un linceul où le Seigneur laissa au monde l'impression de son visage, comme on le voit aujourd'hui à Turin. On le conduit au tombeau, le triste cortége s'avance, les disciples portent le corps sur leurs épaules, un groupe d'anges venus du ciel l'accompagnent, les saintes femmes se placent à la suite, et au milieu d'elles la Mère de douleurs marche au lieu de la sépulture. Arrivée à ce lieu, combien Marie s'y serait volontiers ensevelie vivante avec son Fils (2) ! Mais, comme telle n'était point la volonté divine, elle accompagna seulement le corps sacré de Jésus au sépulcre, où, au rapport de Baronius, on déposa les clous et la couronne d'épines. Au moment d'élever la pierre pour clore le sépulcre, les disciples du Sauveur durent se tourner vers Marie et lui dire : Courage, ô notre Mère, nous allons fermer le tombeau, prenez patience, jetez-y un dernier regard, et dites adieu à votre Fils. Ainsi, ô mon Fils bien-aimé, aura répondu la Mère de douleurs,

(1) O verè Dei nate, tu mihi pater, tu mihi filius, tu mihi sponsus, tu mihi anima eras! Nunc orbor patre, viduor sponso, desolor filio, uno perdito filio, omnia perdo (De Lam. V. Mar.). — (2) O quàm libenter tunc posita fuissem viva cum Filio meo si fuisset voluntas ejus (S. Brig. Rev. l. 1).

je ne vous reverrai plus! Permettez donc, pour la dernière fois que je vous contemple, recevez le dernier adieu de votre tendre Mère, et recevez mon cœur que je laisse enseveli avec vous (1).

Enfin les disciples prirent la pierre, et enfermèrent dans le saint sépulcre le corps de Jésus, trésor tel qu'il n'y en a point de plus grand dans le Ciel ni sur la terre. On nous permettra une digression : Marie laisse son cœur enseveli avec Jésus, parce que Jésus est tout son trésor (2). Et nous où ensevelirons-nous le nôtre? Est-ce dans les créatures? dans la fange? Et pourquoi pas avec Jésus, qui, bien que monté au Ciel, a voulu rester avec nous, non dans un état de mort, mais vivant dans le Saint Sacrement de l'autel, afin d'avoir avec lui et de posséder nos cœurs? Mais revenons à Marie. Avant de quitter le sépulcre, saint Bonaventure assure qu'elle en bénit la pierre sacrée : Heureuse pierre, dit-elle, qui recèles maintenant celui que j'ai porté neuf mois dans mon sein, je te bénis, et j'envie ton sort; je te laisse pour protéger mon Fils, qui est tout mon bien, tout mon amour. Puis, s'adressant au Père éternel, elle s'écria : O mon Père, je vous recommande votre Fils et le mien. Disant en même temps un dernier adieu à son Fils et au sépulcre, elle partit pour retourner à sa demeure. Cette pauvre Mère, dit saint Bernard (3), était si affligée, si triste, que tous ceux qui la rencontraient sur le chemin ne pouvaient retenir leurs larmes; et il ajoute que les saints disciples et

(1) Animam meam cum corpore Christi contumulari Virgo vehementer exoptavi (S. Fulgen.) Verè dicere possum quòd, sepulto filio meo, quasi duo corda in uno sepulchro fuerunt (R. l. 2, c. 21). — (2) Ubi thesaurus vester est, ibi et cor vestrum erit (Luc. 12, 34). — (3) Multos etiam invitos ad lacrymas provocabat. Omnes plorabant, qui obviabant ei.

les femmes qui l'accompagnaient pleuraient sur elle plutôt que sur leur Maître (1).

Saint Bonaventure veut que les saintes femmes aient voilé Marie d'un manteau de deuil (2). Il dit que, passant à son retour, devant la croix encore baignée du sang de son Jésus, elle fut la première à l'adorer : O croix sainte, dit-elle, je te baise et t'adore, car tu n'es plus un bois infâme, mais un trône d'amour, et un autel de miséricorde, consacré par le sang de l'Agneau divin, qui vient d'être sacrifié pour le salut du monde. Marie quitte la croix, retourne à sa demeure : là, cette Mère affligée porte ses regards tout autour d'elle, et ne rencontre plus son Jésus ; mais, en l'absence de son Fils, tous les souvenirs de sa belle vie et de sa mort effroyable se pressent dans son esprit. Elle se rappelle les baisers qu'elle lui prodiguait dans l'étable de Bethléem, les conversations qu'ils eurent ensemble durant tant d'années dans la boutique de Nazareth ; elle se rappelle les affections réciproques, les tendres regards, les paroles de vie éternelle que prononçait sa bouche divine. Puis, se reproduit la scène funeste de cette journée ; elle croit revoir les clous, les épines, les chairs déchirées de son Fils, ses plaies profondes, ses os mis à nu, sa bouche ouverte, ses yeux éteints. Hélas ! quelle nuit de douleur traversa Marie ! S'adressant à saint Jean, la Mère de douleurs lui demandait : Ah ! Jean, votre Maître, où est-il ? Puis elle demandait à la Magdeleine : Ma Fille, dites-moi où est votre bien-aimé ? Ah ! Dieu, qui nous l'a ravi ? Marie pleurait, et à son exemple tout ce qui l'entourait. Et toi, mon

(1) Super ipsam potiùs quàm super Dominum plangebant. —(2) Sorores Dominæ velaverunt eam tanquàm viduam, cooperientes quasi totum vultum.

ame, ne pleures-tu point ? Ah ! adresse-toi à Marie, demande-lui des larmes, avec saint Bonaventure (1). Elle pleure d'amour ; toi, pleure de douleur de tes péchés. Ce n'est qu'ainsi que tu pourras avoir le sort de celui dont parle l'exemple suivant.

EXEMPLE

Le P. Engelgrave raconte (2) qu'un religieux était quelquefois réduit par les scrupules qui le tourmentaient, à un état voisin du désespoir ; mais, comme il était très-dévot à la Mère de douleurs, il recourait toujours à elle dans ses anxiétés, et il se sentait fortifié en contemplant ses afflictions. La mort survint ; et alors le démon l'assiégea de scrupules, et le tenta jusqu'au désespoir. Mais la Mère de pitié, voyant son pauvre serviteur dans ces angoisses, lui apparut et lui dit (3) : Mon fils, pourquoi craindre tant et vous attrister ainsi, vous qui m'avez si souvent consolée en compatissant à mes douleurs ? Jésus m'envoie pour vous consoler à mon tour ; confiance et allégresse ; suivez-moi en Paradis. A ces mots, le dévot religieux, rempli de

(1) Domina mea, sine me flere; tu innocens es, ego sum reus..; Fac ut tecum lugeam. — (2) Dom. infr. Oct. Nat, § 2. — (3) Et tu fili mi, cur mœrore conficeris, qui in mœrore meo toties me consolatus es ?

consolation et d'assurance, expira doucement.

PRIÈRE.

O Mère de douleurs, je ne veux pas vous laisser pleurer seule; non, je veux unir mes larmes aux vôtres. Je vous demande aujourd'hui une grâce : obtenez-moi, avec un continuel souvenir, une dévotion tendre à la Passion de Jésus et à la vôtre, afin que tous les jours qui me restent à vivre soient employés à pleurer vos douleurs, ô ma Mère, et celles de mon Rédempteur. Ces douleurs, je l'espère, me donneront à l'heure de la mort de la confiance et la force de ne point me désespérer à la vue des offenses que j'ai faites au Seigneur. Ces douleurs m'obtiendront le pardon, la persévérance, le paradis, où j'espère aller me réjouir avec vous, et chanter les miséricordes infinies de mon Dieu pendant toute l'éternité; je l'espère. Ainsi soit-il. Amen, amen (1).

(1) O Domina, quæ rapis corda hominum dulcore, nonne cor meum rapuisti? O raptrix cordium! quandò mihi restitues cor meum? Guberna illud cum tuo, et in latere Filii colloca. Tunc possidebo quod spero, quia tu es spes nostra (S. Bernardus, Med. in Salv. ap. S. Bon. Stim. c. 19, part. 3).

DES VERTUS DE MARIE.

Saint Augustin dit que, pour obtenir sûrement et avec abondance la faveur des saints, il faut les imiter, parce qu'en nous voyant pratiquer les vertus qui leur sont propres, ils sont disposés à prier pour nous. La Reine des saints, et notre première avocate, Marie, quand elle a soustrait une ame au bras de Lucifer pour l'unir à Dieu, veut que cette ame s'exerce à l'imiter; autrement, elle ne pourrait l'enrichir de ses grâces, comme elle le voudrait, celle-ci y mettant obstacle par sa conduite. C'est pourquoi Marie appelle bienheureux ceux qui l'imitent (1). Celui qui aime, ou est déjà semblable, ou cherche à ressembler à la personne aimée, suivant un adage célèbre (2). En conséquence, saint Jérôme déclare que, si nous aimons Marie, il faut que nous cherchions à l'imiter, parce que c'est là le plus grand hommage que nous puissions lui rendre. Richard dit que ceux-là sont et peuvent s'appeler les vrais fils de Marie qui conforment leur vie à la sienne (3). Que le fils, conclut saint Bernard, s'efforce donc d'imiter sa mère, s'il désire ses faveurs; car celle-ci se voyant alors honorée en mère, le traitera et le favorisera comme un fils.

(1) Nunc ergò, filii, audite me: Beati qui custodiunt vias meas (Prov, 8, 32). — (2) Amor aut pares invenit, aut facit. Dilectissimi, Mariam colite quam amatis, quia tunc verè amatis, si imitari volueritis quam amatis (S. Hier. Serm. de Ass. ap. Locn.). — (3) Filii Mariæ imitatores ejus (Ricc. de S. Laur.).

Pour en venir aux vertus de Marie, les évangélistes nous offrent peu de particularités sur ce sujet; néanmoins, en déclarant que la Vierge fut pleine de grâce, ils nous font bien connaître qu'elle eut toutes les vertus, et qu'elle les eut toutes dans un degré héroïque. De telle sorte, enseigne saint Thomas, que les autres saints ont excellé chacun dans une vertu particulière, au lieu que la bienheureuse Vierge a excellé dans toutes, et nous a été donnée pour modèle dans chacune d'elles; témoignage confirmé par saint Ambroise (1). Comme, suivant les saints Pères, l'humilité est le fondement de toutes les vertus (2), voyons en premier lieu combien fut grande l'humilité de Marie.

§ 1. *De l'humilité de Marie.*

Sans l'humilité, il ne saurait y avoir aucune autre vertu dans une ame; quand elle les posséderait toutes, elle les perdrait en perdant l'humilité. Au contraire, saint François de Sales écrivait à sainte Frémiot de Chantal, que Dieu aime tant l'humilité, qu'il court aussitôt où il la voit (3). Elle était inconnue au monde, cette belle et nécessaire vertu, lorsque le Fils de Dieu lui-même descendit sur la terre pour l'enseigner par son exemple, vou-

(1) Alii sanctorum specialia opera exercuerunt. Alius fuit castus, alius humilis, alius misericors; sed B. Virgo datur in exemplum omnium virtutum (S. Thom. op. 8). Talis fuit Maria, ut ejus unius vita omnium disciplina sit (S. Ambr. l. 2, de Virg.). Sit vobis tanquàm in imagine descripta. — (2) Humilitas est fundamentum custosque virtutum. Virginitas vitaque Mariæ, in quâ refulget forma virtutis. Hinc sumatis exempla vivendi... quid corrigere, quid fugere, quid tenere debeatis (loc. cit.). — (3) Vie l. 6, c. 2. § 11.

lant que nous l'imitassions spécialement dans cette humilité (1). Et comme Marie fut la première et la plus parfaite imitatrice de Jésus-Christ dans toutes ses vertus, elle le fut aussi dans celle de l'humilité, qui lui mérita d'être exaltée au-dessus de toutes les créatures. Sainte Mechtilde apprit par révélation que l'humilité fut la première vertu dans laquelle la bienheureuse Mère s'exerça singulièrement dès sa jeunesse (2).

Le premier acte de l'humilité de cœur, c'est d'avoir une modeste opinion de soi-même ; or, comme il fut aussi révélé à sainte Mechtilde, Marie eut toujours d'elle-même une opinion si modeste, que, bien qu'elle se vît enrichie de plus de grâces que les autres, elle ne se préférait à personne (3). L'abbé Rupert, expliquant un passage des Cantiques, l'entend de l'humble idée que Marie avait d'elle-même, et qui toucha le cœur de Dieu (4). Ce n'est pas que la sainte Vierge se crût pècheresse, car l'humilité est la vérité, dit sainte Thérèse, et Marie avait la conscience de n'avoir jamais offensé Dieu ; ce n'est pas non plus qu'elle ignorât qu'elle avait reçu du Seigneur des grâces plus grandes que toutes les autres créatures, car un cœur humble considère ces faveurs spéciales pour s'humilier davantage : mais la même lumière qui lui permettait de mieux connaître l'infinie grandeur et la bonté de son Dieu, lui faisait aussi apercevoir plus clairement sa propre bassesse,

(1) Et discite à me quia mitis sum, et humilis corde (Matth. 11, 29). — (2) Prima virtus, in quâ Virgo nata, et infans se singulariter exercuit, fuit humilitas. — (3) Ita modestè de se sentiebat, ut cùm tot gratias haberet, nulli se prætulit. — (4) Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa... in uno crine colli tui (Cant. 4, 9). In uno crine, id est in nimiâ humilitate cordis tui. Iste est crinis colli humilis cogitatus... Quid uno crine gracilius (In d. l. Cant. 4)?

et c'est pourquoi elle s'humiliait plus que tout autre (1). Comme un mendiant, revêtu d'un riche vêtement qu'on lui a donné, loin de s'enorgueillir, ne fait au contraire que s'humilier davantage devant son bienfaiteur, parce que le don lui rappelle sa pauvreté ; ainsi plus Marie se voyait enrichie de grâces, plus elle s'humiliait, en se souvenant que tout cela était un don de Dieu ; elle-même l'a déclaré à sainte Elisabeth de l'ordre de saint Benoît (2) Aussi, dit saint Bernardin, il n'y a point eu au monde de créature plus élevée que Marie, parce qu'il n'y en a point eu de plus humble (3).

En outre, c'est un acte d'humilité de tenir cachés les dons du Ciel. Marie voulut céler à saint Joseph la grâce qu'elle avait eue d'être faite Mère de Dieu, encore bien que la nécessité de la lui apprendre fût manifeste, pour délivrer au moins ce pauvre époux des soupçons qu'il pouvait concevoir sur son honnêteté en la voyant enceinte, ou pour éviter la confusion ; car Joseph ne pouvant d'une part mettre en doute la chasteté de Marie, et de l'autre ignorant le mystère, songeait déjà à la congédier en secret (4). Et si l'ange ne lui avait appris que son épouse était enceinte par l'opération du Saint-Esprit, il s'en serait réellement séparé. De plus, Marie refuse pour elle les louanges, et les rapporte toutes à Dieu. Ainsi elle se trou-

(1) Nolite considerare quòd fusca sim, quia decoloravit me sol (Cant. 1., 6). Appropinquans illi me nigram invenio (S. Bern.). Virgo continuè habebat relationem ad divinam majestatem, et ad suf nihilitatem (S Bernardin.).—(2) Pro firmo scias, quòd me reputabam vilissimam, et gratiâ Dei indignam (Ap. S. Bon. de Vitâ Christi). — (3) Sicut nulla post Filium Dei creatura tantùm ascendit in gratiæ dignitatem, sic nec tantùm descendit in abyssum humilitatis (S. Bern., t. 2, Serm. 51, c. 3). — (4) Voluit occultè dimittere eam (Matth. 1, 19).

ble en entendant saint Gabriel célébrer son éloge. Et lorsque Elisabeth les célèbre à son tour (1), Marie, attribuant toutes ces louanges à Dieu, répond par un humble cantique (2). Comme si elle eût dit : Elisabeth, vous me louez, mais moi je loue le Seigneur, à qui seul tout honneur est dû. Vous m'admirez parce que je viens à vous, et moi j'admire la divine bonté, en laquelle mon esprit se réjouit uniquement (3). Vous me louez d'avoir cru, et moi je loue mon Dieu qui a voulu élever mon néant (4). C'est ce que confirment et les révélations de Marie à sainte Brigitte (5), et un texte de saint Augustin sur l'humilité de la Vierge (6).

D'ailleurs, le propre des humbles est de servir les autres, et Marie ne refusa point de servir Elisabeth pendant trois mois (7). Les humbles se tiennent dans la retraite, choisissent le lieu le moins commode; c'est par ce motif, suivant saint Bernard, que Marie, désirant parler à son Fils qui prêchait dans une maison (Matth. c. 12), ne voulut point y entrer d'elle-même (8). C'est pour ce motif encore que, se trouvant dans le cénacle avec les apôtres, elle voulut prendre la dernière place (9). Ce n'est pas que

(1) Benedicta tu inter mulieres, etc. Et undè hoc mihi, ut veniat Mater Domini mei ad me? Et beata quæ credidisti, etc. (Luc. 1).— (2) Magnificat anima mea Dominum. — (3) Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo. — (4) Quia respexit humilitatem ancillæ suæ.— (5) Ut quid enim me tantùm humiliabam, aut promerui tantam gratiam, nisi quia cogitavi et scivi nihil à me esse vel habere? Ideo nolui laudem meam, sed solùm datoris et creatoris (Rev. l. 2. c. 23). — (6) O verè beata humilitas, quæ Deum hominibus peperit, paradisum aperuit, et animas ab inferis liberavit (Serm 35, de sanctis)! —(7) Venisse Mariam mirabatur Elisabeth, sed magis miretur quòd ipsa non ministrari venerit, sed ministrare (S. Bern. Serm. de Nat. Virg.). — (8) Foris stabat, nec maternâ auctoritate sermonem interrupit, nec in domum intravit ubi Filius loquebatur. — (9) Hie

saint Luc, qui rapporte ce fait, ignorât le mérite de la divine Mère, qu'il aurait dû nommer la première; mais c'est que Marie s'était réellement placée la dernière dans le cénacle, après les apôtres et les autres femmes, et que saint Luc, suivant la réflexion d'un auteur, les énumère d'après la place qu'ils y occupaient (1). Les humbles enfin aiment les mépris; aussi ne lit-on point que Marie ait paru à Jérusalem lorsque son Fils y fut reçu avec tant d'honneur par le peuple; le dimanche des Rameaux, au contraire, à l'époque de sa mort, elle ne craignit point de se montrer publiquement sur le Calvaire, ne reculant pas devant le déshonneur d'être connue comme la Mère du condamné, qui allait subir une mort infâme de la main d'infâmes bourreaux: c'est bien là la pensée qu'elle exprima à sainte Brigitte (2).

La vénérable sœur Paule de Foligno eut le bonheur de connaître, dans une extase, combien fut grande l'humilité de la sainte Vierge; faisant à son confesseur le récit de cette faveur, elle s'écriait d'étonnement: L'humilité de Notre-Dame! ô mon Père, l'humilité de Notre-Dame! il n'y a rien d'assez humble au monde, pour soutenir le parallèle, même le plus éloigné, avec l'humilité de Marie. Le Seigneur permit aussi un jour que sainte Brigitte vît en esprit deux femmes, l'une toute remplie de vanité et entourée de faste: celle-là, dit-il, est la superbe. Cette au-

omnes erant perseverantes unanimiter in oratione, cum mulieribus et Mariâ matre Jesu (Act. 1, 14).

(1) Meritò facta novissima prima, quæ, cùm prima esset omnium, se novissimam faciebat (Sermo super S. Mar.). — (2) Quid contemptibilius quàm vocari fatua, omnibus indigere, omnibus indigniorem se credere? Talis, ô filia, fuit humilitas mea, hoc gaudium meum, hæc voluntas tota, quâ nulli nisi Filio meo placere cogitabam.

tre que vous voyez, la tête baissée, serviable pour tout le monde, occupée de Dieu seul, ne s'estimant rien, celle-là est l'humilité, et elle se nomme Marie (Rev. l. 1. c. 29). Dieu révélait par là que sa bienheureuse Mère est aussi humble que l'humilité même.

Nul doute qu'à cause de la corruption de notre nature par le péché, il n'y ait peut-être pas, dit saint Grégoire de Nysse, de vertu plus difficile à pratiquer que celle de l'humilité. Mais, et à cela point de remède, nous ne saurions être de vrais enfans de Marie, si nous ne sommes humbles (1). Elle abhorre les superbes, et n'appelle à elle que les humbles (2), suivant Richard de saint Laurent (3), suivant la Mère de Dieu elle-même parlant à sainte Brigitte (4). La considération de son humilité est un bon manteau qui nous réchauffe. Mais, ajoute-t-elle, un manteau ne réchauffe que celui qui le porte, non en pensée, mais en effet (5). Oh! que les ames humbles sont chères à Marie (6)! Aussi saint Bernard exhorte-t-il tous ceux qui aiment Marie à être humbles (7) Marin ou Martin d'Albert, de la Compagnie de Jésus, avait contracté, pour l'amour de Marie, l'habitude de balayer la maison et de recueillir les immondices. La divine Mère lui apparut un jour, rapporte le Père Nieremberg dans sa Vie, et lui dit pour le remercier : « Combien m'est cher cet acte d'humilité fait

(1) Si non potes virginitatem, humilis imitare humilitatem virginis (S. Bern. hom. 1 sup. Miss. est). — (2) Si quis est parvulus, veniat ad me. — (3) Maria protegit nos sub pallio humilitatis (Ricc. de S. Laur.).—(4) Ergò et tu filia mea veni, et absconde te sub mantello meo : hic mantellus humilitas mea est. — (5) Nec humilitas mea proficit, nisi unusquisque studuerit eam imitari. Ergò, filia mea, induere hâc humilitate. -- (6) Agnoscit Virgo, et diligit diligentes se, et propè est invocantibus se ; præsertim iis quos videt conformes tibi factos in castitate, et humilitate (S. Bern. in Salv. Reg.). — (7) Æmulamini hanc virtutem, si Mariam diligitis.

pour l'amour de moi ! » Je ne puis donc, ô ma Reine, être vraiment votre fils, si je ne suis humble ; mais ne voyez-vous pas que mes péchés, après m'avoir rendu ingrat envers Dieu, m'ont aussi rendu orgueilleux ? O ma Mère, remédiez-y, et par les mérites de votre humilité, obtenez-moi la grâce d'être humble et de devenir ainsi votre fils.

§ II. *De l'amour de Marie envers Dieu.*

Saint Anselme dit (1) : plus un cœur est pur et vide de soi-même, plus il est rempli d'amour envers Dieu. Marie, étant très-humble et vide d'elle-même, fut donc toute remplie de l'amour divin, en sorte qu'elle surpassa en amour tous les hommes et tous les anges (2). Saint François l'appelle à juste titre la Reine de l'amour. Le Seigneur a ordonné à l'homme de l'aimer de tout son cœur (3) ; ce n'est point sur cette terre, dit saint Thomas, mais dans le Ciel que l'homme accomplira parfaitement ce précepte (4). Cependant, suivant la réflexion du bienheureux Albert-le-Grand, il ne convenait point que Dieu intimât un précepte qui n'eût pas été parfaitement accompli par personne, si sa divine Mère ne l'avait pleinement rempli (5) ; pensée confirmée par Richard de Saint-Victor (6). L'amour

(1) Ubi major puritas, ibi major charitas (S. Anselm.). — (2) Superat omnium creaturarum amores in Filium suum (S. Bernardin.). —(3) Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo (S. Matth. 22, 37). — (4) Plenè et perfectè in patriâ implebitur hoc præceptum ; in viâ autem impletur, sed imperfectè (S. Thom. 2, 2, q. 24, a. 6, 3). — (5) Aut aliquis implet hoc præceptum, aut nullus ; si aliquis, ergo beatissima Virgo (B. Albert.). — (6) Emmanuelis nostri puerpera in omni fuit virtutum commendatione perfecta. Quis illud primum mandatum sic unquàm implevit : Diliges Dominum Deum tuum

divin, dit saint Bernard, blessa et perça tellement l'ame de Marie, qu'il n'y resta aucune partie qui ne fût blessée d'amour; aussi accomplit-elle entièrement ce premier précepte (1). Marie pouvait bien dire : Mon bien-aimé s'est donné tout entier à moi, et je me suis donnée tout entière à lui (2). Ah ! s'écrie Richard, les séraphins pouvaient descendre du Ciel pour apprendre dans le cœur de Marie la manière d'aimer Dieu (3).

Dieu, qui est l'amour même (4), vint sur la terre pour allumer chez tous les hommes la flamme de son divin amour; mais aucun cœur n'en fut aussi embrasé que celui de sa Mère, qui, étant entièrement pur d'affections terrestres, se trouvait tout disposé à brûler de ce feu céleste (5). Le cœur de Marie fut donc feu et flamme, comme on le lit dans les Cantiques (6); feu, selon saint Anselme (ap. à Lap.), parce qu'il brûlait intérieurement d'amour; et flamme, parce qu'il se réflétait extérieurement dans la conduite vertueuse de Marie. Lorsque, sur la terre, Marie portait Jésus dans ses bras, on pouvait dire d'elle, que le feu portait le feu (7), avec plus de raison qu'Hippocrate le dit

ex toto corde tuo? In eâ divinus amor adeò concaluit, ut qualiscumque defectus in eam incidere non posset (l. 2, de Em. c. 29).

(1) Amor Christi Mariæ animam non modò transfixit, sed etiam pertransivit, ut nullam particulam vacuam amore relinqueret; sed toto corde, totâ animâ, totâ virtute diligeret, et esset gratiâ plena (S. Bern. Serm. 29, in Cant.). — (2) Dilectus meus mihi, et ego illi (Cant. 2, 10). — (3) Seraphim de cœlo descendere poterant, ut amorem discerent in corde Virginis (Ricc. de S Laur.). — (4) Deus charitas est (1, Joan. 4). — (5) Totam eam incanduerat divinus amor, ita ut nihil esset mundanum, quod ejus violaret affectum, sed ardor continuus, et ebrietas profusi amoris (S. Hier. aut Sophr de Ass.). — (6) Lampades ejus, lampades ignis atque flammarum (Cant. 8, 6). — (7) Ignis gestans ignem.

un jour d'une femme qui avait du feu dans sa main. Saint Ildefonse entre dans cette pensée (1). De son côté, saint Thomas de Villeneuve prétend que le cœur de la Vierge était figuré par le buisson que Moïse vit brûler sans se consumer. Et c'est avec raison qu'elle se montra à saint Jean revêtue du soleil (2), puisqu'elle fut si unie à Dieu par l'amour, dit saint Bernard, qu'il semble qu'une créature ne saurait s'unir davantage à son Créateur (3).

Saint Bonaventure affirme que la sainte Vierge ne fut jamais tentée par l'enfer, et il en donne pour motif que, comme les mouches s'éloignent d'un grand feu, ainsi les démons s'éloignaient de son cœur tout enflammé d'amour, et n'osaient pas même s'approcher d'elle (4). Richard exprime la même idée (5). Marie révéla à sainte Brigitte qu'elle n'eut en ce monde d'autre pensée, d'autre désir, d'autre bonheur que Dieu (6). Son ame bénie étant presque toujours occupée sur la terre à contempler Dieu, les actes d'amour qu'elle formait étaient sans nombre, écrit le P. Suarez (7).

(1) Mariam, velut ignis ferrum, Spiritus sanctus totam ignivit, itâ ut in eâ Spiritus sanctus flamma tantùm videatur, nec sentiatur nisi tantùm ignis amoris Dei (De Ass. Orat. 1). — (2) Et signum apparuit in cœlo, mulier amicta sole (Ap. 12, 1). — (3) Jure ergo Maria sole perhibetur amicta, quia divinæ sapientiæ, ultra quàm credi valeat, penetravit abyssum; ut quantùm sine personali unione creaturæ conditio patitur, luci illi inaccessibili videatur immersa (S. Bern. S. in Sign. magn.). — (4) Sicut magnus ignis effugat muscas, sic à suâ inflammatâ charitate dæmones pellebantur, quòd non ausi sint illi appropinquare (S. Bonav. t. 2, s. 51, a. 3). — (5) Virgo principibus tenebrarum terribilis fuit, ut ad eam accedere, eamque tentare non præsumpserint; deterrebat eos flamma charitatis (part. 2, c. 26, in Cant.). — (6) Nihil nisi Deum cogitabam; nulla mihi nisi Deus placuerunt. — (7) Actus perfectæ charitatis, quos B. Virgo habuit in hâc vitâ, innumerabiles fuerunt, quæ ferè totam vitam in contemplatione transegit, et tunc amoris actum frequentissimè repetebat (t. 2, in 3, p. D. 18. s. 4).

J'aime encore mieux cette pensée de Bernardin de Bustis, que Marie, sans répéter les actes d'amour l'un après l'autre, comme font les autres saints, avait plutôt le singulier privilége d'aimer toujours actuellement Dieu par un seul et continuel acte d'amour (1). Cet aigle royal tenait incessamment les yeux fixés sur le soleil divin, de sorte, dit saint Pierre-Damien, que les actions journalières de la vie ne l'empêchaient point d'aimer, et que l'amour ne l'empêchait point de vaquer à ses occupations (2). Suivant saint Germain, Marie fut figurée par l'autel de propitiation où le feu ne s'éteignait jamais, ni jour ni nuit.

Le sommeil même n'empêchait point Marie d'aimer son Dieu. Et si ce privilége fut accordé à nos premiers parens dans l'état d'innocence, comme l'affirme saint Augustin (3), il ne fut certainement pas refusé à la divine Mère, comme le pensent Suarez, l'abbé Rupert, saint Bernardin et saint Ambroise (4), Marie ayant vérifié par là les paroles du Sage (5). Pendant que son corps bienheureux prenait dans un léger sommeil un repos nécessaire, son ame veillait, disent saint Bernardin (6) et Suarez (7). Et en un mot, tant que Marie vécut sur cette terre, elle aima continuellement Dieu (8). De plus, elle

(1) Tamen ipsa gloriosissima Virgo de privilegio singulari continuè et semper Deum amabat actualiter (p. 2, S. 4, de Nat. Virg.) — (2) Adeò ut nec actio contemplationem minueret, et contemplatio non desereret actionem (S. 1, de Nat. Virg.). — (3) Tam felicia erant somnia dormientium, quàm vita vigilantium (L. 5. in Jul. c. 9). — (4) Cùm quiesceret corpus, vigilaret animus (l. 2, de Virg.). — (5) Non extinguetur in nocte lucerna ejus (Prov. 21, 18). — (6) Anima ejus liberè tunc tendebat in eum, undè illo tempore erat perfectior contemplatrix, quàm unquàm fuerit alius dùm vigilavit. — (7) Ego dormio, et cor meum vigilat (Cant. 5, 2). Tam felix dormiendo, quàm vigilando. — (8) Mens Virginis in ardore dilectionis continuè tenebatur (S. Bernardin t. 2, Serm. 51. a. 3, c. 5).

ne fit jamais que ce qu'elle connut être agréable à Dieu et elle l'aima autant qu'elle crut devoir l'aimer (1). En sorte qu'on peut dire, d'après le bienheureux Albert-le-Grand, que Marie fut remplie de tant de charité, qu'une pure créature n'aurait pu en recevoir davantage sur la terre (2). Par son ardente charité, dit saint Thomas de Villeneuve, la Vierge se rendit si belle et enflamma tellement son Dieu d'amour, qu'épris de tendresse il descendit dans son sein pour s'y faire homme (3). Et saint Bernardin s'écrie : Une Vierge a blessé, a ravi le cœur de Dieu (4) !

Mais, puisque Marie aime tant son Dieu, il est certain qu'elle ne désire rien tant de ses serviteurs, que de les voir aimer Dieu de toutes leurs forces. Un jour qu'elle apparut à la bienheureuse Angèle de Foligno, qui venait de communier : Angèle, dit Marie, pour être bénie de mon Fils, efforcez-vous de l'aimer de tout votre pouvoir. Ma fille, dit encore la bienheureuse Vierge à sainte Brigitte, si vous voulez que je m'unisse à vous, aimez mon Fils (5). Marie n'a rien plus à cœur que de voir chérir son bien-aimé, c'est-à-dire Dieu. Novarin demande pourquoi la sainte Vierge prie les anges, avec l'Epouse des cantiques, de faire connaître à Dieu le grand amour

(1) Nihil unquam elegit nisi quod divina sapientia demonstrabat; tantùmque dilexit Deum, quantùm à se diligendum existimabat (loc. cit.). — (2) Credimus etiam, sine præjudicio melioris sententiæ B. Virginem in conceptione Filii Dei charitatem talem accepisse, qualis et quanta percipi poterat à purâ creaturâ in statu viæ (l. de laud. Virg. c. 96). — (3) Hæc Virgo suâ pulchritudine Deum à cœlis allexit, qui amore illius captus est et humanitatis nostræ nexibus irretitus (Conc. 5, in Nat. Dom.). — (4) O virtus Virginis matris ! una puella vulneravit et rapuit divinum cor (T. 2, S. 61, a. 1. c. 4). — (5) Si vis me tecum devincire, ama Filium meum.

qu'elle lui porte (1)? Dieu ne savait-il point combien elle l'aimait (2)? Et Novarin répond que la divine Mère voulait par là révéler son amour, non point à Dieu, mais à nous, afin de nous blesser de l'amour divin, comme elle en était blessée elle-même (3). Parce qu'elle est toute de feu pour aimer Dieu, elle communique sa flamme à ceux qui l'aiment elle-même et qui l'approchent, et les rend ainsi semblables à elle (4); en conséquence sainte Catherine de Sienne lui donna le nom de porte-feu du divin amour (5). Si donc nous désirons brûler à notre tour de cette heureuse flamme, tâchons sans cesse de nous unir à notre Mère et par nos prières et par nos affections.

Ah! Reine de l'amour, la plus aimable, la plus aimée, la plus aimante de toutes les créatures, comme disait saint François de Sales, ah! ma Mère, qui brûlez toujours et toute entière d'amour pour Dieu, daignez m'en communiquer une étincelle. Vous priiez votre Fils pour les époux qui manquaient de vin (6), et vous ne prieriez pas pour nous, qui manquons d'amour envers Dieu, que nous sommes obligés d'aimer? Dites un mot (7), et vous nous obtiendrez cet amour. Nous ne vous demandons pas d'autre grâce que celle-là. Ah! ma Mère, par le grand amour que vous portez à Jésus, exaucez-nous, priez pour nous. Ainsi soit-il.

(1) Adjuro vos filiæ Jerusalem, si inveneritis dilectum meum, ut nuntietis ei quia amore langueo (Cant. 5). — (2) Cur vulnus ostendi quærit Dilecto, qui vulnus fecit? — (3) Ut vulnerata vulneret. — (4) Quia tota ardens fuit, omnes se amantes, eamque tangentes incendit, et sibi assimilat (S. Bonav.). — (5) Portatrix ignis. — (6) Vinum non habent. — (7) Amorem non habent.

§ III. *De la charité de Marie envers le prochain.*

L'amour envers Dieu et envers le prochain nous est imposé par le même précepte (1). La raison en est, dit saint Thomas, que celui qui aime Dieu aime tout ce qui est aimé de Dieu. Sainte Catherine de Gênes disait un jour à Dieu : Seigneur, vous voulez que j'aime mon prochain, et je ne puis rien aimer que vous. Dieu lui répondit : Celui qui m'aime, aime tout ce qui m'est cher. Or comme il n'y a jamais eu, et comme il n'y aura jamais de créature plus enflammée d'amour pour Dieu que Marie, ainsi il n'y a jamais eu, et il n'y aura jamais de créature plus dévouée qu'elle à son prochain. Corneille de La Pierre, expliquant un texte des Cantiques (2), dit que le Verbe incarné dans le sein de Marie, remplit sa Mère de charité afin qu'elle aidât quiconque s'adresserait à elle (3). Marie était si remplie de charité quand elle vivait sur la terre, qu'elle secourait ceux qui avaient besoin de son aide, sans même qu'ils le demandassent : citons pour preuve les noces de Cana, où elle demanda à son Fils le miracle du vin, en lui exposant l'embarras de la famille (4). Oh! quel était son empressement lorsqu'il s'a-

(1) Et hoc mandatum habemus à Deo, ut qui diligit Dominum, diligat fratrem suum (Joan. 4, 21). — (2) Ferculum fecit sibi rex Salomon... mediâ charitate constravit propter filias Jerusalem (Cant. 3, 9). — (3) B. Virginis sinus fuit ferculum ferens Verbum; ideòque mediâ charitate constratum propter filias Jerusalem, quia Christus, qui est ipsa charitas, maximam charitatem B. Virgini aspiravit, ut ipsa ad illam recurrentibus opem ferret. — (4) Vinum non habent Joan 2).

gissait de secourir le prochain ! par exemple, quand elle alla chez Elisabeth pour y remplir un office de charité (1). Elle ne put mieux nous prouver cette grande charité qu'en offrant son Fils à la mort pour notre salut (2). Et cette charité de Marie envers nous, dit saint Bonaventure (3), ne s'est point affaiblie dans le Ciel; elle s'y est au contraire beaucoup accrue (4). L'ange déclara à sainte Brigitte que nul ne prie la Vierge sans recevoir les grâces qu'il attend de sa charité (5). Malheur à nous, si Marie n'intercédait en notre faveur ! Jésus lui-même le dit à la Sainte (6).

Heureux, dit la divine Mère, celui qui m'écoute, et qui observe ma charité, pour se montrer ensuite, à mon exemple, charitable envers les autres (7) ! Saint Grégoire de Nazianze dit qu'il n'y a pas de meilleure manière de conquérir l'affection de Marie que d'user de charité envers notre prochain (8). Marie adresse spécialement à ses serviteurs (9) la recommandation que Dieu nous fait à cet égard (10). Il est certain que Dieu et Marie seront miséricordieux envers nous comme nous l'aurons été envers les autres (11). Donnez au pauvre, dit saint Méthode, et

(1) Abiit in montana cum festinatione (Luc. 1). — (2) Sic Maria dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret (S. Bonav.). — (3) Quia magis nunc videt hominum miserias (spect. c. 8). — (4) Magna fuit ergà miseros misericordia Mariæ adhuc exulantis in mundo, sed multò major est regnantis in Cœlo (*Ib.*). — (5) Ex dulcedine Mariæ nullus est qui non per eam, si petitur, sentiat pietatem (Rev. l. 3, c. 30). — (6) Nisi preces Matris meæ intervenirent, non esset spes misericordiæ (l. 6. c. 29). — (7) Beatus homo qui audit me, qui vigilat ad fores meas quotidiè, et observat ad portas ostii mei (Prov. 8, 34). — (8) Nulla res est, quæ Virginis benevolentiam conciliat, ac misericordia. — (9) Estote misericordes, sicut et Pater vester misericors est (Luc. 6, 63). — (10) Estote misericordes, sicut et Mater vestra misericors est. — (11) Date et dabitur vobis. Eadem quippè

recevez en échange le paradis (1). L'Apôtre a écrit que la charité envers le prochain nous rend heureux dans cette vie et dans l'autre (2). Et saint Jean Chrysostôme explique un passage des Proverbes (3) en ce sens, que secourir les indigens, c'est faire Dieu son débiteur (4). O Mère de miséricorde ! vous qui êtes pleine de charité pour tout le monde, n'oubliez pas mes misères. Vous les voyez. Recommandez-moi donc à ce Dieu, qui ne vous refuse rien. Obtenez-moi la grâce de pouvoir vous imiter dans votre saint amour envers le Seigneur et envers le prochain. Ainsi soit-il.

§ IV. *De la foi de Marie.*

La bienheureuse Vierge, Mère de la charité et de l'espérance, l'est aussi de la foi (5). Saint Irénée dit avec raison que Marie répara par sa foi le dommage qu'Eve causa par son incrédulité (6). Eve crut le serpent, malgré la défense de Dieu, et engendra la mort ; notre Reine, au contraire, crut Gabriel, qui lui annonçait qu'elle deviendrait la Mère du Seigneur sans cesser d'être vierge, et elle engendra le salut. C'est pourquoi saint Augustin déclare que Marie, en donnant son consentement à l'incarnation du Verbe, ouvrit le paradis aux hommes par sa

mensura, quâ mensi fueritis, remetietur vobis (Luc. 6, 38).
(1) Da pauperi, et accipe paradisum (S. Method). — (2) Pietas autem ad omnia utilis est, promissionem habens vitæ quæ nunc est, et futuræ (2 Tim. 3, 5). — (3) Fœneratur Domino, qui miseretur pauperi (2, 2). — (4) Si Deo fœneratur, is ergò nobis debitor est. — (5) Ego Mater pulchræ dilectionis, et timoris, et agnitionis, et sanctæ spei (Eccl. 24, 24). — (6) Quod Eva ligavit per incredulitatem, Maria solvit per fidem (S. Iren.) Crediderat Eva serpenti, Maria Gabrieli : quod illa credendo deliquit, hæc credendo delevit (Tertullian.).

foi (1). Richard, expliquant un texte de saint Paul (2) a la même pensée (3). C'est à cause de cette foi que sainte Elisabeth appela la Vierge bienheureuse (4), et saint Augustin insiste sur ce point (5).

Le P. Suarez déclare que Marie eut plus de foi que tous les hommes et que tous les anges. Elle voyait son Fils dans l'étable de Bethléem, et elle le croyait le créateur du monde. Elle le voyait fuir Hérode, et elle ne laissait pas que de croire qu'il était le Roi des rois. Elle le vit naître et le crut éternel. Elle le vit pauvre, ayant besoin d'alimens, et elle le crut maître de l'univers; couché sur le foin, et elle le crut tout-puissant. Elle remarque qu'il ne parlait point, et elle le crut la sagesse infinie. Elle l'entendit pleurer, sans cesser de le croire la joie du paradis. Elle le vit enfin à sa mort méprisé et crucifié, et tandis que la foi chancelait chez les autres, Marie persistait à croire fermement qu'il était Dieu (6). C'est pourquoi, dit saint Antonin, dans l'office des ténèbres, on ne laisse à la fin qu'un seul cierge allumé; les témoignages de saint Léon sur un texte des Proverbes (7), et de saint Thomas sur un texte d'Isaïe (8), viennent à l'appui. Marie, conclut le bienheureux Albert-le-Grand, eut donc la foi par excellence (9). Cette grande foi lui mérita de de-

(1) Fides Mariæ cœlum aperuit, cùm Angelo nuntiante consensit (S. August.). — (2) Sanctificatus est enim vir infidelis per mulierem fidelem (1 Cor. 7, 14). — (3) Hæc est mulier, per cujus fidem salvatus est Adam vir infidelis, et tota posteritas. — (4) Beata quæ credidisti, perficientur in te quæ dicta sunt tibi à Domino (Luc. 1, 45). — (5) Beatior Maria percipiendo fidem Christi, quàm concipiendo carnem Christi. — (6) Stabat juxta crucem Jesu Mater ejus. Stabat Maria fide elevata, quam de Christi divinitate fixam retinuit (S. Antonin). — (7) Non extinguetur in nocte lucerna ejus (Prov. 21, 18). — (8) Torcular calcavi solus et de gentibus non est vir mecum (6 3) Dicit vir propter Virginem, in quâ nunquàm fides defecit.—(9) F.

recevez en échange le paradis (1). L'Apôtre a écrit que la charité envers le prochain nous rend heureux dans cette vie et dans l'autre (2). Et saint Jean Chrysostôme explique un passage des Proverbes (3) en ce sens, que secourir les indigens, c'est faire Dieu son débiteur (4). O Mère de miséricorde! vous qui êtes pleine de charité pour tout le monde, n'oubliez pas mes misères. Vous les voyez. Recommandez-moi donc à ce Dieu, qui ne vous refuse rien. Obtenez-moi la grâce de pouvoir vous imiter dans votre saint amour envers le Seigneur et envers le prochain. Ainsi soit-il.

§ IV. *De la foi de Marie.*

La bienheureuse Vierge, Mère de la charité et de l'espérance, l'est aussi de la foi (5). Saint Irénée dit avec raison que Marie répara par sa foi le dommage qu'Eve causa par son incrédulité (6). Eve crut le serpent, malgré la défense de Dieu, et engendra la mort; notre Reine, au contraire, crut Gabriel, qui lui annonçait qu'elle deviendrait la Mère du Seigneur sans cesser d'être vierge, et elle engendra le salut. C'est pourquoi saint Augustin déclare que Marie, en donnant son consentement à l'incarnation du Verbe, ouvrit le paradis aux hommes par sa

mensura, quâ mensi fueritis, remetietur vobis (Luc. 6, 38).

(1) Da pauperi, et accipe paradisum (S. Method.). — (2) Pietas autem ad omnia utilis est, promissionem habens vitæ quæ nunc est, et futuræ (2 Tim. 3, 5). — (3) Fœneratur Domino, qui miseretur pauperi (2, 2). — (4) Si Deo fœneratur, is ergò nobis debitor est. — (5) Ego Mater pulchræ dilectionis, et timoris, et agnitionis, et sanctæ spei (Eccl. 24, 24). — (6) Quod Eva ligavit per incredulitatem, Maria solvit per fidem (S. Iren.) Crediderat Eva serpenti, Maria Gabrieli: quod illa credendo deliquit, hæc credendo delevit (Tertullian.).

foi (1). Richard, expliquant un texte de saint Paul (2) a la même pensée (3). C'est à cause de cette foi que sainte Elisabeth appela la Vierge bienheureuse (4), et saint Augustin insiste sur ce point (5).

Le P. Suarez déclare que Marie eut plus de foi que tous les hommes et que tous les anges. Elle voyait son Fils dans l'étable de Bethléem, et elle le croyait le créateur du monde. Elle le voyait fuir Hérode, et elle ne laissait pas que de croire qu'il était le Roi des rois. Elle le vit naître et le crut éternel. Elle le vit pauvre, ayant besoin d'alimens, et elle le crut maître de l'univers; couché sur le foin, et elle le crut tout-puissant. Elle remarque qu'il ne parlait point, et elle le crut la sagesse infinie. Elle l'entendit pleurer, sans cesser de le croire la joie du paradis. Elle le vit enfin à sa mort méprisé et crucifié, et tandis que la foi chancelait chez les autres, Marie persistait à croire fermement qu'il était Dieu (6). C'est pourquoi, dit saint Antonin, dans l'office des ténèbres, on ne laisse à la fin qu'un seul cierge allumé; les témoignages de saint Léon sur un texte des Proverbes (7), et de saint Thomas sur un texte d'Isaïe (8), viennent à l'appui. Marie, conclut le bienheureux Albert-le-Grand, eut donc la foi par excellence (9). Cette grande foi lui mérita de de-

(1) Fides Mariæ cœlum aperuit, cùm Angelo nuntiante consensit (S. August.). — (2) Sanctificatus est enim vir infidelis per mulierem fidelem (1 Cor. 7, 14). — (3) Hæc est mulier, per cujus fidem salvatus est Adam vir infidelis, et tota posteritas. — (4) Beata quæ credidisti, perficientur in te quæ dicta sunt tibi à Domino (Luc. 1, 45). — (5) Beatior Maria percipiendo fidem Christi, quàm concipiendo carnem Christi. — (6) Stabat juxta crucem Jesu Mater ejus. Stabat Maria fide elevata, quam de Christi divinitate fixam retinuit (S. Antonin). — (7) Non extinguetur in nocte lucerna ejus (Prov. 21, 18). — (8) Torcular calcavi solus et de gentibus non est vir mecum (6 3) Dicit vir propter Virginem, in quà nunquàm fides defecit.—(9) F:

elle avait placé toute sa confiance, elle avançait toujours dans l'amour de son Dieu (1).

La sainte Vierge prouva combien était grande sa confiance en Dieu, d'abord lorsqu'elle s'aperçut que saint Joseph son époux, ignorant la cause de sa merveilleuse grossesse, était agité et songeait à la quitter (2). Il semblait alors, comme nous l'avons vu plus haut, qu'il était nécessaire qu'elle découvrît le mystère à Joseph; mais non, elle ne veut point révéler elle-même la grâce qu'elle a reçue, elle aime mieux s'abandonner à la divine Providence, certaine qu'elle est que Dieu lui-même défendra son innocence et sa réputation (3). Elle prouva encore sa confiance en Dieu, lorsque, sur le point d'enfanter, elle se vit exclue à Bethléem des hospices mêmes des pauvres, et réduite à enfanter dans une étable (4). Pas une plainte ne lui échappa en ce moment; mais, s'abandonnant toute entière à Dieu, elle eut la confiance qu'il l'assisterait dans ses besoins. Cette confiance de la divine Mère dans la Providence éclata toujours lorsque, avertie par saint Joseph qu'il fallait fuir en Egypte, elle se disposa dans la même nuit à entreprendre un si long voyage dans des pays étrangers et inconnus, sans provisions, sans argent, sans autre compagnie que celle de l'Enfant Jésus et de son pauvre époux (5). Marie témoigna bien plus encore sa confiance,

(1) Ascendit de deserto, scilicet de mundo, quem sic deseruit, et tanquàm desertum reputavit, ut ab ipso omnem suum averterit affectum. Innixa super dilectum suum; nam non suis meritis, sed ipsius innitebatur gratiæ, qui gratiam tribuit (Ailgrin. ap. Cornel. in loc. cit.). — (2) Joseph autem... voluit occultè dimittere eam (Matth. 1, 19). — (3) B. Virgo autem noluit ultrò secretum hoc Joseph pendere, ne sua dona jactare videretur, sed Dei curæ idipsum resignavit, certissimè confidens Deum suam innocentiam et famam tutaturum (Corn. à Lap.). — (4) Et reclinavit eum in præsepio, quia non erat ei locus in diversorio (Luc. 2, 7). — (5) Qui consurgens

lorsqu'elle demanda à son Fils le miracle du vin en faveur des époux de Cana (1). Malgré la réponse de Jésus, qui paraissait rejeter sa prière, toute confiante en sa bonté divine, elle dit aux serviteurs de faire ce que son Fils leur commanderait, parce que la grâce était assurée (2); en effet, Jésus-Christ fit remplir les vases d'eau, et il la changea ensuite en vin.

Apprenons donc de Marie à espérer, comme il faut, principalement pour la grande affaire du salut éternel; car, bien que notre coopération soit nécessaire, nous devons néanmoins attendre de Dieu seul la grâce indispensable pour y parvenir, dans la défiance de nos propres forces, et dans la conviction que chacun peut tout en celui qui le fortifie (3).

Ah! ma très-sainte Reine, l'Ecclésiastique me dit que vous êtes la Mère de l'espérance (4), et l'Eglise que vous êtes l'espérance même (5). Quelle autre espérance pourrais-je donc avoir? Vous êtes tout mon espoir après Jésus; je le répéterai toujours avec saint Bernard (6) et saint Bonaventure (7).

§ VI. *De la chasteté de Marie.*

Après la chute d'Adam, les sens s'étant révoltés contre la raison, la vertu de la chasteté devint pour les hommes la plus difficile à pratiquer (8). Que le Seigneur soit ce-

accepit puerum, et matrem ejus nocte, et secessit in Ægyptum (Matth. 2, 14).

(1) Vinum non habent. Quid mihi et tibi mulier? Nondùm venit hora mea (Joan. 3). — (2) Quodcumque dixerit vobis, facite. — (3) Omnia possum in eo qui me confortat (Phil. 4, 13). — (4) Mater sanctæ spei (Eccli. 24). — (5) Spes nostra, salve. — (6) Tota ratio spei meæ. — (7) O salus te invocantium, salva me. — (8) Inter omnia cer-

pendant à jamais loué de nous avoir donné dans Marie un grand exemple de cette vertu. C'est avec raison, dit le B. Albert-le-Grand, que Marie est appelée Vierge des vierges, parce qu'en offrant la première, sans le conseil ni l'exemple de personne, sa virginité à Dieu, elle lui a donné par là toutes les vierges qui l'ont imitée (1), comme David l'avait prédit (2). Sans le conseil ni l'exemple de personne, ai-je dit, m'appuyant sur saint Bernard (3). Ah! reprend Sophrone, Dieu a choisi pour Mère cette Vierge très-pure, pour qu'elle fût à tous un modèle de chasteté (4). Aussi saint Ambroise affirme-t-il que Marie leva l'étendard de la virginité (5).

C'est à cause de cette pureté que l'Esprit saint dit de la sainte Vierge qu'elle est belle comme la tourterelle (6); qu'elle est comparée au lis (7), et surtout au lis entre les épines, suivant la remarque de Denys-le-Chartreux (8), car sa seule présence inspirait à tous des pensées et des désirs de pureté (9). Saint Jérôme se déclare persuadé que saint Joseph conserva sa virginité, à cause de la compagnie de Marie, et cela en réfutant l'hérétique Elvidius,

tamina, duriora sunt prælia castitatis, ubi quotidiana est pugna, et rara victoria.

(1) Virgo virginum, quæ sine consilio, sine exemplo munus virginitatis Deo obtulit, et per suî imitationem omnes virgines germinavit (B. Albert. Mar. p. 29). —(2) Adducentur Virgines post eam in templum regis (Ps. 43). — (3) O Virgo, quis te docuit Deo placere virginitate, et in terris angelicam ducere vitam (Hom. 4. sup. Mess.) — (4) Christus matrem virginem elegit, ut ipse omnibus esset exemplum castitatis (Sophron.). — (5) Quæ signum virginitatis extulit. — (6) Pulchræ sunt genæ tuæ sicut turturis (Cant. 1, 9). Turtur pudissima Maria (Apoc.). — (7) Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias (Cant. 2). — (8) Omnes aliæ virgines spinæ fuerunt vel sibi, vel aliis; B. Virgo nec sibi, nec aliis. — (9) Intuentium corda ad castitatem invitabat (Id. 5, Dio). Pulchritudo B. Virginis intuentes ad castitatem excitabat (Ap. Par. l. cit.).

qui niait celle de la divine Mère (1). Un auteur prétend que la B. Vierge était si jalouse de cette vertu, que pour la conserver elle aurait été prête à renoncer même à la dignité de Mère de Dieu. C'est ce qu'on induit de sa réponse à l'archange (2), et en particulier de ses dernières paroles (3) qui signifient qu'elle donnait son consentement d'après l'assurance, reçue de Gabriel, qu'elle deviendrait Mère sans autre opération que celle du Saint-Esprit.

Saint Ambroise dit (4) que ceux qui sont chastes sont comme des anges, selon les paroles du Seigneur (5). Mais ceux qui perdent la chasteté, lui deviennent odieux, comme les démons. Saint Rémi déplorait que la majeure partie des adultes se perdît par ce vice. Il est rare de le vaincre, répétons-nous avec saint Augustin; mais pourquoi? Parce qu'on n'en prend pas les moyens. Il y en a trois, disent les maîtres spirituels, d'après Bellarmin (6). Le jeûne, c'est-à-dire la mortification, particulièrement des yeux et de la bouche. Marie, quoique pleine de la grâce divine, était si mortifiée des yeux, qu'elle les tenait toujours baissés, et ne les fixait sur personne, au rapport de saint Epiphane et de saint Jean Damascène; dès son enfance, ajoutent-ils, elle était si modeste, qu'elle étonnait tout le monde. C'est par ce motif que saint Luc fait observer que, dans sa visite à sainte Elisabeth, elle se

(1) Tu dicis Mariam Virginem non permansisse, ego mihi plus vindico, etiam ipsum Joseph virginem fuisse per Mariam (Ap. Par. l. rit.) — (2) Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco (Luc. 1)? — (3) Fiat mihi secundùm verbum tuum. — (4) Qui castitatem servavit angelus est; qui perdidit, diabolus (S. Ambr.). — (5) Erunt sicut angeli Domini (Matth. 22). — (6) Jejunium, periculorum evitatio, et oratio.

hâta (1) pour être moins vue du public. Quant à sa nourriture, Philibert rapporte qu'il fut révélé à un ermite nommé Félix, que Marie enfant ne prenait du lait qu'une fois le jour, et pendant toute sa vie elle jeûna habituellement, comme l'attestent saint Grégoire de Tours (2) et saint Bonaventure (3). Marie, en un mot, fut mortifiée en toutes choses (4).

Le second moyen est la fuite des occasions (5). Selon saint Philippe de Néri, dans la guerre des sens, la victoire ne demeure qu'aux poltrons, c'est-à-dire à ceux qui fuient l'occasion. Marie fuyait, autant qu'elle le pouvait, la vue des hommes, comme l'annonce le mot déjà cité de saint Luc (6). Et un auteur fait la remarque que Marie quitta Elisabeth avant que celle-ci enfantât (7). Pourquoi n'attendit-elle pas qu'elle eût enfanté? Afin d'éviter les conversations et les visites qui se seraient succédées chez Elisabeth à cette occasion. Le troisième moyen est la prière. La sainte Vierge révéla à sainte Elisabeth de l'ordre de saint Benoît, qu'elle n'eut aucune vertu sans peine et sans une oraison continuelle (8). Marie, qui est pure, dit saint Jean Damascène (9), ne supporte pas les impurs. Mais celui qui s'adresse à elle sera certainement délivré de ce vice, en prononçant seulement son nom avec con-

(1) Abiit cum festinatione. — (2) Nullo tempore Maria non jejunavit. — (3) Nunquàm Maria tantam gratiam invenisset, nisi cibo temperatissima fuisset; non enim se compatiuntur gratia et gula. — (4) Manus meæ stillaverunt myrrham (Cant. 5, 5). — (5) Qui autem cavet laqueos, securus erit (Prov. 11, 14). — (6) Abiit in montana cum festinatione. — (7) Mansit autem Maria cum illâ, quasi mensibus tribus, et reversa est in domum suam. Elisabeth autem impletum est tempus pariendi, et peperit filium (Cap. 1, 56). — (8) Et scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det... adii Dominum, et deprecatus sum illum (Sap. 8, 21). — (9) Ap. S. Bon. de Vitâ Christi c. 3. — Pura est, et puritatem amans.

fiance. Le V. P. Avila disait que beaucoup de personnes, tentées contre la chasteté, avaient vaincu au moyen d'une simple aspiration à la Vierge immaculée. O Marie, très-pure colombe, combien sont tourmentés en enfer à cause de ce vice! Faites, ma Souveraine, que nous recourions toujours à vous dans les tentations, et que nous vous invoquions en disant : Marie, Marie, secourez-moi.

Ainsi soit-il.

§ VII. *De la pauvreté de Marie.*

Notre aimable Rédempteur, pour nous enseigner à mépriser les biens du monde, voulut être pauvre sur cette terre (1). Jésus-Christ exhortait à la pauvreté ceux qui voulaient le suivre (2). Marie, sa plus parfaite imitatrice, se conforma à son exemple. Le P. Canisius prouve qu'avec l'héritage que ses parens lui avaient laissé, la sainte Vierge aurait pu vivre dans l'aisance; mais elle préféra rester pauvre, ne se réservant qu'une petite partie de ce bien, et distribuant le reste en aumônes au temple et aux indigens. Plusieurs assurent (3) qu'elle fit même vœu de pauvreté, circonstance qu'elle révéla à sainte Brigitte (4). Les présens qu'elle reçut des saints Mages n'étaient sans doute pas de médiocre valeur, mais elle les distribua tous aux pauvres, comme l'atteste saint Bernard (5). La preuve que la divine Mère les distribua sur-

(1) Propter vos egenus factus est, cùm dives esset, ut illius inopià vos divites essetis (2 Cor. 8, 9). — (2) Si vis perfectus esse, vade; vende quod habes, et da pauperibus .. et veni, et sequere me (Matth. 19, 21). — (3) Ap. Parav. p. 2, c. 2. — (4) A principio vovi in corde meo nihil unquàm possidere in mundo (Lib. 1, c. 10). — (5) Aurum sibi oblatum à Magis non modicum, prout decebat eorum

le-champ, se tire de ce que, en se présentant au temple, elle n'y offrit point l'agneau, comme le faisaient les riches, d'après le Lévitique (1), mais deux tourterelles ou deux colombes, comme le faisaient les pauvres (2). Marie, au reste, révéla son état de pauvreté à sainte Brigitte (3).

Par amour pour la pauvreté, elle ne dédaigna point d'épouser un pauvre artisan tel que saint Joseph, et de s'entretenir ensuite du travail de ses mains, en maniant le tour ou l'aiguille, comme l'atteste saint Bonaventure (4). En un mot, elle vecut toujours pauvre, et mourut pauvre, car on ne sache pas qu'elle ait laissé autre chose à sa mort que deux robes à des femmes qui l'avaient assistée pendant sa vie, comme le rapportent Métaphraste et Nicéphore (5).

Celui qui aime les richesses ne se sanctifiera point, disait saint Philippe de Néri, et sainte Thérèse ajoutait qu'il est juste que celui qui court après des choses perdues se perde lui-même. Au contraire, déclarait la sainte, la vertu de la pauvreté est un bien qui comprend tous les autres biens. Je dis la vertu de la pauvreté, laquelle, suivant saint Bernard, ne consiste pas seulement à être pauvre, mais à aimer la pauvreté (6). C'est pourquoi Jésus-Christ a dit : Bienheureux les pauvres d'esprit (7).

regiam majestatem, non sibi reservavit, sed pauperibus per Joseph distribuit (Ap. Par. l. cit.).

(1) Pro filio... deferet agnum (12, 6). — (2) Et ut darent hostiam, secundùm quod dictum est in lege Domini, par turturum, aut duos pullos columbarum (Luc. 2, 24). — (3) Omnia quæ habere potui, dedi indigentibus, nihilque nisi cibum tenuem et vestitum reservavi (Rev. l. c. 10). — (4) Mundanæ divitiæ velut lutum sibi vilescebant (S. Brigit. Rev.). — (5) Vie de Marie l. 5, c. 13. — (6) Non paupertas, sed amor paupertatis virtus est. — (7) Beati pauperes spiritu.

Heureux, en effet, parce que ceux qui ne désirent pas autre chose que Dieu, trouvent en Dieu toute espèce de biens; la pauvreté fait leur paradis sur la terre, comme elle faisait celui de saint François d'Assise (1). Aimons donc ce bien unique qui renferme tous les biens (2). Prions le Seigneur avec saint Ignace (3). Et quand nous souffrons de la pauvreté, consolons-nous en songeant que Jésus et sa Mère ont été pauvres comme nous (4).

Ah! ma Mère très-sainte, vous aviez bien raison de dire qu'en Dieu était toute votre joie (5), puisqu'en ce monde vous n'ambitionniez et n'aimiez pas d'autre bien que Dieu. Ma Souveraine, écartez-moi du monde, attirez-moi à vous (6), afin que je n'aime que ce bien unique, qui seul mérite d'être aimé. Ainsi soit-il.

§ VIII. *De l'obéissance de Marie.*

Par l'amour qu'elle avait pour la vertu de l'obéissance, Marie, lors de l'Annonciation, ne se donna pas d'autre nom que celui de servante (7). En effet, dit saint Thomas de Villeneuve, cette fidèle servante ne contredit jamais le Seigneur ni par ses actions, ni par ses pensées; mais, dépouillée de toute volonté propre, elle obéit toujours et en toutes choses à celle de Dieu (8). Elle-même

(1) Deus meus et omnia. — (2) Ama unum bonum, in quo sunt omnia bona (S. August.). — (3) Amorem tuî solum cum gratiâ tuâ mihi dones, et dives sum satis (S. Ignat.). — (4) Pauper, multùm consolari potes de paupertate Mariæ, et de paupere Christo (S. Bonav. de Vitâ Chr.). — (5) Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo. — (6) Trahe me post te. — (7) Ecce ancilla Domini. — (8) O vera ancilla, quæ neque dicto, neque facto, neque cogitatu unquam contradixit Altissimo, nihil sibi libertatis reservans, sed per omnia subdita Deo (S. Thom. de Vill. conc. de Ann.).

déclara que Dieu s'était complu dans son obéissance (1), puisque l'humilité d'une servante consiste dans sa disposition à obéir. Saint Augustin dit que, par son obéissance, la divine Mère remédia au mal qu'Eve avait causé par sa désobéissance (2). L'obéissance de Marie fut beaucoup plus parfaite que celle de tous les autres saints, parce que, tous les hommes étant enclins au mal par le péché originel, tous ont de la difficulté à faire le bien; il n'en fut pas de même de la Vierge (3). Marie, se trouvant exempte du péché originel, n'avait rien qui l'empêchât d'obéir à Dieu : comme une roue cède au mouvement qu'on lui imprime, elle obéissait docilement à toutes les inspirations divines; elle ne fit donc autre chose sur la terre que de chercher toujours et d'exécuter ce qui plaisait à Dieu (4). A sa voix, l'ame de Marie se liquéfiait (5); cette ame, ajoute Richard, était comme un métal fondu prêt à prendre toutes les formes que Dieu voulait lui donner (6).

Marie montra bien, en effet, combien elle était disposée à l'obéissance, d'abord lorsque, pour plaire à Dieu, elle voulut obéir aussi à l'empereur romain, en faisant de Nazareth à Bethléem un voyage de plus de seize lieues,

(1) Respexit humilitatem ancillæ suæ (Luc. 1). — (2) Sicut Eva inobediens et sibi et universo generi humano causa facta est mortis; sic et Maria Virgo obediens et sibi et universo generi humano facta est causa salutis (Ap. Parav. p. 2, c. 11). — (3) In B. Virgine nullum fuit omninò retardivum, proindè rota volubilis fuit secundùm omnem Spiritûs sancti motum (S. Bernardin. t. 3, Serm. 11, a. 2, c. 1). — (4) Virgo semper habuit continuum aspectum ad Dei beneplacitum, et ferventem consensum (S. Bernardin. t. 2, s. 51 a. 3 c. 2). — (5) Anima mea liquefacta est, ut dilectus meus locutus est (Cant. 5, 6). — (6) Anima mea liquefacta est per incendium charitatis, parata instar metalli liquefacti decurrere in omnes modulos divinæ voluntatis (Riccard.).

en hiver, gênée par sa grossesse, et si pauvre qu'elle fut contrainte d'enfanter dans une étable. Elle ne mit pas moins de promptitude, sur l'avis de saint Joseph, à entreprendre cette nuit même le voyage plus long et plus pénible d'Egypte. Silveira demande pourquoi la nécessité de fuir en Egypte fut révélée à saint Joseph, et non point à la B. Vierge, qui devait pourtant éprouver davantage la fatigue du voyage? Et il répond : pour qu'elle exerçât l'obéissance (1). Mais ce qui démontre par-dessus tout son obéissance héroïque, c'est sa soumission à la volonté divine, lorsqu'elle offrit son Fils à la mort avec tant de fermeté qu'au défaut de bourreaux, dit saint Ildephonse, elle eût été disposée à le crucifier elle-même (2). Aussi le vénérable Bède, commentant la réponse de Jésus à une femme dont il est parlé dans l'Evangile, déclare-t-il à ce propos que Marie fut plus heureuse par son obéissance à la divine volonté, que pour avoir été faite Mère de Dieu (3).

Ceux qui pratiquent l'obéissance sont singulièrement agréables à la Vierge. Elle blâma vivement un religieux qui, malgré le signal donné pour se rendre au réfectoire, s'arrêtait afin d'achever certaines dévotions particulières (4). La sainte Vierge a parlé à sainte Brigitte de la sécurité qu'on trouve dans l'obéissance au Père spirituel (5). Saint Philippe de Néri disait que Dieu ne demande point compte de ce qui est exécuté par obéissance, parce qu'il a

(1) Ne Virgini subtrahatur occasio exercendi actum obedientiæ, ad quam erat paratissima. — (2) Parata enim stetit, si deesset manus percussoris (Ap. Parav. p. 2, c. 12). — (3) Et indè quidem beata, quia Verbi incarnandi ministra facta est : sed inde multò beatior quia ejusdem semper amandi custos manebat æterna (Ven. Beda. c. 49, in Luc.). — (4) V. le P. Marcl., Journal de la Vierge. — (5) Obedientia omnes introduxit ad gloriam (Rev. l. 6, c. 11).

fait de cette vertu une obligation (1). La Mère de Dieu révéla aussi à sainte Brigitte qu'elle avait obtenu du Seigneur, par le mérite de son obéissance, que tous les pécheurs repentans qui s'adresseraient à elle seraient pardonnés (2). Ah ! notre Reine et notre Mère, priez Jésus pour nous obtenez-nous par le mérite de votre obéissance d'être fidèles à nous soumettre à sa volonté et aux ordres de nos Pères spirituels. Ainsi soit-il.

§ IX. *De la patience de Marie.*

La terre étant un lieu de mérites, on l'a justement appelée vallée de larmes, puisque nous y sommes tous pour souffrir, et pour y conquérir par la patience la vie éternelle à nos ames (3). Dieu nous a donné la vierge Marie comme modèle de toutes les vertus, mais spécialement comme exemple de patience. Saint François de Sales fait entre autres cette réflexion, que Jésus n'adressa à la sainte Vierge, aux noces de Cana, une réponse où il semblait peu tenir compte de ses prières (4), qu'afin de nous proposer un exemple de la patience de sa sainte Mère. Mais qu'est-il besoin de chercher ? Toute la vie de Marie fut un continuel exercice de patience, puisque, suivant la révélation de l'ange à sainte Brigitte, la sainte Vierge vécut toujours dans les peines (5). La seule compassion aux tourmens du

(1) Qui vos audit, me audit : et qui vos spernit, me spernit (Luc. 10, 16). — (2) Pro obedientiâ meâ tantam potestatem obtinui quòd nullus tam immundus peccator, si ad me cum emendationis proposito convertitur et cum corde contrito, non habebit veniam. — (3) In patientiâ vestrâ possidebitis animas vestras (Luc. 21, 19) — (4) Quid mihi et tibi mulier ? — (5) Sicut rosa crescere solet inter spinas, ità hæc venerabilis Virgo in hoc mundo crevit inter tribulationes (Serm. Ang. c. 10).

Rédempteur suffit pour la rendre martyre de patience (1). Quant à ce qu'elle souffrit d'ailleurs dans le voyage et dans le séjour en Egypte, ainsi que pendant tout le temps qu'elle vécut avec son Fils à Nazareth, nous l'avons apprécié plus haut en parlant de ses douleurs. La seule presence de Marie auprès de Jésus mourant sur le Calvaire, suffit pour montrer combien sa patience fut constante et sublime (2). Ce fut alors que, par le mérite de sa patience, dit le bienheureux Albert le Grand, elle devint notre Mère et nous enfanta à la vie de la grâce (3).

Si donc nous désirons être enfans de Marie, nous devons chercher à imiter sa patience. Quel meilleur moyen, demande saint Cyprien, de nous enrichir de mérites en cette vie et de gloire dans l'autre, que de souffrir patiemment les peines qui nous arrivent (4)? Comme on entoure la vigne d'épines pour la conserver, ainsi Dieu entoure ses serviteurs de tribulations pour qu'ils ne s'attachent point à la terre (5). La patience, conclut saint Cyprien, nous garantit du péché et de l'enfer (6). La patience fait les saints (7), en nous faisant porter en paix et les croix qui viennent directement de Dieu, comme les maladies, la pauvreté, etc., et celles qui viennent des hommes, les persécutions, les injures, etc. Saint Jean vit tous les saints avec des palmes, signes du martyre, à la main (8), ce qui signifie que tous les adultes qui se sauvent doivent

(1) Crucifixa crucifixum concepit (S. Bonav.) — (2) Stabat juxta crucem Jesu Mater ejus. — (3) Maria facta est Mater nostra, quos genuit Filio compatiendo. — (4) Quid utilius ad vitam, vel majus ad gloriam quàm patientia? — (5) Sepiam viam tuam spinis (Osée, 2, 6). Electorum viæ spinis sepiuntur (S Greg.) — (6) Patientia nos servet. — (7) Patientia autem opus perfectum habet (Jac. 1, 4). — (8) Post hæc vidi turbam magnam... et palmæ in manibus eorum (Ap. 7, 9).

être martyrs ou de sang ou de patience (1). Oh! quel fruit portera dans le Ciel chaque peine soufferte pour Dieu! Aussi l'Apôtre nous anime à souffrir (2). Et sainte Thérèse nous donne ce bel avertissement, que celui qui embrasse la croix ne la sent point; quand on se résout à souffrir, la peine est finie. Lorsque nous sommes accablés par les croix, recourons à Marie (3). Ah! ma très-douce Maîtresse! innocente, vous souffrîtes avec tant de patience, et moi coupable qui ai mérité l'enfer, je refuserais de souffrir! Ma Mère, je vous demande aujourd'hui la grâce, non point d'être délivré des croix, mais de les porter avec patience. Je vous conjure, pour l'amour de Jésus-Christ, de m'obtenir de Dieu cette grâce; c'est par vous que je l'espère. Ainsi soit-il.

§ x. *De l'esprit d'oraison de Marie.*

Il n'y a jamais eu d'ame sur la terre qui ait suivi avec autant de perfection que la bienheureuse Vierge, le grand précepte du Sauveur (4). Personne ne pourrait mieux que Marie nous fournir l'exemple et nous apprendre la nécessité de la persévérance dans la prière (5). Le bienheureux Albert le Grand atteste que la divine Mère fut, après Jésus-Christ, la plus parfaite dans l'oraison (6). Premièrement,

(1) Nos sine ferro martyres esse possumus, si patientiam custodimus (S. Greg.). Patienter et gaudentes (S. Bern.). — (2) Momentaneum et leve tribulationis nostræ... æternum gloriæ pondus operatur in nobis (2 Cor. 3, 17). — (3) Consolatrix afflictorum (Eccles.). Omnium dolorum cordium medicamentum (S. J. Damasc.). — (4) Oportet semper orare, et non deficere (Luc. 18, 1). — (5) Maria exemplum dedit, quod oportet sequi, et non deficere (S. Bonav. spec. c. 4). — (6) Virtus orationis in B. Virgine excellentissima fuit (Sup. Miss. 80).

parce que son oraison fut continuelle et persévérante. Dès le premier moment où elle reçut la vie, et avec la vie le parfait usage de la raison, comme nous l'avons dit dans le discours sur sa nativité, elle commença à prier. Afin même de mieux vaquer à la prière, elle voulut à l'âge de trois ans s'enfermer dans la retraite du temple, où, indépendamment des heures destinées à l'oraison, elle se relevait la nuit pour aller prier devant l'autel, comme elle l'a dit à sainte Elisabeth, vierge (1). Afin de méditer toujours les peines de Jésus-Christ, dit Odilon, elle visitait aussi le lieu de ses souffrances (2). En outre, son oraison était profondément recueillie, exempte de distraction et de désordre (3).

L'amour de la sainte Vierge pour l'oraison lui en donnait tant pour la solitude qu'elle s'abstint dans le temple, dit sainte Brigitte, de communiquer avec ses parens. Saint Jérôme a fait sur un texte d'Isaïe (4) la réflexion que le mot *virgo* en hébreu signifie proprement *vierge retirée*, de sorte qu'en l'employant, le prophète prédisait l'amour que Marie aurait pour la solitude. Richard (5 et saint Vincent Ferrier établissent encore le goût de Marie pour la retraite (6). La diligence qu'elle mit à se ren-

(1) Surgebam semper in noctis mediis, et pergebam ante altare templi, et ibi petitiones meas præsentabam (V. ap. S. Bon. de Vit. Christi c. 3).—(2) Loca dominicæ nativitatis, passionis, sepulturæ frequenter visitabat. — (3) Nulla unquàm inordinata affectio, distractio mentem Virginis à contemplationis lumine revocavit, nec occupatio ulla exterior (S. Dion. Cart. de Laud. Virg. l. 2, art. 8). — (4) Ecce Virgo concipiet, et pariet filium, et vocabit nomen ejus Emmanuel (c. 7). — (5) Dominus tecum, merito solitudinis quam ipsa summè diligebat (l. 1, c. 6). — (6) Nunquàm exibat è domo nisi quando ibat ad templum; et tunc ibat tota composita, semper habens oculos suos ad terram (Serm. in Virg. Nat).

dre chez sa cousine Elisabeth (1), dit saint Ambroise, montre aux vierges qu'elles doivent fuir le monde. Saint Bernard affirme que l'amour de Marie pour l'oraison ou la solitude la rendait attentive à fuir la conversation des hommes (2). C'est pourquoi l'Esprit saint lui donne le nom de tourterelle (3). C'est pourquoi aussi la sainte Vierge vécut dans ce monde comme dans un désert (4).

Philon dit que le Seigneur ne parle aux ames que dans la solitude (5). Et Dieu lui-même l'a déclaré par la bouche d'Osée (6). C'est que la solitude et le silence dont on y jouit, invitent l'ame à quitter les pensées de la terre pour méditer les biens du Ciel (7). Vierge très-sainte, obtenez-nous l'esprit d'oraison et de retraite, afin que, détachés de l'amour des créatures, nous puissions n'aspirer qu'à Dieu seul et au paradis, où nous espérons vous voir un jour, pour y louer sans cesse et pour y aimer avec vous votre Fils Jésus-Christ dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il (8).

(1) Abiit cum festinatione. — (2) In proposito erat hominum fugere frequentias, vitare colloquia. — (3) Pulchræ sunt genæ tuæ sicut turturis (Cant. 1, 9). Turtur est solivaga, et signat mentis virtutem unitivam (Vergel. ap. S. Bon. Dist. 7). — (4) Quæ est ista quæ ascendit per desertum, sicut virgula fumi (Cant. 5, 6). ? Talis ascendisti per desertum, animam habens solitariam (Rupert.) — (5) Dei sermo amat deserta. — (6) Ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus (2, 14). O solitudo, in quâ Deus cum suis familiariter loquitur et conversatur (S. Jérôme). — (7) Silentium, et à strepitu quies cogit cœlestia meditare (S. Bern.). — (8) Transite ad me omnes qui concupiscitis me, et à generationibus meis implemini (Eccli. 24, 25). *Les générations de Marie sont ses vertus.* Nec primam similem visa est, nec habere sequentem. Sola sine exemplo placuisti femina Christo (Sedulius).

DIVERSES PRATIQUES DE DÉVOTION ENVERS MARIE.

La Reine du Ciel est si généreuse et si reconnaissante, qu'en retour des plus petits services elle accorde de grandes grâces (1). Néanmoins, deux choses sont nécessaires pour être ainsi récompensé : d'abord, il faut présenter ses dévotions avec une ame exempte de péché ; sans quoi Marie nous ferait la même réponse qu'à ce soldat vicieux qui pratiquait chaque jour quelqu'acte de dévotion en son honneur (2). Un jour qu'il était pressé d'une grande faim la sainte Vierge lui apparut, et lui présenta un mets exquis, mais dans un vase si sale qu'il n'osa point y toucher. Je suis, dit alors Marie, la Mère de Dieu, venue pour vous secourir dans votre faim. Mais dans ce vase ! reprit le soldat, je ne saurais en goûter. Et comment voulez-vous, répliqua la Vierge, que j'agrée vos dévotions, lorsque vous me les offrez avec une ame si chargée de vices ? Le soldat, converti par cette leçon, se fit ermite, vécut trente années dans le désert, et la sainte Vierge, lui apparaissant de nouveau à sa mort, le conduisit au Ciel. Nous avons dit, dans la première Partie, qu'il est impossible, moralement parlant, qu'un serviteur de Marie se damne : ce qui est vrai, à la condition qu'il vive sans péché, ou qu'il ait du moins le désir d'en sortir,

(1) Cùm sit magnificentissima, solet maxima pro minimis reddere (S. Andr. Cret. Or. 2. de Dorm. Virg.). — (2) S. Pierre Celestin. Opusc. c. 23.

parce qu'alors Marie l'aidera. Si quelqu'un, au contraire, voulait pécher dans l'espoir que la sainte Vierge le sauverait, il se rendrait par sa faute indigne et incapable d'en être protégé. La seconde condition consiste à persévérer dans sa dévotion envers Marie (1). Thomas à Kempis avait coutume dans sa jeunesse d'adresser chaque jour certaines prières à la Vierge; un jour il les omit, puis les négligea pendant quelques semaines, enfin les abandonna tout-à-fait. Une nuit, il vit en songe Marie qui embrassait ses compagnons, mais, s'adressant à lui : Qu'esperez-vous, dit-elle, vous qui avez abandonné vos pratiques de dévotion? Eloignez-vous, vous êtes indigne de mes embrassemens. Thomas se réveilla saisi de frayeur et reprit ses prières accoutumées. Richard loue aussi la persévérance (2); mais, comme personne ne peut être sûr de cette persévérance, personne aussi ne peut être sûr de son salut, jusqu'à la mort. C'est donc une mémorable leçon que celle donnée au moment de sa mort, à ses confrères, par le vénérable Jean Berchmans, de la compagnie de Jésus; comme ils lui demandaient quelles dévotions ils devaient offrir à la Vierge pour lui être agréables et obtenir sa protection : Les moindres choses, répondit-il, pourvu qu'on les fasse avec constance (3). Je vais cependant indiquer, d'une manière simple et courte, diverses dévotions au moyen desquelles nous pouvons nous concilier notre Mère divine; c'est, à mon avis, la partie la plus utile de ce petit ouvrage. Mais je recommande moins à mon cher lecteur de les pratiquer toutes, que de prati-

(1) Perseverantia sola meretur coronam (S. Bern. Ep. 129). — (2) Qui tenuerit Mariam perseveranter, hic beatus erit in spe, quia omnia optata ei succedent (l. 2, p. 48). — (3) Quidquid minimum, dummodò sit constans.

quer celles qu'il aura choisies avec persévérance, et avec la crainte de perdre la protection de Marie, s'il venait à les interrompre. Oh! combien brûlent maintenant en enfer, et qui se seraient sauvés, s'ils avaient continué les dévotions envers Marie qu'ils avaient commencées!

PRATIQUE I. — *De l'Ave Maria.*

Cette salutation angélique plaît beaucoup à la sainte Vierge, parce qu'il semble qu'on lui renouvelle alors la joie qu'elle éprouva quand saint Gabriel lui annonça qu'elle serait Mère de Dieu; nous devons donc, à cette fin, la saluer fréquemment de l'*Ave Maria* (1). La sainte Vierge déclara à sainte Mechtilde qu'on ne peut lui adresser un salut plus agréable. Celui qui salue Marie en sera salué à son tour. Saint Bernard s'entendit une fois saluer d'une manière très-intelligible par une image de la Vierge (2), et le salut de Marie, dit saint Bonaventure, consiste dans quelque grâce par laquelle elle répond à celui qui l'honore (3). Marie promit à sainte Gertrude de lui donner à la mort autant de secours qu'elle aurait récité d'*Ave Maria*. Le B. Alain disait qu'à cette prière le Ciel se réjouit, le démon tremble et prend la fuite (4). Thomas à Kempis atteste par expérience que le démon s'enfuit, en l'entendant prononcer (5).

(1) Salutate eam angelicâ salutatione, quia vocem hanc audit valdè libenter (Thom. à Kempis, serm. 21, ad Nov). — (2) Ave, Bernarde (March. 20. Aug.). — (3) Libenter nos salutat cum gratiâ, si libenter salutamus cum Ave Maria (Vid. Auriem. aff. Scamb. t. 1, c. 6). Si quis veniet ad Matrem Domini dicens, Ave Maria, numquid poterit ei gratiam denegare (Riccard.)? — (4) Cœlum gaudet, Satan fugit, cùm dico Ave Maria. — (5) Serm. 1 ad Nov.

La pratique de cette dévotion consiste : 1.° A dire, matin et soir, en se levant ou en se mettant au lit, trois *Ave Maria*, la face contre terre, ou du moins à genoux, en ajoutant à chaque *Ave :* Par votre pure et immaculée conception, ô Marie, purifiez mon corps et sanctifiez mon ame; à demander ensuite sa bénédiction à Marie, comme notre Mère, ainsi que saint Stanislas le faisait toujours ; à se placer enfin sous la protection de la Vierge, en la priant de nous garder du péché pendant le jour ou la nuit qui va suivre. Il est bon, dans ce but, d'avoir près de son lit une belle image de la Vierge. 2.° A dire l'*Angelus* avec les trois *Ave* d'habitude, le matin, au milieu du jour, et le soir. C'est Jean XXII qui attacha le premier une indulgence à cette dévotion, à l'occasion d'un coupable condamné au feu, qui, ayant invoqué Marie la veille de son Annonciation, resta au milieu du feu sans que ses vêtemens mêmes en fussent offensés (1). En dernier lieu, Benoît XIII a accordé cent jours d'indulgences à quiconque réciterait l'*Angelus*, et au bout du mois indulgence plénière à quiconque le réciterait confessé et communié. Le P. Crasset parle d'autres indulgences accordées par Clément X à celui qui ajouterait, à la fin de chaque *Ave : Deo gratias et Mariæ.* Autrefois, tout le monde s'agenouillait au son des cloches pour réciter l'*Angelus ;* maintenant, il en est qui ont honte de le faire ; mais saint Charles-Borromée ne rougissait point de descendre de voiture ou de cheval pour le réciter dans la rue, quelquefois même au milieu de la boue. Remarquez qu'au temps pascal, ainsi que Benoît XIV l'a expliqué, on récite l'antienne *Regina cœli*, etc., au lieu de l'*An-*

(1) Crasset, t. 2, tr. 6, prat. 2.

gelus ; depuis les vêpres du samedi et pendant la journée du dimanche, l'*Angelus* se dit debout. 3.° A saluer la Mère de Dieu par l'*Ave Maria* toutes les fois qu'on entend sonner l'horloge. Alphonse Rodriguez saluait Marie à chaque heure. 4.° En sortant de chez soi ou en y entrant, à saluer la Vierge d'un *Ave*, afin que, au dehors ou au dedans, elle nous garde du péché, et à lui baiser les pieds en même temps, ainsi que les chartreux le pratiquent. 5.° A honorer par un *Ave* les images de Marie qu'on rencontre. On fera bien, si on le peut, de placer contre le mur de sa maison une belle image de Marie, afin de lui procurer le salut des personnes qui passeront devant elle. A Naples et à Rome, les ames pieuses exposent ainsi sur la voie publique de fort belles images de la Vierge. 6.° L'Eglise ordonne que toutes les heures canoniques de l'office commencent, et que l'office se termine par la salutation angélique ; il sera donc utile, au commencement et à la fin de chaque action, de dire un *Ave Maria* ; je parle de chaque action, tant spirituelle comme l'oraison, la confession, la communion, la lecture de piété, l'assistance au sermon, etc. que temporelle, comme l'étude, la consultation, le travail manuel, le repas, le coucher, etc. Heureuses actions que celles qui se trouvent enchâssées entre deux *Ave Maria !* En s'éveillant le matin, en fermant les yeux pour dormir, à chaque tentation, dans chaque péril, à chaque mouvement de colère, etc. dire toujours un *Ave Maria.* Mon cher lecteur, pratiquez cette dévotion, et vous verrez l'extrême utilité que vous en retirerez, chaque *Ave* comportant vingt jours d'indulgences (1). Le P. Auriemma rapporte

(1) Ap. Viva de Ind. § ult.

d'ailleurs que la sainte Vierge promit à sainte Mechtilde une bonne mort, si elle récitait chaque jour trois *Ave Maria*, en l'honneur de sa puissance, de sa sagesse et de sa bonté. En outre, elle déclara à un Bienheureux que l'*Ave Maria* lui agréait surtout, lorsqu'on le récitait dix fois en l'honneur de ses dix vertus. Consultez à ce sujet Maracci qui parle de beaucoup d'indulgences attachées à ces dix *Ave*.

PRATIQUE II. — *Des Neuvaines.*

Les serviteurs de Marie célèbrent avec beaucoup d'attention et de ferveur les neuvaines de ses fêtes, et la sainte Vierge y dispense avec amour ses grâces innombrables et les plus spéciales. Sainte Gertrude aperçut un jour sous le manteau de Marie une troupe d'ames que cette grande Reine considérait avec beaucoup d'affection, et elle apprit que c'étaient celles qui, les jours précédens, s'étaient préparées par de pieux exercices à la fête de l'Assomption. Les exercices qu'on peut pratiquer durant les neuvaines, sont les suivans : 1.° Faire l'oraison mentale matin et soir, et la visite au Saint Sacrement, avec neuf *Pater*, *Ave* et *Gloria Patri*. 2.° Faire trois visites à Marie devant quelqu'une de ses images, en remerciant le Seigneur des grâces qu'il lui a accordées, et en demandant chaque fois à la Vierge quelque faveur spéciale, et à l'une de ces visites lire la prière qui est placée ci-dessus à la fin de chacune de ses fêtes. 3.° Faire beaucoup d'actes d'amour (au moins cent ou cinquante) envers Jésus et Marie, car nous ne pouvons rien faire qui lui soit plus agréable que d'aimer son Fils, comme elle le déclare à

sainte Brigitte (1). 4.° Lire chaque jour de la neuvaine pendant un quart d'heure dans quelque livre qui traite de ses gloires. 5.° S'imposer quelques mortifications extérieures, comme le cilice, la discipline, etc., avec le jeûne, ou simplement s'abstenir à table, au moins en partie, de fruits ou de tout autre mets qui plairait, et mêler même des herbes amères à sa nourriture. La veille de sa fête, jeûner au pain et à l'eau : mais demander toujours pour ces pratiques la permission du Père spirituel. Les meilleures auxquelles on puisse se livrer dans ces neuvaines, sont les mortifications intérieures, comme de s'abstenir de voir ou d'entendre par curiosité, de se condamner à la retraite, de garder le silence, d'obéir, de ne pas répondre avec impatience, de supporter la contrariété, etc.; car en s'y livrant on s'expose moins au danger de la vaine gloire, avec plus de mérite, et sans avoir besoin de l'assentiment du directeur. L'exercice le plus utile consiste à se proposer, dès le commencement de la neuvaine, de se corriger du défaut auquel on est le plus enclin. Pour y parvenir, il est bon à chacune des trois visites de demander pardon pour les chutes passées, de renouveler la résolution de ne plus faillir, et d'implorer le secours de Marie. La dévotion la plus agréable à la Vierge est l'imitation de ses vertus; il sera donc bien de se proposer à chaque neuvaine quelque vertu spéciale de Marie, la mieux adaptée au mystère, par exemple, à la fête de la *Conception*, la pureté d'intention; à celle de la *Nativité*, le renouvellement de l'esprit, en chassant la tiédeur; à la *Présentation*, le détachement de la chose à laquelle nous sommes le plus attachés; à l'*Annonciation*, l'humilité et

(1) Si te mihi vis devincire, ama filium meum Jesum.

l'amour des mépris ; à la *Visitation*, la charité envers le prochain, en répandant des aumônes, ou du moins en priant pour les pécheurs ; à la *Purification*, l'obéissance à ses supérieurs ; à l'*Assomption* enfin, le détachement et la préparation à la mort, s'appliquant à vivre comme si chaque jour était le dernier de notre vie. De cette façon, les neuvaines produiront de grands résultats.

6.° Indépendamment de la communion du jour de la fête, il est bon de demander au Père spirituel la permission de communier plus souvent dans le cours de la neuvaine. Le P. Segneri disait que nous ne pouvions mieux honorer Marie qu'en étant avec Jésus. Et la Vierge révéla à une ame pieuse (1) qu'on ne peut rien lui offrir de plus agréable que la sainte communion, parce que Jésus-Christ y applique aux ames le fruit de sa Passion, et il semble que la sainte Vierge ne demande rien plus vivement de ses serviteurs que de les voir communier (2).

7.° Enfin, le jour de la fête, il faut nous offrir à servir cette divine Mère, en lui demandant la grâce de la vertu qu'on s'est proposée dans la neuvaine, ou une autre grâce spéciale. Il est bon de choisir chaque année celle des fêtes de la Vierge, à laquelle on a le plus de dévotion, et de se préparer d'une manière particulière à s'y consacrer de nouveau et plus spécialement à son service, en l'élisant pour notre Reine, notre Avocate et notre Mère. On lui demande alors pardon des infractions faites à son service dans l'année qui vient de finir, on lui promet une plus grande fidélité pour l'année qui va suivre. On la prie enfin de nous agréer pour ses serviteurs, et de nous obtenir une sainte mort.

(1) Crasset, t. 2, tr. 6, prat. 9. — (2) Venite: comedite panem meum, et bibite vinum quod miscui vobis.

PRATIQUE III. — *Du Rosaire et de l'Office*

On sait que la dévotion du saint Rosaire a été révélée à saint Dominique par la Mère de Dieu elle-même, lorsque ce saint étant afflige et se plaignant à sa Reine du grand mal que les hérétiques Albigeois causaient à l'Eglise, la sainte Vierge lui dit : Ce terrain sera toujours stérile, jusqu'à ce que la pluie y soit tombée. Saint Dominique comprit que cette pluie était la dévotion du Rosaire qu'il devait publier. En effet, le saint l'alla prêcher partout, et tous les catholiques l'embrassèrent, en sorte qu'il n'y a pas aujourd'hui de dévotion plus en usage chez les fidèles, quelle que soit leur condition, que celle du Rosaire. Que n'ont pas dit les hérétiques modernes, Calvin, Bucer et autres, pour la discréditer ? Mais on connaît le grand bien que le monde a retiré de cette auguste dévotion. Combien ont été par elle délivrés de leurs péchés ! combien convertis à une vie sainte ! combien ont fait une bonne mort, et sont maintenant sauvés ! On peut lire une foule de livres qui en traitent ; il suffit de savoir que cette dévotion est approuvée par l'Eglise, et que les souverains pontifes l'ont enrichie d'indulgences. Quiconque récite le tiers du Rosaire gagne l'indulgence de 70 mille ans, quiconque le récite en entier, celle de 80 mille et davantage s'il le récite dans la chapelle du Rosaire. Benoît XIII, en dernier lieu, a annexé au Rosaire (pour celui qui récite au moins le tiers du chapelet des PP. Dominicains) toutes les indulgences attachées au chapelet de sainte Brigitte, c'est-à-dire cent jours pour chaque *Ave Maria* et *Pater noster* récité. De plus, quiconque dit le Rosaire gagne l'indulgence plénière à toutes les fêtes prin-

cipales de Marie, de l'Eglise et de saint Dominique, en visitant leurs églises, après s'être confessé et avoir communié. Mais ce qui précède doit s'entendre des personnes inscrites au livre du Rosaire; à celles-là, le jour où elles s'inscrivent, confessées et communiées, est accordée l'indulgence plénière; cent années, si elles portent le Rosaire; et à celles qui font l'oraison mentale une demi-heure par jour, sept années pour chaque fois, et l'indulgence plénière à la fin du mois.

Pour gagner les indulgences attachées à la récitation du Rosaire, il faut méditer le mystère, tel qu'on le trouve développé dans plusieurs ouvrages, et, si on ne le peut, il suffit de méditer un des mystères de la Passion de Jésus-Christ, comme sa flagellation, sa mort, etc. Il faut ensuite réciter le Rosaire avec dévotion, en tenant compte de cet avertissement donné par la Vierge à la bienheureuse Eulalie, que cinq tours récités lentement et avec dévotion, lui sont plus agréables que quinze récités précipitamment et avec une dévotion moindre. Il est bien de dire le Rosaire à genoux, et devant une image de Marie, et de faire au commencement de chaque tour un acte d'amour envers Jésus et Marie, en leur demandant quelque grâce. On remarquera en outre qu'il vaut mieux réciter le Rosaire en société, que de le dire seul.

Quant au petit *Office* de la sainte Vierge, composé, dit-on, par saint Pierre Damien, Urbain II a accordé beaucoup d'indulgences à celui qui le récite, et la sainte Vierge a témoigné plusieurs fois combien cette dévotion lui est agréable, comme on peut le voir dans le P. Auriemma (t. I. c. 8.): elle aime aussi beaucoup qu'on récite ses litanies, chaque fois qu'on les dit comportant deux

cents jours d'indulgences, l'hymne *Ave maris Stella*, qu'elle ordonna à sainte Brigitte de dire tous les jours, et surtout le cantique *Magnificat*, parce que, le réciter, c'est la louer avec les paroles mêmes dont elle se servit pour louer Dieu.

PRATIQUE IV. — *Du jeûne.*

Beaucoup de serviteurs de Marie ont coutume de jeûner en son honneur au pain et à l'eau le samedi et la veille de ses fêtes. On sait que le samedi a été consacré par l'Eglise à la Vierge, parce qu'en ce jour, dit saint Bernard, elle est restée constante dans la foi après la mort de son Fils (1). Aussi les serviteurs de Marie ne manquent pas de lui offrir ce jour-là quelque dévotion particulière, et spécialement le jeûne au pain et à l'eau, comme le pratiquaient saint Charles Borromée, le cardinal de Tolède et tant d'autres; Nittard, évêque de Bamberg, et le P. Joseph Arriaga, de la compagnie de Jésus, s'abstenaient même le samedi de toute nourriture. Il est parlé dans le P. Auriemma (t. 1. c. 17.), des grandes grâces que Dieu a dispensées à ceux qui pratiquaient cette dévotion. Lorsqu'on se dit particulièrement dévoué au service de Marie, et qu'on a mérité l'enfer, ce jeûne du samedi doit paraître peu de chose. Je dis que celui qui pratique cette dévotion se damnera difficilement; ce n'est pas que, la mort le surprenant en état de péché mortel, la sainte Vierge le délivrera par un miracle; ces prodiges de la divine miséricorde arrivent rarement, et il y au-

(1) Per illud triste sabbatum stetit in fide, propterea aptissimè S. Ecclesia diem sabbati per totum anni circulum celebrare consuevit (cap. 2, de Pass.)

rait folie à en faire dépendre son salut éternel; je dis seulement que la Mère de Dieu obtiendra aisément à celui qui pratique cette dévotion la persévérance dans la grâce divine et une bonne mort. Tous les membres de notre Congrégation, qui en sont capables, observent le jeûne au pain et à l'eau le samedi en l'honneur de Marie. Je parle de ceux qui en sont capables, et, s'il en est un à qui sa santé interdise cette dévotion, du moins il se contente le samedi d'un seul mets, ou observe le jeûne ordinaire, ou se prive soit de fruits, soit d'une autre chose à son goût. Il faut se livrer le samedi à des pratiques particulières de dévotion en l'honneur de la Vierge, communier, entendre au moins la messe, visiter quelque image de Marie, porter le cilice, etc. Il faut, du moins, les veilles des sept fêtes de Marie, que son serviteur jeûne au pain et à l'eau, et l'honore le mieux qu'il lui sera possible.

PRATIQUE V. — *Des visites aux images de Marie.*

Le P. Ségneri dit que le démon n'a pu mieux se consoler des pertes qu'il a faites par l'extinction de l'idolâtrie, qu'en persécutant les saintes images au moyen des hérétiques. Mais l'Eglise les a défendues jusqu'à répandre le sang de ses martyrs, et la divine Mère a montré par des prodiges combien elle agrée le culte et les visites rendus à ses images. Saint Jean Damascène eut la main coupée pour avoir défendu par ses écrits les images de Marie; mais sa Reine la lui rendit miraculeusement : c'est pourquoi tous les serviteurs de Marie ont coutume de visiter fréquemment avec une tendre affection les images et les

eglises dédiées à son honneur. Ce sont, suivant saint Jean Damascène, les cités de refuge où nous trouvons un abri contre les tentations et les châtimens mérités pour les fautes que nous avons commises. Lorsque l'empereur saint Henri entrait dans quelque ville, il visitait d'abord une église de la Vierge. Le P. Thomas Sanchez ne rentrait jamais chez lui qu'après avoir visité quelque église dédiée à la Vierge. Qu'on ne passe donc pas un jour sans visiter cette Reine, soit dans une église ou dans une chapelle, soit dans sa propre maison, où il serait bon à cet effet d'établir, dans le lieu le plus retiré, un petit oratoire, orné de son image, qu'on entourerait de tentures, de fleurs, de flambeaux ou de lampes, et l'on irait y réciter les litanies, le rosaire, etc. J'ai composé dans ce but un opuscule déjà réimprimé huit fois, sur la visite au Saint Sacrement et à la bienheureuse Vierge pour tous les jours du mois. Un serviteur de Marie pourrait encore faire célébrer la messe en son honneur dans une église ou chapelle, à quelqu'une de ses fêtes, en faisant précéder la neuvaine de l'exposition du Saint Sacrement, et même d'un sermon.

Je crois utile de rapporter le fait suivant, cité par le P. Spinelli parmi les miracles de Marie, au n.° 65. L'an 1611, au célèbre sanctuaire de Mont-Vierge, la veille de la Pentecôte, la foule qui s'y était réunie ayant profané la fête par des bals, des excès et des indécences, on vit un incendie s'allumer tout-à-coup dans la maison, la réduire en cendres en moins d'une demi-heure, et causer la mort de plus de 1,500 personnes. Cinq qui avaient survécu déposèrent sous la foi du serment qu'elles avaient vu la Mère de Dieu elle-même, avec deux torches allumées, mettre le feu à l'édifice. Je ne saurais donc assez prier ses

serviteurs de s'abstenir et d'empêcher les autres d'aller à de pareils sanctuaires de la Vierge les jours de fête, car l'enfer retire plus de fruits de ces visites intempestives que la divine Mère n'en reçoit d'honneur. Que celui qui en a la dévotion, s'y rende dans un temps où il n'y ait point de concours.

PRATIQUE VI. — *Du scapulaire.*

De même que les hommes aiment à faire porter leur livrée, de même Marie aime que ses serviteurs portent son scapulaire, pour montrer qu'ils lui sont dévoués et qu'ils font partie de sa famille. Les hérétiques se rient, suivant leur coutume, de cette dévotion, mais l'Eglise l'a approuvée par des bulles et des indulgences. Le P. Crasset (l. 2, tr. 6. part. 4.) et Lerzana (in Mar. c. 5, n.° 10.), en parlant du scapulaire des Carmes, rapportent que vers l'an 1251 la sainte Vierge apparut au bienheureux Simon Stock, carme anglais, et qu'elle lui dit en lui remettant le scapulaire que ceux qui le porteraient seraient délivrés de la damnation éternelle (1).

Les indulgences attachées par l'Eglise aux différens scapulaires sont innombrables, quotidiennes et plénières, pour le cours de la vie et pour l'article de la mort. Pour moi, j'ai eu soin de recevoir tous ces scapulaires. On sait, en particulier, que celui de l'Immaculée Conception, qui se bénit chez les PP. Théatins, comporte, indépendamment de plusieurs indulgences spéciales, toutes celles accordées à toute personne, à tout lieu, et à tout ordre religieux.

(1) Accipe, Fili dilectissime, hoc tui ordinis scapulare, meæ confraternitatis signum, tibi et cunctis carmelitis privilegium; in quo quis moriens æternum non patietur incendium (Ap. Lez. l. cit.).

PRATIQUE VII. — *Des confréries de la sainte Vierge.*

Certains critiques désapprouvent les confréries, en disant qu'elles sont quelquefois des sources de procès, et qu'on y entre souvent par des vues humaines. Mais, comme on ne condamne point les églises et les sacremens, parce que beaucoup en abusent, ainsi on ne doit pas condamner les confréries. Les souverains pontifes, au lieu de les condamner, les ont approuvées avec louange et enrichies d'indulgences. Saint François de Sales (dans son *Introduction à la vie dévote*, p. 2, c. 15), exhorte avec empressement les séculiers à y entrer. Et saint Charles Borromée, que n'a-t-il point fait pour les établir et les multiplier? Dans ses synodes surtout, il engage les confesseurs à s'efforcer d'y faire entrer leurs pénitens (1); et c'est avec raison, car ces confréries, spécialement celles de la Vierge, sont comme autant d'arches de Noé, où les pauvres séculiers trouvent un refuge contre le déluge de tentations et de péchés qui inonde l'univers. Pour nous, la pratique des missions nous a positivement démontré l'utilité des congrégations. Régulièrement parlant, il y a plus de péchés dans un homme qui ne va point à la congrégation, que dans vingt qui la fréquentent. La congrégation est comme la tour de David (2): cette comparaison donne la clef du grand profit qu'elle procure, les congréganistes y trouvant une foule de moyens de défense con-

(1) Confessor, pro viribus suadebit, ut alicui societati pœnitentes adscribantur (act. Med. t. 1. c. 6, 58). — (2) Turris David, mille clypei pendent ex eâ, omnis armatura fortium (Cant. 4, 4).

tre l'enfer, et s'y livrant à des pratiques pour conserver la grâce divine, moyens et pratiques dont les séculiers usent difficilement hors des congrégations.

D'abord, un des moyens de salut, c'est de penser aux maximes éternelles (1), et il ne se perd tant de pécheurs que parce qu'ils n'y pensent point (2). Mais ceux qui vont à la congrégation sont bien disposés à y penser, par tant de méditations, de lectures et de sermons qu'ils y entendent (3). En second lieu, il est nécessaire, pour se sauver, de se recommander à Dieu (4), et c'est ce que font continuellement les confrères dans les congrégations, et Dieu les exauce plus facilement, puisqu'il a déclaré lui-même qu'il accorderait volontiers ses grâces aux prières faites en commun (5). Troisièmement, dans les congrégations, la fréquentation des sacremens est plus facile, à cause des règles et des exemples; or, la communion procure la persévérance dans la grâce, suivant le saint Concile de Trente qui la recommande (6). En quatrième lieu, outre l'usage des sacremens, il y a dans les congrégations beaucoup d'exercices de mortification, d'humilité, de charité envers les confrères malades et envers les pauvres. Il serait à propos que, dans chaque congrégation s'introduisît ce saint usage d'assister les pauvres et les malades du lieu.

(1) Memorare novissima tua, et in æternum non peccabis. — (2) Desolatione desolata est omnis terra, quia nullus est qui recogitet corde (Jer. 12, 11). — (3) Oves meæ vocem meam audiunt (J. 10, 27). — (4) Petite et accipietis. — (5) Si duo ex vobis consenserint super terram, de omni re, quamcumque petierint, fiet illis à Patre meo (Math. 16, 19). Multi minimi, dùm congregantur unanimes, fiunt magni; et multorum preces impossibile est non audiri (S. Ambros.). — (6) Tanquàm antidotum quo liberemur à culpis quotidianis, et à peccatis mortalibus præservemur (Sess. 13, c. 2).

Il y aurait encore un grand profit à établir en l'honneur de la Mère de Dieu, la congrégation secrète des confrères les plus fervens. Voici en abrégé les exercices qui s'y pratiquent : 1.º On fait demi-heure de lecture ; 2.º on dit vêpres et complies du Saint-Esprit ; 3.º les litanies de la Vierge, pendant lesquelles les confrères, indiqués à cet effet, se soumettent à quelque mortification, par exemple à tenir la croix sur leurs épaules, etc. ; 4.º on fait un quart d'heure de méditation sur la passion de Jésus-Christ ; 5.º chacun s'accuse des fautes commises contre les règles, et reçoit la pénitence du Père spirituel ; 6.º un confrère lit le bouquet des mortifications pratiquées la semaine précédente, puis annonce les neuvaines à entreprendre, etc. Enfin, la discipline se prend l'espace d'un *Miserere* et d'un *Salve*, et chacun baise les pieds du crucifix posé sur les marches de l'autel. Les règles sont que chaque confrère, 1.º fasse tous les jours l'oraison mentale ; 2.º la visite au saint Sacrement et à la Vierge ; 3.º l'examen de conscience le soir ; 4.º la lecture spirituelle ; 5.º qu'il évite les jeux et les conversations du monde ; 6.º qu'il fréquente la communion et se soumette à quelques mortifications, comme la chaîne, la discipline ; 7.º qu'il recommande tous les jours à Dieu les ames du purgatoire et des pécheurs ; 8.º que, dès qu'un confrère tombe malade, les autres viennent tous le visiter. Mais reprenons notre sujet.

En cinquième lieu, nous avons dit combien il importe au salut de servir la Mère de Dieu ; or les confrères font-ils autre chose que de la servir ? Combien ils la louent ! Quelles prières ils lui adressent ! Dès le principe, ils se consacrent à son service, en la choisissant d'une manière spéciale pour leur Maîtresse et leur Mère ; ils s'inscrivent

dans le livre des fils de Marie ; et comme ils sont des serviteurs et des enfans distingués de la Vierge, ainsi à son tour elle les traite avec distinction, et les protége pendant leur vie et à leur mort. En sorte qu'un confrère d'une congrégation de Marie, peut dire qu'en y entrant il a reçu toute espèce de bien (1).

Chaque confrère doit donc se proposer deux choses, un but d'abord, c'est-à-dire, de ne point aller à la congrégation dans une autre vue que de servir Dieu et sa sainte Mère, et de sauver son ame ; ensuite, de ne point négliger la congrégation les jours prescrits pour les affaires du monde, parce qu'il y va traiter la plus importante qui puisse l'occuper sur la terre, son salut éternel. Il s'attachera aussi à conduire tous ceux qu'il pourra à la congrégation, et surtout à y ramener les confrères qui l'auraient abandonnée.... Oh ! de quels terribles châtimens le Seigneur punit ceux qui quittent la congrégation de la Vierge ! Un confrère, qui l'avait abandonnée à Naples, étant exhorté à y retourner, répondit : J'y reviendrai quand on m'aura rompu les jambes et coupé la tête ; le malheureux était prophète ; peu de temps après, ses ennemis lui rompirent réellement les jambes et lui coupèrent la tête (2). Au contraire, les confrères persévérans sont comblés par Marie de biens temporels et spirituels (3). On voit dans le P. Auriemma (t. 2. c. 4.), les grâces spéciales que Marie fait à ses congréganistes pendant leur vie et à leur mort ; mais surtout à leur mort. Le P. Crasset rapporte (t. 2. pr. 5.), qu'en 1586, un jeune homme, sur le point de mourir, s'endormit, et que, s'étant

(1) Venerunt mihi omnia bona pariter cum illâ (Sap. 7, 11). — (2) Ap. Sarn. d. Congr. p. 1. — (3) Omnes domestici ejus vestiti sunt duplicibus (Prov. 31, 21).

réveillé, il dit à son confesseur : O mon Père, j'ai couru un grand danger d'être damné ; mais la sainte Vierge m'en a délivré. Les démons ont présenté mes péchés au tribunal du Seigneur, et déjà ils s'apprêtaient à m'entraîner en enfer, lorsque la sainte Vierge survint et leur dit : Où conduisez-vous ce jeune homme? Qu'avez-vous à démêler avec un de mes serviteurs, qui m'a honorée si long-temps dans ma congrégation? Les démons se sont enfuis, et c'est ainsi que j'ai été sauvé de leurs mains. Le même auteur raconte qu'un autre congréganiste, également à l'heure de la mort, soutint un grand combat avec l'enfer ; mais qu'ayant triomphé, il s'écria dans sa joie : Oh! qu'il est bon de servir la bienheureuse Mère dans sa congrégation! Et il mourut plein de consolation. Ajoutons qu'à Naples, le duc de Popoli mourant, dit à son fils : Mon fils, apprenez que le peu de bien que j'ai fait dans ma vie, je reconnais le devoir à ma congrégation ; aussi n'ai-je pas de plus grand bien à vous laisser que la congrégation de Marie. Je fais plus de cas de ma qualité de congréganiste que de celle de duc de Popoli.

PRATIQUE VIII. — *Des aumônes faites en l'honneur de Marie.*

Les serviteurs de Marie ont coutume, surtout le samedi, de faire des aumônes en son honneur. Saint Grégoire parle, dans ses *Dialogues*, d'un saint artisan, du nom de Dieudonné, qui distribuait le samedi aux pauvres tout ce qu'il avait gagné dans la semaine ; et une ame pieuse aperçut, dans une vision, un somptueux palais que Dieu préparait au Ciel à ce serviteur de Marie, et qui ne se bâtissait que le samedi. Saint Gérard ne refusait

jamais rien de ce qui lui était demandé au nom de Marie. Le P. Martin Guttiérez, de la compagnie de Jésus, en faisait autant; et il avoua depuis qu'il n'avait demandé aucune grâce à la sainte Vierge, sans l'avoir obtenue. Ce serviteur de Marie, ayant été tué par les huguenots, la divine Mère apparut à ses compagnons avec quelques vierges, par lesquelles elle fit couvrir le corps d'un linceul (1). Saint Eberard, évêque de Salzbourg, pratiquait la même charité; c'est pourquoi un saint religieux le vit sous la figure d'un enfant, entre les bras de Marie (2). Tel était encore l'usage d'Alexandre de Halès, qui, pressé au nom de Marie de se faire franciscain, quitt le monde pour embrasser cet ordre (P. Auriem. t. 1. c. 12.). Que les serviteurs de Marie se plaisent donc à donner chaque jour en son honneur une petite aumône, et qu'ils l'augmentent le samedi. Du moins, s'ils ne peuvent davantage qu'ils fassent, pour l'amour de Marie, quelque autre œuvre de charité, en assistant les malades, en priant pour les pécheurs et les ames du purgatoire, etc. Les œuvres de miséricorde sont agréables au cœur de cette Mère de miséricorde.

PRATIQUE IX. — *Des fréquens recours à Marie.*

J'affirme que de toutes les pratiques de dévotion, il n'en est pas qui plaise autant à notre Mère, que de recourir fréquemment à son intercession, en lui demandant du secours dans tous nos besoins particuliers, comme

(1) Ap. Pepe, t. l. 235 in fin. — (2) Hic est filius meus Eberardus, qui nihil mihi unquam negavit.

pour prendre ou donner conseil, ou dans les périls, les afflictions et les tentations, et spécialement les tentations contre la pureté. La divine Mère nous délivrera certainement, si nous recourons à elle, en disant l'antienne *Sub tuum præsidium* et l'*Ave Maria*, ou bien si nous invoquons seulement son saint nom de Marie, qui a une force particulière contre les démons. Le bienheureux Santi franciscain, dans une tentation contre la pureté recourut à Marie, et la Vierge lui apparaissant aussitôt, le délivra. Il est encore à propos de baiser ou de serrer contre soi le rosaire ou le scapulaire, ou de regarder une image de la Vierge. J'ajoute que Benoît XIII a accordé 50 jours d'indulgences à celui qui prononce les noms de Jésus et de Marie.

PRATIQUE X. — *Pour la dixième et dernière, je réunis plusieurs pratiques qu'on peut observer en l'honneur de Marie.*

I. Célébrer ou faire célébrer, ou du moins entendre la messe en l'honneur de la sainte Vierge. Il est vrai que le saint sacrifice de la messe ne peut être offert qu'à Dieu, à qui on le présente principalement en reconnaissance de son souverain domaine; mais cela n'empêche pas, dit le saint concile de Trente, qu'on ne puisse l'offrir en même temps à Dieu pour le remercier des grâces accordées aux saints et à sa divine Mère, afin que, en célébrant leur mémoire, ils daignent intercéder pour nous : c'est ce qu'indiquent les paroles mêmes de la messe (1). Cette pratique, ainsi que la récitation de trois *Pater*, *Ave* et *Glo-*

(1) Ut illis proficiat ad honorem, nobis autem ad salutem.

ria à la sainte Trinité, pour la remercier des grâces faites à Marie, est particulièrement agréable à la Vierge, comme elle l'a révélé à une ame pieuse; car, ne pouvant assez remercier le Seigneur de toutes les faveurs dont il l'a comblée, elle aime que ses enfans l'aident à s'acquitter de ce soin. 2.° Révérer les saints qui ont été les plus proches de Marie, comme saint Joseph, saint Joachim, sainte Anne; la sainte Vierge a recommandé à ses fidèles la dévotion à sainte Anne sa Mère : révérer aussi les saints qui ont été les plus dévoués à Marie, comme saint Jean l'évangéliste, saint Jean-Baptiste, saint Bernard, saint Jean Damascène, défenseurs de ses images; saint Ildephonse, défenseur de sa virginité, etc. 3.° Lire chaque jour quelque livre qui parle des gloires de Marie; prêcher, ou du moins inspirer à tous, surtout à ses proches, la dévotion envers la Mère de Dieu. La sainte Vierge dit un jour à sainte Brigitte : Faites que vos enfans soient aussi les miens. Prier chaque jour pour les vivans et pour les morts qui sont et qui ont été les plus dévoués à Marie.

Il y a beaucoup d'indulgences accordées par les souverains Pontifes à ceux qui honorent, de diverses manières, cette Reine du Ciel: 1.° Cent ans d'indulgence à quiconque dit: Soit bénie la sainte et immaculée conception de la B. Vierge Marie; et lorsqu'au mot *immaculée* on ajoute les mots *et très-pure*, il y a encore d'autres indulgences qui sont applicables aux ames du purgatoire, dit le Père Crasset. 2.° Quarante jours, pour le *Salve Regina*. 3.° Deux cents jours pour les litanies. 4.° Vingt jours à celui qui incline la tête aux saints noms de Jésus et de Marie. 5.° Indulgence à quiconque récite cinq *Pater* et *Ave* en l'honneur de la Passion de Jésus-Christ, et des douleurs de Marie. Pour la commodité des ames pieuses

j'indiquerai encore d'autres indulgences annexées par les souverains Pontifes à d'autres dévotions : 1.° Indulgence à qui entend la messe. 2.° A celui qui forme les actes du christianisme, avec le propos de recevoir les saints sacremens pendant sa vie et à sa mort, Benoît XIII a accordé 7 années, et si l'on continue pendant un mois, indulgence plénière applicable aux ames du purgatoire et à soi-même à l'article de la mort. 3.° Indulgence à celui qui récite 15 *Pater* et *Ave* pour les pécheurs. 4.° A quiconque fait une demi-heure d'oraison mentale par jour, Benoît XIV a accordé plusieurs indulgences, et une plénière une fois le mois après confession et communion. 5.° Trois cents jours à qui récite l'oraison *Anima Christi.* 6.° Cinq années à celui qui accompagne le saint viatique, et six s'il l'accompagne un flambeau à la main ; quand on ne le peut, on gagne cent jours en récitant seulement un *Pater* et *Ave.* 7.° Deux cents jours à celui qui fléchit le genou devant le Saint Sacrement. 8.° Un an, quarante jours, à celui qui baise la croix. 9.° Trente jours à quiconque incline la tête au *Gloria Patri.* 10.° Cinquante jours au prêtre qui, avant la messe, récite : *Ego volo celebrare missam.* On lira le détail d'autres indulgences dans le P. Viva (*Append. indulg. in calce Trut.* § *ult.*). On se disposera à gagner ces indulgences, au moyen d'un acte préalable de contrition.

J'omets d'autres dévotions qu'on trouvera ailleurs, comme celles des sept allégresses, des douze priviléges de Marie, et je termine cet ouvrage par les belles paroles de saint Bernardin (Serm. 61.) : O femme bénie entre toutes les femmes, vous êtes l'honneur du genre humain, le salut de votre peuple. Vous avez un mérite sans bornes, et une entière puissance sur toutes les créatures. Vous êtes

la dispensatrice de toutes les grâces, l'ornement de l'Église. Vous êtes le modèle des justes, la consolation des saints, la racine de notre rédemption. Vous êtes la joie du paradis, la porte du Ciel, la gloire de Dieu. Voilà tout ce que nous avons pu dire à votre louange. Nous vous supplions donc, ô Mère de bonté, de suppléer à notre faiblesse, d'excuser notre témérité, d'agréer nos services, de bénir notre travail en inprimant votre amour dans tous les cœurs, afin qu'après avoir honoré et aimé votre Fils sur la terre, nous puissions le louer et le bénir éternellement dans le Ciel. Ainsi soit-il.

CONCLUSION DE L'OUVRAGE.

Maintenant, cher lecteur, mon frère en Jésus-Christ, serviteur de Marie notre Mère, je vous laisse et vous dis : Continuez avec joie à honorer et aimer cette bonne Maîtresse, efforcez-vous de la faire aimer de tous ceux que vous pourrez, et n'ayez aucun doute, ayez au contraire la ferme confiance que, si vous persévérez jusqu'à la mort dans la vraie dévotion envers la Mère de Dieu, votre salut sera assuré. Je finis, non pas que je n'aie rien à ajouter sur les gloires de cette grande Reine, mais pour n'être pas trop long. Le peu que j'ai écrit suffit pour attacher au précieux trésor de la dévotion envers la Mère de Dieu, dévotion à laquelle elle correspondra par sa puissante protection. Agréez donc le désir que j'ai eu dans ce petit ouvrage de procurer votre salut et votre sanctification, en vous rendant le Fils tendre et passionné de cette aimable Reine. Et si vous reconnaissez que ce livre a un

peu contribué à vous rendre tel, je vous en prie par charité, recommandez-moi à Marie, demandez-lui pour moi la grâce que je lui demande pour vous, celle de nous voir un jour en paradis réunis à ses pieds à tous ses autres serviteurs.

C'est à vous que je m'adresse enfin, ô Mère de mon Seigneur, ô Marie ma Mère, je vous prie d'agréer mon faible travail, et le désir que j'ai eu de vous voir louée et aimée de tout le monde. Vous savez combien j'ai souhaité d'achever ce petit ouvrage sur vos gloires avant la fin de ma vie qui s'approche. Maintenant, je le déclare, je meurs content, puisque je laisse sur la terre ce livre, qui continuera à vous louer et à vous faire connaître, comme j'ai toujours tâché de le faire depuis ma conversion, obtenue de Dieu par votre entremise. O Marie immaculée, je vous recommande tous ceux qui vous aiment, spécialement ceux qui liront ce livre, et plus particulièrement encore ceux qui auront la charité de me recommander à vous. Ma Souveraine, donnez-leur la persévérance, sanctifiez-les, conduisez-les tous au Ciel pour vous y louer d'une voix unanime. O ma très-douce Mère, il est vrai que je suis un pauvre pécheur, mais je me glorifie de vous aimer, et j'espère de vous de grandes choses, entr'autres de mourir en vous aimant. J'espère que dans les angoisses de ma mort, lorsque le démon me mettra mes péchés devant les yeux, d'abord la Passion de Jésus et ensuite votre intercession, m'aideront à sortir de cette misérable vie dans la grâce de Dieu, afin que j'aille l'aimer et vous rendre grâce, ô ma Mère, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il (1). Je l'espère. Ainsi soit-il.

(1) Domina, dic pro nobis Filio tuo, vinum non habent. Calis

Aimable rose, Vierge miséricordieuse, vous m'aimez; faites qu'à mon tour je brûle de tant d'amour que mon cœur meure pour vous !

O ma Souveraine, obtenez-moi le bonheur de vous aimer toujours, et à ma mort d'expirer en vous invoquant

Douce Marie, mon espérance, vous êtes l'heureuse étoile qui me guide vers le port du Ciel.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse ! ! !

hujus vini inebrians quàm præclarus est! inebriat amor Dei ad contemptum mundi; calefacit, facit fortes, somnolentos ad temporalia, et ad invisibilia promptos (S. Bern. aut quisquis est auctor, in salv. reg. serm. 4).

Tu es ager plenus, plena virtutum, plena gratiarum. Tu processisti ut aurora lucida, et rubicunda; quia superatis originalibus peccatis, nata es lucida cognitione veritatis, et rubicunda amore virtutis; nihil omninò inimicus proficit in te eo quòd mille clypei pendent ex te, sed et omnis armatura fortium; nihil est enim virtutis quod in te non resplendeat, et quidquid singuli habuere sancti, tu sola possedisti (*ib.*).

O Domina nostra, mediatrix nostra, advocata nostra, tuo Filio nos commenda. Fac, ô benedicta, per gratiam quam meruisti, ut qui, te mediante, dignatus est fieri particeps nostræ infirmitatis et miseriæ, te quoque intercedente, participes nos faciat beatitudinis et gloriæ suæ (*idem. ib.*).

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

DISCOURS SUR LES PRINCIPALES FÊTES DE MARIE ET SUR SES DOULEURS.



